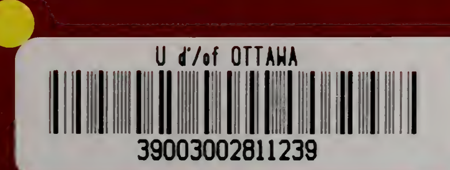

U d'/of OTTAWA
39003002811239

Jan 17/69

LORD WALPOLE

A LA COUR DE FRANCE

1723-1730

Paris. — Impr. de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

LORD WALPOLE

A LA COUR DE FRANCE

1723-1730

D'après ses Mémoires et sa Correspondance

PAR

LE COMTE DE BAILLON



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cᵉ, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

—

1867

PRÉFACE

Dans l'antique manoir de Houghton, en Norfolk, vivait, à la fin du XVIIe siècle, une famille aussi influente par sa grande fortune territoriale que par l'ancienneté de sa race. Elle avait alors pour chef Robert Walpole, homme d'une probité sévère et d'une fermeté inébranlable dans ses convictions : il était membre du parlement, où il avait toujours soutenu avec énergie la cause du parti whig; grand amateur de la chasse et des plaisirs de la campagne, per-

sonne mieux que lui ne s'entendait à exercer une large hospitalité, ni à jouir des avantages d'une grande existence de province. Sa femme, Mary Burwel, lui avait donné dix-neuf enfants ; mais lorsqu'il mourut, en 1700, à l'âge de cinquante ans, six seulement lui survécurent. Robert, l'aîné, fut ce grand ministre, ami de la paix, qui, en régularisant le jeu des institutions de l'Angleterre et en fondant les bases du crédit public moderne, sut ouvrir pour son pays une ère nouvelle de prospérité financière et commerciale [1]. Le second fils fut Horace Walpole, cet habile diplomate, que

1. Voici le portrait qu'a tracé de lui l'un des écrivains anglais les plus populaires de notre temps :

« Walpole a été pur comme Pitt, anglais comme Palmerston, financier comme Peel, fertile en expédients et complet (*thorough*) comme Halifax : sa plus grande faute a été de ne pas se reconnaître battu et de ne pas se retirer des affaires avant d'y être forcé. » (Thackeray, *Cornhill Magazine*.)

Ajoutons qu'après vingt ans d'un ministère tout-puissant, il est mort insolvable !

nous allons voir à l'œuvre, pendant une des périodes les plus tourmentées et les plus difficiles de la première moitié du XVIIIe siècle et qui sut, avec un succès constant, faire triompher la nouvelle politique inaugurée par son frère. Ces deux hommes d'État se complétaient l'un par l'autre, et le marquis d'Argenson pouvait écrire, en 1739 : « On dit toujours qu'il n'y a personne en Europe, nulle tête assez forte pour conduire un ouvrage tel que serait une ligue générale contre la France ; mais pourquoi aller si loin sans trouver les Walpole ? qui est-ce qui montre plus de tête que ces deux frères ? Têtes froides et qui ne s'échauffent de rien ; *multa agentes, pauca agendo*. Le Robert ne paraît pas affairé chez lui et mène tout. Il a forcé son nouveau maître à le reprendre et à augmenter sa confiance, quoiqu'il le haïsse du

temps du père. Le cadet, Horace, possède parfaitement les affaires étrangères par ses longues ambassades et voyages. Il est diligent et laborieux. Robert est le plus habile financier et le plus corrupteur des hommes, sachant prendre le milieu entre l'autorité et les ménagements, d'où il faut conclure qu'il connaît bien l'homme et surtout l'homme de sa nation. »

L'histoire, en discutant les actes du ministre des deux premiers Georges, lui a déjà fait une large place au soleil : c'est donc de son frère, plus directement mêlé aux hommes et aux affaires de France, que nous devons spécialement nous occuper ici.

Horace Walpole était né à Houghton, le 8 décembre 1678 : après avoir fait de brillantes études au collége d'Eton, il entra à l'âge de 20 ans à l'Université de Cambridge,

où il montra dès lors pour le travail cette ardeur infatigable, qu'il ne cessa de déployer plus tard, pendant tout le cours de sa laborieuse carrière. Il se distingua particulièrement dans l'étude des lettres classiques grecques et latines, qu'il aima toujours et dont il s'occupa souvent avec succès. Sectateur ardent des principes politiques de sa famille, il se déclara franchement en faveur des whigs, sans craindre de blesser les susceptibilités du parti tory, très-nombreux alors à l'Université, et lorsque mourut le roi Guillaume, il ne dissimula point les vifs regrets que lui causait la perte de ce monarque.

A peine sorti de Cambridge, il accompagna en qualité de secrétaire le brigadier général Stanhope, quand il fut envoyé à Barcelone avec un renfort considérable de troupes près de l'archiduc Charles, étroite-

ment bloqué dans cette ville par les forces combinées de France et d'Espagne. Ce secours sauva l'archiduc : le siége fut levé et les troupes alliées, saisies d'une panique inexpliquable, s'enfuirent en abandonnant leur artillerie et leurs bagages.

Malgré ce brillant début, la carrière des armes ne sourit point à H. Walpole, et peu de temps après son retour, nous le retrouvons secrétaire particulier de M. Boyle, depuis lord Carleton, alors chancelier de l'Échiquier. Ce ministre indolent et absorbé par ses plaisirs fut trop heureux de rencontrer dans son secrétaire une activité de tous les instants, jointe à une vive et profonde intelligence des affaires. En 1709, Walpole suivait son futur beau-frère lord Townshend au congrès de Gertruydenberg, où il sut se rendre particulièrement utile et agréable à cet homme d'État, aussi bien qu'au duc de

Marlborough, premier négociateur au congrès.

De retour en Angleterre, Walpole se montra l'un des plus ardents de son parti pour repousser toute transaction avec les tories, qui arrivaient au pouvoir et il fut nommé membre du parlement en 1713. Il y appuya fortement les démarches de son frère en faveur des réfugiés protestants français, et n'hésita pas à se prononcer avec la même énergie contre le traité d'Utrecht, qui lui semblait compromettre d'une manière fâcheuse les résultats qu'on était en droit d'attendre de dix années de victoires inespérées. A l'avénement de George Ier, il déploya le plus grand zèle en faveur de la maison de Brunswick et lord Townshend, qui venait d'épouser sa sœur Dorothée, ayant été chargé de former le premier ministère du règne, le nomma sous-secrétaire d'État. A

partir de ce moment, nous le voyons mêlé à tous les grands événements qui agitèrent l'Europe à cette époque, jusqu'à ce que sa nomination à l'ambassade de Paris en 1723 vînt lui ouvrir enfin un théâtre digne de ses talents diplomatiques. Sa finesse pleine de tact, sa parfaite connaissance des hommes, sa modération prudente et ferme surent y gagner le cœur de tous ceux qui l'approchaient et faire prévaloir une politique de conciliation, aussi utile alors à la France qu'à l'Angleterre [1].

Quant au cardinal de Fleury, qu'il avait su deviner avant son élévation, Walpole lui avait inspiré une sincère estime et une profonde affection qui ne se sont jamais démenties un seul instant, pendant tout le temps que dura l'ambassade de Wal-

1. Coxe, *Memoirs of lord Walpole.*

pole en France. Cette liaison intime servit de prétexte à l'opposition anglaise pour accuser l'ambassadeur de se laisser surprendre par les artifices de Fleury, mais les dépêches qu'on va lire prouveront jusqu'à l'évidence l'injustice de ce reproche. En négociant avec autant de fermeté que d'adresse dans l'intérêt de la paix, qui était le système favori de son frère, Walpole ne perdit jamais de vue la grandeur et la prospérité de sa nation [1].

Il comprenait facilement le français, mais il le parlait avec un accent très-prononcé dont il ne put jamais se défaire, ce qui faisait dire au cardinal de Fleury : *Il est diablement éloquent avec son mauvais français.*

En quittant l'ambassade de France, il

1. *Hardwicke's state papers*, vol. II, p. 631.

passa à celle de Hollande, dont il resta titulaire jusqu'à la chute de Robert Walpole, en 1742; il revint alors se fixer en Angleterre, où son temps se partagea entre la campagne pour laquelle il avait conservé ainsi que son frère [1] une prédilection marquée, et les travaux du parlement auxquels il prit toujours une part active. Nous ne le suivrons pas plus longtemps au milieu des événements de cette époque : nous nous contenterons de dire qu'en 1756, le roi Georges II, en récompense de ses longs et loyaux services, le nomma baron Walpole de Wolterton en Norfolk. C'était le nom d'une terre qu'il avait achetée peu après

1. Robert Walpole aimait la chasse avec ardeur, et il se plaisait à y faire allusion au milieu des plus vives préoccupations de la politique. Il écrivait à Horace, en 1722, à l'époque de la découverte du complot jacobite de l'évêque de Rochester : « We are in trace of several things very material, but *we fox hunters* know that we do not always find every fox, that we cross upon. »

son mariage, en 1720, et qu'au milieu de sa vie si occupée, il préférait à tout autre séjour[1]. Il l'a décrite lui-même avec amour dans une lettre adressée à son ami le révérend Milling, en 1745 : « Ma maison, dit-il, que j'ai fait bâtir moi-même, n'est ni trop grande ni trop petite, elle ne peut exciter ni l'envie ni le dédain. La disposition des appartements en est convenable, sans être magnifique ni trop simple. Elle est située sur une éminence d'où l'on jouit d'une vue délicieuse sur des bois entremêlés de champs cultivés, et elle se trouve si bien abritée du nord par des massifs de grands arbres, qu'on n'y a point à craindre l'inclémence de la mauvaise saison. Elle est gracieusement encadrée par une innocente armée de jeunes plantations que j'ai élevées

1. Cette terre, qui s'est conservée dans la famille, appartient aujourd'hui à Horace Walpole, comte d'Orford.

moi-même et qui, nées seulement depuis vingt ans, rivalisent de zèle pour arriver bientôt à l'ampleur majestueuse des hautes futaies. Elles sont toutes de noble origine ; leurs noms de famille sont : chêne, hêtre et châtaignier d'Espagne, et je ne crois pas que dans aucun pays leurs parents puissent donner de plus brillantes promesses. Leur dicipline est si parfaite et leurs rangs si bien alignés qu'elles forment les plus délicieuses avenues, avec des percées habilement ménagées, qui laissent découvrir à droite et à gauche de vastes champs de l'aspect le plus agréable.

« Devant la maison, au midi, un tapis vert du gazon le plus fin réjouit l'œil et le mène insensiblement à une plaine plus étendue ; plus loin le regard est attiré et retenu par un lac d'eau vive, d'où s'échappe en serpentant une charmante ri-

vière dont le cours, qui semble interminable, va se perdre dans un bois de l'autre côté. La promenade à travers la campagne et la contemplation de ces scènes, aussi attrayantes que douces et variées, sont pour moi une source toujours nouvelle de plaisir et de santé, et me font haïr les heures de bruit, d'anxiété et d'agitation passées au milieu du tumulte des partis, dans le vain espoir de servir un public qui ne vous en récompense que par son ingratitude. »

Lord Walpole ne jouit pas longtemps des honneurs de la pairie ni de cette existence champêtre si conforme à ses goûts; il souffrait depuis plusieurs années de la pierre, dont il mourut en 1757, à l'âge de 79 ans, laissant de sa femme, Marie-Madeleine Lombard[1], fille d'un négociant français ré-

1. C'était une femme aussi spirituelle que modeste : on raconte que, pendant l'ambassade de son mari, lorsqu'elle fut pré-

fugié, qui lui avait apporté une grande fortune, quatre fils et trois filles. Ce fut l'aîné de ces fils qui succéda plus tard au titre de comte d'Orford, à la mort de son cousin Horace Walpole, le spirituel et caustique philosophe de Strawberry Hill, dont madame du Deffant a fait une véritable illustration française [1].

Voici comment W. Coxe nous dépeint lord Walpole au physique et au moral : « Il était d'une taille au-dessous de la moyenne et sa personne manquait de

sentée à la reine Marie Leczinska, cette princesse, à qui on avait dit qu'elle était d'origine française, lui demanda de quelle famille elle était : « D'aucune, Madame, » répondit l'ambassadrice.

1. Horace Walpole, le neveu et l'homonyme de l'ambassadeur, né en 1778, était le troisième fils du ministre. C'était un homme d'infiniment d'esprit, qui a mérité de devenir dans ces derniers temps un objet d'études pour plusieurs de nos écrivains les plus distingués. Ses lettres françaises à madame du Deffant sont, à notre avis, bien supérieures à la correspondance monotone et ennuyée de la célèbre aveugle. Il a laissé, entre autres écrits, de courts Mémoires rétrospectifs sur le règne des deux Georges, qu'il a intitulés ses *Reminiscences*, et auxquels nous avons fait plusieurs emprunts. Il est mort en 1797.

cette grâce élégante, qui, d'après lord Chesterfield, doit être l'apanage essentiel d'un gentilhomme accompli ; ses manières étaient simples et modestes : malgré son long séjour dans les cours étrangères, il était négligé dans ses habits. Avec beaucoup d'esprit, il s'emportait souvent dans la conversation, et il n'a jamais pu perdre l'accent de sa province de Norfolk. Ces légères imperfections que la malveillance des partis s'est plue à exagérer, mais qui ne prévenaient point en sa faveur, il était le premier à les tourner en ridicule ; il répétait souvent qu'il n'avait jamais appris à danser, et il ne se piquait point de savoir faire un salut d'après les règles de l'art. Il reconnaissait lui-même qu'il était né impétueux et colère ; mais il était parvenu à triompher complétement de ce défaut si préjudiciable pour un di-

plomate, et personne plus que lui n'a montré d'adresse et de sang-froid, en se prêtant aux circonstances et en consultant le caractère et les préjugés de ceux avec lesquels il était appelé à traiter. Malgré sa vivacité originelle, il s'apaisait facilement, et jamais il n'a donné la moindre preuve de ressentiment aux plus violents adversaires de sa personne, ou de l'administration de son frère. Sa conversation simple et naturelle, mais pleine de vivacité et de faits, savait fixer l'attention et ramener souvent à reconnaître leur erreur ceux qui lui étaient le plus opposés.

« Il savait, du reste, fort bravement payer de sa personne au besoin, et l'anecdote suivante fait le plus grand honneur à son énergie et à son sang-froid, sinon à la parfaite élégance de ses manières. En 1743, il soutenait une motion à la Chambre des

communes quand, s'adressant tout à coup à M. Chetwynd, l'un de ses adversaires, il lui dit : « J'espère bien que nous allons « emporter l'affaire. — Et moi, répondit « M. Chetwynd, j'espère bien vous voir « pendu auparavant. — Ah! vous espérez « me voir pendu auparavant, » s'écria Walpole, et il le saisit immédiatement par le nez. Ils sortirent pour se battre. La nouvelle en étant arrivée à son frère lord Orford, pendant son dîner, il envoya aussitôt son fils aux informations; mais celui-ci, à peine entré dans la chambre des communes, trouva son oncle pérorant avec la même tranquillité que si rien n'était venu surexciter ses nerfs ni lui faire risquer sa vie. M. Chetwynd, avait été blessé, mais il n'en mourut pas.

« Quoique la franchise passe trop souvent pour une faute en diplomatie, personne

ne s'est montré plus loyal ni plus sincère que Walpole dans toutes les transactions publiques et privées ; loin de lui être nuisible, c'est cet amour insatiable de la vérité qui a su lui concilier la sagacité de Fleury, la prudence de Heinsius et l'irritabilité de Slingelandt.

« Autant il était simple et économe dans ses habitudes de famille, autant il déployait de libéralité pour récompenser les services, et de magnificence, lorsque la dignité de sa position le réclamait. Pendant ses ambassades, il avait toujours table ouverte, et, sauf ses équipages, rien n'était changé pendant son absence dans la tenue de sa maison. Il prétendait qu'on ne s'entend jamais mieux qu'autour d'une table bien servie, et qu'il ne voyait pas de raison pour priver son secrétaire de cette ressource précieuse. Toujours levé de grand matin,

il avait terminé ses affaires et écrit ses dépêches avant l'heure du dîner ; mais après ce repas, où il se montrait un joyeux convive, quoique fort sobre dans ses habitudes, il laissait de côté toute préoccupation, et le reste de sa journée se passait au milieu des charmes de son intérieur ou d'une société choisie. »

Activement engagé dans les négociations les plus ardues de son temps, et toujours sur la brèche, lord Walpole a laissé de nombreux écrits et une volumineuse correspondance, qui sont conservés en grande partie dans les riches archives de sa famille. A l'exception de quelques pamphlets, la plupart de ces écrits, parmi lesquels nous citerons son *Rhapsody of foreign politics,* qui traite des questions relatives au congrès d'Aix-la-Chapelle et son *Apologie*, mémoires politiques qu'il écrivit vers la fin de sa car-

rière, n'ont point encore été publiés, au moins dans leur entier. Pour nous, à qui sa famille a permis si libéralement d'y puiser, nous n'avions à nous occuper que d'une période très-courte de l'existence de lord Walpole, c'est-à-dire, de l'épisode de sa vie politique qui touche le plus spécialement aux hommes et aux affaires de France. C'est donc presque toujours à lui que nous avons laissé la parole, soit par ses lettres particulières ou ses dépêches, soit par son *Apologie*. Ces documents, d'origine étrangère, nous ont paru devoir éclairer d'une lumière nouvelle l'histoire des premières années du règne de Louis XV. Dans les rares moments où les correspondances et l'*Apologie* nous ont fait défaut, nous avons eu recours à W. Coxe ou à d'autres écrivains de la même nation, pour ne jamais nous écarter du point de vue

exclusivement anglais. Nous nous sommes contenté de contrôler les assertions et les jugements de l'ambassadeur par des notes tirées pour la plupart des mémoires français de cette époque, et bien rarement, il faut le dire, nous les avons trouvés en contradiction.

Les portraits que Walpole nous a donnés des principaux personnages de la cour de France sont touchés d'une main habile, intelligente et impartiale, sans préjugés ni parti pris ; nous en excepterons peut-être le portrait du maréchal de Villars et surtout celui de M. de Chauvelin, que l'ambassadeur anglais, ne retrouvant plus en lui la complaisance obséquieuse de M. de Morville, traite avec une sévérité qui n'est pas exempte d'exagération. Arrivé à Paris en 1723, Walpole n'a pu qu'entrevoir le Régent devenu premier ministre, mais il rend

pleine justice à son esprit aimable et à ses talents pour le gouvernement; il nous fait pénétrer ensuite, au travers du réseau confus des cabales de femmes et d'intrigants avides qui ont été tout le ministère de M. le Duc, jusqu'à l'heureux avénement d'une politique à la fois économe et modérée à l'intérieur et pacifique au dehors; formant ainsi un contraste parfait avec l'administration qui venait de tomber. Mais ce qui se détache en relief lumineux sur tout le fond des récits qu'on va lire, c'est la figure si pleine de finesse et de grâce, de douceur et d'ambition imperturbables du cardinal de Fleury : lui qui savait toujours atteindre le but, en tournant les obstacles et sans avoir jamais froissé personne sur sa route. Ce fut assurément l'homme nécessaire de la politique d'alors, et il ne lui a manqué peut-être, pour devenir l'un de nos plus

grands ministres, que d'entrer aux affaires avant l'âge où les hommes d'État les quittent d'ordinaire. Nous avons déjà dit que l'attachement de l'ambassadeur anglais pour le prélat ministre avait été souvent exploité contre lui; on ne manqua pas non plus d'un autre côté d'accuser le cardinal, de sacrifier la France au profit de l'Angleterre; mais ces reproches contradictoires se réfutent les uns par les autres, et, d'ailleurs, dans la situation précaire où se trouvait alors la cour de Versailles, une autre combinaison que l'alliance anglaise pouvait-elle donner les mêmes gages de sécurité? A la politique de la gloire à outrance, avait naturellement succédé la politique des intérêts; il fallait donc aller au plus pressé. Robert Walpole voulait la paix, nécessaire à l'affermissement de la nouvelle dynastie, et au développement commercial

et financier de l'Angleterre; la France, épuisée d'hommes et de crédit, n'avait plus d'autre aspiration que le repos; dans une pareille occurrence, que pouvait faire le cardinal pour déjouer les intrigues perfides de la cour de Vienne et l'extravagante ambition de l'Espagne? Rien, sinon s'appuyer sur une alliance qui seule alors pouvait lui assurer le calme indispensable aux intérêts français. Plus tard, il est vrai, un revirement dans la politique anglaise modifia profondément la situation de l'Europe; mais nous n'avons pas à nous en occuper ici, puisque notre tâche ne dépasse pas l'année 1730, époque à laquelle la bonne entente entre les deux pays n'avait pas encore été troublée.

Nous nous contenterons donc de mettre sous les yeux du lecteur les pièces du procès; mais quelque soit le jugement qu'il

puisse porter sur les événements et les hommes de ce temps, il ne devra pas oublier qu'au milieu des circonstances les plus critiques, la paix a été maintenue, et qu'alors, pour la première fois peut-être, il a été admis que les affaires de l'Europe pouvaient se discuter autrement que les armes à la main. Il faut aussi rendre cette justice à lord Walpole que, sans son adresse, sa fermeté et sa liaison intime avec le cardinal, jamais sans doute un résultat aussi important n'aurait pu être obtenu.

Qu'il nous soit encore permis de remercier ici les descendants actuels de l'illustre diplomate, qui nous ont si généreusement aidé dans notre travail ; nous ne pouvions, du reste, rien attendre de moins de l'amitié des uns et de la parfaite courtoisie des autres.

CHAPITRE PREMIER

Avénement de George Ier. — Son portrait. — Les whigs au pouvoir. — Premier ministère de lord Townshend et de sir Robert Walpole. — Missions diplomatiques de Horace Walpole. — Disgrâce des beaux-frères ministres. — Traité de la quadruple alliance. — Townshend et Walpole reviennent aux affaires. — George Ier et le Régent. — Lord Carteret, sir Luke Schaub et le cardinal Dubois. — Mort de ce dernier. — Le roi part pour le Hanovre. — Les maîtresses du roi George. — H. Walpole est envoyé en mission à Paris.

Au moment où Louis XIV allait disparaître du trône de France, George Ier, électeur de Hanovre, remplaçait la reine Anne sur celui d'Angleterre. Ce prince, né à Osnabruck en 1660, avait alors cinquante-cinq ans, et son seul titre à la couronne, aux yeux de ses nouveaux sujets, était celui de représentant de la ligne de succession protestante. Le pays était profondé-

ment divisé et l'électeur y fut reçu sans répulsion, mais avec une grande froideur : les Jacobites préparaient déjà la rébellion qui éclata l'année suivante (1715), et le peuple Anglais ne cherchait pas à dissimuler ses préventions contre un étranger, dont la personne et le caractère semblaient d'ailleurs peu propres à l'en faire revenir. George était d'une taille au-dessous de la moyenne et l'ensemble de sa personne, quoique assez bien proportionné, manquait de cette dignité qui sait imposer le respect[1].

« Peu d'hommes, a dit de lui lady Montague, eurent moins d'ambition. Il aimait l'argent, mais plus pour conserver le sien que pour s'emparer de celui des autres : il s'était enrichi par l'épargne, mais il était incapable de se livrer à aucune spéculation. Doué d'un esprit plutôt borné que paresseux, il s'était parfaitement résigné à vivre dans sa petite ville de Hanovre, et si l'ambition de son entourage n'avait pas été plus grande que la sienne, nous ne l'aurions

1 W. Coxe, *Memoirs of sir Robert Walpole*, t. I, p. 101.

jamais vu en Angleterre. L'honnêteté naturelle de son esprit, jointe au peu de lumières qu'une éducation étroite avait pu y ajouter, lui faisait considérer son acceptation de la couronne d'Angleterre comme une usurpation, et ce scrupule troubla toute sa vie... Il ne parlait pas l'anglais, et l'âge de l'apprendre était passé pour lui; nos coutumes et nos lois étaient des mystères qu'il n'essayait point d'approfondir, et il n'y serait jamais parvenu s'il l'eût entrepris. Il avait une sorte de bienveillance naturelle qui lui faisait souhaiter le repos à l'humanité tout entière, à la condition qu'on respectât le sien. »

George Ier possédait cependant des qualités, peu faites, il est vrai, pour enthousiasmer la multitude, mais très-réelles dans un souverain : il avait de la franchise, de la simplicité et de la douceur dans les manières, une grande application aux affaires, une exactitude et une économie remarquables; enfin, quoiqu'il eût bien fait la guerre, il aimait la paix [1].

1. *Memoirs of sir Robert Walpole,* t. I, p. 103.

Ce prince, tel qu'il était, répondait de tous points aux aspirations du parti whig, ennemi des Stuarts, mécontent du traité d'Utrecht et en général de la politique du règne précédent. Ce parti, dont les principaux membres formaient le club Hanovrien, avaient déjà, l'année précédente, profité du jour anniversaire de la naissance de la reine pour faire éclater dans une bruyante manifestation son attachement à la ligne de succession protestante et sa haine contre les Stuarts et le catholicisme [1]. H. Walpole, qui comptait alors dans les rangs des whigs à la chambre des communes, avait fait une vive opposition au traité d'Utrecht, et plus tard il disait dans l'un de ses écrits [2] : « Après dix ans de succès inespérés, obtenus par nous et nos alliés contre l'ennemi commun, nous n'avons fait avec la France qu'un traité de commerce

1. Le club Hanovrien signala son zèle pour la succession protestante en organisant une procession solennelle où les images du pape, du diable et du prétendant furent portées de Charing Cross à la Banque, pour être ramenées de nouveau à Charing Cross, où elles furent livrées aux flammes. (Oldmixon, *History of England*, p. 526.)

2. *Rhapsody of foreign politics.*

aussi inégal que désavantageux pour nous. D'autres stipulations commerciales nous ont privés de tous nos anciens priviléges avec la vieille Espagne, et en faisant notre paix séparée, nous avons eu l'insigne mauvaise foi d'abandonner et de sacrifier les intérêts de nos alliés. Nous avons de plus, pour plaire à la cour de Madrid, rompu nos engagements solennels avec le roi de Portugal, qui s'était exposé à la vengeance de la France et de l'Espagne pour entrer dans la grande alliance, et qui avait en même temps conclu avec nous un traité très-avantageux à notre commerce. Enfin, un nouveau traité de frontières et de succession a laissé sur un pied plus que précaire la sécurité de la Hollande, celle de notre patrie, ainsi que la succession de la branche de Hanovre, dont on n'a pas tardé en conséquence à comploter le renversement. »

Le nouveau roi n'hésita pas à se jeter dans les bras des whigs, et lord Townshend[1], l'un de

1. Charles, vicomte Townshend, né en 1673, homme de talent et d'une probité rigide, mais d'un caractère cassant et emporté

leurs principaux chefs, fut chargé de composer son premier ministère. Cet homme d'État, qui venait d'épouser en secondes noces Dorothée, sœur de sir Robert et d'Horace Walpole, s'empressa de faire entrer dans la nouvelle combinaison sir Robert, en qualité de premier lord de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier : Horace fut nommé sous-secrétaire d'État; mais l'occasion ne tarda pas à se présenter de mettre à profit ses talents de négociateur.

Dans les mémoires politiques qu'il nous a laissés, il raconte ainsi lui-même les premiers travaux de sa carrière diplomatique[1]. «En 1715, le royaume se vit menacé d'une invasion destinée à soutenir la rébellion en Écosse; H. Wal-

qui lui avait fait de nombreux ennemis en Angleterre, comme dans les cours étrangères. Après être rentré au pouvoir avec son beau-frère en 1720, il y resta jusqu'en 1730, époque à laquelle il se brouilla définitivement avec lui. Il fut remplacé au ministère par le duc de Newcastle.

1. Ces mémoires politiques, où il parle toujours de lui-même à la troisième personne et qu'il a intitulés son *Apologie,* sont encore inédits dans leur ensemble, bien que Coxe en ait cité plusieurs fragments. Ils font partie des papiers conservés dans les archives de la famille Walpole. Commençant en 1715, ils vont jusqu'à l'année 1740.

pole, qui avait été secrétaire de l'ambassade de lord Townshend à La Haye, en 1709, et qui était resté lié avec les principaux personnages de la république, fut envoyé en Hollande se joindre au général Cadogan, à l'effet de demander l'envoi immédiat en Angleterre de 6,000 hommes de troupes, pour le service de Sa Majesté. Le général Cadogan se trouvant alors à Anvers, H. Walpole se hâta de se concerter avec le grand pensionnaire Heinsius, et comme les États étaient assemblés en ce moment, il leur présenta un mémoire qui réclamait ce secours. Les États généraux, sans se donner le temps de consulter comme d'habitude leurs provinces respectives, accordèrent les 6,000 hommes, avant que l'ambassadeur de France pût même se douter qu'on les eût demandés.

« L'année suivante, H. Walpole repartit pour La Haye, afin d'obtenir la jonction d'une escadre hollandaise avec la flotte d'Angleterre, pour aller croiser dans la mer Baltique et protéger le commerce des deux nations contre les Suédois. Malgré l'opposition de quelques États qui préten-

daient que cette mesure n'avait pas d'autre but que la sécurité de Brême et de Verden, possessions hanovriennes, H. Walpole eut enfin la bonne fortune de réussir dans son entreprise. Il était en même temps chargé d'amener les États à entrer dans l'alliance défensive qui venait d'être conclue entre l'Empereur et le roi George, et qui était basée sur le soupçon que le duc d'Orléans, alors régent de France, favorisait les vues du Prétendant. La négociation relative à cette question fut très-énergiquement conduite en sens inverse, de vive voix et par écrit, par H. Walpole et par M. de Châteauneuf, ambassadeur de France, jusqu'à ce qu'enfin le Régent, soit par crainte de voir la Hollande accepter le traité, soit à cause de ses affaires personnelles en France, se décidât à envoyer à La Haye l'abbé Dubois. Il lui donna pour instructions de travailler à établir entre le roi George, la France et les États, une triple alliance[1] destinée à assurer par

1. « Le 16 janvier 1717, M. le duc d'Orléans ayant reçu, par un courrier dépêché de La Haye par M. l'abbé Dubois, la nouvelle que les États généraux avaient enfin signé le traité de ligue entre

des garanties réciproques l'établissement de la famille royale en Angleterre, et la succession aux trônes de France et d'Espagne telle qu'elle avait été réglée par le traité d'Utrecht, en concédant la démolition du nouveau port qui se construisait à Mardyck.

« H. Walpole partageait les pleins pouvoirs du général Cadogan pour négocier et conclure ce traité, et bien que son départ de La Haye, motivé par quelques différends[1] survenus dans le

la France et l'Angleterre, en fut si content que, madame la douairière étant survenue dans le moment, il lui dit agréablement : « Ma mère, permettez-moi de vous embrasser pour la joie que « me cause la nouvelle que je viens d'apprendre de la triple al- « liance. » On assure même que Leurs Altesses Royales baisèrent ce traité et qu'ils le firent aussi baiser au maréchal d'Uxelles, pour marquer d'autant plus la satisfaction particulière que l'un et l'autre en ressentaient. » (Buvat, *Journal de la Régence*, t. I, p. 243.)

1. Ces difficultés, que Walpole passe sous silence, font le plus grand honneur à son caractère. Il s'était engagé solennellement vis-à-vis des États à ce qu'aucun traité ne fût conclu avec la France sans leur participation; mais le roi, pressé d'obtenir de la France la garantie de son trône encore chancelant, et s'arrangeant mal des lenteurs de la diplomatie hollandaise, fit conclure un traité sous ses yeux, à Hanovre, entre le ministre Stanhope et l'abbé Dubois. Ce fut alors qu'il fit expédier les pleins pouvoirs à Walpole et au général Cadogan pour le signer à La Haye. Mais Walpole refusa d'en user, et dans une lettre au ministre Stanhope

cours de l'affaire, l'ait empêché de le signer, il n'en est pas moins certain que c'est à son crédit et à ses liaisons avec les ministres et les principaux membres des États qu'est due en grande partie son heureuse conclusion.

« Le général Cadogan était assurément un officier de grand mérite, mais c'était un militaire beaucoup plus qu'un diplomate : il avait pour maxime que la plume et l'épée doivent se manier avec une égale vigueur. Quoique d'un caractère emporté et impatient de toute contradiction, il n'hésitait pas, pour écarter une difficulté du moment, à se montrer fort prodigue de promesses qui ne devaient jamais se réaliser. Les affaires s'embrouillaient d'autant plus, et le vieil Heinsius proclamait hautement Cadogan un excellent général d'armée, ce qui signifiait en d'au-

il demanda instamment son rappel à Londres : son honneur et sa conscience ne lui permettant pas de signer un traité qui avait été conclu malgré les engagements les plus sacrés qu'il avait pris, au nom du roi, vis-à-vis des États de Hollande. Il obtint à grand' peine l'autorisation de retourner en Angleterre, en laissant la signature au général Cadogan. (Coxe, *Memoirs of lord Walpole*, t. I, p. 24.)

tres termes que Cadogan était un très-faible diplomate, en ajoutant que sans l'intervention de H. Walpole le traité n'aurait jamais pu arriver à bonne fin. Ce dernier, en revenant à Londres, fut reçu dans le cabinet du roi, qui lui dit fort gracieusement en français : « *Vous avez beaucoup d'amis en Hollande et vous m'avez rendu bien des services.* »

« Pendant le voyage de Hanovre en 1716, la basse malignité de lord Sunderland et de lord Stanhope[1], d'accord avec Bernstorff et Robethon, les ministres hanovriens, et appuyée par l'influence de madame de Kendal[2] sur l'esprit du roi, représenta sous les plus fausses et les plus

1. Ils faisaient partie du ministère avec lord Townshend et sir Robert Walpole, et ils avaient accompagné le roi George dans son voyage sur le continent.

2. Mademoiselle de Schulembourg, maîtresse de George Ier lorsqu'il était électeur de Hanovre. Elle le suivit en Angleterre, où il la nomma duchesse de Kendal : il passa même pour l'avoir épousée après son divorce avec Sophie-Dorothée de Zell, compromise dans une intrigue d'amour avec le comte de Kœnigsmarck. La duchesse de Kendal, qui n'avait jamais été jolie, devint fort laide en avançant en âge; les mémoires du temps la représentent comme une femme sans esprit, mais avide d'argent et d'honneurs. Elle n'en conserva pas moins un grand empire sur le roi George jusqu'à la mort de ce prince.

odieuses couleurs les sages mesures prises par le prince de Galles pendant sa régence en Angleterre, ainsi que les prudents avis de ses conseillers [1]. Ces manœuvres firent une telle im-

1. La lettre suivante, écrite de Hanovre, en français, par le roi à son fils pendant sa régence, prouve à quel point ces intrigues avaient réussi sur l'esprit déjà trop prévenu de George Ier. Nous la trouvons dans le *Journal de lady Cowper*.

« La première lettre que je reçois de votre part, mon fils, est sur des sujets aussi peu dignes de vous que de moy. A l'égard du duc d'Argyle, j'ai eu de bonnes raisons pour faire ce que j'ay fait sur son sujet; mais je ne sçay ce qui vous est moins désavantageux, d'avoir été induit par luy ou d'autres à faire le pas que vous venez de faire, ou bien de l'avoir fait par votre propre mouvement. Vous aurez de la peine à redresser cette démarche dans le public. Quand on en fait de pareilles, l'on n'est pas en droit d'accuser mes ministres de me faire des rapports désavantageux, et c'est le monde renversé quand le fils veut prescrire au père quel pouvoir il doit luy donner; ce n'est pas non plus un motif de mettre le destin de mes ministres et autres serviteurs à la merci de votre modération. Il ne paroit pas aussi, à la conduite que vous avez tenue pendant les séances du parlement, que vous avez si peu de friandise, comme vous le dites, pour le gouvernement, vous mêlant de choses qui ne vous regardoient pas et ne vous empêchoient pas de pouvoir être tranquille. Je voudrois sçavoir quel droit vous aviez de faire des messages à la chambre contre mon intention. Est-ce à vous de faire des clauses aux dons que je fais au public? Vous dites à cette occasion que vous avez voulu soutenir l'autorité royale, mais qui vous en a donné le soin? Vous conviendrez que quand on n'est pas responsable ni chargé d'une chose, on ne doit pas s'en mêler. Il s'agit présentement du duc d'Argyle, lequel, malgré ce que j'ay été obligé de faire à son

pression sur Sa Majesté que lord Townshend fut renvoyé de sa place de secrétaire d'État, avant le retour du roi à Londres, et qu'aussitôt après il perdit tous ses autres emplois. Sir Robert Walpole, outré des mauvais traitements qu'avait subis le prince de Galles, en récompense de son administration aussi sage que fidèle pendant sa régence, renonça à la charge de chancelier de l'échiquier. Le grand maréchal de Hanovre vint alors trouver H. Walpole et lui fit savoir de la part du roi qu'étant satisfait de ses services, il entendait continuer à les employer, bien que ses parents ne fussent plus au pouvoir; mais l'injuste disgrâce du prince et de ses frères l'avait

sujet, vous voulez soutenir et garder à votre service, en montrant par là à tout le monde que vous vous opposez à mes sentiments. En même temps vous assujettissez à votre caprice le retardement du voyage que j'ay le dessein de faire. Je demande que vous mettiez fin à tout cela et que vous satisfassiez aux propositions que M. de Bernstorff vous a faites de ma part. Vous empêcherez de cette manière les démarches que je seray, indispensablement et contre ma volonté, dans la nécessité de faire pour soutenir mon autorité. Voilà ce que j'ay à vous dire en réponse à votre lettre. Je souhaite que vous en profitiez et que vous vous mettiez en état de mériter mon amitié.

« George R. »

(*Diary of lady Cowper*, p. 192, Appendix D.)

si péniblement affecté qu'il déclina poliment les offres gracieuses qui lui étaient faites de la part de Sa Majesté.

« En 1718, la famille de Walpole n'était plus aux affaires, lorsque la quadruple alliance fut conclue à Londres entre la France, l'Angleterre, l'Empire et la Hollande, dans le but de sauvegarder la paix générale, en réglant d'une manière positive et avec les garanties nécessaires le partage de la monarchie espagnole entre les maisons d'Autriche et de Bourbon. Ce traité renfermait une clause qui mettait l'Empereur en possession immédiate de la Sicile prise sur le roi de Sardaigne, en assurant à don Carlos [1], fils aîné de la reine d'Espagne, la succession éventuelle de Parme, de Plaisance et de la Toscane. Ces duchés ayant été déclarés en même temps fiefs de l'Empire, c'était Charles VI qui devait délivrer les lettres d'investiture éventuelle. En présence de stipulations si compliquées, H. Walpole demeura convaincu que cette

1. Depuis roi de Naples, après l'avoir conquise sur les Impériaux, et plus tard roi d'Espagne, sous le nom de Charles III.

alliance destinée à pacifier l'Europe ne manquerait pas, en admettant même que l'Espagne y entrât, d'amener de nouveaux troubles : il prévoyait que l'Empereur, une fois en possession de la Sicile, s'efforcerait, malgré les engagements les plus solennels, de frustrer don Carlos de sa succession, quand même les possesseurs actuels mourraient sans héritiers mâles. Il parla donc fortement contre le traité à la Chambre des communes, et les événements fâcheux qui survinrent, ainsi que l'inexécution du traité par la cour impériale, ne justifièrent que trop ses prévisions.

« Les frères de H. Walpole restèrent éloignés des affaires jusqu'en 1720, époque à laquelle les désastres occasionnés par la déplorable spéculation des mers du Sud[1], qui avait été très-énergiquement attaquée par sir Robert, causèrent un tel effroi à Sunderland et à Stanhope qu'ils se

1. Entreprise financière par actions, assez semblable à celle du Mississipi et dont les conséquences furent presque aussi désastreuses. C'était une de ces spéculations qui avaient devancé leur époque.

virent forcés d'avoir recours à Townshend et à Walpole pour amener une réconciliation entre les membres de la famille royale ; les deux beaux-frères avaient fait de cet accord la condition *sine qua non* de leur rentrée dans l'administration[1].

« Cependant les pertes immenses et la misère presque générale causées par la vente soudaine des biens de la Compagnie du Sud avaient tellement aliéné les esprits, et les rendaient si indif-

1. Une des circonstances les plus marquantes du règne de George Ier est l'état de guerre ouverte où il se trouvait sans cesse avec son fils. Je ne sais trop quelle en fut l'origine. Peut-être était-ce l'attachement que ce dernier avait pour sa mère, Sophie-Dorothée de Zell, qui l'avait porté à haïr son père : il est encore possible qu'il n'aimât sa mère que parce qu'il détestait son père. Je croirais cependant que cette haine héréditaire qui existait entre le père et le fils dans la maison de Brunswick datait de plus loin que des deux premiers George..... Elle avait peut-être sa source dans la préférence bien marquée de la princesse Sophie, mère de George Ier, pour son petit-fils..... Quoi qu'il en soit, le roi confia au prince de Galles les fonctions de régent, lors de sa première visite dans ses possessions électorales ; mais ce fut pour la première et dernière fois. Au retour du roi, de grandes divisions éclatèrent. Il y eut scission parmi les whigs : les uns restant attachés à celui qui portait la couronne, et les autres à celui qui l'attendait. . . . .
Les beaux-frères, le vicomte Townshend et sir Robert Walpole; embrassèrent le parti du prince. (Horace Walpole, *Reminiscences*.)

férents aux affaires du gouvernement, que ses ennemis y trouvèrent encore une occasion favorable pour tramer des complots et exciter de nouveaux troubles. Leurs principaux moteurs étaient l'évêque de Rochester, Atterbury, lord North, lord Grey et plusieurs autres personnages importants. La découverte de cette conspiration motiva encore un voyage de H. Walpole à La Haye, avec ordre de demander aux États de nouveaux secours pour le service du roi d'Angleterre; mais à son arrivée il apprit du grand pensionnaire Hombeck et de MM. Slingelandt et Fagel que lord Cadogan avait travaillé ouvertement à faire le prince d'Orange stathouder de Gueldre, et que même, étant en belle humeur, il lui était échappé de dire assez haut qu'il obligerait bien la province de Hollande à le prendre également pour stathouder. Cette prétention avait tellement irrité les membres des États et surtout les magistrats d'Amsterdam, que les amis de H. Walpole lui déclarèrent qu'ils ne lui répondaient plus de la réussite de sa négociation : que cependant si quelqu'un

pouvait y arriver, c'était lui seul, à cause de la bonne opinion et de la confiance qu'il avait su inspirer aux États. Malgré toutes ces difficultés, H. Walpole sut mettre si bien à profit ses anciennes liaisons, même avec les adversaires les plus déclarés de l'Angleterre, qu'il parvint à obtenir en peu de temps un secours de 3,000 hommes, qui suffisait pour le moment, et il reçut les félicitations des principaux magistrats pour un succès si inespéré.

« En 1720, le roi d'Espagne se décida à renvoyer Alberoni et à entrer dans la quadruple alliance, et les ministres des puissances intéressées se réunirent à Cambrai pour régler quelques points restés en litige entre l'Empire et l'Espagne, sous la médiation de l'Angleterre et de la France. Cependant les lettres d'investiture éventuelle de la succession des duchés de Toscane, Parme et Plaisance, que l'Empereur s'était engagé à délivrer à don Carlos, dans l'espace de deux mois à partir de la ratification du traité en 1718, n'étaient pas encore données en 1723. Ces retards affectés indiquaient claire-

ment que la cour de Vienne n'avait pas d'autre pensée que de frustrer don Carlos de ses droits.

« Cette même année 1723, mourut le cardinal Dubois, premier ministre de France, et le roi George, alors à Hanovre, chargea lord Townshend, qui l'accompagnait, d'écrire à sir Robert Walpole qu'il lui serait agréable que son frère Horace vînt le trouver, mais en passant par Paris, afin de s'y informer exactement de l'état des affaires à la suite de la mort du cardinal[1]. »

Cette mission, qui semblait devoir être si courte, n'était qu'un prétexte, car les frères ministres étaient bien décidés à faire de H. Walpole l'ambassadeur d'Angleterre près du cabinet de Versailles. Il nous faut, pour en avoir la preuve, remonter un peu plus haut et indiquer, aussi clairement que possible, quelle était alors la situation respective des deux gouvernements. La conformité des préoccupations avait amené un rapprochement entre le duc d'Orléans, régent, et le roi George Ier, et modifié sensiblement la poli-

1. *M. Walpole's Apology.*

tique de la France et de l'Angleterre. Le traité d'Utrecht assurait au régent la succession éventuelle à la couronne, dans le cas où Louis XV viendrait à mourir sans héritier mâle, et la santé chancelante du jeune monarque rendait cet événement assez probable. Mais, en dépit de sa renonciation, le roi Philippe V, appuyé en France par un parti considérable, n'avait pas perdu ses espérances en même temps que ses droits sur cette couronne, et tous les moyens lui semblaient bons pour supplanter son rival : aussi, sous le coup de cette menace, le Régent s'empressa-t-il d'accueillir les ouvertures de l'Angleterre, comme de la seule puissance capable de l'aider à soutenir ses justes prétentions. De son côté, George Ier, encore mal affermi sur son trône et harcelé sans relâche par les complots des Jacobites, que l'Espagne appuyait de tout son pouvoir, avait cru devoir rechercher l'amitié de la France, qui seule pouvait mettre à néant les espérances du Prétendant[1].

1. Jacques III, connu sous le nom du chevalier de Saint-George.

La question ainsi posée, il était facile de s'entendre : les bases d'une alliance furent jetées à Paris par lord Stair, et le traité fut conclu à Hanovre, entre le ministre Stanhope et l'abbé Dubois, le 21 août 1716. Les principales clauses étaient : du côté du Régent, l'engagement de renvoyer le Prétendant au delà des Alpes; du côté du roi George Ier, la garantie pour la maison d'Orléans de la succession éventuelle au trône de France. Cette alliance, d'une origine toute personnelle, inaugura une nouvelle politique en Europe et lui donna, en définitive, une période de paix sans exemple jusque-là [1]. Le cabinet anglais n'eut plus alors d'autre préoccupation que celle de maintenir le Régent fidèle à ses engagements, et pour y arriver, le roi George com-

1. Ici l'intérêt des peuples se rencontrait avec celui de M. le Régent; car, supposé qu'une saine politique dût porter l'Espagne à secouer le joug dont les Anglais écrasaient son commerce, elle lui prescrivait avant tout de se préparer à cette lutte périlleuse par plusieurs années d'une administration sage et active. La France n'était pas moins fortement engagée à conserver la paix, après une guerre si longue dont elle était sortie comme anéantie, quoique à son honneur. (*Mémoires secrets du marquis de Louville*, t. II, p. 181.)

mença par s'assurer le concours de l'abbé Dubois, au moyen d'une pension considérable[1]. Il fallait aussi écarter du gouvernement le maréchal de Villars, le duc de Noailles, le marquis de Torcy et le maréchal d'Huxelles, qui représentaient l'ancien système de Louis XIV, et faire arriver graduellement l'abbé au poste de premier ministre. L'exécution de ce plan ne manquait pas de difficultés, car, malgré l'ascendant que Dubois avait su prendre sur son illustre élève, ce prince montrait une vive répugnance à lui laisser jouer un rôle important. Les dépêches de lord Stair s'accordent à représenter le Régent hésitant, Dubois désespérant presque de réussir et ne réussissant enfin que par l'influence presque exclusive du cabinet britannique, qui agissait sur le duc d'Orléans au nom de ses intérêts particuliers. La nomination de Dubois à la direction des affaires étrangères était si essentielle à la politique des ministres anglais, que lord Stair, lors-

1. Cette pension est portée par Saint-Simon au chiffre de 40,000 livres sterling; mais c'était, surtout alors, une somme si énorme qu'il a sans doute été mal informé.

qu'il l'eut obtenue, déclara qu'ils tenaient enfin le gage le plus assuré du succès de leurs desseins, c'est-à-dire l'élévation de celui qui en était le principal instrument [1].

A peine installé dans son nouveau poste, l'abbé Dubois eut l'adresse de se réserver les transactions les plus secrètes, et les affaires importantes ne passèrent plus que par ses mains. Les conseils de régence furent supprimés; on ne laissa à ceux qui en faisaient partie que leurs appointements [2], et le cabinet britannique n'eut plus alors à désirer que le renvoi de M. de Torcy, secrétaire d'État, l'ennemi invétéré de l'Angleterre, qui avait tout lieu de redouter son influence et ses talents. Cet habile ministre était d'autant plus suspect au roi George et aux Whigs que, sous le règne précédent, il avait déclaré nettement à lord Bolingbroke ce qu'il pensait de la renonciation de Philippe, duc d'Anjou, à la couronne de France : « La renonciation qu'on demande, lui avait-il dit, serait

1. *Hardwick's state papers,* vol. II.
2. Ils étaient de douze mille livres.

annulée par les lois fondamentales de la France, d'après lesquelles le prince le plus rapproché de la couronne en hérite forcément. Cette loi est regardée comme l'œuvre de *Celui* qui a fondé toutes les monarchies, et nous croyons en France que c'est Dieu seul qui pourrait l'abolir. Aucune renonciation ne peut donc la changer, et si, dans l'intérêt de la paix et par obéissance pour son grand-père, le roi d'Espagne croit devoir renoncer à ses droits, ce serait se tromper étrangement que d'accepter un pareil expédient comme un moyen sérieux de conjurer le mal que nous voulons éviter[1]. » L'intérêt de l'Angleterre s'unit à la jalousie de Dubois, qui craignait d'être supplanté par Torcy dans la direction des affaires étrangères, et lord Stair manœuvra si bien, qu'il obtint son renvoi. Tel était alors l'ascendant de l'Angleterre sur le cabinet de

1. *Report of the secret committee,* p. 13. Cette déclaration, dit un judicieux écrivain, fournit un exemple frappant de la faiblesse ou de la mauvaise foi d'un gouvernement comme le nôtre, qui bâtissait ainsi sur le sable la paix de l'Europe, en acceptant une transaction dont la France elle-même avait la franchise d'avouer la nullité complète. (*Etough's Letter to two great men,* p. 20.)

Versailles, que Dubois employa plus d'une fois dans l'intérêt de son ambition personnelle le crédit de l'ambassadeur près du Régent, et qu'il eut même recours à l'intervention du roi George, qui voulut bien s'y prêter.

Lord Stair, avec son caractère cassant, s'étant attiré l'inimitié de Law, contrôleur général des finances [1], fut rappelé en Angleterre et remplacé à Paris par sir Richard Sutton; mais Sunderland et Stanhope ayant quitté le ministère, pour mourir bientôt après, lord Carteret, secrétaire d'État pour les affaires étrangères dans le nouveau cabinet avec lord Townshend et sir Robert Walpole, se hâta d'envoyer à Paris un homme qui fût tout à sa dévotion. Il devait porter à Dubois, de la part du roi, l'assurance positive que les changements survenus dans le ministère ne modifieraient en rien l'attitude du gouvernement britannique, et qu'il était déterminé à persévérer dans l'étroite union si avantageuse

1. Milord Stair ne peut s'empêcher de témoigner sa haine contre Law : il gagne cependant là-dedans trois bons millions. (Duchesse d'Orléans, *Correspondance*, t. II, p. 216.)

aux deux nations. Lord Carteret fit choix de sir Luke Schaub, originaire de Bâle, ancien secrétaire particulier de lord Stanhope, et qui avait passé un an à Madrid en qualité d'agent anglais. Dubois, dont le pouvoir sur le Régent dépendait de l'amitié de l'Angleterre, reçut Schaub à bras ouverts, comme un messager de bonnes nouvelles [1].

La catastrophe du Mississipi et l'exil de Law ajoutèrent encore à la prépondérance de Du-

1. Schaub, ce Suisse dont ce prince (George Ier) s'était si longtemps servi à Vienne, ce drôle si intrigant, si rusé, si délié, si anglais, si autrichien, si ennemi de la France, si confident du ministère de Londres, que nous avons si souvent rencontré dans ce qui a été donné ici, d'après M. de Torcy, sur les affaires étrangères, ce Schaub était ici chargé du vrai secret entre le ministère anglais et le cardinal Dubois, sur lequel il avait su usurper tout pouvoir. Aussi était-il fort cultivé dans notre cour. (Saint-Simon, *Mémoires*, t. XXXVIII, p. 155.)

La duchesse d'Orléans, qui montre toujours une grande faiblesse pour tout ce qui touche à l'Allemagne de près ou de loin, se montre beaucoup plus favorable à ce diplomate. Elle dit, dans une lettre à la date du 29 mars 1721 : « Le chevalier Schaub est arrivé ici il y a huit jours. Ce n'est point un Anglais, mais bien un bon Suisse de Bâle; il est habitué aux grandes affaires, il a beaucoup de capacité, et c'est d'ailleurs un homme fort estimable. Je lui parle toujours en allemand, langue dans laquelle il s'exprime volontiers. »

bois, et il n'eut plus de rival dans les bonnes grâces du Régent. Étant devenu archevêque de Cambrai et cardinal, l'influence de l'Angleterre, personnifiée dans son ami Schaub, le fit premier ministre, mais il ne jouit pas longtemps de son triomphe et mourut le 10 août 1723, dans la soixante-septième année de son âge. Les vices et le cynisme de cet homme étrange ont fait oublier ses talents : c'était un habile diplomate et un fin politique, mais sa santé avait souffert de ses désordres, et dans la dernière année de sa vie, le poids écrasant des affaires et la maladie ne lui permirent pas de remplir sa charge avec sa facilité ordinaire. Tout se trouva donc en grand désordre à sa mort, et l'on ne manqua pas de l'accuser de négligence et d'incapacité [1].

Le duc d'Orléans reprit alors les rênes du gouvernement en qualité de premier ministre, et comme son intérêt personnel se trouvait d'accord avec les desseins du cabinet britan-

1. Coxe, *Memoirs of lord Walpole.*

nique, l'union entre les deux pays ne fut nullement troublée, et M. de Morville fut chargé des affaires étrangères, à l'expresse recommandation du ministère anglais. Ce ministère subissait d'ailleurs une crise assez périlleuse : lord Townshend était secrétaire d'État, chargé des affaires étrangères pour le nord, et lord Carteret [1] secrétaire d'État pour celles du midi. Ami de Sunderland et de Stanhope, il avait hérité de leurs idées et de leur crédit, et il excitait au plus haut degré la jalousie ambitieuse des deux beaux-frères. Il en résulta une lutte violente dont l'enjeu était la suprématie dans le cabinet, et elle restait encore indécise lorsque le roi partit pour le Hanovre, en juillet 1723. Les deux secrétaires d'État l'ac-

1. John, lord Carteret, fils de George lord Carteret et de Grace, fille du comte de Bath. Né en 1690, il avait perdu son père à l'âge de cinq ans. Après avoir reçu la plus brillante éducation, il se montra le zélé partisan de la succession protestante, et il fut nommé grand chambellan par George Ier. Attaché à la fortune de lord Sunderland, il fut ambassadeur en Suède, puis secrétaire d'État dans le second ministère dont faisaient partie Townshend et Walpole. Il devint ensuite lord lieutenant d'Irlande, et après la chute définitive de Walpole il le remplaça avec le titre de comte de Granville. C'était un homme d'une instruction profonde et de talents incontestables.

compagnèrent, et Robert Walpole remplit leurs fonctions pendant la durée du voyage. Le conseil de Hanovre était également partagé entre deux influences, celle de la duchesse de Kendal et celle de la comtesse de Darlington [1], les deux maîtresses du roi. Lord Townshend s'assura l'appui de la duchesse de Kendal, tandis que lord Carteret s'attachait à la comtesse de Darlington, avec Bernstorff, Bothmar et les principaux conseillers hanovriens.

Supérieur à son collègue en instruction et en habileté, Carteret avait su se concilier également la faveur du roi par sa connaissance de la langue allemande et en flattant ses préjugés germaniques. La direction des affaires du midi

1. Madame de Killmansegge, fille de la comtesse de Platen. Elle avait, comme la duchesse de Kendal, accompagné George Ier en Angleterre, où il la fit comtesse de Darlington. On peut facilement s'imaginer la haine réciproque de ces deux femmes et les intrigues qu'elles devaient fomenter à la cour. La comtesse de Darlington n'avait jamais été belle, pas plus que sa rivale, mais elle avait plus d'esprit qu'elle, avec autant d'avidité : la duchesse de Kendal sut néanmoins conserver un crédit supérieur au sien. Comme cette dernière était arrivée à un embonpoint énorme, tandis que son ennemie maigrissait à vue d'œil, on avait surnommé les deux maîtresses du roi : l'Éléphant et la Perche.

mettait entre ses mains la correspondance avec la cour de Versailles, et son attachement au système de Sunderland et de Stanhope lui avait valu toute la confiance de Dubois. A Versailles, sir Luke Schaub, sa créature, ne se lassait pas de le représenter comme le seul ministre influent et en même temps comme celui qui souhaitait le plus sincèrement une union intime entre les deux royaumes. Pour gagner encore plus complétement le cœur du roi, Carteret, d'après le conseil de Schaub, résolut de marier Amélie, comtesse de Platen, nièce de la comtesse de Darlington et fille naturelle de George, avec le comte de Saint-Florentin, en s'autorisant de cette alliance pour faire obtenir un duché au marquis de la Vrillière. George Ier, satisfait de cet arrangement, consentit à doter la future et permit à Schaub d'user de son nom pour demander à Dubois l'érection du nouveau duché, pourvu que cette affaire pût réussir sans trop de difficultés et sans choquer la susceptibilité de la noblesse française. Schaub trouva le cardinal tout disposé à le sou-

tenir, et Carteret, ne voulant pas perdre le fil de la négociation, accompagna le roi à Hanovre pour y traiter ce mariage dans le plus profond mystère. Cependant le secret ayant transpiré, Carteret en fit lui-même la confidence à lord Townshend, qui la communiqua aussitôt à la duchesse de Kendal, fort jalouse de la famille de Platen.

La mort de Dubois vint déjouer toutes les combinaisons de Carteret, et les beaux-frères ministres s'empressèrent d'en profiter pour saper son crédit et établir leur prépondérance absolue dans le cabinet. Sir Luke Schaub avait assez habilement conduit les affaires de sa mission; mais étranger, sans naissance et sans autre appui que la protection de Carteret, cette protection même l'avait rendu singulièrement suspect à Townshend et à Walpole. Aussi, à la mort du cardinal, Townshend représenta-t-il au roi que le séjour de Schaub à Paris ne pouvait plus être que préjudiciable à son service, à cause de l'aversion que lui avait toujours montrée le comte de Nocé, ami particulier du régent, parce

que, exilé de la cour par Dubois, il considérait l'agent anglais comme le véritable auteur de sa disgrâce, et Nocé, rentré en faveur, exercerait, disait-on, un grand pouvoir sur l'esprit du duc d'Orléans. Lord Townshend commença donc par appuyer sur la nécessité d'envoyer à Paris un homme capable de constater les dispositions de la nouvelle administration française et le degré de crédit dont Schaub pouvait jouir auprès d'elle; il recommanda ensuite Horace Walpole comme la seule personne vraiment en état de remplir une mission aussi délicate. Cependant, pour ménager encore lord Carteret, il conseilla lui-même à George de ne pas donner à son beau-frère un caractère diplomatique en France et de faire en sorte qu'il ne parût traverser Paris que pour se rendre à Hanovre, auprès du roi. Ce prince accepta la proposition, et lord Townshend écrivit aussitôt à sir Robert Walpole pour lui démontrer l'importance de cette première victoire : « Si Horace, lui dit-il, déploie dans cette mission sa dextérité habituelle, il peut découvrir des faits qui motiveront le rap-

pel de Schaub; sinon ce Schaub lui-même, nous voyant assez forts pour le faire surveiller par un parent si proche, montrera plus de franchise et d'ouverture avec nous; il tiendra aussi à se faire un mérite de remettre ses affaires entre nos mains, puisqu'après cette preuve éclatante de faveur il devra reconnaître qu'il ne peut plus se passer de nous. Cette question du duché étant en quelque sorte l'unique point d'appui de nos ennemis, si elle est adroitement exploitée, nous pourrons bientôt leur porter le coup mortel [1]. »

Le roi, à l'instigation de Townshend, chargea lord Carteret d'expédier à H. Walpole des lettres de créance, destinées ostensiblement à faire admettre le roi de Portugal dans la quadruple alliance. Carteret obéit avec une répugnance visible, et lord Townshend annonça en ces termes à son beau-frère ce nouveau succès : « Cette marque certaine de faveur pour nous et de déconsidération pour nos adversaires ne

1. Lord Townshend à sir Robert Walpole; Hanovre, 25 septembre 1723.

peut manquer de décider le duc d'Orléans à bien recevoir notre frère Horace et à rechercher notre amitié. L'échec qu'inflige à Schaub la mission de notre plus proche parent, près d'une cour dont les affaires se concentrent dans le département de Carteret, au cœur même de sa force et de son crédit, est une manifestation éclatante aux yeux de tous de notre supériorité, et je crois que pour le moment nous ne pouvons rien souhaiter de mieux..... Cette mortification a été si pénible pour lord Carteret, que je ne lui ai jamais vu un air aussi désespéré [1]. » Quant à l'affaire du duché, dont lord Townshend prévoyait toutes les difficultés, H. Walpole eut pour instructions de ne pas s'y opposer, dans la crainte de blesser le roi, mais en même temps de s'abstenir de figurer dans cette négociation si la prudence le lui permettait [2].

1. Townshend à Walpole, 25 octobre 1723.
2. Coxe, *Memoirs of lord Walpole*, t. I, p. 46.

CHAPITRE II

État de la cour de France. — Le duc d'Orléans premier ministre. — Influence du comte de Nocé. — Son aversion pour sir Luke Schaub. — Intrigues de madame de Tencin. — M. de Morville, le duc de Noailles, M. Leblanc et M. de Fréjus. — Talents et popularité du duc d'Orléans. — Louis XV à quatorze ans. — Pasquinade contre les ministres. — Entrevue de Walpole et du duc d'Orléans. — Affaire du duché de la Vrillière. — Difficultés de la position de Walpole. — Jalousie réciproque entre lui et Schaub. — Mort du duc d'Orléans. — Regrets que cause cet événement.

Horace Walpole arriva à Paris le 19 octobre 1723. A peine installé, il s'empressa de recueillir aux meilleures sources les renseignements qui faisaient l'objet spécial de sa mission, et dès le 1er novembre, il adressait à lord Townshend une dépêche qui résumait ses premières informations : nous croyons devoir la reproduire en entier, comme une des peintures les plus fidèles

de la cour de France à cette époque. On y voit déjà percer le dépit secret que causait à Walpole sa position ambiguë vis-à-vis de sir Luke Schaub :

« Mylord,

« En conséquence des ordres de Sa Majesté, transmis à mon frère par la lettre de Votre Seigneurie du 27 septembre, je suis arrivé ici le 19 octobre. Tout inférieur que je me reconnaisse à la tâche qui m'est confiée, étant complétement étranger à cette cour, très-faible sur la langue et sur les usages de la conversation française, aucune considération personnelle n'entrera jamais pour moi en balance avec les ordres de Sa Majesté. J'ai donc fait tous mes efforts pour me conformer aux instructions de Votre Seigneurie, et j'ose dire que je n'ai laissé soupçonner ni à sir Luke Schaub, ni à aucun autre, que j'eusse une commission spéciale de Sa Majesté. On croit que je ne suis passé par ici qu'en me rendant à Hanovre, de moi-même et par pure curiosité.

« D'après les données les plus certaines que j'ai pu recueillir de la bouche des ministres étran-

gers et en général de ceux qui entendent le mieux les affaires de ce pays, j'ai su que le duc d'Orléans a toujours porté depuis son enfance la plus vive affection au comte de Nocé[1]. Cette amitié si tendre n'a nullement souffert de l'obligation où s'est vu le Régent de l'éloigner momentanément de la cour, sous le ministère du cardinal Dubois : à son retour, le comte de Nocé a retrouvé dans le cœur de Son Altesse toute la faveur dont il avait joui jusque-là. Il est du reste parfaitement convaincu que Schaub a été l'instrument du cardinal pour obtenir son exil, et il lui en a conservé une rancune profonde, qu'il laisse voir, quand il le rencontre, en le traitant avec un souverain mépris. Nocé, qui est un bel esprit entièrement adonné à ses plaisirs, n'est pas d'humeur à s'occuper du gouvernement, et je ne présume point qu'aujourd'hui il soit plus disposé qu'avant à se mêler des questions qui concernent l'Angleterre. Il n'en est pas moins certain que le duc d'Orléans ne lui

1. Le comte de Nocé était le fils de M. de Fontenay, sous-gouverneur du duc d'Orléans.

cache rien de ses affaires publiques ou privées, lorsque après le travail du jour Son Altesse passe la soirée avec lui, ce qui arrive plusieurs fois par semaine.

« Je suis heureux de pouvoir annoncer à Votre Seigneurie que le duc d'Orléans a peut-être plus à cœur que jamais de voir continuer la bonne intelligence entre Sa Majesté et lui, sur le pied de la triple et de la quadruple alliance ; il a le plus vif désir d'en faire le pivot sur lequel devront tourner toutes les affaires de l'Europe ; cela tient à sa conviction que cette alliance est son véritable point d'appui et la garantie de sa succession éventuelle à la couronne pour lui et sa famille. Aussi tout ce que Sa Majesté pourra faire dans l'intérêt de cette politique ne manquera jamais de lui être agréable. J'ai découvert également que depuis longtemps le comte de Nocé s'était fort employé pour faire réussir cet heureux accord, et maintenant, lorsqu'il parle d'affaires, il s'en déclare toujours le partisan zélé, parce qu'il le regarde comme indispensable au duc d'Orléans. Il n'en continue pas moins

à rester l'ennemi irréconciliable de Schaub, qui, sauf l'importance que lui donnent ses lettres de créance, semble avoir perdu tout son crédit personnel près de Son Altesse, en dépit du degré de confiance et d'intimité qui le liait au cardinal. Je tiens du reste de très-bonne source que, si nécessaire que Dubois ait pu paraître au Régent, surtout dans la direction des affaires étrangères après le succès de ses négociations avec l'Angleterre, sa mort n'a pas semblé une grande perte, même aux yeux de ce prince. En effet, bien que le cardinal fût toujours parvenu à triompher de ses adversaires, qui étaient quelquefois les amis particuliers du Régent, son arrogance et son désordre dans l'expédition des affaires, trop lourdes pour son état de santé ou pour son mérite, comme on le dit généralement ici, avaient fait de lui depuis longtemps une gêne et un embarras pour Son Altesse. A peine avait-il rendu le dernier soupir, que le prince a dépêché courrier sur courrier pour faire revenir le comte de Nocé, en lui citant dans ses lettres ce fameux proverbe :

Morta la bestia, morto il veneno, et à son arrivée il a pleuré en l'embrassant. Il serait fort à désirer que le comte de Nocé pût prendre une meilleure opinion de sir Luke Schaub, mais comme il le déteste surtout à cause de l'attachement que ce dernier a toujours montré pour le cardinal, aussi bien dans les affaires privées que parmi les cabales et les *piques* de la cour, auxquelles il prenait, dit-on, une part active, il est fort à craindre qu'une réconciliation entre eux ne soit pas chose facile. La haine de Nocé pour le cardinal était principalement basée sur la question toujours si délicate de l'ingratitude ; le comte s'était déclaré un des premiers pour l'alliance anglaise, et il avait même été d'avis que la négociation en fût confiée à l'abbé Dubois. L'ambition de ce dernier avait longtemps et largement mis à profit le crédit et la faveur de Nocé près du Régent, et ils s'étaient liés fort intimement par l'entremise de madame de Tencin [1], leur amie commune.

1. Claudine-Alexandrine Guérin de Tencin, née à Grenoble en 1681. Elle avait d'abord pris le voile au couvent de Mont-

« Cependant l'abbé, sentant grandir son importance, oublia les bons offices de Nocé, et commença à le desservir dans ses rapports avec Son Altesse ; le comte s'en aperçut bientôt et rompit avec lui, mais sa liaison avec madame de Tencin continua toujours, et il ne se fit pas faute de tenir devant elle des propos blessants pour l'abbé. Cette dame, faite pour l'intrigue et arrivée à l'âge où l'intérêt passe avant le plaisir, n'hésita pas à trahir Nocé pour Dubois, et quand le premier le découvrit, il était

Fleury, mais la vie du cloître n'était pas faite pour ce caractère remuant, ambitieux et passionné : elle obtint du pape un bref qui la releva de ses vœux et vint se fixer à Paris, où elle se jeta à corps perdu dans toutes les intrigues d'amour et de politique qui signalèrent l'époque de la Régence. La banque de Law l'enrichit, ainsi que son frère, le futur cardinal de Tencin : elle devint la maîtresse de Dubois par ambition, ce qui lui permit de jouer un rôle important sous son ministère. La mort d'un autre de ses amants, nommé La Fresnaie, qui se tua chez elle, causa un violent scandale et la fit mettre en prison pendant quelque temps. Elle eut un fils qu'elle abandonna à sa naissance et qui devint, dit-on, le célèbre d'Alembert : elle fut ensuite l'amie et la confidente du maréchal de Richelieu. Le salon de cette femme intrigante et spirituelle était le rendez-vous des savants et des beaux esprits : elle appelait plaisamment cette réunion sa *ménagerie*. Madame de Tencin a laissé plusieurs écrits, dont les plus connus, outre ses lettres, sont : *Le comte de Comminges* et *le Siége de Calais*. Elle est morte en 1749.

trop tard. Le cardinal, profondément irrité, ne laissa plus d'autre alternative au Régent que l'éloignement de Nocé ou sa propre retraite des affaires. Sir Luke Schaub, que son intimité avec Dubois avait rendu l'ami de madame de Tencin, travailla aussi, dit-on, très-vigoureusement contre Nocé, et je ne crois pas que celui-ci le lui pardonne jamais.

« Pour toucher un mot en passant sur cette madame de Tencin, qui est la sœur de l'abbé de ce nom, fort employé à Rome par la France, je ne cacherai pas à Votre Seigneurie qu'elle a été d'une grande beauté et qu'elle est encore fort agréable, avec beaucoup d'esprit et un véritable talent pour mener une cabale, talent qu'on a utilisé en différentes circonstances. Torcy avait employé ses charmes à gagner le feu lord Bolingbroke, lorsqu'il était ambassadeur ici du temps de la feue reine ; elle était parvenue à lui dérober plusieurs lettres et des dépêches importantes. A la mort de Louis XIV, le vieux d'Argenson, lieutenant de police, l'avait chargée de circonvenir le duc d'Orléans, pour lequel elle prétendait

éprouver une véritable passion ; mais ce prince, si gracieux pour tout le monde et surtout pour les dames, ne laissa pas d'éventer le piége qui lui était tendu. Il la reçut fort bien, mais, en la congédiant, il lui fit poliment comprendre que cette entrevue serait la dernière. Comme je l'ai déjà dit à Votre Seigneurie, elle a été intime avec Nocé, avec le cardinal et avec sir Luke Schaub, dont elle est toujours restée la confidente ; mais pour vous donner une preuve de la considération dont elle jouit à la cour, son frère l'abbé a été complétement oublié dans la dernière promotion aux bénéfices ecclésiastiques[1]. On attribue cette déception au ressentiment de Nocé.

« Sir Luke Schaub semble s'apercevoir lui-même de l'avantage qu'il pourrait tirer d'une réconciliation avec l'ami du duc d'Orléans, bien qu'il me l'ait dépeint comme un homme sans conséquence, qui ne se mêlerait jamais des af-

1. Octobre 1723. « L'abbé de Tencin, qui se démène tant à Rome, n'a rien eu en cette nomination aux bénéfices ni en celle de 1721. » (Mathieu Marais, *Journal*, t. III, p. 37.)

faires : il m'a dit qu'à la mort du cardinal il avait agi près du Régent pour le faire rappeler, et qu'il serait bien aise que le comte de Nocé pût savoir qu'il lui devait pour cela quelque obligation. Néanmoins, informations prises, il est certain qu'un courrier avait été expédié deux jours avant que Schaub ne s'en doutât[1]; de plus, M. Tronchin[2], qui est en bons rapports avec Nocé et qui est souvent son compagnon de plaisirs, a voulu lui tâter légèrement le pouls sur la possibilité d'un rapprochement avec Schaub, mais le comte n'a pas eu même la patience de l'écouter. Il y a quelques jours, ce même M. Tronchin lui a proposé une partie avec quelques dames, et m'ayant désigné pour en être, M. de Nocé y a consenti, en ajoutant aussitôt : « *Mais point de ce babillard, point de Schaub*[3]. » J'ai profité de cette occasion pour lui faire mon compliment sur sa rentrée à

1. Une heure et un quart après la mort du cardinal, le duc d'Orléans a envoyé un courrier à M. de Nocé, qui l'a trouvé à Senlis. Il est revenu sur-le-champ. Le prince l'a très-bien reçu, a dit qu'il fallait oublier le passé et qu'il lui accorderait tout ce qu'il lui demanderait. (Mathieu Marais, *Journal*, t. III, p. 9.)

2. Conseiller d'État de Genève.

3. En français dans la dépêche.

la cour, et je tâcherai, sans affectation, de faire plus ample connaissance avec lui. C'est un original (*humourist*) de beaucoup d'esprit, satirique, mordant, aimant la contradiction, mais sachant vous arrêter court par une repartie pleine de malice, quand vous le serrez d'un peu trop près. Comme il a la parole franche et hardie, avec beaucoup de bon sens et une teinte de vanité, je ne doute pas qu'il ne se fasse un mérite de ne pas convoiter un ministère et de ne pas exploiter davantage à son profit la faveur du duc d'Orléans. Cela flatte son amour-propre et donne plus de poids à ce qu'il dit, en le posant comme un homme désintéressé, qui ne cherche en toute chose que le bien de son maître[1].

1. Le portrait du comte de Nocé, par Saint-Simon, ressemble dans toutes ses lignes principales à celui que nous trouvons ici, et prouve que Walpole n'était pas un observateur superficiel. La duchesse d'Orléans, qui n'aimait guère les amis de son fils, donne en passant à Nocé un de ces coups de boutoir si fréquents dans sa correspondance : « Mon fils est insupportable de se promener la nuit avec le méchant et impertinent Nocé. Je hais Nocé comme le diable. Lui et Broglie risquent tout, parce que cela leur donne l'occasion de tirer beaucoup d'argent de mon fils..... Le père de Nocé a été son sous-gouverneur. Dès son enfance, mon fils s'est habitué à ce méchant diable et l'a sincère-

« Tel est le résumé impartial des relations de sir Luke Schaub avec le comte de Nocé : je crains qu'il n'ait fatigué Votre Seigneurie, mais je devais le soumettre à l'appréciation de Sa Majesté, pour qu'elle décidât jusqu'à quel point il peut affecter son service dans cette cour. J'ai fait tous mes efforts pour découvrir si le retour des personnes disgraciées par l'influence du cardinal est susceptible de produire une modification dans le gouvernement, qui est aujourd'hui tout entier entre les mains du duc d'Orléans, ainsi que dans les mesures prises jusqu'à présent pour assurer la paix de l'Europe. Je ne crois pas qu'il y ait aucun danger, tant que ce prince continuera à être premier ministre, ni qu'il y ait aucun motif de redouter qu'il n'ait envie de céder son pouvoir à un autre. D'abord, il n'existe parmi ceux auxquels il pourrait se fier aucun homme capable de remplir ce poste ;

ment aimé. Il a de l'esprit, mais il n'y a absolument rien de bon chez lui. Il parle toujours contre Dieu et les hommes ; il est vert, noir et jaune foncé : je ne comprends pas qu'on puisse aimer un pareil drôle. » (Duchesse d'Orléans, *Correspondance*, t. II, p. 147 et 224.)

ensuite son autorité est si bien établie et son habileté dans les affaires si incontestablement supérieure à celle de tous les autres hommes d'État, qu'elles ne laissent de chances ni aux rivalités de pouvoir ni aux intrigues de parti.

« Torcy et ses amis ne paraissent plus avoir aucune influence : Morville, Maurepas, Breteuil et les autres ministres ne sont que des commis destinés à préparer l'ouvrage dans leurs départements respectifs, pour le soumettre ensuite à la décision du prince, et ils n'ont ni assez de crédit ni assez d'expérience pour élever d'autres prétentions. En outre, le duc d'Orléans a depuis quelque temps retranché de ses plaisirs pour se consacrer aux affaires, dont il ne paraît nullement fatigué, et il a le travail assez facile pour se trouver maintenant plus à l'aise que quand il avait remis tout son pouvoir aux mains du cardinal.

« Par tout ce qui précède, Votre Seigneurie doit être suffisamment édifiée sur l'objet principal des instructions contenues dans sa lettre, qui était de savoir au juste le degré de con-

fiance que le duc d'Orléans accorde à MM. de Morville et de Nocé, ainsi que les sentiments de chacun d'eux sur le roi notre maître, sur l'alliance entre les deux royaumes et sur la personne même de sir Luke Schaub, et quels sont les rapports de ces différents personnages entre eux. Morville a la physionomie d'un honnête homme qui remplit les devoirs de sa place à la satisfaction de son maître, sans autre ambition et sans viser au pouvoir; Nocé, qui n'a aucune prétention aux affaires, jouit au plus haut degré de la confiance et de l'affection du duc d'Orléans. Morville est cordialement partisan de l'alliance anglaise; Nocé avant son exil partageait les mêmes sentiments à sa manière, et j'ai lieu d'espérer qu'il persévère encore dans cette voie. Ces deux hommes n'ont l'un pour l'autre ni amitié particulière ni aversion. La différence de leur position et de leur manière de vivre n'admet guère l'un ou l'autre de ces sentiments. Quant à sir Luke Schaub, M. de Morville est, dit-on, assez poli pour lui dans les devoirs de sa charge, mais il ne s'en soucie pas

davantage : pour ce qui est des rapports de Schaub avec le comte de Nocé, Votre Seigneurie sait parfaitement à quoi s'en tenir.

« Le duc de Noailles [1] est considéré par sir Luke Schaub et par d'autres comme l'homme le plus dangereux et le plus capable d'amener un changement dans la politique actuelle; il est passionné pour l'intrigue, mais, quoiqu'il s'agite avec excès, ce n'est nullement un homme propre aux affaires. Je crois être certain d'ailleurs que le duc d'Orléans ne se fiera jamais beaucoup à lui; il redoute fort peu ses manœuvres, qui consistent à se rendre personnellement agréable au roi en dehors de Son Altesse; c'est le rôle qu'il jouait déjà, dit-on, avant sa disgrâce. Sa

1. Adrien-Maurice, duc de Noailles, maréchal de France. Après s'être distingué en Catalogne pendant la guerre de la succession d'Espagne, il devint, sous la Régence, président du conseil des finances. Ennemi de Law et de son système, il prit quelques mesures utiles pour prévenir les désastres financiers qui en furent la suite. Exilé depuis par le cardinal, il ne reprit du service qu'en 1733 : il assista au siége de Philisbourg, où fut tué le maréchal de Berwick, et il fut battu à Dettingen par George II en 1743. Deux ans après, il fut ambassadeur en Espagne, et, après avoir fait partie du ministère, il mourut à Paris à l'âge de 88 ans.

Majesté est si complétement entourée à toute heure par les amis du duc d'Orléans, que toute tentative de ce genre ne peut manquer d'avorter et de tourner même contre son auteur.

« Canillac[1], bien que son Altesse royale le regarde comme un de ses amis les plus sûrs, a été reconnu, pendant la régence, incapable d'entrer dans les affaires, et il n'est pas assez important pour compter en bien ou en mal.

« M. Leblanc[2] avait fait d'énergiques efforts

1. Le marquis de Canillac avait été l'un des *roués* du Régent. « C'était, dit Saint-Simon, un grand homme bien fait, maigre, châtain, d'une physionomie assez agréable, qui promettait beaucoup d'esprit, et qui n'était pas trompeuse. L'esprit était orné; le débit éloquent, naturel, choisi, facile. Paresseux, voluptueux en tous genres; méchant et un des plus malhonnêtes hommes du monde, et grand frondeur. »

2. M. Leblanc, d'abord maître des requêtes, avait été nommé secrétaire d'État sous la Régence, aussitôt après la suppression des conseils; il n'était pas, assurément, sans talents et sans adresse pour sa conduite personnelle, et il avait de grandes connaissances des travaux du bureau de la guerre. Mais les détails de finances et d'administration militaires devinrent très-délicats au milieu des embarras qu'avaient occasionnés le système de Law et ensuite le visa. En 1723, M. Leblanc fut déplacé et mis à la Bastille : on lui fit même son procès. On lui substitua M. de Breteuil; mais aussitôt que M. le duc eut été exilé à Chantilly, M. Leblanc rentra en place. Il mourut en 1728. (D'Argenson, *Mémoires*.)

pour renverser le cardinal et il l'avait presque ébranlé; mais sa place est maintenant occupée par un jeune homme, à qui il suffira de se mouvoir dans une sphère inférieure à celle que son prédécesseur voulait atteindre, et je ne vois pas de probabilité pour qu'il revienne à la cour.

« M. de Fréjus, précepteur du roi, passe pour un personnage considérable, possédant à la fois du crédit, de l'instruction et des talents pour les grandes affaires; il a de plus des occasions continuelles de voir le jeune monarque en tête à tête. Beaucoup de gens pensent qu'il partage les principes de l'ancien ministère et qu'en conséquence il est surveillé avec soin par le duc d'Orléans; mais don Luis d'Acunha, ministre de Portugal en France, qui est ordinairement bien informé, assure au contraire que M. de Fréjus a été longtemps la créature et l'espion du Régent, et que sa retraite de la cour, à l'époque de la disgrâce du vieux Villeroy, avait été parfaitement concertée avec Son Altesse royale. Ce fait m'a été confirmé par l'ambassadeur de Hollande, qui l'a découvert, il y a quel-

ques jours, dans une conversation avec M. de Morville. S'il en est ainsi, comme je le crois, dans le cas où le vieux Villeroy reparaîtrait à la cour, on ne devrait y voir qu'une preuve de la bonté du duc d'Orléans pour adoucir ses derniers jours, sans y attacher d'autre importance. Si même l'ancien chancelier[1], l'ami du duc de Noailles, était autorisé à revenir, ce ne serait là qu'une avance faite aux jansénistes pour vexer les jésuites : deux partis que le duc d'Orléans s'efforce de tenir en balance, sans que cela touche en rien à sa politique vis-à-vis de l'Angleterre.

« Telle étant donc la situation actuelle des personnes et des choses à cette cour, je ne vois aucun motif de craindre que l'influence du parti contraire ou des impressions du dehors puissent forcer le duc d'Orléans à se séparer des intérêts du roi mon maître, dont les affaires passent ici pour être dans une haute prospérité; c'est du reste avec le plus vif plaisir que je re-

1. Le chancelier d'Aguesseau.

marque le respect que tous les partis portent à Sa Majesté.

« Permettez-moi d'ajouter que le duc d'Orléans, par sa manière d'administrer depuis la mort du cardinal, gagne tous les jours en popularité : son affabilité pour tous, sa fermeté dans les dernières circonstances et l'art avec lequel il sait gouverner le peuple français, ont surpassé tout ce qu'on attendait de lui ; pour cette raison ou parce que le caractère du jeune roi, malgré son charmant visage, est loin d'annoncer pour l'avenir un grand et bon prince, il est certain que, s'il arrivait un malheur, le duc d'Orléans rencontrerait bien peu d'obstacles entre lui et le trône, au moins de la part du peuple.

« J'ai eu l'honneur d'être présenté par sir Luke Schaub à M. de Morville et de dîner avec lui. J'ai profité des compliments que j'avais à lui faire de la part de mon frère, à cause de la lettre obligeante qu'il lui a écrite dernièrement, pour lui dire comme de moi-même, mais d'après vos instructions, combien Sa Majesté et ceux qu'elle emploie désirent la continuation de la bonne in-

telligence avec la France. Je n'ai fait aucune mention du feu cardinal, sachant que c'était inutile à cause de la haine universelle qu'il a laissée après sa mort. On a même parlé de lui à la table de M. de Morville avec la plus complète indifférence. J'ai trouvé l'occasion, après le dîner, de m'entretenir avec M. d'Armenonville, garde des sceaux, père de M. de Morville, et j'ai tâché de me conformer de mon mieux aux recommandations de Votre Seigneurie, pour mes conversations avec les ministres. Quant aux autres membres du cabinet, les circonstances ne m'ont pas encore mis en relation avec eux et je ne les crois pas assez importants pour que j'en fasse l'objet d'une démarche officielle. Sir Luke Schaub, à la dernière réception de Versailles, m'a fait l'honneur de me présenter au duc d'Orléans : il s'est montré fort poli pour moi, mais je n'ai pas le projet de solliciter une audience particulière de Son Altesse royale avant d'avoir reçu des nouvelles de Votre Seigneurie. Je craindrais trop de donner de l'ombrage à sir Luke Schaub, à qui j'ai évité jusqu'à présent de

fournir le moindre sujet de jalousie, ni le moindre embarras.

« Bien que Votre Seigneurie ne m'en ait pas chargé, j'ai cherché, quand l'occasion s'en est offerte, à savoir au juste où en sont ici les affaires de M. Law et si on pense à le rappeler à la cour : il est certain que la demande en a été faite au duc d'Orléans par les amis de M. Law; mais ce prince, tout en s'exprimant sur son compte en termes polis, n'a nullement encouragé cette espérance; il a même laissé entendre que M. Law se trouvait trop compromis pour que son retour ne fût pas préjudiciable aux intérêts personnels de Son Altesse royale. Le comte Maffei m'a dit que, quand le bruit du retour de Law s'était répandu dans la ville, il avait rencontré parmi les honnêtes gens une telle réprobation que la cour avait cru devoir le démentir publiquement; maintenant que le comte de Nocé et le duc de Noailles, les ennemis de Law, ont été rappelés, la porte semble à jamais fermée pour lui.

« Cette dépêche, qui renferme tous les détails

que j'ai pu recueillir dans l'espace de quinze jours, vous sera remise par M. Thomas, qui, après avoir accompagné mon neveu, est revenu à Paris avec moi pour ses affaires; et maintenant, d'après votre recommandation, j'attendrai les ordres ultérieurs de Sa Majesté. »

Le roi George se montra extrêmement satisfait de cette première communication de Horace Walpole, et lord Townshend se hâta de l'en féliciter :

« Hanovre, 8 décembre 1723.

« Ne trouvant pas de nécessité à faire venir au Gohre[1] M. Thomas, je l'ai prié d'attendre ici notre retour, et je m'empresse de profiter de cette occasion pour vous le réexpédier. Je veux vous donner aussitôt que possible le plaisir d'apprendre combien votre relation a été agréable au roi : il s'est exprimé sur votre compte de la manière la plus aimable et la plus affectueuse, en

1. Maison de chasse favorite de George Ier, située sur les bords de l'Elbe.

déclarant qu'il n'avait jamais reçu un rapport plus satisfaisant sur les hommes et les affaires de la cour de France. »

Walpole avait donc trouvé le duc d'Orléans, de régent devenu premier ministre, en possession de l'autorité la plus absolue; Louis XV, alors dans sa quatorzième année, avait été déclaré majeur en 1722, et, après son sacre à Reims, il avait pris ostensiblement les rênes de l'État. Rien n'annonçait encore, dans ce prince faible et maladif, cette santé robuste qui lui permit d'affronter dans la suite des fatigues de toutes sortes; il portait la plus vive affection à son précepteur Fleury, qui le quittait rarement; mais le futur cardinal se tenait discrètement dans l'ombre, et le poids des affaires retombait en entier sur le duc d'Orléans. Les autres membres du cabinet n'étaient que des hommes d'une capacité médiocre ou des jeunes gens qui, sans manquer de talent, n'apportaient dans l'exercice de leurs fonctions ni instruction ni expérience. La composition de ce ministère entrait d'ailleurs dans les vues du feu cardinal et du duc d'Or-

léans, qui ne voulaient que des commis prêts à contre-signer leurs actes politiques; mais ce prince ne s'était pas fait faute d'en plaisanter tout le premier. Les pasquinades étaient un jeu d'esprit fort en vogue à cette époque où l'on se raillait de tout, et le Régent s'était amusé à en faire circuler une[1] sur lui-même et sur son ministère ; W. Coxe nous l'a conservée.

C'était chez madame d'Averne, au milieu d'une nombreuse réunion de dames, de courtisans, d'hommes de lettres et d'artistes. « Mesdames et Messieurs, dit le prince, les Français sont fort malins et se plaisent à répandre les plus cruelles satires contre moi et contre les ministres; ils prétendent que le czar de Russie[2], convaincu que la France est le pays le plus sagement gouverné de tous ceux qu'il a parcourus, vient d'envoyer un ministre tout exprès pour requérir l'assistance de mes conseillers. Cet ambassadeur me fait les compliments les plus flatteurs de la part de son maître, et je lui ré-

1. Coxe, *Memoirs of lord Walpole,* t. I, p. 64.
2. Pierre le Grand.

ponds : « La bonne opinion que Sa Majesté Czarienne veut bien avoir de mon mérite me fait le plus grand honneur, mais je n'en suis nullement digne ; Louis XIV, par jalousie, m'a éloigné de tous ses conseils, et mes études se sont bornées aux belles-lettres, à la chimie, à la peinture et à la musique. Ma naissance, il est vrai, m'a appelé à la régence, mais je ne me mêle du gouvernement que pour ébaucher, le soir, quand je suis ivre, en joyeuse compagnie, des décrets qui annulent toujours ceux de la nuit précédente. J'ai le plus vif regret de n'être point en état d'aider votre maître en ses vastes desseins ; mais allez trouver le cardinal Dubois. »

L'ambassadeur va chez Dubois et lui communique le message du prince. « Le duc d'Orléans veut plaisanter sans doute, répond le cardinal, en vous envoyant chez moi ; où croit-il que j'aie pu apprendre à bien gouverner ? Fils d'un apothicaire de village, j'ai fait mes débuts à Paris en qualité de valet d'un docteur de Sorbonne ; ma bonne étoile a fait de moi le sous-précepteur du régent, qui m'a accablé d'honneurs, mais

sans y ajouter le mérite. De plus, je suis ruiné par la maladie, qui m'empêcherait, si j'en étais capable, de m'occuper des affaires de la France. Allez donc chez le garde des sceaux et chez les autres ministres. »

« Monsieur, lui dit Armenonville[1], êtes-vous venu me consulter comme garde des sceaux, ou comme financier ? Je dois vous avouer sans détour qu'en matière de finances, je connais fort bien les miennes, mais fort peu celles du roi ; comme garde des sceaux, on m'envoie les papiers à sceller, mais avec défense de les lire. Je ne me connais pas d'autre mérite que ma bonne volonté. »

« Je serais bien heureux, s'écrie Maurepas[2], ministre de la marine, de pouvoir rendre service

1. Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'Armenonville.

2. Jean-Frédéric Phélippeaux, comte de Maurepas, petit-fils du chancelier de Pontchartrain, était un homme d'esprit, mais d'une extrême légèreté de caractère. Il resta aux affaires dans différents emplois jusqu'en 1749, époque à laquelle il fut exilé de la cour par l'influence de madame de Pompadour, qu'il avait chansonnée. Son exil dura tout le reste du règne de Louis XV ; mais il fut rappelé à l'avénement de Louis XVI, et il remplit alors quelque temps le poste de premier ministre. Il est mort en 1781, à l'âge de 82 ans.

à Sa Majesté Czarienne; aussi j'espère qu'elle sera assez bonne pour attendre que je sois un peu plus au courant des affaires. J'ai de l'intelligence, le désir d'apprendre, l'amour du roi et de l'État; mais je sors du collége et je n'ai jamais vu d'autre vaisseau que celui qui a remonté la Seine il y a deux ans, et ceux de deux pieds de long qui servent à amuser les enfants de mon âge. Je ne désespère pourtant pas de pouvoir me rendre utile un jour à Sa Majesté Czarienne, mais jusqu'à présent je n'ai jamais pu être autre chose qu'un garçon vif et malin. »

L'ambassadeur continue sa tournée; il s'adresse à Breteuil[1]. « A qui en voulez-vous,

1. 1er juillet. « Le ministère de la guerre a été donné à M. de Breteuil, maître des requêtes et intendant de Limoges : homme de condition et d'infiniment d'esprit, qui faisait à outrance le *petit-maître* étant conseiller au Parlement; mais ce grand feu est passé. Il est beau d'être ministre à 38 ans..... La fortune de M. de Breteuil vient de ce qu'étant intendant de Limoges il a enlevé, dit-on, des registres de Brives-la-Gaillarde l'acte de mariage du cardinal Dubois. On croit que M. de Breteuil, qui ne sait rien, aura peine à se soutenir dans sa place, car il succède à un homme qui la remplissait parfaitement bien (M. Leblanc). » (Barbier, *Journal*, t. I, p. 181.) M. Leblanc revint au ministère à la disgrâce de M. le duc, et M. de Breteuil n'y rentra qu'en 1740, après M. d'Angervilliers. Il est mort d'apoplexie en 1743.

Monsieur? lui dit celui-ci. Je suis, il est vrai, ministre de la guerre, mais, en fait de troupes, je n'ai jamais vu que le régiment qui à traversé Limoges lorsque j'y étais intendant. »

« Pour moi, s'écrie Dodun[1], le contrôleur général, j'étais conseiller au Parlement et je rapportais une cause, lorsque le duc d'Orléans a fait de moi un contrôleur général, et je vous avouerai franchement que je ne sais pas un mot de ce que j'ai à faire. »

L'ambassadeur passe enfin chez le comte de Saint-Florentin[2]. « Tout ce que je puis faire pour vous, dit ce dernier, c'est de vous montrer

1. Dodun, de président aux enquêtes, était passé dans les conseils de finances, où il avait eu plusieurs commissions. Il avait de la morgue et de la fatuité à l'excès, mais de la capacité et autant de probité qu'une telle place en peut permettre. (Saint-Simon, t. XXXVII, p. 365.)

2. Henry Phélippeaux, comte de Saint-Florentin, resta secrétaire d'État jusqu'en 1737, époque à laquelle il fut nommé garde des sceaux, en remplacement de M. de Chauvelin. Il devint chancelier de la reine, et enfin, en 1770, il obtint le duché de la Vrillière, qui avait été refusé à son père : ce fut ainsi que ce duché fut retardé d'une génération. Son père, le marquis de la Vrillière, mourut en 1725. Le comte de Saint-Florentin n'avait que dix-huit ans lorsqu'il fut nommé secrétaire d'État, au commencement de l'année 1723.

la forme de nos lettres de cachet; c'est là tout ce que je connais jusqu'à présent. En voici une qui va claquemurer un malheureux prêtre à la Bastille; c'est là tout mon emploi. Je vous ferai présent de celle-ci avec le plus grand plaisir; remettez-la à votre maître, qui se sert des mêmes moyens pour expédier ses sujets en Sibérie. »

« *Voilà comment l'ambassadeur, courant de l'un à l'autre ministre, sans rien pouvoir apprendre, s'en retourna à sa cour comme il était venu*[1]. »

Plus Walpole sondait attentivement le terrain sur lequel il devait agir, plus il ressentait les difficultés de sa nouvelle position. Schaub, craignant d'être supplanté par lui, dissimulait à peine son chagrin de voir à Paris un rival aussi redoutable, appuyé par une famille puissante : il ne cessait donc de se prévaloir de sa négociation de confiance au sujet du duché, pour vanter aux ministres français l'influence de Carteret, tandis qu'il s'efforçait de rabaisser à leurs yeux

1. Cette phrase a été conservée en français dans le récit de Coxe.

celle de Townshend et de Walpole, en les dénonçant comme les ennemis jurés de l'union avec la France. Il fallait déjouer ces manœuvres, et H. Walpole obtint, dans ce but, une audience particulière du duc d'Orléans; il lui affirma que le roi d'Angleterre était déterminé à prendre toutes les mesures nécessaires pour conserver ses bons rapports et son amitié avec Son Altesse Royale, et il constata en même temps le dévouement absolu de ses frères à la même pensée. Il lui marqua la distinction réelle qui existait entre les Whigs et les Tories, dont les premiers étaient aussi amis de l'alliance française que les autres lui étaient hostiles. Ces explications firent une profonde impression sur le duc d'Orléans, et renversèrent en un instant tout l'échafaudage d'intrigues de sir Luke Schaub. Cependant ces divergences d'opinions et une jalousie réciproque, qui s'envenimait tous les jours davantage, leur donnaient l'attitude de deux ministres représentant des nations rivales, plutôt que celle de deux envoyés du même gouvernement. Une situation si fausse aux yeux de

la cour de France donnait lieu, dans la correspondance de Schaub avec Carteret et dans celle de Walpole avec ses frères, à des récriminations réciproques et même à des invectives qu'il serait fastidieux de rapporter ici.

Au milieu de ces complications, Walpole, qui ne négligeait rien, s'insinuait adroitement dans les bonnes grâces du comte de Nocé, et ce fut par son entremise qu'il reçut du duc d'Orléans une marque toute particulière d'estime et de confiance. Ce prince chargea Nocé de l'inviter à venir dans son cabinet, pour avoir avec lui une entrevue toute confidentielle au sujet de la question du duché de la Vrillière; Walpole, qui avait dîné chez le comte de Morville, se rendait à l'audience lorsqu'il trouva Nocé, qui, après l'avoir introduit dans un appartement sombre et bas du château de Versailles, se retira dès que le duc d'Orléans parut. Le prince ouvrit la conférence en protestant de sa ferme volonté de faire tous les sacrifices et de courir toutes les chances, pour se conformer au désir du roi sur la question du duché; mais il s'é-

tendit ensuite sur les obstacles qu'y apportait l'opposition de la noblesse française[1] : il représenta la famille Phélippeaux de la Vrillière comme ne pouvant élever aucune prétention fondée à un pareil honneur; il ne voyait dans tout cela qu'une intrigue de Schaub, qui, fort épris de madame de la Vrillière[2], avait trompé le roi d'Angleterre par de faux rapports. Il était résolu, poursuivit-il, à différer la re-

1. Le bruit se répandit alors que le duc d'Orléans voulait faire des ducs et donner cet honneur au marquis de la Vrillière, afin que son fils épousât une bâtarde du roi d'Angleterre; sur cela, je dis au duc d'Orléans : « Vos bons serviteurs ne peuvent s'empêcher de vous représenter que votre gloire est intéressée à ne pas laisser dire que le roi d'Angleterre, n'osant pas donner sa bâtarde à un milord, dont il y a plus de deux cents, vous oblige, pour la marier, à faire un duc en France. » Le régent m'avoua qu'on lui en avait parlé, et que je lui faisais un plaisir très-sensible de lui faire voir et sentir les conséquences qu'aurait cette démarche. (Villars, *Mémoires*, t. 3, p. 92.)

2. Pour s'amuser ou autrement, Schaub s'avisa de tourner autour de madame de la Vrillière. Il la voyait encore coquette au dernier point, et n'ignorait pas qu'elle n'avait jamais été cruelle. La dame s'en aperçut bientôt; elle ne s'en offensa pas, et fit si bien qu'elle le rendit amoureux tout de bon, car elle était encore jolie. Alors elle le jugea un instrument propre à la servir et son mari, et ils lui firent confidence de leurs vues et de leur besoin de la protection du roi d'Angleterre. (Saint-Simon, *Mémoires*, t. XXXVIII, p. 156.)

mise à Louis XV de la lettre du roi George qui demandait l'érection du duché, et que Schaub lui avait apportée, jusqu'à ce qu'il eût reçu de Hanovre de plus amples informations. « Je vous prie instamment, ajouta-t-il, d'envoyer de suite un courrier à Hanovre avec une lettre pour lord Townshend, qui exposera à Sa Majesté l'état réel des choses. Je désire connaître les vrais sentiments du roi sur cette affaire, étant d'ailleurs tout prêt à me soumettre à ses désirs si j'ai la conviction qu'il se trouve parfaitement au courant de tout ce qui se passe. » En rendant compte à lord Townshend de cette intéressante entrevue, Walpole lui exposait toutes ses perplexités et la délicatesse de sa position : d'un côté, il craignait vivement de blesser le roi George, et de l'autre, il était convaincu que les obstacles qui s'opposaient à l'érection du duché étaient insurmontables. D'après lui, Schaub avait outrepassé ses pouvoirs, et, par son indiscrète précipitation, compromis même l'honneur du roi. Mais cette dépêche n'allait précéder à Hanovre que de quelques instants une autre nouvelle bien plus

grave, qui devait changer d'une manière inattendue toute la face de la cour de France.

Le duc d'Orléans avait eu depuis quelque temps plusieurs indispositions; mais, en dépit des avis réitérés de ses médecins, il n'avait rien voulu retrancher de ses plaisirs ni de ses affaires. Son chirurgien, frappé de l'inflammation de ses yeux et de l'enflure de son visage, lui prédisait une attaque d'apoplexie, à moins qu'il ne consentît à se laisser soigner et purger. Le prince répondait en souriant que toutes ces vaines appréhensions ne l'empêcheraient pas de jouir de la vie, et qu'après tout, une mort subite était encore celle qu'il préférait à toute autre. Il continua donc son train de vie ordinaire, sans se relâcher en rien de son extrême application au gouvernement[1].

1. D'Argenson raconte qu'il s'était entretenu avec lui assez longtemps la veille de sa mort : « Il me semble le voir encore, dit-il, arrivant de l'Étoile, maison que madame la duchesse d'Orléans s'était accommodée dans le grand parc de Versailles, au milieu des bois. Il faisait un froid rigoureux. Il avait un gros surtout rouge et toussait beaucoup; le cou court, les yeux chargés, le visage bouffi. L'activité de l'esprit semblait se ressentir de l'embarras de ses organes corporels; il cherchait ce qu'il vou-

Le 2 décembre, après un dîner copieux, il avait expédié un grand nombre d'affaires, jusqu'à ce que, fatigué de cet effort et de l'importunité de ses nombreux visiteurs, il se retirât dans son cabinet pour se reposer, en attendant l'heure où il devait se rendre chez le roi. Parmi les personnes auxquelles on refusa la porte, se trouvait la duchesse de Phalaris[1], sa favorite du moment, qui venait lui présenter une requête en faveur de la duchesse de La Meilleraie. Le prince, ayant demandé quelque temps après à son valet de chambre les noms de ceux qui s'étaient présentés pour le voir, envoya chercher madame de Phalaris, qui s'était retirée dans l'appartement de la duchesse de Rohan. « Elle ne me fatiguera pas, dit-il, et elle a peut-être une affaire importante à me communiquer. »

lait dire. Il me donna ses ordres et je m'entretins une demi-heure avec lui, puis il me souhaita bon voyage. Le lendemain, à pareille heure, il n'existait plus. » (D'Argenson, *Mémoires.*)

1. Mademoiselle de Raucourt, femme de Gorges d'Entrague, fils d'un fameux partisan, que le pape avait fait duc de Phalaris ou Falari. Elle avait de la beauté et de l'esprit : abandonnée par son mari, que ses dettes et ses friponneries forcèrent à se réfugier en Espagne, elle devint la maîtresse du Régent.

En entrant dans le cabinet, elle remarqua qu'il était souffrant; il se mit à causer avec elle de la demande de son amie, et, au moment où il lui promettait d'y faire droit, il tomba dans une sorte de léthargie, d'où il sortit bientôt en s'excusant de sa distraction; mais il retomba un moment après dans le même état, et la duchesse, remarquant sa respiration difficile, le changement subit de sa physionomie et la contraction de ses yeux et de sa bouche, se précipita hors du cabinet en appelant du secours. Après avoir parcouru en vain plusieurs appartements, elle revint sur ses pas et trouva le cabinet plein de monde : le prince était étendu par terre, la tête appuyée sur l'angle de son fauteuil. Il respirait encore, mais toutes les tentatives pour le rappeler à la vie furent inutiles et il expira peu d'heures après, dans la cinquantième année de son âge. Cette mort soudaine et les incertitudes sur l'administration qui allait succéder à celle du duc d'Orléans, causèrent à la cour et dans le reste du pays une consternation générale. Le jeune roi donna en cette circonstance

de grandes marques de sensibilité et d'affliction, et montra longtemps un vif regret pour la mémoire de son cousin.

H. Walpole, dans la dépêche d'où nous avons tiré tous ces détails, paye au duc d'Orléans un juste tribu d'éloges : « Ce coup aussi désastreux qu'imprévu paraît avoir très-sensiblement affecté les personnes de la plus haute qualité et les plus intelligentes du royaume; elles pensent que, dans les circonstances présentes, la perte de Son Altesse royale, si haut placée par sa naissance et ses talents supérieurs pour le gouvernement, ne peut manquer de laisser un vide qui ne sera pas comblé : elle avait su, par sa capacité et son travail incessant, vaincre des difficultés presque insurmontables et ouvrir à la nation la perspective d'une longue paix, que les meilleurs esprits regardent ici comme indispensable à la France. »

CHAPITRE III

Le duc de Bourbon nommé premier ministre. — Audience qu'il donne à H. Walpole. — Caractère de M. le Duc. — Parallèle entre lui et le duc d'Orléans. — Animosité du duc de Chartres contre M. le Duc. — Le maréchal de Villars entre au conseil. — Intrigues de toutes parts. — Dévotion excessive de M. de Fréjus. — Madame de Prie et la duchesse de Bourbon. — Le comte de Lassay. — L'abbé Alary et l'*Entresol.* — Attitude de l'évêque de Fréjus. — Son crédit près du roi. — Walpole a une conférence avec lui. — Commencement de leur amitié réciproque. — L'ancien ministère est conservé. — Les frères Pàris.

« Le duc d'Orléans avait à peine rendu le dernier soupir, écrit Walpole à lord Townshend, lorsque M. le Duc s'est présenté devant le Roi très-chrétien et lui a demandé la faveur de succéder à Son Altesse Royale en qualité de premier ministre. Le roi n'ayant pas répondu, M. le Duc s'est trouvé fort embarrassé; mais il s'est décidé

à renouveler sa prière, en sollicitant de Sa Majesté l'autorisation de faire entrer M. de La Vrillière, qui attendait dans la pièce voisine les ordres du roi, pour expédier les lettres patentes. Sa Majesté a dit : Oui ; La Vrillière est entré, les lettres patentes ont été préparées et signées, et le soir même le roi a reçu le serment du duc de Bourbon comme premier ministre, en se plaçant, selon l'usage, sur un trône préparé à cet effet [1].

« Le duc de Chartres était à Paris, à l'opéra, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de son père : il courut le soir même à Versailles se jeter aux pieds du roi. Sa Majesté le releva gracieusement; mais le prince, fondant en larmes, s'écria que le coup qui le frappait avait été si violent qu'il ne lui était pas possible de parler au roi : ce fut ainsi qu'il prit congé de lui.

« Le lendemain 3 décembre, nous nous sommes rendus à Versailles, M. Crawfurd [2] et moi, et

1. Louis-Henri de Bourbon, connu sous le nom de M. le Duc, avait 32 ans quand il succéda au duc d'Orléans.

2. M. Crawfurd était secrétaire de l'ambassade et chargé d'affaires.

n'ayant trouvé chez eux ni sir Luke Schaub, ni M. de Morville, nous sommes allés directement au château dans les appartements de M. le Duc, qui étaient déjà encombrés d'une foule de courtisans. Nous avons été assez heureux pour y rencontrer M. de Morville, qui nous a fait l'honneur de nous présenter à Son Altesse, au milieu du cercle qui l'entourait. Je me suis empressé de faire savoir à M. le Duc que j'avais expédié un courrier à Hanovre, pour apprendre au roi mon maître ce qui était arrivé et que Son Altesse s'était chargée de l'administration des affaires. J'ai ajouté que j'avais pris sur moi de donner à Sa Majesté l'espérance que le changement survenu ne modifierait en rien la politique suivie jusqu'à ce jour, ni la bonne entente entre les deux nations. Le prince m'a chargé fort gracieusement d'assurer Sa Majesté qu'il n'avait rien tant à cœur que de cultiver de plus en plus les bons rapports avec elle ; et sir Luke Schaub, qui l'a vu dans l'après-midi, m'affirme qu'il lui a réitéré les mêmes assurances dans les termes les plus positifs. D'après ce que M. de

Morville nous a dit depuis à tous deux, j'ai lieu de croire que M. de Chavigny[1] recevra, par un courrier, une lettre conçue dans le même sens, du duc de Bourbon à Sa Majesté, avant même que cette dépêche ne parvienne à Votre Seigneurie. Je ne doute pas que le roi ne soit aussi impatient que le sont ici tous les ministres étrangers de savoir à quoi s'en tenir sur la tournure que vont prendre les affaires; mais comme jusqu'à présent il faut se borner à des suppositions, je me contenterai de faire observer à Votre Seigneurie que l'intérêt évident de M. le Duc est de vivre en bonne amitié avec le roi notre maître : outre les assurances qui nous en ont été données par lui et par M. de Morville, ses meilleurs amis déclarent hautement que telle est sa résolution bien arrêtée.

« Vendredi soir M. le Duc a conduit lui-même le maréchal de Villars au conseil, pour qu'il y siégeât désormais : on prétend que M. de Fréjus, le précepteur du roi, y a fait quelque opposition.

1. Ambassadeur de France à Londres.

Le prince de Conti[1], qui, malgré sa qualité de prince du sang, n'a pas l'honneur de faire partie du conseil, est exaspéré de la préférence accordée au maréchal, et ne se fait pas faute d'éclater en plaintes amères. Le duc de Chartres, en outre de la douleur qu'il ressent de la mort de son père, a été blessé jusqu'au cœur de se voir refuser le poste de premier ministre, qu'il regardait comme lui appartenant de droit, car il a vingt et un ans et il fait déjà partie du conseil. Son chagrin est tel qu'il ne peut venir à bout de le dissimuler.

« Personnellement, le duc de Bourbon passe pour un homme de bonne foi et fidèle à sa parole quand une fois il l'a donnée ; mais il est loin de posséder les talents de son prédécesseur, et il a été toute sa vie entouré d'intrigants et de personnes d'une réputation équivoque : nous ne pouvons donc pas avoir la certitude qu'il ne sera pas circonvenu et entraîné dans des combi-

1. Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, né le 10 novembre 1695. Il avait épousé en 1713 Louise-Élisabeth de Bourbon, sœur de M. le Duc.

naisons qui, en gênant la marche des affaires, donneraient l'avantage à ses ennemis. Aussi l'audience particulière qu'il nous a accordée hier soir à M. Crawfurd et à moi, tout en me causant quelque satisfaction, m'en aurait donné bien davantage si Son Altesse n'était pas, en autorité, en crédit et en capacité, aussi inférieure à celui qu'elle remplace et à sa propre ambition. En somme, je ne crois pas que nous ayons rien à redouter pour le moment, mais il nous faut surveiller avec soin quels seront le pilote, l'équipage et les matériaux que le nouvel amiral mettra en œuvre, pour naviguer dans une saison et sur une mer aussi incertaines.

« Permettez-moi, pour vous expliquer toute ma pensée, de mettre en parallèle les deux princes qui se sont succédé.

« Le duc d'Orléans tenait de sa naissance, comme héritier présomptif de la couronne, une autorité qui non-seulement fait défaut à M. le Duc, mais qui lui laisse encore un rival dangereux pour son pouvoir dans la personne du duc de Chartres, dont les droits priment certaine-

ment les siens. Le duc d'Orléans, en vertu de ces droits, savait fort habilement garder les avenues du trône, tenir tout le monde en respect et à distance du roi, à qui il avait su se rendre dans ces derniers temps plus agréable que personne [1]. Le duc de Bourbon, je le crains, outre cette infériorité de droits, manque des talents nécessaires pour arriver à la même situation, et il doit s'attendre à ce que d'autres que lui puissent approcher de Sa Majesté et l'influencer en certaines circonstances. Le Régent, par son génie et sa longue expérience des affaires, avait pu triompher des cabales et des partis opposés à ses droits de succession, et établir son pouvoir sur une base assez large et assez forte pour que la tranquillité de l'Europe, aussi bien que le repos et l'intérêt de la France, ne dépendissent plus que de lui. Ses anciens

1. Le duc d'Orléans, vers la fin de ses jours et depuis la majorité du roi, avait pris Louis XV dans une véritable affection, même aux dépens de son propre fils, le duc de Chartres.

« Il portait le portefeuille chez le roi tous les soirs, sur les cinq heures. Le roi prenait goût à ses conversations et attendait avec impatience l'heure de ce travail. » (D'Argenson, *Mémoires*.)

ennemis eux-mêmes avaient dépouillé leur haine pour devenir ses courtisans : cela le rendait de plus en plus populaire et cause maintenant des regrets unanimes. Le maréchal d'Huxelles lui-même, qui le détestait cordialement, ne s'est pas caché de dire, depuis, qu'il était désolant de voir que la mort d'un pareil coquin pût jamais être un aussi grand désastre.

« Le duc de Bourbon a un intérêt visible à suivre la même politique que son prédécesseur, et il ne manque pas d'une certaine fermeté quand une fois il a pris son *pli;* mais il risque à tout moment de tomber dans des mains capables de bouleverser toute son administration. Madame de Prie[1] a beaucoup d'ascendant sur lui,

1. Agnès Berthelot de Pleneuf, fille d'un riche financier, premier commis du chancelier Voysin, était née en 1698. Elle avait épousé, très-jeune, Louis, marquis de Prie, ambassadeur à Turin. Après s'être ruinée dans son ambassade, elle revint à Paris dans l'hiver de 1719 : c'était le bon moment pour se remettre à flot, et elle sut en profiter sans scrupules. « Je ne crois pas, dit d'Argenson, qu'il ait jamais existé créature plus céleste. Une figure charmante et plus de grâces encore que de beauté! un esprit vif et délié, du génie, de l'ambition, de l'étourderie et pourtant une grande pré-

et comme c'est une femme aussi intrigante qu'avide, l'argent sera le principal objet de sa convoitise. On présume donc que les frères Pâris parviendront à s'emparer d'elle en employant cet appât, et par elle à gouverner M. le Duc dans les questions de finances, à l'exclusion de M. Leblanc et de M. Law, vers lesquels Son Altesse inclinait sensiblement.

« En raisonnant ainsi, il est assez vraisemblable que d'ici à peu on verra éclater dans cette cour des cabales et des divisions de toutes sortes ; mais nous nous en consolerons, par la pensée que plus que jamais l'intérêt de M. le Duc et des autres princes sera de faire la cour à Sa Majesté plutôt que de se brouiller avec elle. On croit donc généralement ici que Son Altesse, en donnant au maréchal de Villars une marque parti-

sence d'esprit; une extrême indifférence dans ses choix, et avec cela l'extérieur le plus décent du monde..... M. le Duc en devint éperdûment épris : elle ne le fit guère languir. Dès qu'il devint premier ministre, la de Prie et Paris du Verney le tinrent en tutelle. » La duchesse d'Orléans écrit le 14 juin 1720 : « M. le Duc avait parlé contre Law : quatre millions l'ont amené à se déclarer en sa faveur ; il y a eu trois millions pour lui et un pour madame de Prie. » (Duchesse d'Orléans, *Correspondance,* t. II, p. 242.)

culière d'amitié, n'a pas eu d'autre motif que de se fortifier lui-même à l'intérieur, sans s'occuper aucunement de la politique étrangère. »

Au milieu de tous ces mouvements, Walpole ne manqua pas de s'assurer de la situation réelle de M. de Morville, sur les opinions duquel il savait pouvoir compter : il lui importait de connaître au juste le degré d'influence qu'il pourrait avoir sur M. le Duc en matière de politique extérieure, afin de se concerter avec lui sur toutes les questions qui pourraient survenir. Il reconnut avec plaisir que les rapports de ce ministre avec le prince ne laissaient rien à désirer : il ne lui resta donc plus qu'à étudier le caractère et les dispositions de M. de Fréjus, qui, toujours discret et réservé, n'en gagnait pas moins chaque jour du terrain auprès du jeune monarque. Walpole n'ignorait pas que Fleury avait en quelque sorte recommandé M. le Duc au roi et que cette démarche devait lui assurer une importance considérable dans la nouvelle administration. Ici cependant nous sommes forcés de convenir que la sagacité ordinaire de Walpôle se trouva en

défaut dans le premier moment, lorsqu'il s'agit de pénétrer ce caractère à la fois souple, insinuant et ferme, qui cachait sous le voile du mysticisme religieux la persévérance de ses ambitieux desseins. « On dit, écrit-il à son frère, que le précepteur, M. de Fréjus, est sous main l'allié du maréchal de Villars : ces deux hommes, qui ont été les complaisants et les serviteurs du duc d'Orléans, pourraient fort bien maintenant vouloir agir d'après leurs propres idées et leurs vrais principes ; il serait alors aussi nécessaire à M. le Duc de leur faire la cour qu'à eux de chercher à lui plaire.

« Fréjus n'est pas très-fort, dit-on, sur la politique étrangère, mais il est d'une bigoterie tellement exagérée que les Français eux-mêmes le trouvent trop *papiste*. On m'en a cité un exemple aujourd'hui même, qui prouve que ce n'est pas un grand ami de l'Angleterre. La veille au soir du jour où je devais présenter mes lettres de créance à Sa Majesté, l'abbé Alary[1]

1. Pierre-Joseph Alary, sous-précepteur du roi et membre de l'Académie française, était né à Paris en 1689, et il y est mort

nous rencontra dans le monde, M. Crawfurd et moi; le lendemain matin, en faisant son service ordinaire près du roi, l'abbé lui parla de l'audience que je devais avoir le jour même, et dit beaucoup de bien de nous, ce qui parut plaire au roi. Cette impression favorable n'échappa point à M. de Fréjus, qui s'avança et dit: « N'oubliez pas, Sire, que ce sont des ennemis de notre sainte religion. »

« Les goûts et les idées du maréchal de Villars sont connus de tout le monde : la guerre et la

le 15 décembre 1770. Il avait établi chez lui, dans un entresol de la place Vendôme, une conférence politique et littéraire à laquelle prenaient part les hommes les plus considérables d'alors, dont d'Argenson nous donne la liste dans ses Mémoires. Cette conférence, qui obtint promptement une très-grande vogue, était connue sous le nom de *l'Entresol*, à cause du lieu où elle se réunissait. On n'y était point admis sans difficulté, et il fallait obtenir les suffrages des membres de l'assemblée : « Ce fut à la fois, dit M. Sainte-Beuve, un essai de club à l'anglaise et un berceau d'académie des sciences morales et politiques. » L'*Entresol* avait pris assez d'importance pour que Walpole désirât y être admis dans une circonstance grave : « Quand M. le Duc fut chassé du ministère, dit d'Argenson, et que la face de la cour changea si fort, Horace Walpole, alors ambassadeur d'Angleterre, demanda à être entendu à *l'Entresol :* on le lui accorda; il s'assit et harangua plus de deux heures, pour persuader de la nécessité qu'il y avait que le nouveau ministère continuât dans les mêmes liaisons avec sa nation. » (D'Argenson, *Mémoires,* t. I, p. 96.)

gloire sont tout ce qu'il aime : il a surtout à cœur de venger l'honneur de la France. Si la bigoterie et l'amour de la gloire prévalent dans les conseils, l'ancien système ressuscitera bientôt; mais j'espère et je crois même que ce ne sont encore là que des dangers lointains : il faudrait pour cela que Torcy fût rappelé, et il ne se contenterait certainement pas du rôle secondaire d'un commis. En tout cas, s'il y avait lieu de soupçonner son retour, peut-être Sa Majesté croirait-elle de son devoir d'en détourner le duc de Bourbon, en l'informant du mauvais effet qui en résulterait à ses yeux et à ceux de ses meilleurs sujets. »

Ce qui donnait le plus d'inquiétudes à Walpole, c'était l'animosité toujours croissante du nouveau duc d'Orléans contre le premier ministre : animosité que sa mère[1] attisait, prétendait-on, avec une persistance inexorable. En vain les amis du prince lui représentaient-ils que si ces divisions fatales s'envenimaient

1. Louise-Françoise de Bourbon, duchesse d'Orléans, fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan.

encore avec le temps, elles pourraient devenir funestes au gouvernement du jeune monarque, qui avait usé de son droit légitime en choisissant M. le Duc pour premier ministre : rien ne pouvait apaiser ce cœur profondément ulcéré. Walpole envisageait avec effroi le moment où, peut-être, le duc d'Orléans, oubliant ses véritables intérêts quant à sa succession éventuelle à la couronne, se jetterait dans les bras de l'Espagne pour y trouver un appui immédiat. S'il en était ainsi, l'Empereur, ayant devant lui la perspective de ces discordes civiles en France, ne manquerait pas d'en tirer avantage pour prendre des mesures capables de compromettre la paix de l'Europe. L'envoyé d'Angleterre se flattait encore que ces sujets de crainte étaient assez éloignés pour qu'il fût possible de régler auparavant les questions qui s'agitaient à Cambrai depuis si longtemps; mais cette solution dépendait entièrement de l'attitude que prendraient les cours de Madrid et de Vienne, en apprenant la mort du duc d'Orléans et l'état des affaires de France.

« Pour ce qui est de la conduite même du duc de Bourbon, je ne doute pas, écrivait Walpole à son frère, d'après tout ce que je vois, qu'il ne soit décidé à suivre dans les affaires étrangères la ligne politique du duc d'Orléans, et à employer les mêmes hommes ; mais quant au gouvernement intérieur, c'est à qui prendra sur lui le plus d'ascendant et de pouvoir. Il n'y a que cabales et intrigues en tous sens ; la plus considérable est celle qui se débat entre madame de Prie, maîtresse en titre de M. le Duc, et la duchesse de Bourbon [1], sa mère. Leurs vues à toutes deux tendent directement au même but, qui est leur profit particulier, et M. le Duc se trouve pris entre ces deux femmes, qui se détestent cordialement, tout en conservant quelques dehors d'amitié. C'est à qui des deux l'emportera sur l'autre, dans le cas d'une rupture ouverte entre elles, et leur principale occupation consiste à suggérer au prince, par leurs créatures, tout ce qui peut flatter ses goûts ou ses inté-

1. Louise-Françoise, légitimée de France, fille de Louis XIV et de madame de Montespan.

rêts. Les ministres du roi notre maître doivent donc être d'une prudence extrême dans leurs rapports avec chacune d'elles, pour ne pas donner de jalousie à l'autre, ni déplaire à M. le Duc, si on lui laissait supposer qu'on le croit susceptible d'être influencé par les femmes, en matière d'administration. Que madame de Prie vienne à triompher, Crawfurd a les moyens de se faire bien accueillir d'elle; que ce soit la duchesse, Lassay, qui est son amant depuis assez longtemps, peut devenir fort utile et doit être ménagé. Il a été très-beau, avec des manières agréables, mais il n'entend pas grand'chose aux affaires, excepté au système et à l'agiotage, qui avaient fait de lui un des grands amis de Law : il avait entrepris de parler en sa faveur un peu avant la mort du duc d'Orléans, et même de le faire rappeler. Mais la réputation de Lassay n'est pas des meilleures : son père[1] est fort hon-

1. Armand de Madaillan de Lesparre, marquis de Lassay, né le 18 mai 1652. Il avait bien servi dans sa jeunesse, mais il n'obtint jamais de grade élevé ni de place importante à la cour. Il était d'ailleurs fort répandu et très-goûté dans le monde. Bolingbroke disait qu'il avait trouvé en lui un discernement juste,

nête homme; après avoir été en grand crédit sous Louis XIV, il est resté un des types de la vieille cour, et cela d'autant plus qu'il a été pendant quelques années le très-humble serviteur de madame de Beaune, sœur de M. de Torcy. »

Pendant que tout s'agitait ainsi autour de lui, Walpole, de plus en plus frappé de l'attitude calme et réservée de M. de Fréjus, autant que de son influence toujours croissante sur le

une humeur douce et aisée, un bon esprit, éclairé par un grand usage du monde et cultivé par beaucoup de lecture. Saint-Simon lui reconnaît beaucoup d'esprit, de la lecture et de la valeur. Il s'était marié trois fois, et la dernière il avait épousé par ambition mademoiselle de Châteaubriand, fille naturelle du prince de Condé et de mademoiselle de Montalais : « Il espéra, dit Saint-Simon, de ce troisième mariage, s'initier à la cour sous la protection de M. le Duc et de madame la Duchesse. Il n'y fut jamais que des faubourgs. »

M. Sainte-Beuve nous le peint comme un des figurants du grand siècle, sans toutefois le laisser se confondre dans la foule. Il est mort à l'âge de 86 ans, laissant quatre volumes de mémoires, sous le titre de : *Recueil de différentes choses*. « L'auteur y entre pour très-peu : c'est l'homme de société, le vieillard oisif et amusé qui vide pêle-mêle ses portefeuilles. A la longue, c'est absolument comme si l'on causait avec les personnes de ce monde-là. » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IX.) Son fils Léon, comte de Lassay, dont il est ici question, né en 1683, était premier écuyer de la duchesse douairière de Bourbon, dont il devint l'amant et le commensal au palais Bourbon; il exerçait sur elle un empire presque absolu.

jeune roi, se décida à faire une démarche à laquelle il dut plus tard presque tous les succès de son ambassade. Il avait compris que s'il parvenait à pénétrer les vues réelles et le caractère de ce prélat, il y trouverait peut-être le point d'appui sérieux dont il avait besoin au milieu de cette cour si profondément troublée par les luttes et les ambitions de toute sorte. Pour s'éclairer complétement à cet égard, Walpole résolut d'avoir une entrevue particulière avec l'évêque-précepteur, et après l'avoir obtenue il s'empressa d'en rendre compte à son frère, dans une lettre datée du 15 décembre 1723.

« L'assiduité constante de M. de Fréjus auprès du jeune roi, dont il est à la fois le précepteur et le conseiller, fait qu'il est fort difficile de le voir, à moins d'un rendez-vous spécial; quelque désir que j'en eusse, je ne voulais pas en faire le sujet d'une démarche officielle, après toutes les assurances que j'avais déjà reçues des bonnes intentions de M. le Duc, tant de sa propre bouche que de celle de

ses amis particuliers. Cependant, me trouvant lundi matin avec M. Crawfurd à Versailles, où nous avions été invités à dîner par le maréchal de Villars, l'abbé Alary nous avertit que M. de Fréjus était chez lui, et nous allâmes le demander à sa porte. Dès que nous fûmes entrés, il renvoya tous les assistants et dit qu'il n'y était plus pour personne. Après l'échange des premiers compliments, il s'est exprimé, avec tout le respect dû au roi notre maître, sur son gouvernement et sur l'heureux état de ses affaires, et nous avons pu ensuite ramener la conversation sur celles de ce pays-ci. Fleury nous a affirmé alors, de la façon la plus nette et la plus franche, que Sa Majesté très-chrétienne et son conseil étaient fermement résolus à persévérer dans la ligne politique qui, grâce à la bonne intelligence avec le roi notre maître, dans les questions extérieures, avait permis au duc d'Orléans de les amener si près d'une heureuse issue. Il nous a déclaré, sur sa parole et sur sa foi d'évêque, qu'il n'existait pas dans le gouvernement la moindre hésitation, ni l'ombre d'une

pensée contraire à cet ordre d'idées ; que pour lui personnellement, nous pouvions compter qu'il partageait entièrement l'opinion que M. le Duc et M. de Morville nous avaient énoncée ; qu'en sa qualité de conseiller du roi très-chrétien, c'étaient l'intérêt, la prospérité et la paix de ses États qui domineraient toutes ses pensées, et que dès qu'ils seraient en cause, quel que fût d'ailleurs son attachement à sa religion, il serait toujours prêt à dépouiller sa croix et ses fonctions ecclésiastiques. Il mettait dans l'expression de ces sentiments un tel air de franchise, de candeur et de simplicité, qu'il nous sembla que la vérité même parlait par sa bouche, et qu'il se trouvait réellement dans la disposition où il assurait devoir être toujours quand Sa Majesté le consulterait sur les questions étrangères. Il ne paraissait pas douter que les affaires ne dussent suivre une bonne marche : « Le coup si imprévu de la mort du duc d'Or-« léans, nous dit-il, a pu dans le premier mo-« ment jeter l'alarme et la fermentation en Eu-« rope ; mais j'espère que tout cela s'apaisera

« bientôt, que les choses reprendront leur allure
« précédente, et que nous verrons réussir enfin
« cette grande œuvre de la quadruple alliance,
« en terminant le congrès, pour ainsi dire, dès
« son ouverture. »

« Nous n'avons pas manqué, je vous le jure, de témoigner à M. de Fréjus toute notre gratitude de la manière si franche et si obligeante avec laquelle il nous avait fait l'honneur de nous exprimer des sentiments favorables à l'union entre les deux couronnes, ainsi qu'à la paix générale. Nous ne doutions point que sa grande influence personnelle sur Sa Majesté très-chrétienne et sur ses conseillers ne fût singulièrement utile et du plus grand poids, pour les heureux desseins dont il nous avait parlé. Sa Majesté le roi d'Angleterre avait déjà donné sur ce point assez de gages de sa bonne volonté pour qu'il nous fût permis d'affirmer d'avance qu'il persisterait dans le même système, malgré le dernier changement de personnes.

« M. de Fréjus nous a répondu qu'il était parfaitement convaincu de la vérité de ce que nous

lui disions, mais qu'il ne pouvait s'empêcher de nous représenter qu'il existait en Angleterre un parti très-affectionné à l'Empereur. Nous lui avons répliqué qu'en effet nous avions été longtemps les amis de l'Empereur, pour le bien de notre pays et pour maintenir l'équilibre des puissances européennes, et que nous désirions encore conserver de bonnes relations avec lui, mais que ce désir n'allait pas jusqu'à nous jeter dans la guerre *de gaieté de cœur;* que les mêmes motifs nous faisaient souhaiter maintenant de vivre en toute confiance avec la France, et que d'ailleurs, Sa Majesté n'ayant ni prétentions, ni différends à démêler avec aucun autre souverain, elle n'avait plus à s'occuper que de la paix de ses peuples et de la tranquillité du reste de l'Europe.

« En somme, d'après le caractère de M. de Fréjus et le sens de sa conversation avec nous, je ne pense pas que nous puissions avoir aucune raison de suspecter sa sincérité, pas plus que celle de M. le Duc et de M. de Morville, sur la marche qu'on veut suivre ici, au moins dans les

conjonctures présentes. J'ai vu depuis l'ambassadeur de Hollande, qui m'a confirmé dans cette opinion en m'apprenant que M. de Fréjus lui avait tenu exactement le même langage, d'un air si naturel et si vrai que ce serait certainement le coquin le plus fieffé du monde (*the most avowed rogue*) s'il avait voulu le tromper, et je dois lui rendre cette justice, qu'il n'en a pas la réputation. »

Cette conférence suffit pour faire tomber tous les préjugés de Walpole contre M. de Fleury, et ils se séparèrent pleinement satisfaits l'un de l'autre; de ce jour date l'origine d'une affectueuse intimité entre ces deux hommes, si différents de position et de caractère, mais dont la seule préoccupation était l'honneur et l'avantage de leurs patries respectives, et le maintien de la paix générale. Walpole demeura tellement convaincu de la loyauté du prélat que, dans une lettre écrite à son frère le 22 décembre, après s'être étendu sur les périls que pouvait amener l'animosité réciproque des ducs de Bourbon et d'Orléans, il ajoutait : « Rien ne serait plus à

désirer qu'une réconciliation entre ces deux princes, dans leur propre intérêt et dans celui de l'Europe entière; mais je me flatte que le vieux Fréjus a si bien pris possession de l'oreille et de l'esprit du roi, qu'il saura désormais le fixer au système actuel et le prémunir contre toute insinuation contraire. »

Morville, Armenonville, La Vrillière, Breteuil et Dodun, les principaux membres du cabinet sous Dubois et le duc d'Orléans, avaient été conservés; M. le Duc, ou plutôt madame de Prie, avait trouvé en eux des hommes médiocres et sans importance politique sérieuse, tout disposés à devenir les instruments dociles de ses moindres caprices. Ils n'étaient d'ailleurs ministres que de nom : les affaires étaient réellement dirigées par les frères Pâris [1], dont le

1. Ces Pâris sont gens de *fortune*, très-habiles. Ils sont d'un petit bourg nommé Moirans, entre Lyon et Grenoble, et fils d'un cabaretier. L'un d'eux, qui a été muletier, s'appelle Pâris la Montagne; il a pris ce nom en sortant de chez son père, de l'enseigne de leur cabaret; un autre s'appelle du Verney. Ces quatre frères sont fort riches : on leur croit en pays étrangers plus de 30 millions. Il y en a un, Pâris de Montmartel, qui a épousé sa nièce, pour empêcher qu'aucun étranger ne mît le nez dans leurs

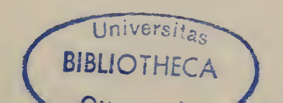
quatrième, surnommé du Verney, qui avait été simple soldat aux gardes, était de beaucoup le plus habile et le plus influent.

affaires. Ce sont eux, en partie, qui ont culbuté la banque de Law, par les sommes considérables en argent qu'ils en ont retirées. (Batbier, *Journal,* t. I, p. 145.)

CHAPITRE IV

Situation intolérable de Walpole vis-à-vis de sir Luke Schaub. — Mariage du comte de Saint-Florentin. — La question du duché de la Vrillière est abandonnée. — Disgrâce de lord Carteret, qui est remplacé par le duc de Newcastle. — Rappel de Schaub. — Walpole est nommé ambassadeur. — Il empêche le retour aux affaires du marquis de Torcy. — Intrigues ambitieuses de Philippe V. — Ambassade à Madrid du maréchal de Tessé. — Entente cordiale entre Walpole et M. de Fréjus. — Abdication de Philippe V. — Mort du roi Louis. — Philippe remonte sur le trône. — Renvoi de l'infante Marie-Anne-Victoire. — M. le Duc tente de marier Louis XV avec sa sœur d'abord, puis avec une princesse d'Angleterre. — Refus du roi George. — Justes motifs de ce refus. — On choisit enfin Marie Leczinska. — Fleury, d'après le conseil de Walpole, accepte la place de grand aumônier de la reine.

La sagacité avec laquelle Walpole avait jugé les principaux membres du gouvernement français, et l'adresse qu'il avait montrée en gagnant la confiance du duc de Bourbon et l'a-



mitié de M. de Fréjus, avaient donné au roi George la meilleure opinion de son mérite comme négociateur. Les deux beaux-frères ministres regardaient de plus en plus la prolongation de son séjour à Paris comme nécessaire à la réussite de leurs plans pour renverser lord Carteret ; il semblait donc que Walpole fût devenu d'autant plus l'homme de la situation que des nuages menaçants s'amoncelaient du côté de l'Allemagne, et que ses talents éprouvés en diplomatie allaient devenir presque indispensables. Malheureusement, plus son crédit s'affermissait à la cour de France, plus il avait à souffrir de la rivalité et de la jalousie de sir Luke Schaub, dont la position était, il faut bien le dire, plus régulière que la sienne à Versailles, et à qui les dépêches arrivaient toujours de première main. Schaub les communiquait d'abord à M. de Morville, ainsi qu'aux autres ministres, et Walpole était ainsi le dernier à les connaître ; ils devaient y répondre ensuite tous deux collectivement, quitte à présenter les choses sous un jour tout différent, dans leurs correspon-

dances particulières. Il en était de même des dépêches pour l'Espagne et pour Cambrai, qui étaient adressées sous pli à Schaub, et qu'il était libre de réexpédier ou d'employer comme bon lui semblait. Cette diplomatie en partie double était odieuse à Walpole ; il en ressentait tous les inconvénients, et il y voyait de plus une sorte d'humiliation pour l'Angleterre et pour lui-même aux yeux des étrangers ; aussi écrivait-il à lord Townshend peu de temps après la mort du duc d'Orléans : « De la dépêche qui recevra les signatures réunies de *mon ami* sir Luke Schaub et de moi, je ne sais pas le premier mot : nous en avons parlé ensemble hier à Versailles, et je l'attends cette après-midi avec une lettre toute faite pour nous deux. Quant à ce qu'il écrira en particulier, je l'ignore encore davantage, si cela est possible ; je n'ai donc pas d'autre ressource, au fond de ce chaos, que de m'en rapporter à la bonté constante de Sa Majesté envers son fidèle sujet, et à toute votre indulgence, pour ce que j'ai fait et ce que je dois faire encore. »

Schaub, de son côté, résolu à défendre son terrain pied à pied, n'épargnait à Walpole aucune des petites avanies qu'il pouvait se permettre sans rompre ouvertement avec lui. L'affaire du duché de La Vrillère, depuis longtemps concertée entre Schaub et lord Carteret, pour capter la faveur de George Ier en flattant ses sentiments intimes, était le champ de bataille où il cherchait toujours à attirer son rival et à le compromettre. Instruit par madame de La Vrillière que M. le Duc souhaitait également d'obtenir un duché pour le marquis de Prie, il croyait pouvoir compter sur l'appui de ce prince auprès du roi dans l'intérêt de cette double affaire; mais il poussa trop loin ses importunités, qui finirent par fatiguer M. le Duc comme elles avaient déjà fatigué le duc d'Orléans. Le premier ministre, dans une audience qu'il avait donnée à Walpole, se plaignit de l'inconvenance des manœuvres de Schaub, en constatant la répugnance du jeune roi et l'opposition de la noblesse contre l'érection de ce nouveau duché. Wal-

pole demeura convaincu que l'affaire était désespérée, et il en fit part à ses frères, tout en leur demandant son rappel avec instance : «Puisque vous n'êtes pas assez forts, leur écrivait-il, pour me donner ici une position qui me délivre des obsessions de Schaub, je vous prie et vous conjure d'obtenir mon retour en Angleterre. La situation n'est plus tenable : nous avons l'air de nous espionner comme si nous étions les ministres de deux cours ennemies ; notre physionomie devient tout à fait ridicule, et avec cela notre air d'inséparables commence à faire sourire dans le monde, partout où nous allons. Schaub se montre si empressé et si obligeant pour moi : il veut tant me présenter à madame de Prie, à la duchesse de Bourbon, à toutes les personnes qui sont le plus en faveur près de M. le Duc, et avec lesquelles il se prétend intimement lié, enfin il m'aime tant, qu'il ne peut se décider à faire une seule visite sans moi ni à m'en laisser faire une seule sans lui. Pendant ce temps-là, il a l'impertinence d'agir toujours en sens contraire de ce que je fais. Mon cœur est trop plein de

tous ces ennuis pour que je m'y étende davantage. Mais qu'on me rappelle en Angleterre ! »

La question ainsi posée, l'honneur des deux ministres et leur prépondérance dans le cabinet se trouvaient profondément engagés. D'un autre côté, ils venaient d'obtenir un succès complet dans la discussion de l'Adresse au Parlement, et la conjoncture était favorable pour ruiner enfin le crédit de lord Carteret. Sir Robert Walpole demanda donc à son frère d'écrire une lettre ostensible par laquelle, en articulant ses griefs contre Schaub, et en montrant le préjudice que leur égalité de pouvoir devait causer aux intérêts du roi, il solliciterait l'autorisation de quitter Paris immédiatement. Horace Walpole y consentit, bien qu'avec une certaine répugnance, et le 22 mars 1724, il écrivait la lettre suivante :

« Mylord, j'ai la conviction que vous êtes déjà persuadé de mon empressement et de tout mon zèle pour le service de Sa Majesté, dans quelque position et de quelque manière qu'il lui plaise de m'employer; mais c'est ce zèle même qui, joint à

une expérience de cinq mois, m'oblige à faire savoir à Votre Seigneurie qu'il ne me sera pas possible de travailler, comme je le voudrais, pour les intérêts du roi, tant que je me trouverai associé ici avec sir Luke Schaub. Je n'ai contre lui aucun ressentiment personnel, car, malgré toutes les provocations que j'ai dû subir, j'ai évité soigneusement toute discussion qui aurait pu nuire au service de Sa Majesté; mais notre manière de voir et d'agir diffère tellement sur les personnes et sur les choses, que je ne puis avoir avec lui ni confiance ni intimité. Ajoutez à cela qu'il met un tel acharnement à me suivre et à m'espionner quand je vais à Versailles, qu'il m'est absolument impossible de cultiver ni même d'établir des rapports ou une correspondance avec les personnages influents de ce pays; et pourtant cela me deviendrait très-facile le jour où je serais entièrement libre et débarrassé de sir Luke Schaub. S'il possédait d'ailleurs pour les affaires des talents hors ligne, ou si, par son attitude comme ministre, il avait su se concilier l'estime et la considération de cette cour, je me

serais empressé de soumettre en toutes choses mon jugement au sien, et j'aurais été le premier à demander que les affaires du service passassent exclusivement par ses mains. Mais, pour parler en toute franchise à Votre Seigneurie et lui témoigner une confiance convenable entre si proches parents, je vous avouerai qu'au lieu de cela, Schaub n'est parvenu qu'à se rendre odieux à beaucoup de gens et désagréable à tout le monde. Sans l'emploi que lui a confié Sa Majesté, il ferait une bien triste, ou pour mieux dire, une pitoyable figure aux yeux des Français et des étrangers. Si je n'avais acquis cette certitude que par mes propres observations, je dédaignerais de vous en parler, puisqu'en toute cette affaire je n'ai d'autre but que le service et l'honneur de Sa Majesté, qui, dans mon âme et conscience, ne pourront que souffrir tant que sir Luke Schaub sera maintenu ici. »

Cette lettre, qui fut mise sous les yeux du roi, produisit tout l'effet qu'on pouvait en attendre. Horace Walpole fut nommé ambassadeur à Pa-

ris, Schaub fut rappelé, et son protecteur, lord Carteret, nommé lord lieutenant d'Irlande, dut céder son poste de secrétaire d'État au duc de Newcastle[1], l'ami dévoué des deux ministres, tout-puissants désormais. Le roi George renonça alors d'assez bonne grâce à l'érection du duché de la Vrillière, et il se contenta d'accorder une dot de dix mille livres sterling à la comtesse Amélie de Platen, fiancée du comte de Saint-Florentin[2]. Schaub obtint pour tout dédomma-

1. Thomas Pelham Holles, fils de lord Pelham, lord commissaire de la trésorerie sous le roi Guillaume, était né en 1693; il avait hérité le duché de Newcastle en 1711. Il était fort ambitieux, mais d'une rare laideur et d'une gaucherie de manières extraordinaire. Macaulay a dit de lui, en parlant de son entrée aux affaires : « Les hommes capables se moquèrent tous de lui : ils le traitaient d'imbécile, de radoteur, d'enfant qui ne sait pas pendant une heure ce qu'il veut, et cependant il les joua tous successivement. » (*Miscellaneous writings*, p. 205.)

2. Le mariage eut lieu en août 1724. Mathieu Marais dit, à cette date : « J'ai appris le mariage du comte de Saint-Florentin avec mademoiselle de Platen, Allemande, fille du chancelier de Hanovre, à qui le roi d'Angleterre prend grand intérêt. On la dit sa fille. Il a écrit à madame de la Vrillière une lettre très-gracieuse qu'elle a apportée à l'hôtel de Conti. M. de la Vrillière croyait être duc par cette recommandation d'Angleterre, et si le cardinal Dubois ou le duc d'Orléans eussent vécu, il l'aurait été; mais le roi a dit : « Il ne le sera jamais. » Ainsi le mariage se fait sans duché..... La cour a dit de M. de la Vrillière qu'il avait une duché *périe* au lieu d'une duché-pairie. Madame de Saint-

gement l'autorisation de retourner à Paris pour assister au mariage[1].

Walpole resta donc en France, « bien malgré lui, dit-il, car il prévoyait que la cour impériale ne pourrait se décider à exécuter les clauses de la quadruple alliance en faveur de don Carlos, et que le ressentiment qu'en éprouverait la reine d'Espagne serait bientôt le signal de nouveaux orages en Europe[2]. » L'événement devait justifier, avec une effrayante rapidité, les prévisions du diplomate anglais, et mettre à une terrible épreuve sa persévérance et son habileté.

Demeuré enfin maître du terrain, Walpole ne tarda pas à se trouver en présence d'une

Florentin est bien faite et plaît fort à la cour. Sa mère a toutes les grâces qu'on peut avoir et des beautés singulières. Ce roi d'Angleterre ne s'entend pas mal à aimer et à régner. » (Mathieu Marais, *Journal*, t. III, p. 100 et 114.)

1. Pour rendre justice à la mémoire et au mérite de sir Luke Schaub, il ne faut pas oublier que les remarques acrimonieuses de M. Walpole sur son caractère et sa conduite ne doivent être considérées que comme une affaire de parti et comme le résultat d'un moment de chagrin et d'aigreur, causé par leur rivalité au milieu d'une cour étrangère. La même observation s'appliquerait aux lettres de sir Luke Schaub, si elles venaient à être publiées. (*Memoirs of lord Walpole.*)

2. *M. Walpole's Apology.*

autre difficulté, dont la prompte solution intéressait vivement la politique d'alors et l'alliance entre les deux royaumes; il s'agissait de la rentrée aux affaires du marquis de Torcy, zélé partisan de la branche d'Espagne, et le représentant le plus absolu des principes de la vieille cour de France. M. le Duc, qui ne voyait pas sans jalousie s'interposer entre lui et le jeune monarque l'ascendant de M. de Fréjus, dont la voix devenait de plus en plus prépondérante dans le conseil, s'imagina que le meilleur moyen pour se délivrer de cet embarras, et même pour faire éloigner le précepteur, serait de lui opposer les talents et l'importance de M. de Torcy. Il fit sonder Walpole à cet égard, en lui laissant entendre que les idées de M. de Torcy, au sujet de la succession à la couronne, étaient bien changées, et que son entrée au ministère ne pourrait nuire en rien à l'union entre l'Angleterre et la France. Mais Walpole était bien renseigné sur les vrais sentiments de Torcy par ses amis et surtout par lord Bolingbroke[1], qui, tra-

1. Henri Saint-John, vicomte de Bolingbroke, homme d'État,

hissant encore une fois les Jacobites, s'efforçait de gagner ses bonnes grâces, afin qu'il s'entremît pour lui faire obtenir la restitution de ses biens confisqués et l'autorisation de rentrer en Angleterre. L'ambassadeur protesta donc hautement contre le choix que voulait faire M. le Duc, et il n'abandonna la lutte que lorsqu'il eut obtenu

ministre et pamphlétaire, était né à Battersea en 1672. Après une jeunesse orageuse, il entra à la Chambre des communes en 1700, se déclara pour les tories et devint secrétaire d'État en 1704. Renversé en 1708, il fut appelé deux ans après par la reine Anne au ministère des affaires étrangères : ce fut lui qui conclut la paix d'Utrecht en 1713; mais il perdit tout son crédit à la mort de la reine. Proscrit par le Parlement et dépouillé de tous ses biens, il se réfugia en France et offrit ses services au prétendant Jacques III; mais il quitta bientôt son parti pour solliciter de George Ier son retour en Angleterre : il ne l'obtint qu'en 1723, sans qu'on lui rendît son siége à la Chambre haute. Il se retira d'abord à la campagne avec sa seconde femme, mademoiselle de Marcilly, veuve du marquis de Villette et nièce de madame de Maintenon; mais il reparut bientôt sur la scène politique, et pendant dix ans il fut, par ses écrits, le plus redoutable adversaire du ministère Walpole. Fatigué de l'insuccès de ses efforts, il revint de nouveau en France en 1735; mais trois ans après il retourna en Angleterre, où il mourut en 1751, après s'être rendu suspect à tous les partis et sans avoir jamais pu ressaisir le pouvoir. Il était lié avec les plus grands écrivains de son temps, et il a laissé plusieurs ouvrages d'un style aussi pur qu'élégant. Il y préconise le déisme en attaquant la révélation, ce qui l'a fait considérer comme le précurseur de Voltaire, qui le cite souvent.

de la bouche même de M. de Fréjus l'assurance positive que Torcy ne serait jamais employé. Il parvint aussi à empêcher le cabinet français de permettre au duc d'Ormond[1] de résider momentanément en France, et il put même détourner M. de Fréjus de recevoir la visite de l'évêque Atterbury[2].

Tout cela était encore peu de chose ; l'objet principal de la mission de Walpole présentait de bien autres difficultés, il s'agissait de contre-miner les intrigues du parti espagnol, dirigées sous main par Philippe V, et qui ne tendaient à rien moins qu'à biffer d'un seul trait les stipulations du traité d'Utrecht relatives à la succession éventuelle à la couronne de France. Le roi d'Espagne, affectant de regarder comme nulle sa renoncia-

1. James Butler, deuxième duc d'Ormond, né à Dublin le 29 avril 1665, mort en 1747.

2. François Atterbury, évêque de Rochester, né en 1662. Après avoir été chapelain du roi Guillaume et de la reine Anne, il entra avec le duc d'Ormond dans un complot dont le but était la restauration du Prétendant. La conspiration fut découverte : le duc d'Ormond parvint à s'échapper et fut proscrit. Atterbury fut jugé et condamné au bannissement par la Chambre haute en 1722 ; il se retira alors à Paris, où il mourut en 1732.

tion solennelle, voulait à toute force revendiquer son droit au trône de France, en cas de mort de Louis XV, et malheureusement M. le Duc, poussé par sa haine contre la maison d'Orléans, n'inclinait que trop visiblement vers cette combinaison. Il venait de nommer ambassadeur à Madrid le maréchal de Tessé[1], partisan connu de la descendance directe et chargé, disait-on, de poser les bases de la succession espagnole. Là se rencontrait un véritable danger pour l'Angleterre, car Philippe ne dissimulait pas ses sympathies pour le Prétendant, et le parti espagnol en France faisait ouvertement cause commune avec les Jacobites.

1. René de Froulai, comte de Tessé, né en 1650. Il avait bien servi en Italie sous le maréchal de Catinat; il avait battu les impériaux à Castiglione et les Portugais à Badajoz. Ambassadeur à Rome d'abord, puis à Madrid, qu'il quitta comblé de présents, il se retira au couvent des Camaldules, où il mourut peu de temps après, le 31 mai 1725. Voici comment Mathieu Marais annonce sa mort à cette date : « Le maréchal de Tessé est mort cette nuit aux Camaldules, âgé de près de 80 ans. Il était revenu d'Espagne depuis peu, d'où il avait trouvé le secret de partir et de laisser à l'abbé de Livry le soin d'annoncer le renvoi de l'infante. Il est revenu tranquillement en France mourir dans la retraite, et a toute sa vie agi en fin Manceau. » (T. III, p. 88.)

L'ambassadeur, justement préoccupé des desseins qui avaient motivé la mission du maréchal, travaillait à les combattre avec l'aide de M. de Fréjus, lorsque la nouvelle inattendue de l'abdication de Philippe V vint remplir Paris de surprise et d'alarmes. Ce fut Walpole qui en donna le premier avis à lord Townshend par une dépêche du 23 janvier 1724, dans laquelle il attribue cette détermination, qui avait été un secret pour la cour de Versailles, à un accès de dévotion mélancolique. Cette explication ne satisfit pas complétement lord Townshend, qui parut soupçonner que c'était une affaire concertée avec le duc de Bourbon, et que Philippe avait le projet de se retirer en France. Walpole lui remontra que l'attitude et la surprise des ministres français étaient la preuve qu'il n'y avait eu aucune connivence entre les deux cours; mais en même temps il ne négligeait point ses précautions habituelles : à force d'adresse il parvint même à faire expliquer M. de Fréjus sur ce sujet et à obtenir de lui la promesse qu'il s'opposerait aux prétentions de Philippe V. « Mardi

dernier, écrit-il, j'étais allé faire une visite à M. de Fleury à Versailles (la grande nouvelle venait de transpirer) : il arriva du monde, et je prenais congé de lui, lorsqu'il me tira à l'écart près de la fenêtre et se mit à me parler de l'abdication, en levant les yeux et les mains vers le ciel, d'un air aussi surpris que consterné : « Cette démarche du roi d'Espagne, me dit-il en paroles entrecoupées, est tout à fait inopportune et peut devenir préjudiciable au système actuel et particulièrement aux intérêts de la France. Au surplus, que l'Espagne agisse comme elle voudra; mais espérons toujours que l'union se maintiendra entre la France et l'Angleterre, car elle est plus indispensable que jamais. » Je lui dis que de notre part il pouvait y compter. « Sans doute, me répondit-il en me serrant fortement la main, mais il faut que notre alliance devienne plus étroite encore, si c'est possible, et qu'on trouve pour cela quelque moyen nouveau. »

A quelques jours de là, Walpole eut encore avec M. de Fréjus un entretien particulier, dont il rend compte en ces termes à lord Townshend :

Paris, 7 mars 1724.

« Je me trouve, comme je l'ai déjà dit à Votre Seigneurie, sur le pied d'une amitié étroite et même de la familiarité avec l'évêque de Fréjus, sans affecter pour cela de le voir trop souvent ni de causer avec lui en confidence. J'étais donc resté assez longtemps sans le voir en particulier, lorsque je suis allé le 4 de ce mois lui faire une visite à Versailles; comme nous parlions de l'Espagne, j'en ai profité pour lui demander s'il avait des nouvelles du maréchal de Tessé. « Je n'en ai point, me répondit-il, mais il m'a écrit de Bayonne une lettre, dans laquelle il semble vouloir se railler de moi, en me disant que je verrais bien à son arrivée à Madrid *qu'il n'endosseroit pas le golilio*[1], *mais qu'il seroit bon François*[2]. »

« J'ai feint de ne pas comprendre le sens de

1. La fraise qui faisait partie du costume espagnol.
2. En français dans le texte de la dépêche.

cette phrase, et il m'a expliqué qu'au moment du départ du maréchal, il avait fort engagé M. le Duc à insister près du nouvel ambassadeur pour qu'il ne fît aucune démarche contraire à la renonciation jurée par le roi Philippe, et qu'il se contentât de suivre à la lettre ses instructions dans l'intérêt de la France. Le maréchal avait appris que ce conseil venait de M. de Fréjus, et la phrase en question était destinée à le lui rappeler. On aurait pu supposer que Fleury, en sa qualité de jésuite et à cause de ses anciennes liaisons avec les ministres de la vieille cour, se souciait assez peu de la renonciation de Philippe V et de la séparation des deux couronnes ; il est très-vrai que je ne lui en avais jamais entendu parler avant l'abdication du roi d'Espagne, mais depuis, il m'a souvent répété avec chaleur qu'il regardait ces deux actes comme la pierre fondamentale de la paix européenne, et que nous ne saurions veiller avec trop de soin à prévenir tout ce qui pourrait y porter atteinte : « Croyez-vous, lui ai-je dit, que nous ayons à redouter quelque danger à cet égard ? » Il m'a assuré que

non, mais que le bruit ayant couru que le roi Philippe désirait venir en France, pour changer d'air dans l'intérêt de sa santé, bien que cette rumeur n'eût, selon lui, aucun fondement, il avait jugé convenable de faire sentir à son royal élève tous les inconvénients d'un semblable voyage, qui ne manquerait pas de jeter l'alarme parmi les grandes puissances. Il lui avait donc conseillé d'opposer un refus formel à toute ouverture de ce genre. « On ne saurait trop, a-t-il ajouté, diriger et prémunir de bonne heure l'esprit des jeunes princes, dans toutes les questions importantes qui touchent à leur gouvernement. » Je lui ai répondu que j'avais entendu parler de tout cela, mais que les partis en France me paraissaient tellement d'accord pour repousser les entreprises de l'Espagne, tant que le jeune roi se porte bien, que j'étais convaincu qu'il n'y avait pas lieu de s'en préoccuper.

« Je n'ai pas manqué cependant, Mylord, de complimenter M. de Fréjus sur la sagesse et la prudence qu'il montre dans la direction de son royal élève : en effet, au moindre soupçon de ce

qui peut se dire ou se faire, il s'empresse de donner à Sa Majesté l'impression qu'il croit juste sur le point dont il s'agit, et il y trouve sa récompense dans l'affection sans rivale que le roi lui a vouée. »

Fleury apprit aussi à Walpole qu'à Madrid la politique était déjà redevenue toute espagnole; que la vieille étiquette, tombée en désuétude à la cour et dans les conseils sous l'administration française, était remise en usage; que les anciennes formalités, pour les heures de lever du roi, de ses prières, de son dîner, de ses audiences et de ses travaux de cabinet, étaient rétablies dans toute leur rigueur, et qu'en somme, la grande monarchie des Espagnes, en reprenant ses vieux errements de raideur et d'apparat, allait devenir indifférente et inutile au reste de l'Europe[1].

L'ambassadeur ne s'en tint pas à ces premiers renseignements; il voulut sonder à fond les idées du duc et de la duchesse du Maine, du

1. Paris, 9 février 1724. *Walpole papers.*

maréchal de Villars et des principaux personnages de la faction espagnole ; ils lui parurent pleins de mépris pour la bigoterie et la faiblesse du roi Philippe. « Ces détails, écrit-il à lord Townshend, recueillis de la bouche même de ceux qui auraient dû se trouver à la tête des menées politiques motivées par l'abdication de Philippe V, prouvent d'une manière si péremptoire qu'ils n'y songent même pas, que Votre Seigneurie me pardonnera sans doute de l'en avoir fatiguée. J'ai découvert aussi que les Flandres, la Hollande et l'Espagne elle-même ont leur manière de voir sur l'abdication. A Amsterdam, on est aussi confondu et aussi alarmé que si le roi Philippe était déjà à Paris. Tout le monde croit ici, et je partage cette opinion, que si le jeune monarque mourait demain, le duc d'Orléans lui succéderait, sans qu'il fût pour ainsi dire question des prétentions de Philippe, qui n'entreraient dans la tête de personne. »

Quoi qu'il en soit, les vues ambitieuses du roi d'Espagne furent promptement déjouées par la mort prématurée de son fils, le prince Louis, en

faveur duquel il avait abdiqué : Philippe dut se résigner à remonter sur le trône, qu'il n'avait cessé d'occuper que pendant l'espace de sept mois. Il venait à peine de reprendre en main la direction des affaires, lorsqu'une détermination aussi grave que subite du gouvernement français, en blessant profondément son orgueil, vint jeter un nouveau brandon de discorde entre l'Espagne et la France.

La première ne s'était décidée à faire partie de la quadruple, alliance que moyennant une clause secrète entre Philippe et le duc d'Orléans, qui promettait Louis XV à l'infante Marie-Anne, qu'on devait envoyer en France, et donnait pour épouse au prince des Asturies, depuis Louis Ier, mademoiselle de Montpensier, quatrième fille du Régent [1]. L'Infante n'avait alors que cinq ans, et jusqu'à ce qu'elle eût atteint

1. Louise-Élisabeth d'Orléans, née en 1709. Elle épousa, le 20 janvier 1722, à Lerma, Louis, prince des Asturies, qui devint roi d'Espagne le 15 janvier 1724. Restée veuve le 31 août de la même année, elle revint en France et mourut au Luxembourg le 16 juin 1742. Les mémoires du temps parlent souvent des excentricités de cette princesse bizarre et fantasque.

l'âge du mariage, la succession éventuelle restait toujours ouverte à l'ambition du roi Philippe. Aussi, dès que le duc d'Orléans fut mort, la nation française espéra voir rompre ce projet d'union, qui ne donnait de sécurité ni à elle-même ni à l'Europe. Les maréchaux de Villars et d'Huxelles, ainsi que différents ministres, exprimèrent à Walpole les vœux qu'ils formaient pour que l'Infante fût renvoyée, et M. de Fréjus lui-même fut d'avis de retarder la cérémonie des fiançailles. M. le Duc se trouva fort embarrassé : son intérêt lui conseillait assurément de soutenir l'Infante, parce qu'en cas de mort du roi et du duc d'Orléans, tous deux célibataires et d'une faible santé, il était le plus proche héritier du trône ; mais la haine et les droits du duc d'Orléans ne lui laissaient pas un moment de repos ni de confiance dans l'avenir. Il n'avait donc plus que deux alternatives : appuyer les prétentions de Philippe et du fils de sa première femme[1] au trône de France, en as-

1. Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, née en 1689, morte en 1714.

surant celui d'Espagne aux enfants d'Élisabeth Farnèse, ou renvoyer l'Infante et marier immédiatement Louis XV à une princesse nubile[1].

En entrant au pouvoir, il inclinait vers le parti du roi Philippe, et c'était dans le but de se le concilier qu'il avait envoyé le maréchal de Tessé l'assurer de son dévouement[2]. Bientôt après, en 1724, le mariage du duc d'Orléans[3], qu'il considérait de plus en plus comme son ennemi, et les vœux unanimes de la nation, déterminèrent le premier ministre à renvoyer l'Infante et à chercher pour le roi une épouse d'un âge convenable. Il fit part de ses intentions à M. de Fréjus et lui proposa, pour remplacer l'Infante, sa propre sœur, mademoiselle de Vermandois; mais Fleury repoussa l'idée de cette substitution, en remontrant à M. le Duc combien il serait imprudent d'irriter le roi d'Espagne

1. Walpole à lord Townshend, 22 décembre 1723.

2. Montgon, *Mémoires*, t. III, p. 222.

3. La duchesse d'Orléans avait marié son fils à la princesse de Bade, sans demander l'avis ni l'approbation du duc de Bourbon. Cette circonstance avait encore accru le ressentiment de ce prince contre le duc d'Orléans.

tandis que les négociations de Cambrai étaient encore pendantes. M. le Duc le comprit et se décida à ajourner l'exécution de ses desseins.

Les choses restèrent donc en suspens, jusqu'à ce qu'une grave maladie du roi[1] vînt raviver les craintes de M. le Duc et le décider, afin de clore la porte au duc d'Orléans, à marier Louis XV avec une princesse en âge de lui donner des héritiers. N'ayant pu vaincre l'opposition de M. de Fréjus contre sa sœur[2], M. le

1. Le roi Louis XV étant tombé malade sous le ministère de M. le Duc, effraya tellement le prince-ministre, quoique le mal ne fût pas menaçant, qu'il se releva une nuit en sursaut, prit sa robe de chambre et monta dans la dernière antichambre du roi. Il était seul avec une bougie à la main; il y trouva Maréchal, qui, étonné de l'apparition, alla à lui et lui demanda ce qu'il venait faire. Il trouva un homme égaré, hors de lui, qui ne put se rassurer sur ce que Maréchal lui dit de la maladie, à qui enfin, d'effroi et de plénitude, il échappa : Que deviendrai-je? en répondant tout bas à son bonnet de nuit : je n'y serai pas repris; s'il en réchappe, il faut le marier. (Saint-Simon, *Mémoires*.)

2. Il paraît que M. le Duc avait rencontré dans sa propre famille le même éloignement pour ce mariage; dans son *Recueil de différentes choses*, t. IV, p. 127, le marquis de Lassay s'exprime ainsi : « On lui donna aussi (à M. le Duc) la défiance de sa mère, et la peur qu'eut Madame qu'elle n'eût trop de crédit si sa fille devenait reine, fit que M. le Duc, qui pouvait faire épouser au roi sa sœur, mademoiselle de Vermandois, belle, jeune, aimable, bien élevée dans un couvent, à soixante lieues

Duc passa en revue les autres princesses de l'Europe, et son choix tomba sur Anne, petite-fille de George Ier, âgée de seize ans et douée de toutes les perfections. Il serait difficile de préciser l'origine de cette préférence, mais il est probable qu'elle fut due à des intrigues de femmes. Au mois de mai 1724, à l'instigation sans doute de mesdames de Prie et de la Vrillère, d'accord en cela avec lady Darlington et lord Carteret, sir Luke Schaub, dans son audience de retour, n'avait pas craint d'en faire l'ouverture à George Ier. Mais ce monarque s'était alors montré fort blessé de la manière indiscrète dont on lui suggérait un mariage entre le roi de France et l'une des princesses d'Angleterre[1]. Cependant le comte de Bro-

de Paris, dont toutes les personnes qui l'ont vue disent des biens infinis, aima mieux lui préférer une princesse étrangère..... Mais il est fort douteux qu'il eût été avantageux à la France d'avoir pour reine une princesse du sang : elle aurait vraisemblablement augmenté l'autorité des princes du sang. Les deux derniers exemples que nous venons de voir et tous ceux que nous lisons dans notre histoire, nous font connaître combien il est dangereux de leur confier le gouvernement de l'État. »

1. Le duc de Newcastle à Walpole, 25 mai 1724.

glie[1], ambassadeur de France, ayant insinué à lady Darlington que M. le Duc, décidé à renvoyer l'Infante, se trouvait fort embarrassé sur le choix d'une autre reine : « Pourquoi donc, lui dit-elle, vous amusez-vous à perdre votre temps, et pourquoi ne demandez-vous pas immédiatement une de nos princesses? J'ai tout lieu de croire que votre proposition ne serait pas mal accueillie. » Cette conversation ne fut pas perdue : l'ambassadeur s'empressa d'en faire part à M. le Duc, qui, désirant se procurer l'appui de l'Angleterre contre le ressentiment certain du roi Philippe, mais craignant en même temps les difficultés de religion, enjoignit à l'ambassadeur de demander à George Ier une audience particulière. Là, conformément à ses instructions, le comte de

1. 25 janvier 1724. Le comte de Buy, autrement le comte de Broglie (car en France il n'y a plus de nom propre), a été nommé ambassadeur en Angleterre. M. le Duc, en le présentant au roi pour le remercier, a dit : « Sire, M. de Buy vient remercier Votre Majesté de l'honneur que vous lui avez fait de le nommer a l'ambassade d'Angleterre; il en est très-capable, et serait encore très-capable de commander vos armées, s'il en était besoin. » M. le Duc n'a été désavoué de personne. (Mathieu Marais, *Journal*, t. III, p. 750.)

Broglie annonça au roi, sous le sceau du plus profond secret, le prochain renvoi de l'Infante; puis il lui demanda la permission de lui soumettre une pensée qui lui était venue et pour laquelle il réclamait toute son indulgence : « Sachant, dit-il, avec quelle ardeur M. le Duc désire resserrer les liens qui unissent les deux couronnes, et connaissant par moi-même les qualités inestimables de la princesse Anne, je prie votre Majesté de me laisser exprimer le vœu qu'elle la donne en mariage au roi mon maître. Ce serait un tel honneur et un tel avantage pour les deux royaumes, que désormais rien ne pourrait plus troubler leur repos ni s'opposer à l'exécution de leurs desseins. »

Le roi répondit qu'il ne méconnaissait point tous les avantages qui pourraient résulter d'une pareille union, mais que, malgré son vif désir de prouver sa considération pour le roi de France dans toutes les occasions qui lui permettraient de rendre plus étroite son alliance avec lui, la question religieuse était d'une gravité telle, qu'il se voyait contraint de décliner cette pro-

position. Malgré cette réponse, le comte de Broglie ne se tint pas pour battu : il fit part de sa démarche au duc de Newcastle et à lord Townshend, en les engageant fortement à employer toute leur influence sur le roi, pour faire réussir ce projet. Son insistance ne s'arrêta que lorsqu'ils lui eurent prouvé sans réplique que rien ne pourrait ébranler l'attachement du roi à sa religion, et que le mariage d'une princesse du sang royal d'Angleterre avec un catholique était contraire aux lois du royaume[1].

Pendant tous ces pourparlers, le bruit s'était répandu à Paris que le mariage du roi venait d'être conclu avec une princesse d'Angleterre, et M. le Duc, en retardant les fiançailles de l'In-

1. « Nous lui avons expliqué, écrit le duc de Newcastle à Walpole, le but principal de la révolution au point de vue de la succession protestante, qui est la sauvegarde de la religion dans les trois royaumes. Nous lui avons démontré que le premier acte du roi Guillaume, confirmé par le gouvernement actuel, en excluant du trône les catholiques, établit que tout membre catholique de la famille royale ou tout prince ou princesse mariés à des catholiques sont déchus du droit de succession à la couronne. Quel déplorable effet produirait dans le pays un pareil mariage, et combien paraîtrait criminel celui qui passerait pour en avoir été l'instigateur! » White-Hall, 12 mars 1725.

fante, semblait encore l'accréditer davantage : « Ce n'est qu'un cri parmi tout le peuple, dit l'ambassadeur anglais dans sa correspondance, qu'il faut immédiatement renvoyer l'Infante dans son pays, puisque tout est arrangé avec une princesse anglaise. Elle aurait déjà débarqué à Calais, qu'on n'y croirait pas davantage et qu'on n'en parlerait pas d'une façon plus positive. Chacun raconte l'histoire à sa fantaisie, même ceux qui devraient le mieux savoir la manière dont les choses se sont passées; les uns disent que c'était une affaire convenue, même avant mon arrivée ici ; d'autres n'y voient qu'une intrigue de plusieurs dames de cette cour et de celle d'Angleterre; mais c'est à moi, qui ne le mérite guère, qu'on en attribue généralement tout l'honneur. Votre Grâce, qui sait à quel point je suis étranger à tout cela, imaginera facilement l'embarras que j'ai eu pendant ces deux ou trois derniers jours, pour ne pas paraître embarrassé du tout. Une foule de gens de toute sorte n'avaient pas d'autre occupation que d'espionner mes mouvements, mes paroles

et même mon carrosse. On me retournait dans tous les sens : les uns cherchant à me surprendre par des questions insidieuses ou par des compliments, d'autres réclamant ma protection à la cour, comme si c'était déjà une affaire terminée. J'espère au milieu de tout cela m'être conduit d'une manière convenable, irréprochable même : je n'ai point cherché à éclaircir leurs doutes, et je me suis abstenu de rien nier et de rien affirmer[1]. »

Au milieu de ces incertitudes, le 6 mars, M. de Morville annonça à Walpole que l'Infante allait être renvoyée en Espagne[2], et cette nouvelle lui fut confirmée le jour même par M. de Fréjus, qui lui demanda en même temps une entrevue secrète, dont le sujet devait être

1. Horace Walpole au duc de Newcastle, 13 mars 1725.

2. L'infante Marie-Anne-Victoire de Bourbon devint plus tard princesse du Brésil. Lorsqu'elle quitta la France, elle n'avait que sept ans; mais, quoique très-petite, elle montrait un esprit fort au-dessus de son âge : elle quitta Versailles en versant d'abondantes larmes. Ce fut la duchesse de Tallard qui l'accompagna jusqu'à la frontière d'Espagne, avec un détachement des gardes du corps et des officiers de la maison du roi. On lui rendit tous les honneurs dus à son rang.

aussi important que délicat : elle eut lieu à Versailles le 13. Fleury, après lui avoir recommandé le plus profond secret, lui parla longuement des circonstances qui avaient motivé le renvoi de l'Infante; il ajouta que, sans désapprouver complétement cette mesure, il blâmait la précipitation qu'on y avait mise. Il lui fit part enfin de la proposition faite par le comte de Broglie et des motifs qui avaient déterminé M. le Duc à demander la main d'une princesse d'Angleterre. Il déclara alors qu'il n'approuvait point ce projet de mariage et qu'il le considérait comme désavantageux aux deux nations : « Pour ce qui regarde la France, dit-il, où l'unité de religion est absolument nécessaire, je crains que l'aînée de ces princesses, élevée dans le protestantisme jusqu'à l'âge de seize ans, sous les yeux d'une mère qui, par attachement pour sa religion, a refusé la main de l'Empereur, n'en garde au fond du cœur les sentiments et le zèle, malgré l'abjuration extérieure que pourraient lui imposer les nécessités de la politique. Cet attachement secret pourrait en-

courager les jansénistes à s'unir avec les protestants qui restent en France, pour fomenter des troubles religieux.

« Si le roi mourait le premier et qu'elle devînt régente en conservant l'éducation de ses enfants, nul ne peut prévoir les divisions et les troubles que devrait amener un pareil état de choses. Au point de vue politique, je ne vois pas non plus le grand avantage que la France en tirerait, ni rien qui, sans ce mariage, puisse faire présager une rupture et encore moins la guerre entre les deux nations, puisque dans l'état présent de l'Europe, leur intérêt essentiel est de vivre ensemble dans la plus étroite union et dans l'harmonie la plus parfaite. En Angleterre, la politique, la religion et la constitution s'opposent également à ce mariage. La France ne pouvant accepter qu'une reine catholique romaine, il serait indigne de l'honneur britannique de consentir à l'union d'une princesse du sang royal avec un souverain catholique, sans qu'elle conservât la liberté de suivre sa religion, liberté qui a toujours été garantie aux reines catholiques en An-

gleterre, depuis la réformation. Je sais aussi qu'une pareille union est contraire aux lois de la Grande-Bretagne, fondées sur l'expérience des suites fâcheuses qu'elle peut entraîner, à en juger par les convulsions terribles qu'a causées le seul fait du mariage de l'un de ses rois avec une catholique. Qu'une princesse anglaise, après avoir changé de religion, ou qu'un de ses enfants vienne à posséder des droits à la couronne d'Angleterre, ils voudraient les faire prévaloir, malgré tous les actes du parlement et toutes les renonciations de la terre; alors les révolutions qui pourraient en résulter ou même rester suspendues comme une menace perpétuelle, constitueraient un danger si terrible qu'il faut tout faire au monde pour l'éviter. Le peuple anglais verrait d'ailleurs d'un mauvais œil une alliance aussi intime avec une puissance voisine, considérable comme la France, de crainte qu'elle ne mît en danger ses libertés, ce qui aurait fort bien pu arriver si le feu roi Jacques II avait accepté de Louis XIV l'offre d'une armée. Tous les partis en Angleterre n'auraient

qu'une voix contre ce mariage. Les Jacobites seraient exaspérés, parce qu'ils y verraient le coup le plus funeste qu'on puisse porter, pour le présent et pour l'avenir, aux vues du Prétendant; les mécontents du gouvernement y trouveraient un moyen de faire de la popularité avec leurs récriminations, et les amis du système actuel dans l'Église et dans l'État regarderaient les questions de religion et de constitution comme bien plus graves que la raison politique, quelque avantageuse qu'elle puisse paraître. De tout cela, il devrait résulter des défiances, des craintes et des jalousies, qui entraveraient dans l'avenir la marche du gouvernement de Sa Majesté et l'empêcheraient de pouvoir, avec l'aide de la France, garantir la tranquillité dont l'Europe a si grand besoin. Je vous avouerai d'ailleurs que, dans les conjonctures présentes, le véritable intérêt de la France exige que le roi d'Angleterre jouisse chez lui de la sécurité la plus complète. En dernier lieu, je redouterais que cette alliance ne causât aux puissances protestantes autant de mécontentement que d'envie. Tels sont les motifs qui

me décident à penser que la France ne doit pas demander une princesse anglaise : l'apparence seule d'un refus, qui ne me paraît pas douteux, pourrait également porter un grave préjudice à notre bonne intelligence actuelle. Je sais bien que cette ouverture ne doit pas être faite officiellement à Sa Majesté par l'ambassadeur de France, mais seulement au nom personnel de M. le Duc : cependant, si elle vient à être connue, elle ressemblera fort à une demande en règle. Mon opinion, telle que je vous l'ai donnée, n'ayant pas prévalu, j'ai cru qu'il serait bon que vous pussiez représenter mes paroles, comme l'expression des sentiments de quelques hommes sensés et importants, mais sans me nommer, car j'ai fort à cœur qu'on ne fasse rien qui puisse être préjudiciable à la bonne entente des deux nations. Maintenant que vous êtes au courant des affaires d'ici, peut-être auriez-vous raison de suggérer au roi de faire à l'ambassadeur une réponse obligeante et gracieuse, comme c'est du reste l'usage ordinaire de Sa Majesté. Il pourrait lui affirmer que rien ne saurait lui

être plus agréable ni plus sympathique qu'une pareille alliance, à tous les points de vue, si la religion et la constitution anglaises la lui permettaient. Il ajouterait que, bien que ces difficultés soient insurmontables, il n'en désire pas moins rester aussi étroitement uni avec la France que si ce mariage pouvait avoir lieu. J'espère aussi que, si vous dépêchez un courrier, il arrivera à Londres avant que le comte de Broglie n'ait pu faire d'autre communication que celle de la décision prise du renvoi de l'Infante.

« Il termina son discours en me répétant combien il était inquiet de la précipitation qu'on avait mise dans cette dernière affaire avec l'Espagne : il était fort effrayé des chances d'une rupture avec cette puissance, d'un mariage possible du prince des Asturies avec une archiduchesse d'Autriche et de tous les avantages qu'en tirerait l'Empereur. J'ai cru m'apercevoir aussi que la crainte de mécontenter le pape, qui, dans cette affaire, n'avait été ni averti ni consulté par la France, avant que le

bruit public n'en fût arrivé jusqu'à lui, n'était pas le moindre de ses soucis. Je lui ai demandé s'il ne soupçonnait pas M. le Duc de n'employer tous ces manéges que pour arriver plus sûrement au mariage de sa sœur avec le roi Louis XV : « Cela est possible, m'a-t-il répondu, mais tant que j'aurai la moindre influence sur le roi très-chrétien, je m'y opposerai de toutes mes forces. » J'ai pris alors congé de M. de Fréjus, en le remerciant cordialement de s'être montré si favorable au maintien de notre alliance et en le priant encore d'y apporter tout ce qu'il pourrait avoir de crédit et d'ardeur, car c'était là une nécessité plus urgente que jamais. Je lui ai laissé voir mon inquiétude, qui, je l'espère, n'est pas fondée, que toute cette question n'aboutît à sa disgrâce et à son éloignement des affaires : convaincu comme je le suis que M. le Duc ne perd pas de vue le projet de faire épouser sa sœur, et que s'il a laissé le bruit de sa démarche près du roi mon maître se répandre avec éclat, c'est dans l'unique but de justifier le renvoi de l'Infante, par la perspec-

tive d'une autre union utile et honorable pour Sa Majesté très-chrétienne. Au lieu de cela, s'il s'était agi seulement de déblayer le terrain pour sa sœur, cette grave mesure eût été beaucoup moins populaire en France et n'eût pas manqué de faire assez mauvaise figure aux yeux du monde[1]. »

Le 16 mars, Walpole recevait du duc de Newcastle la communication confidentielle des ouvertures faites au roi par le comte de Broglie et de la réponse de Sa Majesté. « Ces nouvelles m'ont causé, répond Walpole, un profond sentiment de satisfaction, de reconnaissance et de dévouement envers le roi, pour son attachement inébranlable à la religion de notre pays, tel que doit l'éprouver tout vrai protestant et tout sujet loyal. »

Il eut bientôt après un nouvel entretien avec Fleury : « J'ai trouvé, écrivait-il, M. de Fréjus rayonnant : il m'a dit qu'il se trouvait fort impatient de me voir, pour me témoigner combien il

1. Walpole au duc de Newcastle, Paris, 13 mars 1725.

était heureux que le roi, d'après le rapport même du comte de Broglie, eût fait à la proposition de mariage une réponse aussi prudente et aussi digne de lui-même : il avait su ainsi concilier ce qu'il devait à sa conscience et aux lois de son royaume avec l'union amicale qui existe entre les deux couronnes. Je lui ai appris en revanche combien, dans cette occasion, Sa Majesté avait été satisfaite de sa manière de voir (dont j'avais rendu compte à Votre Grâce sans le nommer), en lui faisant remarquer que le roi s'y était conformé d'avance de la manière la plus complète. Je lui ai dit aussi que Sa Majesté était animée du plus sincère désir de travailler de tout son pouvoir à calmer l'irritation de l'Espagne [1]. »

M. de Fréjus insinua alors que la fille de Stanislas Leczinski, roi titulaire de Pologne, avait beaucoup de chances pour devenir l'épouse de Louis XV ; en répétant que si M. le Duc réussissait à faire agréer sa sœur, il était décidé à quitter immédiatement la cour. Là-dessus, le duc

1. Walpole au duc de Newcastle, 28 mars 1725.

de Newcastle écrivit à Walpole : « Je ne saurais dissimuler à Votre Excellence tout le souci qu'a donné à Sa Majesté la fin de votre lettre, où vous parlez de la possibilité de la retraite de M. de Fréjus. Le roi de France y perdrait un serviteur aussi capable que fidèle, et Sa Majesté un ami loyal et dévoué. Le roi en a été d'autant plus frappé qu'il est fort à craindre que le motif de cette retraite ne se présente bientôt, à en juger par la relation que vous m'envoyez et par les paroles mêmes de M. de Broglie au roi ; puisqu'il n'a pu s'empêcher de lui exprimer son désir, qu'à défaut de l'une de nos princesses, le roi son maître prît pour épouse mademoiselle de Vermandois. Il avoue cependant que M. le Duc y trouverait quelques difficultés, parce que c'est lui même qui a pris le parti de renvoyer l'Infante. Si toutefois ce projet devait réussir, Sa Majesté désire que vous usiez de tout votre crédit sur M. de Fréjus, pour le dissuader d'une démarche aussi précipitée qu'irréfléchie, en lui remontrant les conséquences fâcheuses qu'elle pourrait avoir, tant pour la France que pour

l'Angleterre. Vous lui exposeriez tous les malheurs que pourrait entraîner son éloignement des affaires, s'il survenait un événement capable de compromettre la bonne intelligence entre les deux royaumes, à laquelle il a si puissamment contribué. »

La résolution de M. de Fréjus ne fut pas mise à l'épreuve ; son influence sur Louis XV était dès lors assez considérable pour repousser toutes les tentatives du duc de Bourbon au sujet de sa sœur. Le prélat sut agir avec autant de prudence que d'habileté, et tout en excluant mademoiselle de Vermandois [1], qui aurait donné trop d'importance à M. le Duc, il ne se mêla nullement du choix de la future reine, de peur que, si elle ne plaisait pas au jeune monarque, il ne se trouvât dans l'avenir exposé à des reproches de sa part.

Après de longues hésitations, le choix de M. le Duc et de madame de Prie s'arrêta, comme l'avait pensé M. de Fréjus, sur Marie Leczinska,

1. Saint-Simon ne parle pas de l'opposition de Fleury au mariage de cette princesse : il n'attribue l'échec de M. le Duc, dans cette entreprise, qu'aux intrigues de madame de Prie.

assez belle princesse de vingt-deux ans, que sa position et son caractère semblaient devoir laisser sous la dépendance de ceux qui auraient contribué à son élévation. Fleury n'y mit point d'opposition, et le roi ayant montré à cet égard l'indifférence la plus complète, le mariage fut célébré le 15 août 1725.

Dans l'organisation de la maison de la nouvelle reine, madame de Prie devait être nommée dame du palais, et Pâris Duverney secrétaire des commandements. La place de grand aumônier fut offerte à M. de Fréjus, qui montra une répugnance extrême à faire partie d'une maison ainsi composée : il tâcha même de s'opposer à la nomination de madame de Prie, et pour cela il proposa à M. le Duc l'expédient de lui faire offrir ce poste de dame du palais, à condition qu'elle ne l'accepterait pas : cette offre refusée devant, disait-il, lui faire plus d'honneur que l'emploi lui-même ne lui procurerait d'avantages. Madame de Prie ne voulut point entendre à cet arrangement et la place lui fut donnée. M. de Fréjus annonça alors à

Walpole sa détermination de refuser la grande aumônerie, puisqu'il ne pouvait, en honneur et conscience, vivre dans une maison assiégée par des gens pareils à madame de Prie et à Duverney, qui avait été simple soldat. Walpole le dissuada fortement de prendre une décision aussi inconsidérée : « Vous ne pourriez pas, lui dit-il, rendre un plus grand service à ceux pour lesquels vous éprouvez une si légitime aversion, qu'en abandonnant ainsi entre leurs mains tout pouvoir sur la maison de la reine : ils nommeraient assurément une de leurs créatures pour vous remplacer. L'intérêt de votre pays, aussi bien que votre conscience, vous font un devoir de bien réfléchir avant de prendre votre parti. La reine une fois établie en France, la scène changera ; votre capacité et vos vertus, je n'en doute pas, y auront le premier rôle, et l'occasion ne tardera pas à se présenter, de ruiner ceux dont les principes et les actes sont incompatibles avec la dignité de la couronne[1]. »

1. Walpole au duc de Newcastle, 27 avril 1725.

Les instances de Walpole réussirent enfin à convaincre M. de Fréjus : il accepta la place de grand aumônier, bien que madame de Prie demeurât dame du palais [1] et Duverney secrétaire des commandements de la reine.

1. Mademoiselle de Clermont, princesse du sang, avait la charge de surintendante de la maison de la reine, et la maréchale de Boufflers celle de sa dame d'honneur.

CHAPITRE V

Ressentiment de Philippe V contre la France. — Revirement dans sa politique. — Projet d'alliance entre l'Empire et l'Espagne. — Négociations de Ripperda : traité de Vienne. — Préparatifs de guerre. — Walpole presse la conclusion du traité de Hanovre. — Signature de ce traité. — Hésitations de la France. — Influence de Walpole. — Jalousie de M. le Duc et de madame de Prie contre M. de Fréjus. — Vaines remontrances de Fleury à M. le Duc. — Le roi soutient son précepteur. — Tentative pour l'éloigner par le crédit de la reine. — M. de Fréjus se retire à Issy. — Désespoir du roi. — Retour de Fleury à Versailles. — Visite de Walpole à M. de Fréjus. — Son entente parfaite avec lui. — Nouvelles intrigues de madame de Prie et de Duverney. — Le roi refuse la démission de M. le Duc.

Le renvoi si brusque de l'infante et le peu de tact avec lequel il avait été notifié à Madrid par l'abbé de Livry[1], causèrent une irritation ex-

1. L'abbé de Livry n'a pas, dit-on, bien conduit cette négociation. Il a fait un discours au roi d'Espagne, avant de lui donner la lettre du roi. Le roi d'Espagne ne l'a pas voulu lire, et

cessive au roi et à la reine d'Espagne, et précipitèrent l'exécution des desseins auxquels ils travaillaient déjà depuis quelque temps. Comme nous l'avons dit plus haut, l'Espagne ne pouvait obtenir de l'Empereur la délivrance des lettres d'investiture pour la succession éventuelle des duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance, stipulée à Cambrai en faveur de don Carlos. Ces délais affectés indiquaient clairement un mauvais vouloir systématique, et George Ier se considérait comme engagé d'honneur à faire rendre justice à l'Infant, de concert avec la France. Il fallait donc arracher à Charles VI un consentement trop longtemps attendu; mais l'orgueil impérial regardait la fidélité du roi à ses engagements avec l'Espagne, comme un insigne outrage pour la maison d'Autriche, accoutumée depuis tant d'années à une complaisance aveugle de la part de l'Angleterre. Ne devait-elle pas compter encore plus sûrement

a dit qu'il savait ce qui était dedans. La lettre est revenue entière en France. L'abbé de Livry reçut l'ordre de quitter Madrid dans les vingt-quatre heures. (Mathieu Marais, t. III, p. 163.)

sur sa docilité depuis que le trône était occupé par un Électeur de Hanovre?

De son côté, la reine d'Espagne, furieuse des retards interminables apportés à l'exécution des clauses en faveur de ses enfants, et exaspérée de voir que les médiateurs n'en eussent pas déjà fait un cas de rupture ouverte avec l'Empereur, ne cachait pas sa colère contre la France et l'Angleterre, qui l'avaient forcée à entrer dans la quadruple alliance. Prenant donc tout à coup son parti, tandis que les plénipotentiaires, encore réunis à Cambrai, s'efforçaient d'aplanir les difficultés sans cesse soulevées par l'Empereur, Élisabeth Farnèse[1] dépêcha à Vienne un certain Ripperda[2], homme entreprenant et peu scrupu-

1. Élisabeth Farnèse, fille d'Odoard Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, née le 25 octobre 1692.

2. Guillaume, baron, puis duc de Ripperda, aventurier hollandais, né à Groningue d'une famille noble, fut d'abord colonel d'infanterie, puis ambassadeur de Hollande en Espagne. Il sut plaire à Philippe V en flattant ses passions ambitieuses, changea de religion et entra à son service. Le roi l'envoya comme plénipotentiaire pour négocier le traité de Vienne, dont Ripperda lui avait suggéré l'idée. A son retour, il fut créé duc et grand d'Espagne de première classe, et devint ministre des affaires étrangères et des finances. Mais il se perdit à force d'intrigues, de

leux, avec ordre de négocier directement une réconciliation avec Charles VI, en obtenant la main d'une archiduchesse pour l'un des Infants. Quelque étrange que puisse paraître ce projet, il fut poussé avec une activité fiévreuse par les deux partis, qui ne doutèrent plus de pouvoir poser ainsi les bases d'une puissance, la plus étendue et la plus despotique qu'on eût encore vue en Europe[1].

Les choses en étaient là lorsque le renvoi de l'Infante vint mettre le comble à l'animosité de Philippe et de sa vindicative épouse contre la France. Rappelant aussitôt leurs plénipotentiaires de Cambrai, ils réclamèrent la seule médiation de l'Angleterre; mais le roi George, sentant combien l'amitié de la France lui était

concussions et d'immoralité : on l'arracha de force de la maison de l'ambassadeur d'Angleterre, où il avait cherché un asile, et il fut enfermé dans la tour de Ségovie en 1726. Parvenu à s'évader au bout de deux ans de captivité, il erra par toute l'Europe sans trouver d'emploi, et finit par se retirer au Maroc, où il prit le turban : il commanda une armée contre les Espagnols, mais il fut battu devant Ceuta. On le mit en prison, et il finit par mourir à Tétuan en 1737.

1. *M. Walpole's Apology.*

précieuse, ne voulut lui donner aucun sujet de plainte et repoussa à l'instant cette demande insidieuse. L'Espagne alors n'hésita plus : elle mit fin à ses longues discussions avec l'Empire, et Ripperda signa le traité de Vienne le 1er mai 1725.

Par ce traité, la séparation des deux monarchies de France et d'Espagne était posée en principe fondamental, et l'Empereur, suivant les conventions d'Utrecht, reconnaissait Philippe V comme roi d'Espagne et des Indes ; Philippe, de son côté, renonçait formellement aux provinces d'Italie, aux Pays-Bas et à la Sicile. Les duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance étaient déclarés fiefs masculins de l'Empire, et à défaut d'héritiers mâles, ils devaient revenir au fils aîné de la reine d'Espagne et à ses enfants mâles ; l'Empereur s'engageait à faire délivrer immédiatement les lettres d'investiture éventuelle. L'île d'Elbe devait également appartenir au prince d'Espagne qui aurait la Toscane. Ces dispositions étaient garanties réciproquement par les deux gouvernements.

Le traité contenait en outre des articles secrets, qui menaçaient à la fois les possessions et le commerce de l'Angleterre, de la France et de la Hollande, et en particulier le trône de la maison de Hanovre. De grands préparatifs de guerre furent faits aussitôt par l'Autriche et l'Espagne, pour que ces stipulations fussent exécutées par la force, si cela devenait nécessaire : la Russie fut amenée à entrer dans cette alliance, on somma les princes allemands de venir se ranger sous la bannière de leur chef, et on commença à lever des troupes à l'aide des subsides de l'Espagne. George I[er] et M. le Duc, alarmés de ces mouvements hostiles, entamèrent avec le roi Frédéric-Guillaume de Prusse une négociation dont le résultat fut une alliance défensive, signée à Hanovre le 3 septembre 1725[1], entre l'Angle-

1. Ce traité fut conclu à Herrenhausen, près de Hanovre, entre le vicomte Townshend, le comte de Broglie et le sieur de Wallenrodt. Les alliés se garantissaient mutuellement toutes leurs possessions ainsi que les droits, immunités et avantages, et en particulier ceux qui regardent le commerce, dont ils jouissaient ou désiraient jouir respectivement. Ils stipulaient de plus les secours qu'ils devaient se donner, en cas d'agression de la part de l'Empire ou de ses alliés. La France et l'Angleterre devaient

terre, la France et la Prusse, auxquelles se joignirent l'année suivante la Hollande, le Danemarck et la Suède.

Ces deux traités amenaient un singulier bouleversement dans les affaires de l'Europe, puisque l'un des deux jetait l'Empereur dans les bras de l'Espagne, son ennemie invétérée, pour combattre l'Angleterre et la Hollande, ses anciennes amies, tandis que l'autre réunissait l'Angleterre à la France, son antique adversaire, pour déjouer les périlleuses entreprises de l'Empereur, son plus ancien allié[1].

Ce fut à Paris que la dernière main fut mise aux conventions de Hanovre, et on fut surtout redevable de cette heureuse conclusion à l'habileté et à la prudence de l'ambassadeur britannique, qui sut également ménager les irrésolutions de M. le Duc, les temporisations de M. de Morville, et l'esprit souple, insinuant et circonspect de M. de Fréjus.

fournir respectivement 8,000 hommes d'infanterie et 4,000 chevaux; la Prusse, 3,000 hommes d'infanterie et 2,000 chevaux, ou leur valeur en vaisseaux ou en argent.

1. *M. Walpole's Apology.*

Les difficultés de sa tâche étaient encore aggravées par les alarmes de George Ier, par la violence de lord Townshend, et ses dissentiments avec sir Robert Walpole, enfin par les anxiétés des ministres anglais, qui les rendaient souvent injustes envers le cabinet de Versailles, en l'accusant de froideur, sans tenir assez compte de la délicatesse et des embarras de sa position. Convaincu de la nécessité de l'alliance anglaise, il n'en était pas moins opposé à une rupture ouverte avec un prince de la maison de Bourbon, oncle du roi Louis XV, et dont le trône avait coûté à la France tant de sang et de trésors. De là résultaient souvent de la lenteur et des oscillations dans la conduite des ministres, et leurs résolutions vigoureuses n'étaient dues qu'à l'énergie et à l'insistance de Walpole. Il était parvenu à se rendre agréable à la famille d'Orléans comme à celle de Bourbon, si profondément divisées, et il avait fait en sorte de ne blesser ni la France ni l'Espagne dans la question du renvoi de l'infante[1]. Cette conduite adroite lui attira les

1. *M. Walpole's Apology.*

éloges de tous les ministres étrangers et l'approbation complète de son gouvernement. Le duc de Newcastle lui écrivait, au moment de la conclusion du traité de Hanovre : « Je dois féliciter Votre Excellence sur la grande œuvre que vous avez su mener si près de sa fin, et dont Sa Majesté doit vous savoir le même gré que si elle était déjà passée à l'état de fait accompli. Pour moi, j'éprouve un vif plaisir de la part importante que vous y avez prise : l'activité, la prudence et l'adresse que vous avez déployées dans l'exécution des ordres de Sa Majesté ont attiré son attention, et maintenant que nous sommes sur le point d'en recueillir les fruits, je ne puis que complimenter Votre Excellence sur le grand service que vous avez rendu au roi et à l'État. »

Walpole n'ignorait pas que c'était à l'influence de M. de Fréjus qu'il devait la plus grande part de ses succès; il savait également que M. le Duc n'avait eu sa place de premier ministre que par suite de la condescendance de ce prélat : aussi se refusa-t-il toujours, malgré l'avis du cabinet britannique, à faire une cour

plus assidue aux dames qui passaient pour gouverner ce prince. Il craignait de déplaire à son vénérable ami en se mêlant à leurs cabales. Les dépêches de l'ambassadeur prouvent d'ailleurs abondamment la prépondérance que M. de Fréjus avait su gagner près du roi dès cette époque : « Le duc de Bourbon, dit-il dans l'une d'elles, se donne toutes les peines du monde pour conquérir la confiance du jeune monarque; mais M. de Fréjus est toujours là, lui barrant le chemin : quand son Altesse a trouvé enfin une occasion favorable pour entretenir Sa Majesté, dès qu'il commence à parler d'affaires, l'enfant royal s'empresse de couper court à la conversation par des bagatelles ou de simples cancans, jusqu'à ce que son précepteur, qu'il ne manque jamais de faire avertir, ait le temps d'arriver dans son cabinet. M. le Duc en est toujours profondément blessé, mais il ne sait comment s'y prendre pour se débarrasser du prélat, car s'il ne réussissait pas à obtenir sa disgrâce, ce serait certainement le signal de la sienne[1]. »

1. Walpole à lord Townshend, 13 janvier 1726.

Peu de temps après la conclusion du traité de Hanovre, il survint à Versailles un incident qui prouva une fois de plus la sagacité de Walpole : nous allons le laisser en rendre compte lui-même à lord Townshend.

« Mardi dernier, 18 de ce mois, jour où les ambassadeurs étrangers se rendent à Versailles pour faire leur cour à Leurs Majestés très-chrétiennes et se présenter à l'audience des ministres, M. de Fréjus, bien qu'il eût invité du monde à dîner, et malgré une véritable tourmente de vent et de pluie, partit de bonne heure pour sa maison d'Issy, près Meudon, à une heure de distance de Versailles. Il s'était contenté de faire dire chez lui qu'il ne reviendrait pas de la soirée. Ce départ subit, joint à d'autres circonstances observées par les courtisans la veille au soir, celle-ci entre autres que Leurs Majestés étaient restées enfermées longtemps avec M. le Duc dans le cabinet de la reine, tout cela avait fait courir le bruit que M. de Fréjus se retirait entièrement des affaires. Mais lorsqu'on le vit revenir à Versailles le lendemain matin de bonne heure et as-

sister comme de coutume au lever du roi, ces bruits tombèrent d'eux-mêmes, non sans laisser un libre cours aux conjectures sur les motifs qui avaient pu occasionner un si brusque départ et un si prompt retour.

« Je puis heureusement vous éclairer de la manière la plus complète à ce sujet; mais auparavant je vous demande la permission de vous exposer en peu de mots l'état de la cour, depuis l'arrivée de la reine à Fontainebleau[1]. Votre Seigneurie n'ignore pas que du moment où M. le Duc est entré aux affaires, c'est madame de Prie et M. Duverney qui ont pris la haute main dans l'administration, tandis que M. de Fréjus, plus particulièrement attaché à la personne du roi, n'a pas recherché d'autre faveur ni d'autre appui, et s'est contenté de donner son

1. Septembre 1725. « Le voyage de Fontainebleau s'est passé avec un continuel empressement de la part du roi pour la reine; mais cette princesse est obsédée par madame de Prie. Il ne lui est libre ni de parler à qui elle veut, ni d'écrire. Madame de Prie entre à tous moments dans ses appartements pour voir ce qu'elle fait, et elle n'est maîtresse d'aucune grâce. » (*Journal de Barbier*, t. I, p. 228.)

avis au conseil comme ministre d'État, et à M. le Duc dans l'intimité, non pas en flatteur, mais en ami. M. le Duc, redoutant son influence, montrait bien parfois, à l'instigation de ses conseillers, une certaine jalousie contre lui; mais M. de Fréjus, par sa conduite loyale et exempte d'ambition et d'intérêt personnel, le ramenait bientôt à lui : ils continuaient donc à vivre et à agir ensemble dans la plus parfaite intelligence. Le prélat ne s'occupait du gouvernement que pour émettre son opinion sur les affaires courantes, opinion généralement si pleine d'équité et de raison que M. le Duc s'en emparait avec bonheur. Tout alla donc pour le mieux jusqu'au mariage du roi.

« Forcés de renoncer à faire la reine de France d'une princesse d'Angleterre, tandis que la nation tout entière frémissait du désir de voir le roi marié, madame de Prie et Duverney résolurent de choisir une princesse, à qui sa situation n'eût pas permis d'élever ses prétentions jusqu'au trône de France et que la reconnaissance dût rattacher pour toujours à

leurs intérêts : ce serait par elle, à l'abri du nom et du pouvoir apparent de M. le Duc, qu'ils continueraient à gouverner l'État. Aucune princesse ne leur sembla devoir mieux remplir ces conditions que Marie Leczinska : nul doute qu'elle n'acceptât leur programme, en même temps que le mariage inespéré qu'ils lui procuraient [1]. M. de Fréjus resta complétement neutre dans cette affaire, soit qu'il ne voulût pas repousser ce mariage, au moment où la France entière réclamait une reine à grands cris, soit que d'un autre côté il trouvât des inconvénients à recommander une princesse que la différence d'âge et d'autres considérations pouvaient un jour rendre peu agréable au roi. Louis XV se laissa faire avec la docilité la plus parfaite, et la cérémonie eut lieu sans qu'il montrât ni répugnance ni empressement [2].

1. Elle (madame de Prie) fit la reine, comme je ferai demain mon laquais valet de chambre. (D'Argenson, *Mémoires*, t. I, p. 60.)

2. Ce fut lord Waldegrave, qui succéda plus tard à Walpole en qualité d'ambassadeur à Paris, que le roi d'Angleterre nomma pour venir complimenter Louis XV sur son mariage.

« On crut généralement que la reconnaissance de la nouvelle reine se bornerait à la seule personne de M. le Duc, qu'elle pénétrerait aisément le caractère artificieux et rapace de madame de Prie et de Duverney et que la différence d'âge et de beauté qui existait entre elle et le roi l'engagerait à s'appuyer sur des amis sûrs et dévoués, au lieu de s'abandonner à des gens qui ne se feraient aucun scrupule de se prêter à toutes les fantaisies du roi, quelque blessantes pour elle qu'elles pussent être. La vertu et la probité bien connues de M. de Fréjus devaient la porter à rechercher son amitié, afin que la grande influence de ce prélat pût disposer en sa faveur le cœur de son jeune époux et la mettre ainsi à l'abri des entreprises d'une rivale. Tout cela sautait aux yeux, et la nomination de Fleury à la place de grand aumônier devait encore faciliter un rapprochement avec lui, dès que la reine le voudrait. Mais madame de Prie n'avait rien négligé de son côté : elle avait su gagner toutes les personnes à qui leurs fonctions devaient donner accès près

de Marie Leczinska, dès son arrivée à la cour, et la garde se trouva si bien faite autour de cette princesse, qu'à l'exception des créatures de madame de Prie, personne ne pouvait s'adresser à elle sans qu'on lui coupât aussitôt la parole. La reine, il est vrai, ne tarda pas à s'en fatiguer et à se plaindre de subir ainsi un blocus en règle, mais elle ne fit malgré cela aucune attention à M. de Fréjus et se contenta de lui témoigner les simples égards dus à ses fonctions près d'elle. Elle finit cependant par laisser entendre à quelques-uns de ses amis qu'elle détestait madame de Prie et qu'elle serait bien aise de gagner l'affection de M. de Fréjus, qu'elle commençait à savoir apprécier dignement; mais elle ajouta qu'il lui fallait patienter encore, parce qu'elle ne savait comment s'y prendre, tant elle craignait que madame de Prie ne la mît mal avec M. le Duc, auquel elle avait de si grandes obligations et qui tenait tout le pouvoir en main.

« M. de Fréjus continuait donc à remplir avec la même assiduité ses fonctions près du roi, et ne

manquait jamais de se trouver présent lorsque M. le Duc venait lui parler d'affaires. Il se montrait fort respectueux envers la reine, mais en même temps très-décidé à ne rien faire pour attirer son attention sur lui, jusqu'à ce qu'elle prît d'elle-même le parti de l'encourager dans cette voie. Le caractère du prélat n'a rien du courtisan ni du parasite, et il ne fait jamais un pas sans avoir la certitude d'être bien accueilli. A ceux de ses amis qui l'exhortaient à se rapprocher de la reine, il répondait invariablement qu'ils ne se doutaient pas de l'état réel des choses à la cour, et il m'a souvent répété qu'en dépit de quelques avances personnelles de la reine pour gagner son amitié, il la savait toujours courbée sous le joug de madame de Prie et de Duverney, tandis que M. le Duc restait plus absorbé que jamais par ces deux personnages, malgré la clameur de réprobation de la France tout entière. Fleury était le seul qui pût lutter contre une association aussi pernicieuse, et il osa le faire en s'adressant au roi et à M. le Duc lui-même. Il déclara franchement à ce prince qu'il considé-

rait madame de Prie et M. Duverney comme les ennemis de l'État, et qu'il les rendait responsables de toutes les désordres, de la faiblesse et de la confusion qui régnaient dans les finances aussi bien que dans la politique, et discréditaient le gouvernement aux yeux de tous. « Mon honneur et ma conscience, ajouta-t-il, me font « un devoir de vous dire loyalement ma façon « de penser ; la réputation de Votre Altesse « elle-même exige impérieusement que vous ne « subissiez pas plus longtemps la domination « de si indignes conseillers. » L'évêque prêchait dans le désert, car M. le Duc, rivé de plus en plus étroitement dans ses chaînes, prenait toujours le parti de ceux qu'il attaquait, et il y mettait une telle ardeur que M. de Fréjus et lui en sont venus souvent à de gros mots sur ce sujet. Fleury m'a appris que, récemment encore, M. le Duc lui avait répondu qu'il tenait certainement à son honneur et à sa conscience autant que lui, M. de Fréjus, mais qu'à cause de cela même il défendrait toujours des amis qu'il savait prêts à tout hasarder pour lui, même leur existence, et que

si madame de Prie et Duverney devaient tomber, il tomberait avec eux.

« C'était là pousser les choses à l'extrême; M. de Fréjus n'avait pas la moindre envie de rompre avec le prince, ni de le renverser, ne sachant qui mettre à sa place et résolu pour son compte à ne pas endosser le fardeau des affaires. Il sentait peut-être aussi qu'il y trouverait quelque opposition, même de la part du roi, à qui M. le Duc avait su se rendre assez agréable : d'abord à cause de la recommandation de M. de Fréjus lui-même, lorsque ce prince fut nommé ministre, ensuite par le soin extrême qu'il mettait à être toujours aux ordres de Sa Majesté, à ne la contrarier en rien, et à se prêter sans cesse à ses amusements, en facilitant pour elle les plaisirs de la chasse, tantôt dans un château royal, tantôt dans un autre. Ce furent là, je présume, les considérations qui détournèrent M. de Fréjus de rompre en visière à madame de Prie et à Duverney, bien qu'il continuât à exprimer librement son opinion sur leur compte quand l'occasion s'en présentait. Connaissant donc toute son aversion,

et désespérant de le ramener en leur faveur, malgré toutes les tentatives de M. le Duc, ce couple, aussi entreprenant que peu scrupuleux, dressa ses batteries pour se débarrasser de M. de Fréjus. Mais c'était là une attaque difficile et périlleuse, et ils cherchaient en vain le côté vulnérable par où ils pourraient ouvrir la brèche.

« Je dois ici vous faire remarquer, Mylord, que, bien que la conduite aussi loyale que désintéressée de M. de Fréjus exclût toute idée de sa part de vouloir supplanter M. le Duc, le privilége de travailler seul avec le roi et d'assister toujours au travail de Son Altesse avec lui était représenté par madame de Prie comme un tel empiétement sur les droits du premier ministre que M. le Duc finit par s'en émouvoir profondément. Il prit même la chose si fort à cœur qu'il s'efforça souvent, par lui-même ou par l'entremise de ses amis, d'obtenir de M. de Fréjus qu'il le laissât quelquefois travailler seul avec le roi. Mais Fleury fut inflexible, en déclarant que Sa Majesté lui avait donné l'ordre positif de se trou-

ver toujours présent quand Son Altesse aurait des affaires à traiter avec elle. Le prince céda, mais il ne put jamais en prendre son parti.

« L'année dernière, le roi se trouvant à Chantilly, Fleury était allé passer deux jours à Liancourt. Mettant à profit son absence, M. le Duc se rendit chez Sa Majesté à l'heure ordinaire, avec son portefeuille, dans l'espérance de travailler seul avec elle; mais il n'y put parvenir, le roi lui ayant signifié qu'il ne ferait rien avant le retour de son précepteur. Son Altesse lui représenta alors, de l'air le plus modeste, qu'il ne s'agissait pour le moment d'aucune affaire grave, mais qu'il avait là quelques papiers qui, malgré leur peu d'importance, demandaient par leur nature même à être expédiés sans délai; il priait donc seulement le roi d'y apposer sa signature; mais Louis XV lui répliqua qu'il en serait temps encore lorsque M. de Fréjus serait revenu. Cette démonstration prouva clairement à M. le Duc l'inutilité des efforts qu'il pourrait tenter pour ruiner le crédit de l'évêque; aussi toute jalousie et toute discussion sur ce point paru-

rent-elles assoupies jusqu'à l'arrivée de la reine.

« Dès qu'on put supposer que cette princesse s'était emparée complétement du cœur et de l'affection du roi, on la sollicita vivement d'user de son influence pour tâcher d'obtenir ce qui était toujours l'objet des vœux les plus ardents de M. le Duc : le travail en tête à tête avec Sa Majesté. La reine s'y refusa d'abord, dit-on, de crainte sans doute de s'aliéner son grand aumônier ; mais elle finit par consentir à essayer ce qu'on lui demandait, et ce fut là le motif du départ de Fleury pour la campagne mardi dernier. Voici comment les faits se sont passés.

« Lundi soir, dès que la reine eut appris que Louis XV était revenu de la chasse, elle quitta son jeu et le fit prier de venir lui parler dans son cabinet ; c'était une heure avant celle où il avait coutûme de s'entretenir seul avec M. de Fréjus. La reine, qui était accompagnée de M. le Duc, profita de cette occasion pour presser vivement son époux, avec toutes les cajoleries imaginables, de consentir à travailler seul ce soir-là avec le prince. Le roi tint bon contre

toutes ses instances pendant plus d'une heure, et il finit par se lever, en lui disant adieu, pour aller rejoindre M. de Fleury; mais avant qu'il sortît, la reine lui fit promettre de revenir bientôt la voir. Rentré dans son appartement, où il trouva son précepteur, le roi lui rendit un compte exact de tout ce qui s'était passé, en l'assurant qu'il était décidé à ne jamais travailler seul avec M. le Duc et à ne pas retourner chez la reine. M. de Fréjus le pria au contraire d'aller la revoir, puisqu'il lui en avait donné sa parole, en ajoutant que si Sa Majesté était résolue à ne pas parler d'affaires seule avec M. le Duc, il vaudrait mieux qu'elle le fît appeler. « Non, non, ré« pondit le roi; attendez-moi dans ce cabinet, je « vais revenir dans un instant. » La conversation de Louis XV avec M. de Fréjus avait duré plus de cinq quarts d'heure, avant que ce dernier pût obtenir que Sa Majesté retournât chez la reine; mais une fois partie, l'évêque attendit plus d'une heure sans entendre parler du roi, et il ne douta plus que la reine et M. le Duc ne fussent parvenus à gagner leur cause auprès de lui; il ren-

tra donc dans son appartement et ne parut plus s'occuper de cette affaire de toute la nuit. Mais le lendemain matin, de bonne heure, il écrivit au roi pour lui annoncer qu'il allait s'éloigner et lui expliquer les motifs de sa détermination, en le suppliant de le dispenser désormais de tout service auprès de sa personne. Dans une autre lettre adressée à M. le Duc, il le priait d'intercéder près de Sa Majesté pour qu'elle lui accordât son pardon et l'autorisation de se retirer complétement de la cour. Cela fait, il se rendit directement à sa maison de campagne d'Issy.

« Le roi était parti pour la chasse, avant d'avoir reçu la lettre de M. de Fréjus; dès qu'il fut de retour, la reine demanda à lui parler et lui apprit aussitôt le départ de son précepteur pour la campagne. « Je présume qu'il reviendra ce « soir, lui dit Sa Majesté. — Non, répliqua-« t-elle, je ne le pense pas. » Le roi ne dit pas un mot, mais il quitta la chambre d'un air consterné et se retira dans son cabinet, d'où, craignant d'être importuné, il passa dans sa garde-robe et s'assit sur le siége dans l'attitude de la plus

profonde douleur. Le duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre en service, fut le seul qui osât se présenter devant lui, pour savoir s'il avait des ordres à lui donner; mais Louis XV ne lui ayant pas répondu, le duc se hasarda à lui dire : « *Sire, M. de Fréjus est parti pour la campagne, tant pis pour Votre Majesté et pour l'État.* » Le roi garda le silence; mais s'étant levé pour rentrer dans son cabinet, il dit au duc de Mortemart : « *Allez incessamment chez M. le Duc et dites-lui que je lui ordonne d'écrire sur-le-champ à M. de Fréjus que je l'attends demain à mon lever.* — *L'ordonnez-vous, Sire,* répondit le duc. — *Oui,* dit le roi, *je l'ordonne*[1]. » M. de Mortemart ayant transmis les ordres de Sa Majesté à M. le Duc, il envoya le soir même un exprès au prélat, qui se trouva le lendemain au lever du roi. On assure que le chagrin qu'il avait ressenti de l'absence de son précepteur ne peut se comparer qu'à la joie et au bonheur qu'il a témoignés en le voyant reparaître le lendemain.

1. Tout ce qui est souligné est en français dans la dépêche.

« Tels sont, Mylord, les détails les plus véridiques que je puisse vous donner sur cet étrange incident, qui a absorbé l'attention et les pensées de tout le monde, français et étrangers. La cour et la ville ont pris parti pour M. de Fréjus, à l'exception de ses amis particuliers, qui ont trouvé ce départ beaucoup trop précipité, puisqu'il n'avait pas même pris le temps d'apprécier la conduite du roi et qu'il avait couru le risque de donner à ses adversaires un grand avantage sur lui. M. le Duc a cru devoir montrer une surprise extrême de la retraite de M. de Fréjus, qui, disait-il, n'avait eu aucun motif, même le plus léger, et sa lettre, écrite d'après l'ordre du roi, commençait par exprimer au prélat tout l'étonnement que lui avait causé ce départ.

« J'ai eu samedi une audience de Son Altesse, pour lui parler de l'accession du roi de Sardaigne au traité de Hanovre, et, trouvant ce prince bien disposé, j'en ai profité pour lui dire, en m'en allant, que j'espérais bien que tous les bruits de discordes et de divisions à la cour étaient tombés; je m'excusais en même temps

de toucher à un sujet si délicat sans y être autorisé, sinon par mon dévouement à l'union entre les deux couronnes et par ma crainte de voir s'affaiblir l'administration française. « A vous, « me répondit-il avec une extrême obligeance, « je puis parler en toute franchise; toute cette « affaire est certainement la plus ridicule qu'on « puisse imaginer, et je ne l'ai pas caché à mon « ami l'évêque : si c'eût été un enfant, il aurait « fallu lui donner le fouet. S'il m'en avait dit « un seul mot, rien de pareil ne serait arrivé, « car il n'avait aucune raison sérieuse pour « s'en aller. M. de Fréjus et moi, nous avons « toujours été bons amis de tout temps, et j'es- « père qu'il en sera toujours ainsi, bien que je « n'ignore pas tout ce qu'on tâche de faire pour « nous brouiller. »

« Je ne dissimulerai pas à Votre Seigneurie que, la maison de campagne de M. de Fréjus se trouvant exactement sur la route de Versailles à Paris, j'avais fait arrêter ma chaise à l'entrée du village ce même mardi, en revenant de la cour, et que j'avais envoyé mon laquais savoir des nou-

velles de M. de Fleury. J'étais décidé, dans le cas où il m'y encouragerait, à lui faire une visite et à le supplier instamment de retourner à Versailles, dans la conviction où je suis que sa retraite y amènerait une confusion extrême et pourrait avoir une influence désastreuse sur les questions extérieures. Il m'a fait répondre, avec force remerciements et politesses, qu'il espérait me voir dans deux ou trois jours, et dès le lendemain, de bonne heure, il m'a envoyé son secrétaire pour m'annoncer qu'il retournait à la cour. J'ai pensé qu'il valait mieux attendre pour l'aller voir jusqu'à samedi dernier, et j'ai eu soin de passer d'abord chez M. le Duc et chez M. de Morville. Je renonce à vous peindre la manière gracieuse dont j'ai été reçu par M. de Fréjus : « Il était, me dit-il, plein de gratitude pour le témoignage d'affection que je lui avais donné, en allant le visiter le jour si critique de sa retraite. »

« J'espère que Sa Majesté ne sera pas mécontente de cette démarche, qu'exigeait ma reconnaissance pour les dispositions toujours si bienveillantes du prélat envers moi ; mon devoir était

d'agir ainsi, quoi qu'il pût en arriver, et je suis certain qu'il ne l'oubliera jamais. »

L'événement justifia la prévision de Walpole, M. de Fréjus n'oublia jamais cette visite dans un pareil moment et leur intimité en devint encore plus étroite. La déférence du prélat envers l'ambassadeur ne laissa pas de donner de l'ombrage au parti opposé à l'alliance anglaise ; l'abbé de Montgon prétendit que Walpole avait subjugué Fleury et qu'ils étaient comme deux doigts de la main. Le maréchal de Villars et le duc de Saint-Simon firent les plus vives remontrances au prélat sur son obséquiosité vis-à-vis de l'ambassadeur, mais tout cela fut en pure perte[1].

1. Saint-Simon rapporte à ce sujet que, reprochant plus tard au cardinal de se laisser gouverner par Walpole en lui sacrifiant les intérêts de la France : « Vous n'y êtes pas, lui répondit-il avec un sourire de complaisance, Walpole est mon ami personnel. Il est le seul qui ait osé me venir voir à Issy, lorsque j'y étais, prêt à me retirer dans mes abbayes. Il a toute confiance en moi. Croiriez-vous qu'il me montre toutes les lettres qu'il reçoit d'Angleterre et toutes celles qu'il y écrit, que je les corrige et que souvent je les dicte. Je sais bien ce que je fais. Son frère a la même confiance. Il faut laisser dire que je m'abandonne à eux, et moi je vous dis que je les gouverne et que je fais de l'Angleterre tout ce que je veux. » Jamais il n'a pu se mettre dans l'es-

La rentrée triomphale de M. de Fréjus à Versailles et les marques éclatantes de l'affection du roi lui avaient assuré désormais une supériorité incontestable sur ses adversaires. M. le Duc, reconnaissant que la lutte était devenue impossible, affectait à son égard une amitié et une confiance absolues, et comme le prélat insistait toujours auprès de lui pour obtenir l'éloignement de sa maîtresse et de son confident, il parut se résoudre à céder enfin à ses exhortations. La reine, qui ne voyait que par les yeux de M. le Duc, s'abstint de toute démarche en faveur de sa dame du palais : madame de Prie dut aller faire un voyage dans ses terres de Normandie, et Paris Duverney ne parut plus que rarement à Versailles, où même une affaire importante de finances se traita sans lui. Cependant le dernier mot n'était pas dit et les deux associés ne se tenaient pas pour battus ; la faiblesse de M. le Duc était un auxiliaire sur lequel ils savaient pouvoir compter, et dès le 1er juin, madame de Prie re-

prit que le ministre d'Angleterre ne risquait rien à l'aller voir à Issy !

paraissait inopinément à la cour; Duverney, de son côté, se remit à fréquenter le conseil des finances, avec ses airs habituels de hauteur et d'insolence. Il sentaient pourtant que le sol de la cour continuerait à trembler sous leurs pas, tant qu'ils ne seraient pas délivrés de M. de Fréjus [1]; il fallait donc, cette fois, l'écarter à tout prix, et la reine, malgré l'humiliation de son premier insuccès, ne dédaigna pas de s'entremettre de nouveau pour servir les plans de ses amis; mais elle avait toujours trop présumé de son pouvoir sur l'esprit du roi, et toutes ses tentatives n'aboutirent qu'à rendre encore plus visible son indifférence pour elle [2].

1. Madame de Prie, qui le jugea plus à craindre (M. de Fréjus), voulut avoir une conversation avec lui : quoi qu'elle pût faire, elle ne put jamais l'obtenir. Outrée de ce refus, elle ne garda plus de mesure et persuada M. le Duc (contre tous ses intérêts) de travailler à perdre M. de Fréjus. Les tentatives qu'il fit pour y réussir sont connues de tout le monde : ce projet insensé eut le succès qu'il devait avoir, et M. le Duc, au lieu de M. de Fréjus, se trouva noyé dans l'esprit du roi. (Marquis de Lassay, *Recueil de différentes choses*, t. IV, p. 120.)

2. La froideur persistante du roi et les premiers démêlés de Marie Leczinska avec Fleury ne paraissent pas avoir laissé la moindre trace d'amertume dans le cœur de cette princesse, aussi

Une catastrophe devenait imminente; M. le Duc, s'apercevant que le jeu ainsi engagé devait tourner forcément contre lui-même, prit le parti d'offrir sa démission au roi en présence de M. de Fréjus. Cette démarche inattendue surprit et embarrassa Louis XV : « Votre Majesté, « dit Fleury, dont l'heure n'était pas encore « venue, consentira-t-elle à la proposition de

simple que dévouée. Nous en voyons une preuve, entre autres, dans la lettre suivante, qu'elle écrivait au cardinal en 1732. La voici telle que nous la trouvons dans la collection d'autographes de M. le marquis de Biencourt :

Avril 1732.

« Je suis bien fâché, mon cher cardinal, de croire qu'il soit nécessaire de nouvelles pour me rendre vos lettres agréables; celle de la *santé* du roy est l'unique qui m'intéresse, ainsi, vous me ferez plaisir de m'en mander souvent, n'oublies pas de m'informer de la vostre, j'espère que vous ne douttez pas, mon cher cardinal, que je ne fasse de vœux pour elle. J'ai esté relevée ce matin *, *d'où* j'ai esté voir mes *enfants,* et je compte dimanche faire *mes Paques* à la paroisse, la pauvre *madame d'Allincourt* n'est pas encore trop bien. Je vous prie de faire mille compliments au Roy de ma part et d'être persuadée de mon amitié pour vous.

« MARIE. »

Ce dimanche.

* Elle était accouchée de madame Adélaïde le 23 mars.

« M. le Duc, sans l'engager encore à demeurer « à son service ? » Le roi, tiré d'incertitude, le pria de conserver la direction des affaires, en lui donnant des témoignages d'amitié et de satisfaction [1].

1. W. Coxe, *Memoirs of lord Walpole*.

CHAPITRE VI

Voyage de Walpole à Londres. — Artifices du gouvernement impérial. — Walpole défend au parlement le traité de Hanovre. — Il obtient une majorité considérable. — Mort de lady Townshend. — L'Espagne appuie ouvertement le Prétendant. — Préparatifs de guerre de l'empereur Charles VI. — Armements maritimes de l'Angleterre. — Le duc de Richelieu ambassadeur à Vienne. — Retour de Walpole à Paris. — Incertitudes de la politique française. — M. le Duc cherche à se réconcilier avec l'Espagne. — Intrigues de Ripperda et de l'abbé de Montgon. — Calomnies qu'ils répandent sur M. de Fréjus. — Il s'en lave facilement. — Chute de Ripperda.

L'Europe se trouvait menacée d'un embrasement général, dont le moindre choc pouvait faire jaillir la première étincelle, lorsque le roi George revint de Hanovre en Angleterre, le 1er janvier 1726. Le parlement devait s'ouvrir le 20, et les traités de Vienne et de Hanovre allaient y être sérieusement discutés. Walpole pensa que sa

présence devenait nécessaire à Londres, pour y expliquer l'état véritable et les intentions du cabinet français, débrouiller devant le parlement les complications diplomatiques et défendre le traité de Hanovre, qu'on savait devoir rencontrer une violente opposition. Il partit donc de Paris, en laissant à sa place, comme chargé d'affaires, son secrétaire intime, M. Robinson, pour lequel il professait autant d'estime que d'affection, qui se trouvait d'ailleurs dans les meilleurs termes avec les ministres français, et qui avait su s'attirer la confiance de M. de Fréjus[1]. Sa position comme chargé d'affaires était fort délicate et demandait autant de tact que de prudence, au milieu du feu croisé des intrigues de toute sorte et des attaques passionnées que se renvoyaient entre elles les puissances rivales et déjà presque ennemies. Toute arme leur semblait bonne contre leurs adversaires, même la

1. Monsieur, depuis sir Thomas Robinson, après avoir été ministre plénipotentiaire à Vienne de 1730 à 1748, devint secrétaire d'État en 1754. Il donna sa démission l'année suivante, et George II le nomma maître de la garde-robe avec le titre de lord Grantham. Il est mort en 1770.

calomnie, et la première dépêche que Walpole reçut à Londres de M. Robinson nous en fournit une preuve palpable :

« En raison de l'amitié particulière que veut bien nous montrer M. de Fréjus, écrit le secrétaire, je lui ai lu en substance la lettre du duc de Newcastle, adressée à Votre Excellence le 26 de ce mois. Elle renferme des notes fort étranges, qui dénoncent la plus noire des machinations qu'ait pu ourdir la cour impériale, ou du moins M. Palm [1]. Il s'agirait de persuader à Sa Majesté catholique que la France et l'Angleterre ont comploté ensemble de faire jeter dans un couvent le roi et la reine d'Espagne, et d'élever à leur place sur le trône le prince des Asturies. Dès qu'il eut pris connaissance de ces papiers, M. de Fréjus m'engagea à ne point les faire connaître aux autres ministres français. Il allait, ajouta-t-il, écrire au roi d'Espagne, sous le sceau inviolable de la confession, touchant certaines affaires de la plus haute importance, qui devaient ouvrir les

1. Le comte Palm, ministre de l'Empereur à Londres.

yeux à ce prince sur les véritables intentions de l'Empereur ; il en profiterait pour parler à Sa Majesté catholique, toujours dans le plus grand secret, de cette prétendue conspiration des deux couronnes contre lui, si misérablement inventée par les impériaux, afin de lui prouver qu'il n'est par d'artifices si abominables que les ministres d'Autriche ne soient disposés à mettre en œuvre, pour réussir dans leurs desseins[1]. »

En arrivant à Londres, Walpole trouva le cabinet fort préoccupé de la conduite ambiguë du roi de Prusse[2], et le royaume menacé d'une invasion par les forces réunies de l'Espagne, de la Russie et de l'Empire. De plus, l'opposition s'était fortifiée de l'adhésion des Pulteney et de touts les mécontents, qui s'étaient coalisés sous l'habile direction de Bolingbroke.

Le 9 février, sir Robert Walpole déposa à la chambre des communes les traités de Vienne et de Hanovre, et les débats s'ouvrirent le 16.

1. *Walpole papers.*

2. En effet, le roi Frédéric-Guillaume ne tarda pas à se détacher de l'alliance de Hanovre pour accéder au traité de Vienne.

Horace Walpole, dans un long discours étudié, fit un résumé lumineux de l'histoire des traités, depuis la paix d'Utrecht jusqu'au traité de Vienne; après avoir habilement défendu les motifs qui avaient déterminé le roi à conclure celui de Hanovre, il peignit les ambitieux desseins des cours d'Espagne et d'Autriche, en détaillant leurs plans et leurs engagements respectifs, également hostiles au commerce et à la politique de l'Angleterre, et en contradiction manifeste avec ses alliances présentes. «Sa Majesté, poursuivit-il, toujours vigilante pour les intérêts de ses sujets anglais, a fait faire de vives remontrances à l'Espagne et à l'Empire. A Madrid ces plaintes ont été reçues avec froideur, à Vienne avec arrogance. Le cabinet impérial n'a pas craint d'insinuer que, si le roi persistait dans sa résolution d'agir contrairement au traité de Vienne, non-seulement Charles VI se considérerait comme dégagé de sa garantie pour la succession protestante au trône d'Angleterre, mais encore que cette persistance pourrait entraîner des conséquences graves au sujet des possessions alle-

mandes de Sa Majesté. Ces menaces insultantes n'ont point ébranlé la fermeté du roi, et il n'en a pas moins continué à prendre, de concert avec d'autres puissances, les mesures nécessaires pour lutter contre ceux qui s'efforcent de nous intimider, afin que nous les laissions accomplir leurs ambitieux complots. »

Walpole s'étendit ensuite sur les tentatives faites par l'Espagne pour décider le mariage de don Carlos avec une archiduchesse, ainsi que sur les périls dont l'Angleterre pourrait être menacée plus tard par une semblable union, qui réunirait sous le même sceptre les forces de l'Espagne et de l'Autriche. Il affirma que le but unique du traité de Hanovre était la paix générale, le repos de la chrétienté tout entière et la sécurité des possessions des parties contractantes, ainsi que le maintien des droits, immunités et avantages, surtout en ce qui regarde le commerce, dont leurs sujets jouissaient ou devaient jouir par suite des précédents traités.

Daniel Pulteney représenta alors que cette question était trop importante pour être tran-

chée par une décision immédiate, et Schuppen prétendit que le traité engageait implicitement la nation à faire la guerre pour défendre les possessions allemandes du roi, ce qui était contraire à la constitution. Ces objections furent réfutées victorieusement par M. Pelham, et une majorité de 285 voix contre 107 vota l'adresse, qui exprimait la ferme résolution de la Chambre de défendre le roi contre toute insulte et toute attaque, sur n'importe quel point de ses possessions, quand même elles n'appartiendraient point à la couronne d'Angleterre. Cette majorité triomphante assura l'exécution du traité, et la session fut close le 24 mai.

Ce fut pendant son séjour en Angleterre que Walpole perdit de la petite vérole sa sœur Dorothée, épouse de lord Townshend [1] ; elle mou-

1. Elle s'était mariée tard, par suite de l'opposition constante que son père, Robert Walpole, avait mise à son mariage avec lord Townshend, dont il était tuteur. Des scrupules d'une délicatesse peut-être exagérée lui avaient fait craindre qu'on ne l'accusât d'avoir abusé de son influence sur son pupille pour amener une alliance si avantageuse pour sa famille. Lord Townshend, désespérant de vaincre cette résistance, épousa Élisabeth, fille

rut le 29 mars. La perte de cette femme, si distinguée par les agréments de son esprit et de ses manières, fut une douleur cruelle pour son mari et pour sa famille ; elle avait su, par le charme de son caractère, alléger souvent le poids des affaires dont lord Townshend était accablé. Élevée à la campagne et étrangère, jusqu'à son mariage, aux usages de cour, elle en eut bientôt pris l'aisance et la conversation ; lorsqu'elle accompagna son mari à Hanovre, « elle y montra tant de grâce et de bonne humeur, écrivait lord Waldegrave à Walpole, et elle sut si bien se faire aux habitudes du pays, qu'en peu de temps elle y fut aimée et admirée de tout le monde[1]. » Ce qui rendait sa mort encore plus regrettable, c'est que la mésintelligence qui régnait depuis longtemps déjà entre lord Townshend et sir Robert Walpole s'envenimait alors tous les jours davantage, et qu'elle seule, par son heureux ascendant

de lord Pelham; mais étant devenu veuf en 1713, il se remaria bientôt après avec Dorothée Walpole, dont la douce influence sut longtemps modérer la fougue de ce caractère violent et impétueux.

1. Hanovre, 19 décembre 1725. *Waldegrave papers.*

sur tous les deux, pouvait parvenir à l'adoucir et à en arrêter les funestes conséquences. Elle n'avait que quarante ans lorsqu'elle mourut, et ce fut un deuil général, bien justifié par son mérite, par son affabilité et par les agréments de sa personne [1].

Au mois d'août, Walpole perdit également son frère Galfridus; entré de bonne heure dans la marine, il commandait le vaisseau *le Lion* dans un combat contre les Français, où il eut le bras droit emporté par un boulet. A l'avénement de George 1er, il représenta au parlement le bourg de Lest Withiel; il avait été nommé ensuite trésorier de l'hôpital de Greenwich, et en 1721, adjoint au directeur général des postes.

Au milieu des divisions profondes que les

1. *Political State for March,* 1725. Cette femme charmante a survécu longtemps dans le souvenir de sa famille et de ses tenanciers. Il existait d'elle, au château de Rainham, séjour de la famille Townshend, un grand portrait en pied qui la représentait en costume de cour; longtemps après sa mort, on assurait encore qu'elle descendait souvent la nuit de son cadre pour parcourir ses anciens domaines, et la croyance populaire était qu'elle portait bonheur à tous ceux qui pouvaient la rencontrer dans ses promenades nocturnes.

traités de Vienne et de Hanovre avaient creusées en Europe, les cours de Vienne et de Madrid s'apprêtaient à exécuter leurs desseins gigantesques; l'Espagne avait repoussé avec dédain tous les efforts faits par le duc de Bourbon pour apaiser son ressentiment, après le départ de l'Infante, et elle suivait aveuglément l'impulsion des idées aussi téméraires qu'incohérentes de Ripperda. Le duc de Wharton était reçu publiquement à Madrid, comme l'agent officiel du Prétendant; le duc de Liria jetait les plans d'une invasion en Angleterre, et M. Stanhope était traité en ministre proscrit; on enrôlait ouvertement des officiers pour le service du Prétendant, on envoyait en Galice un corps de troupes considérable, dans le but avoué d'attaquer la France et d'envahir l'Angleterre; le roi Philippe donnait de fortes sommes à l'Empereur et lui promettait des subsides encore plus considérables, à l'arrivée des galions d'Amérique.

Charles VI ne déployait pas moins d'activité; il gagnait les électeurs de Trèves, de Bavière, de Cologne, de Mayence et du Palatinat; il avait

réussi à détacher le roi de Prusse de l'alliance de Hanovre et il travaillait à armer les puissances du Nord contre l'Angleterre. L'impératrice Catherine de Russie [1], qui avait conservé un parti considérable en Suède et en Danemarck, et qui était largement assistée par l'or de l'Espagne, avait déjà donné l'ordre à Mentschikoff de tenir une flotte et une armée prêtes à entrer en campagne au milieu de mai. L'invasion de l'Angleterre devait être tentée à la fois des côtes de Russie, de Norwége, des Flandres et de l'Espagne, et l'Empereur avec le roi Philippe tâchaient de réunir à cet effet une armée de 240,000 hommes, sans y comprendre les Russes et les troupes électorales. Devant toutes ces menaces, le cabinet britannique déploya une énergie égale à celle des résolutions du Parlement, en s'efforçant de réunir de nouvelles parties prenantes au traité de Hanovre. On fit de grands armements maritimes. L'amiral Hosier, à la tête d'une forte escadre, alla bloquer Porto-Bello, pour arrêter les

1. Catherine Alexiewna, veuve de Pierre le Grand, qui était mort à Saint-Pétersbourg, le 8 février 1725.

galions d'Amérique; sir Charles Wager, avec une autre escadre, fit voile vers la Baltique, pour contrecarrer les plans de la czarine et maintenir la Suède et le Danemarck, tandis que Sir John Jennings, ayant à bord un corps de troupes de débarquement, allait croiser sur les côtes d'Espagne et ravitailler Gibraltar et le port Mahon. Il s'agissait encore, au milieu de tout cela, d'empêcher la France de rompre ses engagements malgré son vif désir de se réconcilier avec l'Espagne, et de faire en sorte d'imprimer une nouvelle vigueur aux actes de son gouvernement; car c'était sur son appui seul que comptait le ministère anglais pour anéantir la faction russe en Suède et détacher les princes allemands de leur alliance avec Charles VI [1].

Il faut bien le dire, la France ne paraissait plus que médiocrement disposée à prendre un parti violent; elle était représentée à la cour impériale par le duc de Richelieu, fort jeune alors [2], que la protection de madame de Prie avait fait

1. Coxe, *Memoirs of lord Walpole.*
2. Né en 1696, le duc de Richelieu avait vingt-neuf ans.

nommer ambassadeur extraordinaire. Arrivé seulement à son poste au mois de juillet 1725, il ne s'était pas trouvé en mesure d'empêcher la conclusion du traité de Vienne; mais, à travers ces circonstances épineuses, il avait su manœuvrer avec assez d'adresse pour se créer de nombreux amis : par eux, le futur vainqueur de Port-Mahon était parvenu à détourner en grande partie contre l'Angleterre l'irritation des conseillers de l'Empereur, et, sans compromettre l'honneur de la France, il avait pu lui donner une attitude à peu près semblable à celle d'une puissance médiatrice. Cette tactique n'avait point échappé, à Vienne, aux regards intéressés des agents anglais, et à plusieurs reprises ils la dénoncèrent à l'attention de leur gouvernement. Le cabinet de Versailles feignait d'ignorer les démarches qu'on reprochait à son ambassadeur, et gardait à son égard un silence *officiel* qui devait passer pour une approbation de sa conduite. Walpole ne se faisait donc aucune illusion sur les difficultés de la tâche qu'il aurait à remplir, lorsqu'il revint à Paris le 14 mai; cependant il

n'en fut pas moins singulièrement frappé du triste état de faiblesse et de désunion dans lequel le gouvernement français était tombé.

Le roi, complétement étranger aux affaires, ne rêvait que chasse et visites à Rambouillet, chez la comtesse de Toulouse; plus que froid vis-à-vis de la reine, à qui il n'avait pas adressé la parole pendant trois mois, après la courte retraite de M. de Fréjus, il n'avait pas d'autre volonté que celle de son précepteur. M. le Duc, de plus en plus gouverné par madame de Prie et par Duverney, découragé d'ailleurs par la prépondérance de M. de Fréjus, ne cherchait qu'à rentrer dans les bonnes grâces de l'Espagne, dont il redoutait la vengeance, tout en s'efforçant de rester en bons rapports avec l'Angleterre. Sa politique se ressentait de ces embarras; elle était timide, incertaine et incapable de prendre aucune mesure de vigueur. Les autres ministres se montraient d'une insignifiance absolue, et perdaient leur temps dans les intrigues et les cabales de cour. Fleury seul était l'âme du cabinet; mais, malgré son amitié personnelle pour Walpole et ses

liaisons avec l'Angleterre, on l'avait récemment soupçonné d'entretenir une correspondance secrète avec l'Espagne et d'appuyer sous main les complots des Jacobites. Une lettre de l'abbé de Montgon [1] à M. de Morville, contenant quelques vagues imputations à cet égard, avait été transmise à M. Robinson par M. Stanhope, pendant l'absence de l'ambassadeur, et lui avait causé au-

1. Charles-Alexandre de Montgon, fils d'un lieutenant général au service de Philippe V, et d'une mère dame du palais de la Dauphine, était né à Versailles en 1690. Il avait commencé par servir, mais, pris d'un accès de dévotion, il avait quitté les armes pour entrer dans les ordres, en renonçant à son héritage en faveur de son frère. Bien qu'il affectât un profond mépris des richesses et des honneurs, il n'en sollicita pas moins, à son retour d'Espagne, une riche abbaye, et l'ambassadeur de France à Madrid n'ayant pu la lui faire obtenir, par l'opposition qu'y fit M. de Fréjus, il retourna en Espagne. Doué d'un extérieur et de manières agréables, mêlant l'intrigue à la dévotion, il sut plaire au roi et à la reine d'Espagne, qui l'employèrent à tâcher de rompre l'alliance de la France avec l'Angleterre; il affecta alors de refuser la place de ministre d'État pour demander celle d'ambassadeur à Turin; il aspira même au chapeau de cardinal, mais toutes ses espérances s'en allèrent en fumée, et le pauvre abbé quitta Madrid pour revenir vivre en France, dans une retraite plus que modeste. Il publia alors ses Mémoires, en neuf volumes, pour se venger de M. de Fleury, auquel il attribuait toutes ses déceptions. Ces Mémoires, lourds et diffus, contiennent cependant quelques anecdotes curieuses et des documents intéressants pour l'histoire de cette époque.

tant d'étonnement que de douleur. Partageant du reste la bonne opinion de Walpole sur M. de Fréjus, le chargé d'affaires était allé chez ce prélat dans la soirée et lui avait fait part, avec toutes les précautions imaginables, des nouvelles qu'il avait reçues. Elles disaient que, dans une conversation avec M. Stanhope, Ripperda avait fait allusion à une négociation entamée à Madrid, sans que M. le Duc en eût connaissance, et à des propositions d'accommodement faites par des personnages très-importants de la cour de France. « J'ai été fort agréablement surpris, écrivait M. Robinson dans la dépêche où il rendait compte de ses démarches, lorsque le prélat m'a interrompu, avec un sourire franc et naturel, pour me dire : « N'est-ce pas de moi « qu'il s'agit ? ne suis-je pas ce personnage im- « portant, qui doit avoir l'honneur de réconci- « lier les deux couronnes et de forcer M. le Duc « à se jeter aux pieds de S. M. C. pour lui de- « mander pardon? Des nouvelles de ce genre « nous arrivent par tous les courriers et M. le « Duc est au courant de tous mes artifices. »

« J'ai touché un mot des allégations de Ripperda, qui prêtait à M. de Fréjus, de concert avec le duc d'Orléans, l'intention de faire disgracier M. le Duc, de persuader le roi de France d'acquiescer au traité de Vienne et de rétablir le Prétendant sur le trône d'Angleterre. M. de Fréjus, toujours souriant, s'est moqué de Ripperda et de ses petites manœuvres, qui n'avaient pas d'autre mobile que le désir de semer dans cette cour des germes de jalousie et de divisions intestines. « C'est là, m'a-t-il dit, le dernier effort de l'Es-« pagne pour séparer la France de l'Angleterre ; « mais il sera aussi infructueux que les autres : « Ripperda ne se doute pas du véritable état des « choses ici, s'il me croit capable d'entrer dans « un complot pour ruiner M. le Duc et, à plus « forte raison, s'il s'imagine que je vais me jeter « pour cela dans ses bras et dans ceux de l'Es-« pagne. On connaît bien mes idées sur la ques-« tion du Prétendant; j'ai trop à cœur les inté-« rêts de mon pays et ceux du roi pour chercher « à entraîner Sa Majesté dans des démarches ca-« pables de compromettre son amitié avec le roi

« de la Grande-Bretagne. Toutes ces réflexions, « d'ailleurs, sont inutiles, car je ne suis respon- « sable de mes actions qu'envers le roi. Vous « craignez, je le vois, que ces calomnies ne me « fassent tort, et je vous remercie de cette marque « d'amitié; mais il y a longtemps que je connais « les manœuvres de ce malheureux Montgon : « c'est un pauvre diable, d'une crédulité puérile, « et Dieu sait à quoi il est bon ! Je n'ai jamais « voulu fatiguer M. Walpole de toutes ces his- « toires qui me regardent; je les ai dédaignées, « pour m'occuper uniquement de mes fonctions « près du roi : tous ces bavardages, d'une na- « ture si personnelle, ne valent pas la peine « qu'on en parle. Cependant je vous jure, a-t-il « ajouté en levant au ciel les yeux et les mains, « je vous jure devant Dieu que je n'ai aucune « correspondance directe ni indirecte avec qui « que soit en Espagne. »

Fleury pria alors M. Robinson de porter la lettre à M. de Morville, qui, se moquant de ces vagues insinuations, fit chaudement l'éloge du prélat et offrit sa tête à couper qu'il n'y avait pas

un mot de vrai dans toutes les calomnies répandues sur son compte. M. le Duc, dans une audience qu'il donna à M. Robinson, l'assura de son côté qu'il regardait la lettre en question comme un pur artifice de Ripperda et déclina toute idée de réconciliation avec l'Espagne, sans un accord complet avec l'Angleterre. Il prit aussi fortement le parti de M. de Fréjus, en déclarant qu'ils marchaient tous deux dans la même voie et d'après les mêmes principes ; puis portant la main à son cou, il s'écria : « Je réponds sur ma tête de la loyauté de M. de Fréjus. »

A peine arrivé à Paris, Walpole obtint aussi les explications les plus satisfaisantes de M. de Morville, qui rejeta toute la faute sur Ripperda et sur l'abbé de Montgon, aussi bien que sur la crédulité de MM. de Sartine et Stalpart, agents français en Espagne. Heureusement pour tout le monde, ce fut fort peu de temps après que survint la nouvelle de la chute de Ripperda; cet homme, que le roi Philippe avait comblé de faveurs à son retour de Vienne, ne tarda pas à encourir sa disgrâce par sa mauvaise con-

duite et ses malversations de tous genres. Pris tout à coup d'une terreur panique, il avait alors abandonné son ministère pour se réfugier dans la maison de M. Stanhope, ambassadeur d'Angleterre, à qui il ne s'était pas fait scrupule de divulguer tous les secrets des négociations de l'Espagne avec l'Empereur. Les premières informations sur cet étrange événement vinrent par une lettre datée du 18 mai 1726 et adressée, par le comte de Kœnigsegg, ambassadeur de Charles VI à Madrid, à M. de Fonseca, qui remplissait les mêmes fonctions à Paris. Walpole en apprit quelque chose le 31 mai par le ministre de Bavière, et tous les faits lui furent confirmés le 3 juin par MM. de Morville et de Fleury, à qui Fonseca les avait communiqués. Ce diplomate avait exprimé en même temps tous ses regrets de ce qui s'était passé, espérant, dit-il, que la France ne jetterait pas d'huile sur le feu, et il chercha à excuser l'Empereur d'avoir négocié avec un misérable tel que ce Ripperda.

Le cabinet français applaudit hautement à la prudence et à l'habileté de M. Stanhope, et parut

charmé de pouvoir pénétrer complétement les secrets du traité de Vienne; il se trouvait peut-être assez embarrassé sur la question de savoir si Philippe V avait ou non violé le droit des gens en enlevant Ripperda de la maison de l'ambassadeur d'Angleterre, mais il pressa Walpole de s'efforcer d'apaiser le ressentiment probable du roi son maître; enfin, il mit tout en œuvre pour empêcher une rupture complète de George Ier avec l'Espagne.

Le 9 juin, arrivà à Paris une dépêche de M. Stanhope, dont le retard avait été occasionné par l'arrestation de son courrier à Vittoria, et le lendemain Walpole la communiqua à M. de Fréjus à Versailles. Stanhope s'y plaignait amèrement des procédés de la cour d'Espagne, qui n'avait pas craint d'envahir sa maison et d'user de la force pour en arracher Ripperda; il réclamait sur ce fait une éclatante réparation. L'entrevue que Walpole eut ce jour-là avec M. de Fréjus fut courte et souvent interrompue; mais l'ambassadeur ne laissa pas d'être frappé d'une réflexion qui avait échappé au prélat dans la

chaleur de la conversation. « Le règne des premiers ministres, avait-il dit, ne peut jamais « durer longtemps. » C'était une prophétie dont l'accomplissement ne devait pas se faire attendre.

CHAPITRE VII

Disgrâce de M. le Duc et de madame de Prie. — Détails sur cet événement. — La comtesse de Toulouse. — Conversation avec M. de Fréjus. — Suppression de la charge de premier ministre. — Nouveaux témoignages d'amitié de M. de Fréjus pour Walpole. — M. de Fréjus est nommé principal ministre. — Modifications dans le cabinet. — Question de préséance pour les maréchaux. — M. de Morville est maintenu. — M. Leblanc remplace M. de Breteuil comme secrétaire d'État de la guerre. — M. Lepelletier des Forts est nommé contrôleur général des finances. — Déclarations aux puissances étrangères. — Toute-puissance de M. de Fréjus. — Joie causée par la disgrâce de M. le Duc. — Appréciation de Walpole sur ces événements. — M. de Fréjus est fait cardinal. — Jugements divers sur sa politique.

Le 12 juin 1726, à trois heures du matin, Walpole était réveillé par un message de M. de Fréjus, conçu en ces termes :

Le 11 juin, à 5 heures.

« Monsieur,

« J'ai été tenté souvent de révéler à Votre Excellence ce qui vient de se passer ; mais je n'étais pas maître du secret du roi, et mes ordres étaient trop exprès pour les violer. Sa Majesté supprime la charge de premier ministre, et M. le Duc a l'ordre de se retirer à Chantilly. Je ne doute pas qu'il n'obéisse, et j'ai l'honneur de vous l'écrire à l'avance, parce que je n'en aurai pas le temps après. Votre Excellence peut être assurée, Monsieur, et je vous prie d'assurer Sa Majesté britannique que cet événement ne changera rien dans les affaires, et qu'elle trouvera la même fidélité et la même exactitude dans nos traités réciproques. Je ne puis dans ce moment que lui protester le respect avec lequel je suis, Monsieur,

« De Votre Excellence,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur.

« A. H.,

« Ancien évêque de Fréjus [1]. »

Mardi, à 5 heures du soir.

1. *Walpole papers*.

Walpole s'empressa de transmettre ce billet au duc de Newcastle, avec la dépêche suivante, datée de trois heures du matin :

« J'ai l'honneur d'envoyer ci-incluse à Votre Grâce la copie d'une lettre de M. de Fréjus, qui, bien que datée d'hier soir, ne m'a été apportée qu'en ce moment par un de ses domestiques, qui m'a fait éveiller pour me la remettre en mains propres. Votre Grâce y verra que la charge de premier ministre est supprimée et que M. le Duc est exilé à Chantilly[1]; madame

1. Mardi au soir, M. de Charost vint chez M. le Duc à environ sept heures; on lui dit qu'il travaillait; il attendit environ trois quarts d'heure. Le prince, étant averti, sortit et dit à M. le duc de Charost qu'il était pressé d'aller trouver le roi à Rambouillet, qu'il remît au lendemain ce qu'il avait à lui dire; le capitaine des gardes lui dit à l'oreille qu'il avait à lui parler de la part du roi; sur cela ils rentrèrent dans le cabinet. On lui donna l'ordre du roi, qui était que, voulant gouverner à l'avenir par lui-même, il supprimait la charge de premier ministre; qu'il le remerciait de ses soins et qu'il lui ordonnait d'aller à Chantilly jusqu'à nouvel ordre. Cet ordre était de la main du roi; le premier mouvement fut vif, ce qu'on ne sait point; après il dit qu'il obéirait. Il demanda : « Et mes papiers? » On lui répondit qu'on n'avait point d'ordre sur cela; il fit quelques triages de ses papiers, en brûla quelques-uns, en prit d'autres dans sa poche et remplit une cassette d'autres, disant que ceux-là étaient les papiers du roi et que tous les autres étaient à lui. Il écrivit à madame la duchesse, on dit, à peu près en ces termes : « Tous les jours se suivent et

de Prie l'est également dans sa terre de Normandie [1]. Je ne doute point que ces nouvelles

ne se ressemblent pas; hier j'étais roi, aujourd'hui je suis Pompée; je vais à Chantilly; je compte, belle maman, que vous me conserverez toujours vos bonnes grâces. » On lui demanda sa parole, qu'il donna, et puis il monta dans sa chaise qui l'attendait depuis longtemps pour aller à Rambouillet, et partit après avoir gracieusé tous les courtisans qui l'accompagnaient; et quand il fut hors de portée qu'on l'entendit, il dit à son postillon : « A Chantilly! » M. de Saint-Paul, exempt des gardes, le joignit et l'accompagna jusqu'à Chantilly, et vint le lendemain matin rendre compte au roi qu'il l'avait laissé à Chantilly. On dit qu'il y avait un détachement des gardes du corps en cas qu'il fît résistance, mais qui ne parurent pas; il n'y en a point eu à Chantilly. La veille et le jour même, le roi avait beaucoup badiné avec lui, et en partant, à quatre heures et demie, il lui dit de ne se point presser, de faire ses affaires, sur ce qu'il lui avait dit qu'il en avait; qu'il pouvait partir à huit heures du soir, qu'il arriverait toujours assez tôt pour le souper, et en montant en carrosse il dit au duc de Charost, à qui il venait de donner ses ordres : d'où il venait, qu'il ne montait pas avec lui. Ce dernier s'excusa sur ce qu'il avait quelques affaires; il répondit : « Puisque cela est, il faut que le duc de Gèvres vous attende pour vous mener. » Dès que le prince fut parti, M. de Fréjus porta la lettre du roi à la reine, qu'on dit conçue en ces termes : « Je vous prie et vous ordonne de croire tout ce que M. de Fréjus vous dira de ma part, et de ne m'en parler de votre vie. » (Mathieu Marais, *Correspondance inédite*, p. 425.)

1. Dès qu'elle se sentit disgrâciée sans retour, cette femme, dont l'existence avait été si brillante, tomba dans le désespoir. Voici comment d'Argenson raconte sa mort, accompagnée de circonstances étranges : « Elle prit la résolution de s'empoisonner tel jour et à telle heure. Elle annonça sa mort comme une prophétie; on n'en crut rien..... Quoi qu'il en soit, elle réunit à

ne surprennent Sa Majesté, que rien n'y avait préparée à l'avance. Si je n'eusse été prévenu par ce message nocturne, j'aurais donné à Votre Grâce quelques détails que j'avais déjà recueillis et qui m'avaient fait soupçonner cette crise, mais sans la croire aussi proche. Ces détails me venaient d'une conversation que j'ai eue dernièrement avec M. de Fréjus, et surtout de ce qu'il m'a dit hier à Versailles.

« Mon ami M. Gedda [1] m'avait confié en grand secret, il y a quelque temps, que la reine avait dit au comte Tarlo [2], arrivé ici depuis une dizaine de jours, que M. le Duc, bien qu'il fût

Courbespine tous les plaisirs. On y dansa, on y fit bonne chère, on y joua la comédie. Elle-même parut en scène deux jours avant sa mort volontaire, et récita trois cents vers par cœur. Elle avait même pris un amant..... Elle annonça à ce jeune homme qu'elle allait mourir, lui précisant l'heure et la minute : il n'en crut rien..... Elle le chargea, deux jours avant sa mort, de porter à Rouen, sous une certaine adresse très-secrète, pour cinquante mille écus de diamants. Lorsqu'il revint de voyage elle n'existait plus : elle avait pris un poison vif et subtil. Elle avait vingt-neuf ans au moment de sa mort, le 6 octobre 1737. Son exil avait duré quinze mois. »

1. Le baron de Gedda, ministre de Suède à Paris.

2. Ministre plénipotentiaire du roi Stanislas à la cour de Versailles.

resté au ministère sur la demande du roi, ne pouvait supporter plus longtemps l'infériorité de sa position; qu'il l'avait donc priée d'intercéder auprès de Sa Majesté, pour qu'elle décidât enfin à qui l'autorité de premier ministre devait appartenir, si c'était à lui ou à M. de Fréjus, et de faire en sorte que la décision tournât en sa faveur. Cette fois, la reine n'avait pas voulu courir encore le risque de déplaire au roi; elle se souvenait trop bien qu'en pareil cas il était resté trois mois sans lui parler; elle avait donc suivi le conseil du comte Tarlo, qui l'engageait à déclarer nettement à M. le Duc qu'elle ne se souciait plus d'entrer en lutte avec M. de Fréjus, mais que, si ce prince était attaqué personnellement, elle le défendrait de tout son pouvoir. Elle ajouta, du reste, qu'elle était disposée à s'employer, autant que possible, à le mettre d'accord avec M. de Fleury.

« Sa réponse fut la même à madame de Prie, qui lui avait très-vivement parlé dans le même sens que M. le Duc.

« Ces nouvelles et d'autres avis que je tenais,

il est vrai, de sources moins authentiques, m'avaient averti de tout le préjudice que les fréquents voyages du roi à Rambouillet devaient porter à M. le Duc; car la comtesse de Toulouse [1], qui a su plaire à Sa Majesté par les charmes de sa conversation, s'était mise sur le pied de lui parler librement de toute chose, et même d'attaquer l'administration de M. le Duc. J'ai voulu, il y a huit jours, sonder M. de Fréjus sur ses rapports avec ce prince, et j'ai démêlé facilement qu'une grande froideur régnait entre eux. Le prélat m'a avoué, sans détour, qu'il n'était nullement satisfait des mesures prises par M. le Duc pour les affaires intérieures, surtout en matière de finances [2] : il les attri-

1. Marie-Victoire-Sophie de Noailles, sœur du maréchal, née en 1698. Veuve en premières noces du marquis de Gondrin, fils du duc d'Antin et petit-fils de madame de Montespan, elle avait épousé le comte de Toulouse en 1723. Le mariage eut lieu secrètement, mais le comte de Toulouse obtint la même année l'autorisation du roi pour le déclarer. Elle mourut en 1766.

2. Mars 1726. « On a fait dans le ministère une opération des monnaies, injuste, et qui ne réussira pas. Le roi a diminué l'écu de quatre livres et l'a mis à trois livres; on le prend à trois livres cinq sols à la monnaie, et on donne en échange un nouvel écu de cinq livres, qui, au marc, n'est autre chose que le vieil

buait toujours à l'influence pernicieuse et absolue de madame de Prie et de ses amis. Il m'a protesté, en termes énergiques, qu'il faisait passer le service du roi, son maître, bien avant toute autre considération, et que, par cette raison même, il voyait avec douleur les affaires marcher droit à la ruine de l'État, que la continuation du même système ne manquerait pas d'amener promptement. J'ai craint, d'après ces paroles, qu'il n'eût encore la pensée de quitter la cour; mais, dès que j'y ai fait allusion, il m'a tout à fait rassuré à cet égard. Je lui ai doucement insinué que peut-être le roi avait l'idée de le nommer premier ministre; mais il m'a répondu qu'il ne s'agissait nullement de cela et qu'il ne consentirait jamais à endosser un pareil fardeau. Je sentais pourtant qu'il avait encore quelque chose sur le cœur, au sujet de M. le Duc, et j'ai pris le parti de lui dire qu'à

écu sur le pied de quatre livres. De manière que c'est faire une refonte pour gagner quinze sols par écu, et les faire perdre au public. Comme on est devenu habile dans ce pays-ci et que tout le monde connaît la valeur de l'argent, par marc, on n'en porte presque rien à la Monnaie. » (Barbier, *Journal*, t. I, p. 231.)

défaut de ce prince, je ne voyais que lui capable de le remplacer, dans l'intérêt de l'État et dans le sien propre. Il ne m'a pas été possible de tirer de lui aucune réponse positive, sinon qu'il n'y aurait plus de premier ministre, et il a continué à me laisser voir tout son mécontentement contre M. le Duc. Il m'est revenu depuis que plusieurs amis de la famille d'Orléans avaient pressé le comte Tarlo d'engager la reine à faire tous ses efforts pour que le comte de Toulouse fût nommé premier ministre. Nanti de ces informations, j'ai encore tâché de pénétrer la pensée de M. de Fréjus, au sujet de M. le Duc, lorsque j'étais à Versailles, lundi dernier; malheureusement notre conversation a eu lieu tellement à bâtons rompus que j'ai eu à peine le temps de lui communiquer le compte rendu de M. Stanhope sur l'affaire de Ripperda; il m'a alors invité à dîner pour le lendemain avec les maréchaux d'Huxelles et de Berwick.

« Profitant donc d'un moment où nous étions seuls avant le dîner, je lui dis qu'on m'avait annoncé que le comte de Toulouse allait être choisi

pour premier ministre : non-seulement il le nia de la manière la plus formelle, mais il me remontra encore tous les inconvénients qui pourraient résulter d'une pareille nomination : « Le « peuple, me dit-il encore, verrait avec plaisir « le roi prendre en main les rênes du gouver- « nement, avec l'assistance de son conseil. — « Je le crois, répondis-je; mais, comme le roi « semble assez peu porté à s'occuper des affaires « de l'État, ne pourrait-on pas, pour éviter la « confusion inséparable des premiers moments, « trouver un homme investi de toute sa con- « fiance, qui se chargeât de traiter les questions « avec les intéressés et de répondre à tout « le monde, en laissant à Sa Majesté l'appa- « rence du gouvernement? — Oui, répliqua « M. de Fréjus, c'est aussi mon avis. » J'en ai conclu qu'il s'agissait de lui-même; mais, comme il n'a pas proféré un mot de plus, je n'ai pas osé le presser davantage. En nous séparant, à sept heures, il s'est arrêté deux fois tout court, comme s'il avait eu encore quelque chose à me communiquer; je le lui ai demandé, mais il m'a

laissé partir sans rien ajouter à ce qu'il m'avait déjà dit. »

A la réception de ces importantes nouvelles, Robert Walpole ne perdit pas un instant pour complimenter l'évêque de Fréjus sur son élévation. En lui adressant une lettre [1] aussi amicale que flatteuse pour son mérite, le rusé ministre espérait, non sans raison, gagner le cœur un peu vaniteux du prélat, avec lequel il devait être appelé désormais à traiter spécialement, par l'entremise de son frère.

H. Walpole, à la suite de sa première dépêche, écrivit une lettre confidentielle au duc de Newcastle, datée du 18 juin; elle contient le récit de tout ce qui a précédé et suivi les événements que nous venons de rapporter.

« Après avoir fait part à Votre Grâce de la lettre confidentielle de M. de Fréjus, qui m'annonçait la disgrâce de M. le Duc, je dois vous dire maintenant qu'en le remerciant de cet envoi si matinal, je lui ai demandé la faveur de

1. Voir cette lettre à l'Appendice.

me présenter chez lui dès qu'il pourrait me recevoir. Il m'a répondu aussitôt qu'il m'attendrait ce jour-là même pour dîner à Versailles; je me suis empressé de m'y rendre, et dès l'abord, je lui ai exprimé toute ma reconnaissance pour la nouvelle marque d'amitié et de confiance qu'il avait bien voulu me donner, en m'écrivant la nouvelle d'une révolution si inattendue. Je l'ai prié, en même temps, de me pardonner si j'usais de la liberté qu'il m'avait toujours gracieusement accordée, en lui exprimant combien j'aurais été heureux qu'il eût bien voulu m'avertir un peu plus tôt de cet événement, pour que je pusse y préparer Sa Majesté et ses ministres; j'avais en cela des motifs tout personnels, à cause de la manière peu flatteuse pour moi dont on pourrait interpréter à notre cour mon ignorance, dans une conjoncture aussi grave. M. de Fréjus m'engagea à lui ouvrir complétement mon cœur, espérant, dit-il, qu'il pourrait me donner toute satisfaction. Voici le discours que je lui ai tenu : « Monseigneur, vous devez « vous souvenir qu'il y a quelque temps, lors-

« que j'étais en Angleterre, nous avons reçu « d'Espagne l'avis de certaines intrigues our« dies à la cour de Versailles, de concert avec « celle de Madrid, par de hauts personnages, « parmi lesquels vous étiez désigné un des pre« miers; leur plan était de renverser M. le Duc. « Ces nouvelles n'ont fait aucune impression « sur Sa Majesté, ni sur ses ministres, parce « que je leur ai affirmé que votre caractère et « vos sentiments m'étaient trop connus pour « que je pusse trouver le moindre fondement à « toutes ces rumeurs. Depuis lors, plusieurs « autres rapports nous sont arrivés, disant que « vous vous étiez ligué avec le duc d'Orléans et « le comte de Toulouse contre M. le Duc, et que « les fréquentes visites de Sa Majesté très-chré« tienne à Rambouillet n'avaient pas d'autres « motifs. Je vous avouerai, Monseigneur, ce que « je n'aurais jamais osé vous dire plus tôt, de « peur de vous être désagréable, et parce que je « n'y croyais pas, c'est que nos dépêches de « Vienne répétaient constamment que la cour « impériale comptait sur votre amitié, dès que

« vous seriez débarrassé de M. le Duc. Derniè-
« rement encore, M. Palm a dit à M. de Pozzo
« Bueno que le comte de Broglie n'était que
« l'instrument particulier de M. le Duc, et que
« le coup d'État éclaterait en France et devien-
« drait public, avant que ni ce prince, ni M. de
« Broglie ne pussent seulement le soupçonner.
« La conjoncture actuelle ressemble d'une ma-
« nière si frappante à ce qui avait été prédit,
« que, malgré l'incrédulité de nos ministres,
« qui regardaient tout cela comme de pures
« inventions, il est à craindre qu'à la réception
« de ces nouvelles, Sa Majesté ne s'en laisse
« impressionner d'une manière fâcheuse. Par-
« donnez-moi, Monseigneur, m'écriai-je, si mon
« cœur déborde au point de vous assurer qu'on
« m'accusera de vous avoir mal apprécié, et
« qu'on révoquera en doute votre amitié et votre
« confiance en moi. »

« J'avais mis dans ce discours tant de chaleur, et en même temps de cordialité et d'affection, que M. de Fréjus m'en a paru profondément touché ; aussi m'a-t-il répondu sans aucune nuance d'ai-

greur : « Il n'y a là ni méprise de votre part, ni « manque de franchise de la mienne. Quand je « vous parlais en confidence de M. le Duc, je ne « vous ai jamais deguisé ma pensée. J'ai tou-« jours fait des vœux sincères pour qu'il restât « premier ministre, même après ma retraite et « ma rentrée à la cour ; ses mauvais traitements, « si peu mérités, n'ont pas ébranlé ma résolu-« tion de vivre en bons termes avec lui, tout en « conservant la liberté de lui dire toute ma ma-« nière de voir. Malheureusement, par son opi-« niâtreté inébranlable à se laisser gouverner « par ceux que je détestais, dans l'intérêt du roi « et du pays, il m'a rendu impossible de mar-« cher plus longtemps dans cette voie. Il ne me « restait donc plus d'autre parti à prendre que « d'abandonner entièrement les affaires, et vous « savez que vous m'en avez toujours détourné. « Rappelez-vous que la semaine dernière, quand « vous m'avez fait part de vos appréhensions « sur une rupture entre M. le Duc et moi, et sur « les désordres qui pourraient en résulter à la « cour, je ne vous ai pas parlé de Son Altesse

« dans les mêmes termes qu'auparavant; vous « avez dû comprendre que notre bonne intelli- « gence s'était sensiblement altérée. Malgré « toute ma bonne volonté, je ne pouvais vous « avouer ce qui se préparait alors, car le roi « m'avait imposé la plus grande discrétion, en « m'assurant qu'il garderait le secret et qu'il « désirait que j'en fisse autant. J'étais cependant « presque tenté de vous tout confier, au moment « de votre départ, mardi dans l'après-midi; j'ai « même envoyé pour cela mon valet de chambre « vous chercher à cinq heures, mais vous étiez « dejà reparti pour Paris. La lettre du roi n'a « été remise à M. le Duc qu'à six heures[1]; ni « M. de Morville, ni aucun autre, à l'exception « du duc de Charost[2], qui devait exécuter les

1. A partir de ce moment, M. le Duc ne parut plus à la cour qu'à de longs intervalles; il passait tout son temps à Chantilly, où il mourut de la dyssenterie, en 1740, à l'âge de quarante-huit ans. Il s'était marié deux fois : d'abord avec Marie-Anne de Bourbon Conti, ensuite avec Charlotte de Hesse-Rheinfels, fille du landgrave de Hesse-Rheinfels-Rottenbourg.

2. « M. le duc de Charost, qui s'était chargé de l'ordre du roi pour M. le Duc, attendit longtemps qu'il sortît, et ce qui est assez plaisant c'est la question qu'il fit à M. le Duc. Il devait y

« ordres du roi, n'en ont eu connaissance avant « ce moment. L'affaire ne s'est traitée qu'entre « Sa Majesté et moi ; la reine elle-même l'igno- « rait. Vous pouvez en conclure que les rap- « ports d'Espagne, et tout ce que vous pouvez « avoir entendu dire ici de mes intrigues avec « le duc d'Orléans et d'autres, ne sont nulle- « ment fondés, puisque ni lui, ni le comte de « Toulouse n'ont eu même l'ombre d'un soup- « çon sur ce qui devait se passer. On a même « prié le duc d'Orléans, lorsqu'il est venu ici « hier matin en poste, pour se rendre à Ram- « bouillet, de s'en retourner de suite à Paris. « Quant à mon amitié, sur laquelle la cour im- « périale prétend pouvoir compter, je sais per- « tinemment que M. de Fonseca écrivait encore « dernièrement le contraire, en déclarant à l'Em- « pereur qu'il me trouvait toujours aussi ferme « dans mes engagements avec l'Angleterre. Pour « ce qui est des renseignements que M. Palm a

avoir un voyage du roi à Chantilly ; il demanda si madame de Charost était sur la liste. » (Le président Hénault, *Mémoires*, p. 85.)

« donnés à M. de Pozzo Bueno et qu'il tenait « lui-même d'un certain Falnie, je dois avouer « qu'ils se rapportent d'une manière assez com- « plète à l'événement en question et que nous « en avons été singulièrement frappés M. le Duc « et moi, quand nous les avons lus; mais il n'y « a là qu'un de ces hasards qui peuvent par- « fois devenir la vérité. Tenez pour certain, « ajouta-t-il en appuyant fortement sur ce point, « que cette modification dans le gouvernement « ne changera rien à notre politique, surtout en « ce qui regarde notre alliance étroite avec l'An- « gleterre, dont, vous le savez, j'ai toujours été « le plus ardent promoteur. Comme j'ai con- « servé la même opinion de vous et de votre ca- « ractère, je suis décidé à ne rien faire sans « vous, et la meilleure preuve, c'est que je vous « prie de lire cette lettre, que je viens d'écrire « au roi d'Espagne; je ne l'aurais pas envoyée « sans vous la faire voir. Cette lettre, dit-il en « me la remettant, doit être expédiée à Madrid « par le nonce, avec une note que j'adresse au « secrétaire du cabinet d'Espagne, en le priant

« de la donner à Sa Majesté catholique lorsque, « étant seul avec elle, il en trouvera l'occasion « favorable. Le nonce, du reste, ne l'a pas lue, « et nul autre que vous ne la connaît. »

« Le maréchal de Berwick dînait seul avec nous et il se retira aussitôt après ; j'ai pu alors reprendre notre conversation en tête-à-tête avec M. de Fréjus, et le remercier de la confidence qu'il avait bien voulu me faire et qui serait assurément fort agréable à Sa Majesté. Mais je lui ai fait observer que le premier éclat de cet événement ne laisserait pas de nuire aux intérêts du roi et à l'union entre les deux couronnes ; je m'en étais déjà aperçu, grâce à mes intelligences parmi les Jacobites et autres mécontents, qui avaient basé leurs espérances sur les notions fausses qu'ils avaient de ses principes et de son zèle pour la religion. J'espérais donc qu'il ne me trouverait pas trop indiscret, si je lui demandais la marche que devait suivre le nouveau gouvernement et les changements qui pourraient avoir lieu dans le ministère. En effet, bien que les étrangers n'aient pas le droit

de s'immiscer dans le choix des personnes qu'un État veut employer, il n'en est pas moins vrai que ce sont les principes connus de ces hommes qui doivent éclairer les princes et les gouvernements voisins sur la politique qu'ils auront à suivre de leur côté. Il m'a répondu aussitôt, avec la franchise la plus aimable, que l'administration procéderait de même qu'à l'époque où Louis XIV avait pris en mains les rênes du gouvernement; qu'il n'y aurait plus de premier ministre, ni d'autres conseils que le conseil d'État, tel qu'il existait aujourd'hui [1]; que les

1. Voici le discours que M. de Fréjus mit dans la bouche du roi lorsqu'il réunit le conseil, le 15 juin 1726 :

« Il était temps que je prisse moi-même le gouvernement de mon État et que je me donnasse tout entier à l'amour que je dois à mes peuples, pour leur marquer combien je suis touché de leur fidélité.

« Quelque sensible que je sois au zèle qu'a montré mon cousin, le duc de Bourbon, dans les affaires dont je lui avais confié l'administration, et quelque affection que je conserve toujours pour lui, j'ai jugé nécessaire de supprimer et d'éteindre les fonctions de premier ministre.

« J'ai déjà donné ordre de faire part à mon parlement de la résolution que j'ai prise de prendre en main le gouvernement de mon royaume, et la même chose sera faite à l'égard de mes autres parlements. J'en ferai instruire, par des lettres particulières,

ministres et les autres officiers de la couronne recevraient leurs ordres par lui, et qu'il serait présent lorsqu'ils iraient chez Sa Majesté pour l'expédition des affaires qui réclament la

tous les gouverneurs et les intendants de mes provinces, et j'en ai fait donner part aussi à tous mes ministres dans les cours étrangères.

« Mon intention est que tout ce qui regarde les fonctions des charges auprès de ma personne soient sur le même pied qu'elles étaient sous le feu roi mon bisaïeul.

« J'ai choisi, à la place du sieur Dodun, qui m'a demandé la permission de se retirer, le sieur Le Pelletier des Forts, pour remplir la place de contrôleur général de mes finances, et le sieur de Breteuil ayant demandé la même permission, j'ai nommé le sieur Leblanc à la charge de secrétaire d'État de la guerre.

« Les conseils se tiendront exactement dans les jours qui y sont destinés, et toutes les affaires s'y traiteront à l'ordinaire.

« A l'égard des grâces que j'aurai à faire, ce sera à moi que l'on parlera, et j'en ferai remettre le mémoire à chacun de mes secrétaires d'État ou au contrôleur général de mes finances, suivant leur département. Je fixerai des heures pour un travail particulier, auquel l'ancien évêque de Fréjus assistera toujours, aussi bien qu'aux autres détails dont différentes personnes ont soin, en vertu des charges qu'elles remplissent. Enfin, je veux suivre en tout l'exemple du feu roi mon bisaïeul.

« Si vous pensez qu'il y ait quelque chose à faire dans ces premiers moments, vous pouvez le proposer avec confiance, et j'attends de votre zèle pour mon service que vous me seconderez dans le dessein où je suis de rendre mon gouvernement glorieux, en le rendant utile à mon État et à mes peuples, dont le bonheur sera toujours le premier objet de mes soins. »

propre signature du roi ; quant aux grâces, elles ne seraient décidées qu'entre Sa Majesté et lui seul.

« Je présume, lui dis-je, que le conseil d'État sera augmenté des maréchaux d'Huxelles et de Berwick, et de quelques autres. Il me répondit qu'il avait pleine confiance dans le maréchal de Berwick, mais que la charge de commandant général des armées, qui lui était destinée, le satisferait complétement, sans qu'il eût la moindre envie de faire partie du conseil. Quant au maréchal d'Huxelles, M. de Fréjus aurait désiré sincèrement qu'il y entrât ; mais ce maréchal lui avait objecté la question du rang et de la préséance, qu'il voudrait ne pas lui disputer, mais qu'il ne pourrait lui céder. Pour moi je crois que c'est la même raison, appuyée en outre sur ses prétentions à une naissance plus illustre, qui a motivé le refus du maréchal de Berwick : « Le meilleur moyen pour « vous arranger avec le maréchal, lui dis-je, « c'est de vous faire nommer cardinal. » Il m'avoua que vraisemblablement cela arriverait

bientôt et qu'alors le maréchal entrerait au conseil, mais que pour le moment on ne pensait pas à faire d'autres nominations.

« M. de Morville conservera-t-il son poste? Sa réponse m'a montré qu'il en avait réellement l'intention, mais que rien n'était encore résolu à cet égard. Je lui ai dit que, s'il me permettait de lui donner un conseil, je l'engagerais à persévérer dans cette bonne intention, parce que M. de Morville, sans posséder des talents hors-ligne, était fort propre à tenir un emploi en sous-ordre; que sa seule ambition serait toujours de servir ceux qui auraient le pouvoir suprême, et que d'ailleurs, souple et actif, il s'empresserait, pour conserver sa charge, de montrer au nouveau ministre le même dévouement qu'à M. le Duc. Bien que, dans ses rapports avec les ministres étrangers, il ne prouvât pas autant d'ouverture ni de franchise qu'ils pourraient le désirer, il n'en avait pas moins des manières douces et agréables, avec tous les dehors d'un honnête homme. Je pensais donc qu'il pourrait être utile en travaillant sous M. de Fréjus, qui, je

l'espérais bien, garderait en main la direction des affaires, sans égal comme sans compétiteur. Dans le cas où il s'agirait de M. de Torcy, je redouterais que le souvenir, gravé dans le cœur de tout bon Anglais, de l'animosité constante qu'il avait montrée pendant son administration contre le gouvernement actuel et la succession protestante, n'alarmât assez profondément notre nation pour qu'on ne pût la rassurer, même en alléguant qu'il a changé d'opinions et de maximes politiques; malgré tout ce que je pourrais dire à cet égard, je serais toujours considéré comme une dupe. M. de Torcy, d'ailleurs, a eu sous Louis XIV la direction des affaires étrangères et la bonne opinion qu'il a de ses propres talents, ainsi que son ambition naturelle, ne le disposeraient nullement à la subordination; il serait donc moins facile pour M. de Fréjus de s'en débarrasser plus tard que de le tenir en ce moment éloigné du pouvoir. Il n'ignorait pas non plus les principes religieux de M. de Torcy, qui étaient ceux du plus pur jansénisme, fort opposés par conséquent à sa manière de voir. Il

m'a affirmé alors, de la façon la plus solennelle, qu'il n'avait pas la moindre idée d'employer M. de Torcy, par les raisons mêmes que je lui avais exposées [1].

« Je m'informai ensuite si je pourrais faire mon compliment à M. de Morville et lui témoigner tout le plaisir que j'éprouvais à le voir rester aux affaires. M. de Fréjus me répondit que je pouvais aller plus loin encore, et l'assurer qu'on n'avait jamais eu la pensée de l'éloigner et que M. de Fleury avait pour lui autant d'amitié que de considération. Il m'avoua alors que, malgré la réponse contraire qu'il m'avait faite dernièrement, il n'était pas encore résolu à ne pas employer M. Leblanc et

1. Fleury avait encore d'autres motifs, qui lui étaient personnels, pour tenir à l'écart le marquis de Torcy, au dire du duc de Luynes. « L'abbé de Pomponne, son ami, lui proposa de faire usage de M. de Torcy, dont il connaissait la sagesse, la réputation et les lumières. « Je n'en ferai rien, répondit M. de Fréjus : « M. de Torcy a une confiance absolue en madame de Torcy, et « vous savez qu'elle ne m'aime pas ; d'ailleurs je connais les Col- « bert, ils sont hauts, vous le savez : M. de Torcy ne voudrait « jamais travailler sous moi. » (Duc de Luynes, *Mémoires,* t. V, p. 113.)

que même il lui serait bien difficile de se passer de lui, surtout en cas de guerre, parce que M. Leblanc, au dire de tous, était le seul homme capable d'en supporter la charge. Je lui ai insinué que ce ministre était considéré comme peu ami de l'Angleterre, que je connaissais pertinemment son amitié pour madame de Mézières, et la correspondance qu'il avait entretenue sous la régence avec les Jacobites et surtout avec milord Orrery pendant la dernière conspiration : « Feu M. le duc d'Orléans, me « répondit M. de Fréjus, était un grand génie, « mais il avait autant de ruse que d'incons- « tance ; en jouant trop souvent double jeu, il « embarrassait fort ses meilleurs amis. M. Le- « blanc ne sera pas ministre, mais seulement « secrétaire d'État à la place de M. de Breteuil ; « je veillerai d'ailleurs avec soin à ce que rien « ne puisse donner la moindre jalousie, ni le « moindre ombrage au roi votre maître. » Je n'ai pas insisté davantage contre l'emploi de M. Leblanc, lorsque M. de Fleury m'eut fait comprendre qu'il avait déjà été appelé à la

cour [1]. Je sais qu'au premier abord, son retour passera pour désavantageux aux affaires de Sa Majesté parmi les Jacobites et les nouvellistes de profession; mais comme nous sommes déjà prévenus sur son compte, sa manière d'agir nous montrera bientôt ce que nous devons en attendre. Je me flatte d'ailleurs que nous n'aurons rien à craindre tant que M. de Fréjus gouvernera; il est même certain que les préjugés de M. Leblanc contre l'Angleterre étaient dus en grand partie à sir Luke Schaub, qui, perdu dans toutes les petites intrigues du feu cardinal, avait blessé tous ceux que Dubois n'aimait pas ou désirait éloigner. Cependant je veillerai avec une attention particulière sur tous les actes de M. Leblanc, et s'il se conduit bien, sa hardiesse et ses talents devront effrayer la cour impériale plus que toute autre mesure politique.

« M. de Fréjus m'apprit ensuite que M. Dodun serait remplacé dans la charge de contrôleur

1. M. Leblanc fut en effet nommé, le 15 juin 1726, secrétaire d'État de la guerre, à la place de M. de Breteuil.

général par M. le Pelletier des Forts [1], oncle de M. de Broglie et ami intime du maréchal de Berwick; on le dit intègre et capable, mais d'un caractère violent et emporté.

« Je ne doute pas que M. de Saint-Florentin et M. de Maurepas ne conservent leurs places; mais j'ai cru convenable de ne pas pousser plus loin mes questions avec M. de Fréjus. Je me suis borné à lui recommander instamment de garder tout le pouvoir entre ses mains et de n'en rien céder à personne : cela devait lui être facile, puisque nul autre que lui n'avait le

1. Fils de M. Le Pelletier de Souzy, qui avait fait partie du conseil de régence. Voici le portrait que fait de lui le président Hénault : « M. des Forts était un homme vain, sec, le visage pâle, ricanant et voulant qu'on prît son rire pour de l'esprit; ç'aurait été une furieuse méprise. Pour son début dans les finances, il supprima toutes les petites parties de rentes viagères, sous le prétexte que c'était un trop grand détail. A la vérité, il ôtait par là la subsistance à je ne sais combien de gens du peuple; mais qu'importe le peuple! »

Il paraît que ce début ne lui porta pas bonheur, car voici comment Barbier annonce son renvoi en mars 1730 : « Le 19, M. Le Pelletier des Forts a été remercié par le roi. Une nuit on avait affiché à sa porte, en manière d'écriteau : *Maison à brûler, maître à rouer, femme à pendre et commis à pilorier.* » (Barbier, *Journal,* t. I, p. 304.) Il mourut le 11 juillet 1740.

moindre crédit sur Sa Majesté très-chrétienne. « Joignez, lui dis-je, l'énergie et la fermeté à « l'agrément de vos manières et de votre conver-« sation, qui charment tout le monde ; c'est ainsi « que nous conserverons la paix dont nous avons « si grand besoin. »

« Je lui ai demandé aussi s'il ne pensait pas à expliquer aux cours étrangères et à leurs ministres ici qu'aucun changement n'aurait lieu dans la politique présente, surtout en ce qui regardait l'alliance avec l'Angleterre : « M. de Mor-« ville est chargé, me répondit-il, de préparer « et de signer des lettres dans ce sens, qui seront « adressées aux différentes cours de l'Europe. » Je lui ai fait observer que ces lettres pourraient passer, à première vue, pour ces circulaires banales qu'on envoie toujours en pareil cas, même quand on est décidé à tout bouleverser ; mais que des notes émanant de lui-même auraient un bien autre caractère d'authenticité, tant on le savait fidèle à sa parole et à son honneur. « Je n'avais jamais pensé, répliqua-t-il, à écrire « de ma propre main ; mais, par égard pour vos

« observations, je parlerai aux agents diploma-
« tiques à ma première audience et spéciale-
« ment à ceux du parti impérial. » Comme il venait de recevoir une lettre de M. de Fonséca renfermant une circulaire de M. Orendayn [1], sur l'affaire de Ripperda, il me la fit lire, en m'assurant qu'il profiterait de l'occasion d'une réponse pour lui prouver que la France persévérerait dans sa politique présente et dans les mêmes alliances.

« Ainsi s'est terminée, Mylord, cette longue conférence; si j'en ai fatigué Votre Grâce, j'espère que l'importance des questions qui y ont été traitées sera mon excuse. J'ai cru qu'il était de mon devoir d'éclairer, autant que possible, Sa Majesté sur les tendances de la nouvelle administration, qui se résume complétement dans la personne de M. de Fréjus. Il ne prendra pas le titre de premier ministre; ce qui n'empêchera pas son pouvoir d'être plus absolu et plus

1. Ministre en Espagne, très-connu plus tard sous le nom de marquis de la Paz.

incontesté que celui des cardinaux de Richelieu et de Mazarin.

« Il y a des gens qui pensent que ce prélat veut à toute force être premier ministre, et qu'il n'attend pour cela que le moment où son prestige sera assez bien établi sur le roi; pour moi, je n'en crois pas un mot. M. de Fréjus n'aurait pas eu la moindre idée de renverser M. le Duc, si ce prince n'avait pas persisté à se laisser entièrement absorber par madame de Prie et par ses créatures; la situation était devenue tellement intolérable pour toute la noblesse, le clergé, la bourgeoisie et le peuple, qu'il n'y a eu qu'un cri pour demander le renvoi de M. le Duc, et l'on peut dire qu'on n'a jamais vu en France une explosion de joie pareille à celle qui a salué sa chute[1].

1. « Le peuple a été si content de ce changement qu'on a été obligé d'empêcher qu'il ne fît des feux de joie dans les rues, ce qui aurait été trop insultant vis-à-vis de la personne d'un prince du sang.

« Hier matin il y avait des affiches ainsi conçues : « Cent pis-« toles à gagner pour celui qui trouvera une jument de *Prix* ac-« coutumée à suivre un cheval borgne. » Ceci s'applique à ma-

« Peut-être Votre Grâce entendra-t-elle dire que j'étais dans le secret de toute cette affaire, parce que le hasard a voulu que je n'aie pas vu M. le Duc ce jour-là et que j'aie passé presque tout mon temps, après le dîner, chez M. de Fleury, en conférence avec lui ou avec M. de Morville; mais Votre Grâce a vu, par ce qui précède, que je n'ai point eu les honneurs du secret à garder; cependant cette rumeur pourrait avoir son bon côté : on en conclurait peut-être que mon intimité est telle avec M. de Fréjus qu'elle doit empêcher toute démarche contraire à la plus étroite union entre les deux couronnes. En résumé, il vaut mieux que le prélat ait gardé le silence sur ses projets; Sa Majesté aurait pu se trouver fort embarrassée pour se former une opinion à leur sujet et en dire son avis. M. de Fréjus m'a témoigné plus de confiance qu'à aucun autre, au moins parmi les étrangers, sans en excepter le nonce du pape, son intime ami;

dame de Prie, exilée dans ses terres en Normandie, et c'est un peu insultant pour M. le Duc, qui est borgne. » (Barbier, *Journal*, t. I, p. 239 et 242.)

et il a tellement engagé la politique de la France dans le sens des idées et des intérêts de Sa Majesté, qu'étant désormais le maître absolu de ce royaume, il devra prouver par sa conduite à venir s'il est le plus honnête homme du monde ou le plus grand fourbe qu'il y ait sur la terre. J'avoue que jusqu'à présent j'ai la meilleure opinion de lui.

« Conclusion : en quittant le prélat, je suis allé faire mon compliment à M. de Morville et lui exprimer combien je serais heureux de continuer mes négociations avec lui ; j'ai ajouté que ce serait là une bonne nouvelle pour Sa Majesté et pour ses ministres. Cette dépêche est déjà trop longue pour que je vous répète notre conversation ; seulement il m'a montré une lettre écrite de la propre main du roi et ainsi conçue : « Nous ordonnons au sieur de Morville de travailler et d'expédier toutes les affaires, sous « la direction de l'évêque de Fréjus, et d'exécuter tout ce qu'il lui dira, comme si nous le « lui disions nous-même.

« LOUIS. »

M. de Fréjus avait soixante-treize ans [1] lorsqu'il prit en main le timon de l'État, et bientôt après il fut élevé à la dignité de cardinal. On croyait généralement, à cette époque, qu'à peine à la tête des affaires il abandonnerait l'Angleterre pour se jeter dans les bras de l'Espagne; il est vrai que, dans ce but, rien n'avait été épargné près de lui, ni intrigues, ni insinuations perfides de la part des Français, des Espagnols, des Allemands et des Jacobites. On avait travaillé en même temps à mettre Walpole en méfiance sur les vues secrètes et sur la duplicité de M. de Fleury; mais la fermeté de ce ministre rompit bientôt toutes ces trames. A la prière de l'ambassadeur, il s'empressa d'écrire lui-même et de faire écrire par M. de Morville les notes les plus énergiques à Madrid, pour approuver l'envoi des escadres anglaises dans les Indes occidentales, dans la Méditerranée et sur les côtes d'Espagne, et constater la résolution bien arrêtée de Louis XV de rester fidèle à ses engagements envers le roi d'Angleterre. Ces démar-

1. Il était né le 22 juin 1653.

ches causèrent un vif étonnement aux Espagnols et même à toute l'Europe, qui, se méprenant sur le caractère de Fleury, le considérait comme un *bigot* dévoué de tout temps aux intérêts de Philippe V. Il avait cependant un grand désir d'amener une réconciliation entre l'oncle et le neveu, c'est-à-dire entre le Roi catholique et le Roi très-chrétien ; mais Walpole usa si à propos de son influence sur lui que, ni l'esprit turbulent de la reine d'Espagne, ni les intrigues des jésuites, des nonces et d'une foule d'autres émissaires, ne purent le déterminer à y travailler, du moment que ce fut au risque de briser l'alliance avec l'Angleterre. Cependant les mécontents et les Jacobites ne se firent pas faute dans leurs pamphlets de représenter Walpole comme un *lourdaud,* dupe éternelle de l'astuce du cardinal, tandis que la reine d'Espagne déclarait publiquement que ce prélat n'était qu'un *poltron*, complétement gouverné par cet hérétique d'Horace Walpole[1].

1. *M. Walpole's Apology.*
Nous citerons ici un passage de Saint-Simon dans lequel,

malgré son aversion pour l'Angleterre, il rend pleine justice au talent diplomatique de Walpole : « Le cardinal de Fleury, qui ne l'était pas encore, mais qui le devint six semaines ou deux mois après, prit donc le jour même les rênes du gouvernement, et ne les a quittées qu'avec la vie, à la fin de janvier 1743. Jamais roi de France, pas même Louis XIV, n'a régné d'une manière si absolue, si sûre, si éloignée de toute contradiction, et n'a embrassé si pleinement et si despotiquement toutes les différentes parties du gouvernement ou de la cour, jusqu'aux plus grandes bagatelles. Le feu roi (Louis XIV) éprouva souvent des embarras par la guerre de ses ministres, et quelquefois par la représentation de ses généraux d'armée et de quelques grands distingués de sa cour; Fleury les tint tous à la même mesure, sans consultations, sans voir de représentation, sans oser hasarder nul débat entre eux. Il ne les faisait venir que pour recevoir et exécuter ses ordres sans la plus légère réplique, pour les exécuter très-ponctuellement et en rendre simplement compte, sans s'échapper une ligne au delà et sans que pas un d'eux, ni des princes, ni des seigneurs de la cour, ni des dames, ni des valets qui approchaient le plus du roi, osassent proférer aucune parole à ce prince, de quoi que ce soit qui ne fût une bagatelle entièrement indifférente.....

« Il trouva le gouvernement entièrement monté au ton de l'Angleterre, et un ambassadeur de cette couronne bien plus mesuré, mais aussi bien plus subtil que n'avait été Stairs, auquel il avait succédé. C'était Horace Walpole, frère de Robert, qui gouvernait alors principalement en Angleterre. La partie n'était pas égale entre eux : Horace, nourri dans les affaires comme le sont tous les Anglais, mais, de plus, frère et ami de celui qui les conduisait toutes, qui les consultait avec lui de longue main et qui les dirigeait de Londres, étaient l'un et l'autre des génies très-distingués. » (Saint-Simon, t. XXXI, p. 152.)

CHAPITRE VIII

Heureux débuts du ministère de Fleury. — Réorganisation du conseil d'État. — Portraits du duc d'Orléans, du maréchal de Villars et de M. de Morville. — Le cardinal se préoccupe vivement de l'opinion publique. — Les maréchaux de Berwick, d'Huxelles et de Tallard. — Le duc d'Antin, le cardinal de Rohan et le marquis de Brancas. — Caractères des nouveaux membres du conseil. — Plaintes des Anglais contre le duc de Richelieu. — Pertes causées par le retard des galions d'Espagne. — Fermeté du cardinal. — Mort de la reine d'Angleterre Sophie-Dorothée de Zell.

La nouvelle administration commençait sous les plus heureux auspices : la nation tout entière, délivrée du gouvernement à la fois faible, violent et rapace de M. le Duc, respirait plus librement ; elle voyait se lever des jours meilleurs[1]

1. Le premier acte de l'administration du roi fut la suppression du cinquantième, imposé l'année précédente. On fit aussi, par arrêt du conseil, une fixation proportionnelle et raisonnable des anciennes espèces et des matières d'or et d'argent, seule ca-

sous un ministre de mœurs simples, douces et conciliantes, et le jeune roi, si peu démonstratif d'ordinaire, ne dissimulait pas sa joie de pouvoir désormais travailler aux affaires de l'État, sous la tutelle immédiate de son maître bien-aimé. L'abbé Gualtieri venait d'apporter de Rome la barette au nouveau cardinal, et lorsqu'après l'avoir reçue des mains du roi, Fleury lui en fit ses remerciements, ce prince l'embrassa avec effusion devant toute la cour[1].

A peine installé dans ses fonctions, le ministre tout-puissant s'occupa de réorganiser le conseil d'État, qui, depuis la disgrâce de M. le Duc, n'était plus composé que du duc d'Orléans, du maréchal de Villars et de M. de Morville; il désigna pour le compléter les maréchaux d'Huxelles et de Tallard. Le cabinet britannique s'émut de ces nouveaux choix et le duc de Newcastle écrivit à Walpole pour connaître son opinion sur les deux personnages qui al-

pable de rétablir le commerce presque anéanti dans le royaume. (*Journal historique de Louis XV*, p. 76.)

1. Coxe, *Memoirs of lord Walpole.*

laient entrer en scène. L'ambassadeur y répondit par une dépêche confidentielle, datée de Fontainebleau, 28 septembre 1726, en faisant le portrait exact des différents membres du conseil et en expliquant les motifs qui avaient déterminé le cardinal à y faire entrer les deux maréchaux :

« Le duc d'Orléans, dit-il, est un modèle accompli de vertu et de moralité, mais il n'est pas né pour les affaires ; son intelligence, lente et peu développée par une éducation étroite, l'a empêché de faire, en politique, les progrès qu'on aurait pu attendre de son âge et de son expérience. Il ne peut donc être d'une grande utilité au conseil, et même, si sa loyauté n'était au-dessus de tout soupçon, il pourrait y sembler dangereux, puisque, par les confidences qu'il fait sans doute fort innocemment à sa femme, il permet à la famille de Lorraine de tenir l'Empereur au courant de tout ce qui s'y passe. Cette faiblesse et sa qualité de prince du sang ont failli, d'après les principes de Louis XIV, le faire exclure du conseil au moment de la réorganisation ; mais le

cardinal, après mûre réflexion, a renoncé à prendre ce parti. Il a eu, je crois, dans cette occasion, quelque égard à ce que je lui ai représenté, que si on renvoyait du conseil le duc d'Orléans, sans pouvoir le convaincre d'aucune faute grave, cette mesure pourrait avoir de grands inconvénients aux yeux du monde, dans le cas où ce prince deviendrait l'héritier de la couronne de France et qu'elle porterait ainsi un coup funeste à l'œuvre sanctionnée par des traités solennels.

« Quant au maréchal de Villars, aucun homme, dans sa haute position, n'a jamais été plus grossièrement illettré, ni plus ignorant que lui en politique; sa vanité le porte à croire qu'il sait tout mieux que personne, et il est d'ailleurs trop vieux pour se mettre à étudier. S'il s'agit de ses talents militaires, qui ont fait toute sa réputation, c'est lui-même qui se charge de les vanter partout de sa propre bouche, tandis qu'à entendre les officiers les plus sensés et les plus graves, il ne serait plus capable désormais, peut-être à cause de son âge, de rendre aucun bon service.

On assure même que si M. le Duc, dont il s'était fait le courtisan le plus servile, était resté aux affaires, il n'aurait pas osé l'employer en temps de guerre; à plus forte raison aujourd'hui faut-il qu'il renonce à un pareil honneur. En additionnant avec tout cela ses infirmités, ce ne peut plus être maintenant qu'un simple zéro; on croit qu'il s'en rend compte lui-même et que cela doit hâter sa fin, car depuis quelque temps sa santé dépérit tous les jours [1].

« M. de Morville, à ses débuts, ne s'entendait guère à la politique étrangère et il a l'esprit trop étroit pour que le temps et l'expérience puissent jamais faire de lui un homme important, ni rien de plus qu'un commis, bon à recevoir et à exécuter des ordres. Il ne s'y montre même point aussi expéditif qu'on pourrait le désirer, et bien

1. Ce qui ne l'empêcha point de prendre le commandement de l'armée française en Italie pendant la campagne de 1733, où la victoire lui resta fidèle, comme toujours. L'année suivante seulement, épuisé par la chaleur et les fatigues de toute sorte, il fut forcé de s'arrêter à Turin, où il mourut le 17 juin, ne se plaignant que de n'avoir pu trouver la mort sur le champ de bataille.

qu'il veuille se donner l'air de faire tout de lui-même, il n'en est pas moins disposé à baisser pavillon devant celui qui a la haute main dans le gouvernement.

« Lorsque Sa Majesté très-chrétienne eut déclaré qu'elle avait placé sa confiance la plus absolue dans le cardinal, ce prélat comprit, qu'investi d'un pouvoir égal à celui de premier ministre, il allait se trouver seul responsable de la marche générale des affaires, et que le bon ou le mauvais succès de l'administration rejaillirait entièrement sur lui. Animé des meilleures intentions et armé de la persévérance nécessaire pour faire triompher la justice, il désire que la voix de la nation applaudisse à ce qu'il fera de bien. Cet amour de la popularité, joint à la douceur naturelle de son caractère, l'empêche quelquefois de prendre un parti énergique et l'expose, dans certains cas, à se prêter à des ménagements fâcheux;

1. « M. le cardinal de Fleury est bon, honnête, sincère naturellement, mais il aime à être aimé, et il pousse trop loin cette petite vanité, qui ne mérite pas le nom d'amour-propre excessif, parce que dans l'analogie de notre langue on entend un *vice* par *amour-propre.* » (D'Argenson, *Mémoires,* t. I, p. 337.)

mais comme il ne dévie jamais du plan qu'il s'est tracé, sa fermeté et son adresse finissent toujours par lui donner la victoire, sans avoir blessé personne. Pour lui rendre justice entière, je suis convaincu que le maintien de l'union entre les deux couronnes et des engagements actuellement en vigueur, est la base de ses opinions et de toute sa politique vis-à-vis de l'Europe.

« Telles étant donc les idées et la disposition d'esprit du cardinal, il s'est rendu compte de la déconsidération qui pesait aux yeux de tout le monde sur le conseil, au temps de M. le Duc, et il a résolu, pour l'honneur du gouvernement, d'augmenter le nombre des ministres d'État; sa pensée s'est portée aussitôt sur les maréchaux d'Huxelles [1] et de Berwick. Le premier jouit

1. Nicolas du Blé, marquis d'Huxelles, né en 1652. Il était d'abord destiné à l'Église, mais à la mort de son frère aîné, en 1669, il prit la carrière des armes et y avança rapidement par la protection de Louvois. Il se distingua, comme lieutenant général, au siége de Philippsbourg, en 1688; mais, chargé de défendre Mayence en 1689 contre les Impériaux, il se vit forcé de capituler : cela ne l'empêcha point de devenir maréchal de France en 1703. Après avoir été l'un des plénipotentiaires aux congrès de Gertruydenberg et d'Utrecht, il entra au conseil de régence

d'une grande popularité, et on le regarde généralement comme un excellent patriote et un homme de bon sens et de probité, très-dévoué à son roi et à son pays. Quant au maréchal de Berwick, le cardinal tient depuis longtemps en grande estime sa modestie, son honneur et ses talents; il lui reconnaît des sentiments dignes de sa qualité et bien supérieurs aux petites cabales de femmes et de courtisans, qu'il a toujours eues en profond mépris;

en 1718 et présida celui des affaires étrangères; il est mort en 1730.

« C'était, dit Saint-Simon, un grand et assez gros homme, tout d'une venue, qui marchait lentement et comme se traînant, un grand visage couperosé, mais assez agréable, quoique de physionomie renfrognée par de gros sourcils, sous lesquels deux petits yeux vifs ne laissaient rien échapper à leurs regards. Paresseux, voluptueux à l'excès en toutes sortes de commodités, de chère exquise, grande et journalière; glorieux jusque avec ses généraux et ses camarades; bas, souple et flatteur auprès des ministres et des gens dont il croyait avoir à craindre ou à espérer; dominant sur tout le reste sans nul ménagement. Timide de cœur et d'esprit, faux, corrompu dans le cœur comme dans les mœurs, jaloux, envieux, avec de l'esprit et quelque lecture, assez peu instruit; en tout genre le père des difficultés, sans trouver jamais de solution à pas une; fin, délié, profondément caché, toujours occupé de ruses et de cabales de courtisan, avec la simplicité la plus composée que j'aie vue de ma vie. » (Saint-Simon, t. VII, p. 7.)

il était donc tout naturel qu'il fût disposé à lui accorder sa confiance. Ce maréchal d'ailleurs est le seul homme capable de commander une armée, dans le cas d'une rupture avec les puissances étrangères ; cependant avant de l'admettre au conseil, le cardinal a sondé les dispositions de plusieurs personnages considérables et il a reconnu que ce choix ne serait pas agréable à la nation, parce que Berwick n'est pas né Français. Fleury désire le dédommager de cette exclusion involontaire, et ce sera lui certainement qui aura le commandement général de l'armée, s'il y a lieu; je crois aussi qu'il obtiendra une compensation pour la perte du gouvernement de la Guienne, que M. le Duc lui avait retiré. En attendant, le maréchal vit beaucoup à la campagne, et je pense le connaître assez pour être sûr qu'il souhaite ardemment la continuation de la bonne entente de la France et de l'Angleterre contre l'Empereur. Bien qu'il soit le protecteur naturel des officiers irlandais qui ont pris du service dans ce pays, je suis persuadé qu'il regarde comme au-dessous de lui de se mêler à leurs

intrigues et à celles des Jacobites en faveur du Prétendant. Il rend d'ailleurs un juste hommage aux grandes qualités du roi d'Angleterre, mais il ne faudrait pas en conclure qu'il soit assez bon Anglais pour que, dans le cas d'une guerre entre les deux royaumes, il ne se montre pas prêt à conduire une armée française contre les possessions de Sa Majesté, avec la même vigueur qu'un Français de naissance [1].

1. « Le maréchal de Berwick est, sans contredit, une des plus nobles figures de son époque. Fils de Jacques II d'Angleterre et d'Arabelle Churchill, sœur du duc de Marborough, il avait été élevé en France jusqu'à l'âge de dix-sept ans. Il fit alors deux campagnes avec les Impériaux contre les Turcs, puis il accompagna Jacques II en Irlande, et il eut un cheval tué sous lui à la bataille de la Boyne. Revenu en France avec le roi détrôné, il commanda l'armée française en Espagne et gagna la bataille d'Almanza sur les Anglais et les Impériaux. Il fut créé, à cette occasion, duc de Fitzjames, maréchal de France et chevalier du Saint-Esprit. A la tête de l'armée française, en 1719, il sut, par une campagne aussi courte que décisive, arrêter les entreprises d'Alberoni et humilier l'orgueil espagnol. Aussi simple dans sa vie privée qu'habile général, il se plaisait fort dans sa terre de Fitzjames, à laquelle il avait donné son nom. Il était d'ailleurs très-bon Français. Marié une première fois avec lady Honora de Burgh, fille du comte de Clanricarde, il n'en eut qu'un fils, qui, sous le nom de duc de Liria, fonda la branche espagnole de sa famille. Il épousa en secondes noces lady Sophia Stuart, dame du palais de la reine, exilée à Saint-Germain, et il en eut treize

« Votre Grâce n'ignore pas que le cardinal, lorsqu'il n'était encore qu'évêque de Fréjus, se plaisait à consulter, en particulier, le maréchal d'Huxelles sur les affaires étrangères, jusqu'à ce que, la question de préséance ayant été tranchée par sa promotion au cardinalat, il ait pu l'admettre publiquement au conseil. Il a aussi jugé à propos d'y faire entrer un nouveau membre, et il m'a fait savoir que son choix était

enfants, dont Charles, le quatrième, hérita de son titre et de ses biens. Le maréchal de Berwick fut tué par un boulet au siége de Philippsbourg, qu'il dirigeait, le 12 juin 1734.

Montesquieu a fait de lui le plus bel éloge : « Il aimait ses amis; sa manière était de rendre des services sans vous rien dire. Il était impossible de le voir et de ne pas aimer la vertu..... J'ai vu de loin, dans les livres de Plutarque, ce qu'étaient les grands hommes; j'ai vu en lui de plus près ce qu'ils sont..... Il avait un grand fonds de religion. Jamais homme n'a mieux suivi ces lois de l'Évangile qui coûtent le plus aux gens du monde; enfin, jamais homme n'a tant pratiqué la religion et n'en a si peu parlé...» Horace Walpole, le fils du ministre sir Robert, a payé un poétique tribut de louanges et de regrets à la mémoire du maréchal de Berwick, dans la personne de sa petite-fille, mademoiselle de Clermont, mariée à M. de la Vaupallière, lorqu'elle vint le visiter à Strawberry Hill. Voici les vers qu'il lui adressa :

Shall Britain sigh, while Zephyr's softest care
Wafts to her shore the bright La Vaupallière?
Ah! yes : descended from the British throne,
She views a nymph she must not call her own;
She sees how dear has Stuart's exile cost,
By Clermont's charms, and Berwick's valor lost.

tombé sur le maréchal de Tallard. Dans la conversation que j'ai eue avec lui sur ce sujet, il m'a dit avoir toute raison de croire que ce maréchal se laissera diriger par lui, et que moins que personne il sera disposé à lui faire de l'opposition. Il a ajouté qu'il avait d'abord pensé à donner cette place au duc d'Antin, qui, selon lui, est le plus fort de tous en intelligence et en profondeur, et que, malgré son attachement bien connu pour la famille de M. le Duc, ce personnage se serait aisément rangé à son avis en toutes choses; mais, en y regardant de plus près, il avait trouvé que le duc d'Antin s'était trop compromis dans le monde par sa réputation d'immoralité pour qu'il pût décemment l'élever à un si haut poste[1].

1. Le duc d'Antin était un des grands seigneurs qui, avec M. le Duc, avaient tiré le parti le plus scandaleusement lucratif des opérations de la banque de Law, dont il s'était fait le très-humble serviteur. « Le bon ami de Law, le duc d'Antin, a voulu avoir la charge de directeur de la banque. M. le Duc avait d'abord parlé contre Law : quatre millions l'ont amené à se déclarer en sa faveur; il y a trois millions pour lui et un million pour madame de Prie. » (Duchesse d'Orléans, *Correspondance*, t. II, p. 243.)

« Celui qui venait après lui était le cardinal de Rohan [1]; mais ses sentiments hostiles contre le roi George Ier et son gouvernement étaient trop connus pour que M. de Fleury ne craignît pas de s'exposer à de sérieux embarras en le nommant secrétaire d'État; il y avait là une raison suffisante pour ne pas y arrêter un moment sa pensée. Le cardinal m'a avoué en grand secret, et je crois être le seul auquel il se soit ouvert ainsi, qu'en cas de mort du maréchal de Villars, il avait le projet d'appeler au conseil le marquis de Brancas, qui est maintenant ambassadeur en Suède. C'est un très-honnête homme, avec lequel j'ai eu pendant quelque temps des relations intimes, qu'il avait recherchées lui-même : c'est là une liaison que je m'efforcerai de resserrer encore, Votre Grâce peut en être certaine. M. de Brancas est un homme de cinquante ans, qui a eu autrefois

1. Armand-Gaston de Rohan, cardinal et archevêque de Strasbourg, né en 1674. C'était lui qui avait sacré l'abbé Dubois archevêque de Cambrai; il était de l'Académie française et il avait été nommé membre du conseil en 1722. Il est mort en 1749.

l'ambassade de Madrid, et je suis tout porté à croire que, s'il entre au ministère, le cardinal lui accordera une confiance sans bornes; si même il montrait de l'aptitude pour les grandes affaires, il le placerait peu à peu si avant dans les bonnes grâces du roi Louis XV, qu'au besoin il serait sûr d'hériter de tout le prestige que le cardinal exerce sur ce prince : du reste, M. de Fleury, avec son âge et sa santé, survivra très-probablement aux deux maréchaux. Il est extrêmement à désirer que cette communication au sujet de M. de Brancas demeure à l'état du plus profond secret.

« L'empressement et la franchise avec lesquels le cardinal m'a ouvert son cœur au sujet des membres de son gouvernement, prouvent que Sa Majesté n'a point à redouter qu'aucune influence contraire prévale sur les plans et les institutions de M. de Fleury, et que chacun se conformera à sa volonté. Les intérêts de Sa Majesté n'auront donc à souffrir, ni des derniers choix pour le conseil, ni de ceux qui pourraient survenir, tant que le cardinal conservera sa pré-

pondérance; il semblerait donc à peu près superflu d'entrer dans les détails du caractère des deux maréchaux.

« Je dois dire cependant que MM. d'Huxelles et de Tallard appartiennent à la vieille cour, qui nourrit une aversion invétérée contre l'Angleterre et contre l'heureuse politique d'aujourd'hui; mais la paix prolongée entre les deux nations, l'état précaire de la France, la crainte de la puissance impériale et les dispositions si amicales que Sa Majesté a montrées envers ce pays, depuis le commencement de son règne, ainsi que la haute opinion qu'elle a su donner de ses vertus et de sa fermeté, jointe à l'amour toujours croissant de ses sujets pour elle, tout cela a contribué, dans une forte mesure, à effacer l'ancienne inimitié de la France contre l'Angleterre, même parmi les courtisans. Il existe cependant encore ici un levain d'orgueil, qui trouve que l'Angleterre fait une trop grande figure dans l'alliance entre les deux nations et que la France devrait y tenir le premier rang. J'ai eu soin de prému-

nir le cardinal contre de pareilles préoccupations, et je crois que si, dans certaines éventualités, les deux maréchaux cherchaient à les réveiller, ils ne parviendraient pas à les faire peser sérieusement sur la politique actuelle. Le maréchal d'Huxelles grondera quelquefois, pour faire parade de ce qu'il croit sa dignité personnelle et de ses prétentions à la franchise et à la liberté de parole; mais il faut lui rendre cette justice, que chaque jour il se pénètre davantage des questions qui sont en litige avec l'Empereur. Il est de plus en plus frappé de la justesse des mesures qui ont été prises par Sa Majesté de concert avec la France, avant son entrée dans le gouvernement. Il désire certainement encore un accommodement avec l'Espagne, plus que ce royaume ne le mérite de la part de la France; mais, grâce au caractère hautain de la reine Élisabeth, les avances qu'il pourra faire auront pour résultat de retarder le rapprochement plutôt que de le faciliter. D'un autre côté, la crainte qu'il a de la guerre lui fait aussi prendre plus de précautions qu'il n'en faut

pour l'éviter, et, avec la disposition habituelle de la cour impériale, elles ont parfois l'inconvénient de la rendre encore plus difficile à manier. Cependant, en somme, c'est un excellent homme d'affaires, détestant cordialement le cabinet de Vienne et surtout le comte de Sinzindorff, qui le lui rend bien, à ce que M. d'Huxelles m'a dit lui-même.

« Le maréchal de Tallard[1] adore les affaires : il parle beaucoup, et il aime à donner son avis

1. Camille d'Hostun, comte, puis duc de Tallard, né, comme son collègue, en 1652. Il avait servi avec distinction sous Condé et sous Turenne, qui lui confia le commandement du centre de son armée à la bataille de Mulhausen. Créé maréchal en 1703, il battit les Impériaux à Spire, mais il perdit, en 1704, la bataille d'Hochstett, contre Marlborough, et fute mmené prisonnier à Londres. Il eut part, dit-on, par ses intrigues près de la reine Anne, au rappel de Marlborough. Plus tard il fut nommé membre du conseil de régence, et enfin secrétaire d'État sous le cardinal de Fleury.

« C'était un homme de médiocre taille, avec des yeux un peu jaloux, pleins de feu et d'esprit, mais qui ne voyaient goutte, maigre, hâve, qui représentait l'ambition, l'envie et l'avarice; beaucoup d'esprit, mais sans cesse battu du diable par son ambition, ses vues, ses menées et ses détours, et qui ne pensait et ne respirait autre chose; un homme enfin en la compagnie duquel tout le monde se plaisait et à qui personne ne se fiait. » (Saint-Simon, t. VII, p. 14.)

sur tout, mais d'après son rôle bien connu de courtisan accompli, je ne crois pas qu'il gêne le cardinal dans aucune question importante. Il me semble que ces renseignements devront satisfaire pleinement Sa Majesté sur l'état de la cour de France et sur sa politique à venir.

« Je me contenterai d'ajouter que les préventions de M. de Saint-Saphorin[1] contre le duc de Richelieu ont été trop loin, en faisant supposer que la cour de Vienne et celle de Versailles étaient d'accord sur la question de la compagnie d'Ostende, et que la France serait disposée à transiger. J'ai eu hier, à ce sujet, une conférence avec les ministres français, et ils m'ont affirmé que M. de Richelieu ne leur en avait pas écrit un mot et que toutes les fautes que cet ambassadeur avait pu commettre à Vienne lui étaient personnelles, sans avoir eu d'autre mobile que sa vanité et son inconséquence, sans qu'il y eût ni ordre, ni connivence de la part du gouvernement d'ici. J'ai commu-

1. Agent anglais à Vienne.

niqué au cardinal la plupart des lettres de M. de Saint-Saphorin sur le duc de Richelieu : il m'a démontré que ce dernier ne lui ayant pas rendu le moindre compte de ses négociations particulières avec les ministres impériaux, on n'avait pu lui envoyer d'ici ni encouragement, ni approbation. On s'arrangera donc pour le rappeler, mais sans lui donner aucune marque de mécontentement, ce qui est tout à fait dans le caractère du cardinal[1]. Il vaut peut-être mieux qu'il en soit ainsi et, selon moi, M. de Saint-Saphorin doit conserver jusqu'à nouvel ordre, vis-à-vis du duc, les formes de l'amitié et de la confiance.

« La seule affaire qui me semble embarrasser

1. Le futur maréchal de Richelieu n'eut pas, en effet, à se plaindre du traitement qu'il éprouva à son retour d'ambassade. Nous trouvons dans le *Journal historique de Louis XV*, à la date du 4 avril 1728 : « Le duc de Richelieu, en qualité d'ambassadeur du roi auprès de l'Empereur, avait contribué efficacement à la pacification générale par ses soins, ses avis et ses négociations. Le roi, pour récompenser ses services, tient extraordinairement au chapitre de l'ordre du Saint-Esprit, dans lequel Sa Majesté lui accorde la permission de porter la croix et le cordon de l'ordre, jusqu'à ce qu'il vienne recevoir le collier de ses mains. Ce ministre a quitté Vienne le 5 mai. »

le cabinet de Versailles, c'est celle du blocus, en Amérique, des galions espagnols : le commerce français en souffre et se plaint amèrement, car il y est intéressé plus qu'aucune autre nation, et ce temps d'arrêt dans le retour de ces navires a déjà causé plusieurs banqueroutes parmi ses marchands. Mais lorsque je prie les ministres français de mettre en balance, d'un côté le mal que causerait aux affaires publiques l'arrivée des galions en Espagne, et de l'autre la perte que motive pour quelques particuliers la prolongation de leur séjour forcé aux Indes, ils ne trouvent plus rien à répondre; surtout lorsque je leur prouve que l'argent de leurs marchands pourrait fort bien être saisi à son entrée en Espagne, à cause de la pénurie extrême du trésor de ce royaume. C'est là un inconvénient grave que redoute le commerce espagnol lui-même, ainsi que le constatent les dépêches de M. Stanhope, que Votre Grâce recevra par ce courrier. »

Le cardinal persista donc dans la ligne politique qui était déjà tracée, et la fermeté avec

laquelle il appuya toutes les négociations de Sa Majesté avec les puissances étrangères donna assez de force au traité de Hanovre pour mettre à néant les machinations, les efforts et les manœuvres employés de toutes parts par les Allemands et les Espagnols, pour arriver à faire réussir les vastes plans de leur traité de Vienne[1].

Ce fut le 12 novembre de cette même année, 1726, que s'éteignit dans l'exil l'infortunée princesse Sophie-Dorothée de Brunswick-Zell, reine de la Grande-Bretagne, où elle ne parut jamais, George Ier, son époux, s'étant séparé d'elle plusieurs années avant de monter sur le trône. Une aventure romanesque, qui avait coûté la vie au comte de Kœnigsmarck, bien que la princesse ne fût point coupable, l'avait fait reléguer au château d'Alven, dans l'électorat de Hanovre : là elle avait vécu dans les larmes, au milieu d'une solitude absolue, sans que le cœur de son époux, absorbé par d'autres amours, consentît jamais à se laisser fléchir. Sophie-Dorothée, avec le

1. *M. Walpole's Apology.*

charme de sa beauté et celui de ses malheurs, est la seule figure poétique qui se détache dans l'histoire sur le fond si terne et si vulgaire de cette famille de Hanovre [1].

1. *Horace Walpole's Reminiscences.*

CHAPITRE IX

Walpole se rend à Londres pour l'ouverture du parlement. — Discours du trône. — Dispositions belliqueuses de l'Angleterre. — Le comte Palm reçoit ses passeports. — Tout fait présager une rupture avec l'Espagne et l'Empire. — Siége de Gibraltar. — Perplexités du cardinal. — La France ne veut pas la guerre. — Fleury en fait part à M. Robinson. — Exigences de l'Angleterre. — Mission secrète de l'abbé de Montgon. — Finesse du cardinal. — Retour de Walpole à Paris. — Il s'entend sur tous les points avec Fleury. — Deux escadres françaises dans la Méditerranée. — Tentatives de pacification. — Embarras de la cour de Vienne. — Préliminaires de paix acceptés par l'Empereur. — L'Espagne finit par y adhérer. — Mort du roi George Ier. — Caractère de ce prince.

Tandis que tout s'agitait ainsi à Versailles, Walpole repartit pour Londres, le 12 décembre 1726, afin de prendre part aux travaux du parlement, en laissant à Paris, selon son habitude, M. Robinson, comme chargé d'affaires. Il passa par la Hollande pour se concerter avec les chefs

de cette république sur les mesures collectives à prendre en face de ces menaçantes éventualités, et, comme le parlement n'était pas encore ouvert à son arrivée à Londres, il profita de ce moment de repos pour éclairer son frère sur l'état réel des affaires en France, et sur ce qu'on y pouvait craindre ou espérer.

A la réunion des chambres, le discours du trône renfermait, entre autres, un passage qui empruntait une haute importance aux conjonctures présentes : « Il m'est revenu de différents « côtés, disait le roi, et je puis entièrement comp« ter sur l'exactitude de ces informations, que « l'un des articles secrets du traité de Vienne a « pour but le rétablissement du Prétendant sur « le trône d'Angleterre. » Après s'être étendu longuement sur la série de calamités dont l'alliance de l'Empereur avec l'Espagne menaçait la nation britannique, telles que la ruine de son commerce, la revendication de Port-Mahon et de Gibraltar, et bien d'autres encore, le discours se terminait par cette vigoureuse péroraison : « Si « le maintien d'une juste pondération des pou-

« voirs en Europe, si la défense des possessions « de la couronne d'Angleterre, peuvent don- « ner à notre commerce avantages et sécurité; « si la protection de ce commerce contre des « agressions aussi dangereuses que déloyales, « si le respect de la constitution, de la religion, « des libertés et des propriétés d'un peuple pro- « testant, sont encore des objets dignes de l'at- « tion et des soins d'un parlement britannique, « je n'ai pas besoin d'en dire davantage pour « exciter mes fidèles et loyales chambres à sau- « ver, par un énergique effort, tout ce qui leur « est cher et précieux[1]. »

Cet appel passionné provoqua dans le parlement une véritable explosion d'indignation et de zèle, et une adresse pleine de reconnaissance et de dévouement pour le roi fut votée par les communes à la majorité de 251 voix contre 81. On décréta d'enthousiasme une levée de 20,000 matelots; l'armée de terre fut portée à 26,000 hommes, et on accorda sans résistance

1. Coxe, *Memoirs of sir Robert Walpole*, t. II, p. 242.

les subsides destinés à couvrir les dépenses extraordinaires de l'année courante. L'exaltation patriotique du parlement fut partagée par la nation tout entière, et l'opposition elle-même crut devoir se montrer aussi irritée que le gouvernement. Cette ardeur fut encore attisée par l'imprudente conduite du comte Palm, ministre de l'Empereur à Londres : ce diplomate n'hésita pas à présenter directement au roi un mémoire, appuyé d'une lettre du comte de Sinzindorff, chancelier de l'Empire, dans lequel, en protestant contre les assertions que renfermait le discours du trône sur les clauses secrètes du traité de Vienne, il réclamait au nom de son maître une éclatante réparation pour les outrages et les calomnies déversées par le roi, disait-il, à la face du monde entier, sur Sa Majesté impériale. Ce mémoire, communiqué le 13 mars au parlement, porta à son comble l'exaspération des deux chambres, et sur la proposition de sir Robert Walpole, on vota une nouvelle adresse à George Ier pour lui témoigner l'indignation profonde que ressentaient ses fidèles su-

jets d'un pareil affront de la part du ministre impérial. On rendait grâce en même temps au roi pour sa sollicitude et sa vigilance, en lui exprimant la résolution bien arrêtée du parlement de le défendre contre tous ses ennemis du dedans et du dehors. Le comte Palm reçut aussitôt ses passeports avec l'ordre de sortir d'Angleterre dans l'espace de huit jours; le résident anglais près de l'Empereur dut quitter Vienne dans les vingt-quatre heures, et comme le ministre d'Espagne était déjà parti brusquement de Londres, on ne douta plus qu'une rupture ouverte avec l'Espagne et l'Empire n'en fût la conséquence forcée[1]. Des préparatifs de guerre furent faits sur une vaste échelle de part et d'autre : les Anglais, qui n'ignoraient pas que le plan des Espagnols était avant tout de leur enlever Gibraltar, avaient eu soin de pourvoir cette forteresse de tout ce qui était nécessaire pour soutenir un long siége. Cela n'empêcha pas, qu'avant toute déclaration

1. Coxe, *Memoirs of sir Robert Walpole*, t. II, p. 242.

de guerre, l'armée espagnole, sous les ordres du marquis de Las Torrès, n'ouvrît la tranchée devant Gibraltar, dans la nuit du 22 au 23 février. Bientôt après, tandis qu'une escadre anglaise bloquait les galions espagnols dans Porto-Bello, en Amérique, une autre escadre de cette nation partait pour la mer Baltique, afin d'y opérer sa jonction avec la flotte suédoise et combattre celle de Russie, qui était de cinquante-six vaisseaux de ligne, sans compter les frégates et les galiotes.

Pendant que l'Angleterre se préparait ainsi à entamer une lutte acharnée, il s'en fallait beaucoup que le cabinet de Versailles se montrât aussi disposé à affronter les hasards de la guerre, avant d'avoir épuisé toutes les chances possibles de pacification. Le ministère se trouvait d'ailleurs fort embarrassé; l'opinion publique se prononçait de plus en plus, en France, contre l'envoi des escadres anglaises et contre le blocus des galions, qui avait déjà causé de véritables désastres au commerce français. Fleury sentait lui échapper tous les jours davantage cette

popularité à laquelle il attachait un prix extrême, et il louvoyait péniblement entre les sollicitations belliqueuses de l'Angleterre et l'orgueilleux entêtement de Charles VI et du roi Philippe. Ce fut alors que M. Robinson lui remit une note énergique de la part de Walpole, qui le pressait de repousser toutes les propositions de l'Espagne et de lui déclarer la guerre, dès les premières hostilités devant Gibraltar. La situation s'aggravant ainsi tous les jours, le cardinal n'hésita plus à faire connaître au chargé d'affaires anglais toutes ses perplexités, en lui exprimant son désir de tenter encore un accommodement : « Nos alliés, lui « dit-il, peuvent être certains que je n'admettrai « aucune proposition de leurs adversaires, sans « leur en faire part, et que je n'y donnerai jamais « suite sans avoir consulté leurs intérêts. Ce- « pendant, si je suis tenu à tous ces ménage- « ments envers eux, je ne dois pas moins en « avoir également envers notre nation : le roi « continue à m'honorer de sa plus intime con- « fiance, mais il s'en faut bien que je possède

« celle du pays tout entier, à qui les artifices « des uns et l'ignorance des autres ont per- « suadé que je me laissais complétement gou- « verner par l'Angleterre. Le pis est que cette « fausse idée a fait invasion jusque dans le con- « seil, et que je me vois souvent forcé d'y es- « suyer des reproches en pleine figure : ceux « mêmes qui, dans le cabinet, n'osent pas con- « tredire la force de mes raisonnements, s'en « dédommagent ensuite en m'accusant au de- « hors d'être l'auteur de tout le mal; ils pré- « tendent avoir tout fait au monde pour m'en « empêcher, et s'arrogent ainsi, à tort ou à rai- « son, l'honneur d'avoir essayé de lutter contre « moi. »

« Telles sont les difficultés de ma position, « qui seraient pires encore si je n'avais pas l'air « d'être tout disposé à écouter des propositions « d'accommodement, quoique je sois bien ré- « solu à rejeter tout ce qui ne saurait être ac- « cepté par les alliés. Hier encore, pendant la « séance du conseil, j'ai dû en appeler au roi, « en demandant à mes adversaires s'ils n'étaient

« pas tous d'avis que la première proposition de « l'Empereur n'était pas admissible. Ils ont ré- « pondu affirmativement, et il en a été de même « pour la seconde et pour la dernière. Je les ai « priés alors de se rappeler que, de mon côté, je « n'accepterais plus aucun reproche à ce sujet « et que dès lors ils devaient s'attendre à me « voir agir d'après leur propre aveu.

« J'écris, ajouta le cardinal, avec la même « franchise et la même sincérité dont j'use en- « vers vous. Je me flatte que cette franchise aura « rendu ma dernière lettre aussi agréable au roi « d'Angleterre que les autres le sont ordinaire- « ment, j'espère, à M. Walpole. J'ai exposé clai- « rement mes embarras, tout comme je vous in- « dique ici sur quoi vous pouvez compter. Je « suis pris entre deux feux : dans ma politique « intérieure, c'est ma propre sécurité qui est « engagée ; dans ma politique étrangère, c'est « mon honneur. Agir autrement que je ne le « fais vis-à-vis des alliés, ce serait manquer à « ma parole ; mais je risquerais ici d'être lapidé, « si on avait le moindre soupçon de mon entente

« parfaite avec eux, et vous seriez dans une « grave erreur si vous pensiez qu'on est dis- « posé en France à faire la guerre, ou qu'on « pourrait aisément amener les esprits à l'en- « treprendre contre l'Espagne. Je ne sais donc « comment répondre à M. Walpole, quand il « nous demande de la déclarer, dès les pre- « mières hostilités contre Gibraltar : s'il désire « donner satisfaction au peuple anglais, j'ai les « mêmes raisons pour ne pas mécontenter notre « nation. Le seul moyen qui nous reste pour « populariser ici la guerre, c'est de la rejeter en « entier sur Charles VI, comme s'il en était le « principal instigateur, et de lui en faire sup- « porter toutes les conséquences : par cette ma- « nœuvre mieux encore que par la force, le roi « d'Espagne se convaincrait de la faiblesse de « l'Empereur, sur la duplicité duquel il est déjà « suffisamment édifié [1]. »

Le cardinal termina en disant que les sentiments qu'il venait d'exprimer étaient d'une

1. M. Robinson à M. Walpole, 8 janvier 1727.

nature trop délicate pour être transmis par une dépêche au secrétaire d'État d'Angleterre, et qu'ils ne convenaient qu'à son intimité avec M. Walpole.

Le cabinet anglais, n'appréciant pas à leur juste valeur toutes les difficultés de la position du cardinal, insistait sans relâche auprès de lui pour qu'il renforçât la garnison de Gibraltar d'un corps de troupes françaises, ce qui serait devenu une véritable déclaration de guerre contre l'Espagne. Cette situation, déjà si tendue, se compliqua encore par l'arrivée à Paris de l'abbé de Montgon, chargé de propositions pacifiques pour la France de la part de Philippe V, qui était bien informé des perplexités du ministère de Fleury et se savait soutenu en France par un parti nombreux et puissant[1].

L'abbé de Montgon, qui avait déjà blessé le cardinal en répandant, comme nous l'avons dit, de faux rapports sur ses intrigues supposées avec l'Espagne, se livra, en arrivant à Paris, à des

1. Coxe, *Memoirs of lord Walpole*, t. I, p. 257.

cabales de bas étage dont il espérait tirer parti pour son ambition personnelle : « Montgon, écrivait M. Robinson, avait paru d'abord à M. de Fleury un pauvre diable tout simple, capable de croire à tous les bavardages et tout au plus bon pour s'en faire l'écho. Peut-être aura-t-il lieu de modifier son jugement sur cet homme et de le regarder comme un intrigant, qui cache une ambition excessive sous le masque de l'humilité chrétienne. »

La mission de Montgon avait un double objet : séparer la France de l'Angleterre et assurer à Philippe la succession éventuelle à la couronne de France. La première question devait être débattue avec le cardinal ; quant à la seconde, l'abbé était muni d'une lettre de créance du roi d'Espagne pour le parlement de Paris [1] ; il devait

1. Ses instructions contenaient, entre autres, ces deux paragraphes : « C'est que si (ce qu'à Dieu ne plaise!) le roi mon neveu venait à mourir sans héritier mâle, étant, comme je le suis, le plus proche parent, et mes descendants après moi, je dois et veux succéder à la couronne de mes ancêtres..... Je vous donne une lettre de créance de ma main pour le parlement, pour la présenter à l'instant de la mort du roi mon neveu, dans laquelle

en outre s'assurer du concours de M. le Duc, en lui offrant le pardon du passé et l'espoir de nombreuses faveurs pour l'avenir. Mais tous ces plans furent bientôt déjoués par la sagacité et la finesse de M. de Fleury.

Arrivé à Versailles le 30 janvier, l'abbé remettait, dès le 31, au cardinal une note de la propre main de la reine Élisabeth, qui lui faisait des offres de réconciliation et d'amitié, pourvu que Louis XV, abandonnant l'alliance des princes protestants, rompît avec l'Angleterre et consentît à accéder au traité de Vienne.

Dans cette première entrevue, le cardinal reçut les ouvertures qui lui étaient faites avec un grand air de déférence et de candeur, et tout en repoussant l'accession de la France au traité de Vienne, comme contraire à son honneur et à ses engagements, il protesta de son affection pour le roi Philippe et de son intention de différer les hostilités contre l'Espagne, aussi longtemps que l'intérêt de la France le lui per-

j'ordonne, qu'à l'instant que ce cas arrivera, on me proclame roi. » (Montgon, *Mémoires*, t. III, p. 70 et 74.)

mettrait : « Qu'on prenne donc Gibraltar par un « coup de main, dit-il, car si l'on n'en finit pas « bientôt, il nous faudra absolument remplir « nos engagements avec l'Angleterre. »

Ce n'était pas tout, il fallait arracher à Montgon le secret entier de sa mission : le cardinal mit donc en œuvre envers lui toutes ses séductions, et l'abbé, ne pouvant résister aux prévenances et aux attentions délicates dont il l'entoura, finit par lui dérouler peu à peu tous ses plans, en lui laissant même une copie de ses instructions[1].

La mine était éventée; mais le cardinal n'en ressentit pas moins vivement les mauvais effets

1. Le cardinal, curieux de connaître au juste les idées de M. le Duc, qu'il savait en train de cabaler avec le duc du Maine et M. de Morville, fut le premier à engager Montgon à voir l'ancien ministre à Écouen. L'entrevue eut lieu la nuit : M. le Duc promit d'appuyer la succession de Philippe V, et consentit même à écrire des lettres de réconciliation au roi et à la reine d'Espagne. Montgon n'eut rien de plus pressé que de faire part de ses succès au cardinal, qui le félicita vivement de son adresse et de sa discrétion, et le plaisanta même sur ce que son passage de nuit à travers Saint-Denis lui avait tout à fait donné la tournure d'un homme à bonnes fortunes. (*Voir dans les Mémoires de Montgon les détails de cette conférence nocturne.*)

de la mission de l'abbé : le parti espagnol redoubla d'intrigues, et l'opposition releva la tête dans le cabinet. Le cardinal restait donc toujours péniblement ballotté entre le désir d'éviter la guerre avec l'Espagne et la volonté de conserver l'alliance anglaise [1].

Pendant ce temps-là, Montgon déployait, pour sa double entreprise, un zèle infatigable : il ne cessait de s'adresser à tous ceux qu'il supposait sympathiques à l'Espagne, et mettait tout en œuvre pour démontrer qu'il fallait permettre le siége de Gibraltar et abandonner l'Angleterre. Un jour qu'il pressait le maréchal de Villars de se prononcer dans ce sens : « Dépêchez-« vous de prendre Gibraltar, lui dit aussi ce der-« nier, car si le siége se prolonge, il devien-« dra impossible de résister aux instances de « M. Walpole pour nous faire entrer en jeu, et « quel intérêt a l'Espagne de pousser les choses « à cette extrémité? » Montgon s'étendit alors, comme de coutume, sur l'orgueil et les aggres-

1. Coxe, *Memoirs of lord Walpole*, t. I, p. 264.

sions de l'Angleterre : « Tout ce que vous dites « est bel et bon, répartit le maréchal, mais je « vous répète que le Walpole est fort pressant, « fort importun, et qu'il est écouté ici. Il doit « arriver bientôt, et vous verrez vous-même ce « qui résultera de ses sollicitations [1]. »

Walpole s'était, en effet, décidé à quitter Londres avant la fin de la session ; il sentait que sa présence devenait de plus en plus nécessaire à Versailles, et qu'il fallait raffermir à tout prix la marche hésitante du ministère français ; il arriva donc à Paris à la fin de mars. Dès sa première entrevue, tout en faisant la part des difficultés du moment, il parvint à fixer les irrésolutions du cardinal, et le 30 du même mois, ce prélat parlait chaudement au conseil d'État en faveur des engagements pris avec l'Angleterre. « Le cardinal, écrivait Walpole, m'a dit du fond du cœur que si je l'avais entendu parler, pas plus tard qu'hier, au conseil, devant Sa Majesté très-chrétienne, je n'au-

1. Montgon, *Mémoires*, t. III, p. 297.

rais plus le moindre doute sur sa résolution de soutenir l'Angleterre, et de profiter de l'occasion pour démontrer au roi et au conseil que le moment est venu de décider de la paix ou de la guerre : « Sa Majesté très-chrétienne doit « donc, continua-t-il, se préparer à agir en con« formité de ses stipulations avec ses alliés ; le « roi d'Angleterre, prince rempli d'honneur et « de probité, s'est montré fidèle, en toute occa« sion, à son alliance avec la France ; il a cons« tamment travaillé à maintenir l'harmonie la « plus parfaite avec cette couronne, et il a suf« fisamment prouvé son amour sincère de la « paix, en agréant les propositions qui vont être « faites à l'Empereur et à l'Espagne, et qui ve« naient originairement de l'Angleterre. Non« seulement il a consenti à ce que la France « suspendît sa déclaration de guerre à l'Es« pagne, mais encore, malgré le siége de Gi« braltar, il a attendu, avant de tirer l'épée, le « résultat du projet de préliminaires en ques« tion ; enfin, il a voulu épuiser toutes les « chances imaginables d'accommodement. Sa

« Majesté très-chrétienne doit donc réfléchir et
« voir s'il n'y a pas lieu de prendre des mesures
« avec ses alliés, pour entamer ou non les hos-
« tilités. La Hollande, de son côté, a montré
« autant d'amour pour la paix que de déférence
« pour l'opinion de la France; elle avait d'abord
« demandé que le privilége de la compagnie
« d'Ostende, pour le commerce des Indes, fût
« suspendu pendant vingt-cinq ans, temps né-
« cessaire, disait-elle, pour l'abolition de ce
« trafic; mais, par complaisance pour nous, elle
« s'est contentée d'une suspension de sept ans.
« Ainsi, comme les alliés n'ont jamais agi
« qu'avec tous les égards convenables envers la
« France et en plein accord avec elle, pour sau-
« vegarder la paix autant que possible, cette
« puissance ne peut hésiter un instant à mon-
« trer la même fermeté et la même considéra-
« tion pour ses alliés. » Le cardinal ajouta que
c'était là pour lui un principe absolu, dont Sa
Majesté très-chrétienne ne se départirait pas,
puisque c'était sur ce principe seul que repo-
sait la prospérité future de son gouvernement,

et que le premier acte d'un règne doit toujours être la stricte observation des traités et des engagements pris avec les alliés.

« Voilà, dit-il encore, comment j'ai parlé hier « au conseil, et je n'ai pas trouvé de contradic- « teurs; le maréchal d'Huxelles lui-même se « taisait, en baissant la tête d'un air de mau- « vaise humeur. Si, du reste, vous pouvez mettre « M. de Morville sur ce sujet, sans faire allusion « à ce que nous venons de dire, vous verrez « qu'il vous tiendra le même langage [1]. »

En effet, des ouvertures dans le sens d'une pacification générale avaient été faites directement à l'Empereur et à l'Espagne, par la France et l'Angleterre réunies, et le cardinal avait même cru devoir appuyer ses démarches par l'envoi, sur les côtes d'Italie et de Sicile, d'une escadre de six galères, commandée par le chevalier d'Orléans. Une autre escadre de douze vaisseaux de guerre, sous les ordres du marquis d'O, avait fait voile en même temps de Brest

1. Walpole au duc de Newcastle, Paris, le 31 mars 1727.

pour la Méditerranée. C'était au travers de ces démonstrations qu'un projet de préliminaires de paix avait été envoyé aux deux principaux alliés de Vienne. L'Espagne n'en avait tenu aucun compte; elle y avait répondu en poursuivant le siége de Gibraltar, et le roi Philippe attendait avec anxiété la coopération de l'Empereur et de la Russie. Mais la position de Charles VI s'était sensiblement modifiée depuis quelque temps; privé des subsides de l'Espagne, par suite du blocus des galions, il ne voyait pas sans effroi le rassemblement des troupes de Hesse, de Suède et de Danemarck, ainsi que la réunion d'une armée française sur les frontières d'Allemagne. Abandonné par les princes électeurs, il craignait la défection de la Prusse, et il se trouva enfin complétement découragé par la mort de la Czarine. Sous le poids de toutes ces déceptions, l'Empereur, cédant aux instances du pape Benoît XIII et de ses nonces à Paris et à Vienne, prêta le premier l'oreille aux propositions des alliés de Hanovre. Cependant, ne pouvant se résoudre encore à accepter le projet de préli-

minaires tel qu'il lui avait été envoyé, il se décida à faire remettre au cabinet de Versailles un contre-projet, appuyé, il est vrai, par le duc de Richelieu, ambassadeur de France à Vienne, mais dont le but principal était de gagner du temps. Le cardinal se trouva alors dans une situation de plus en plus critique; il était vivement pressé, d'une part, par Walpole, qui, au nom de l'Angleterre, réclamait le maintien absolu des premières propositions faites à l'Empereur, en même temps qu'une déclaration de guerre immédiate à l'Espagne, et de l'autre, par l'opinion publique, qui se prononçait d'autant plus fortement en France contre cette dernière mesure, que le commerce n'ignorait pas qu'on allait tenter de faire rompre le blocus aux galions d'Amérique, dans lesquels il avait des intérêts considérables qui, en cas de guerre, pourraient rester à la merci du roi d'Espagne. Ce prince, du reste, ne paraissait disposé à faire aucune concession, et, malgré tous les efforts du cardinal, la guerre pouvait éclater d'un moment à l'autre. Le maréchal de Berwick, qui la

croyait inévitable, faisait déjà ses plans pour entrer en campagne [1].

Ce fut à cette époque que M. Stanhope, qui avait dû quitter Madrid par suite du commencement des hostilités devant Gibraltar, fut reçu par le Roi et le ministère français avec les plus hautes marques d'approbation sur sa conduite. Il put donc porter au cabinet britannique l'heureux témoignage des bonnes intentions de la France et surtout de la sincérité et de la fermeté du cardinal. « Dans tout ceci, écrivait alors le duc de Newcastle à Walpole, je ne puis que féliciter Votre Excellence; car ces heureux résultats sont dus en grande partie à votre zèle et à la remarquable habileté, que vous avez su déployer en dirigeant les affaires du roi [2]. »

Cependant le cardinal, instruit des embarras de la cour de Vienne, ne perdit pas tout espoir de conserver la paix; après avoir, de concert avec Walpole, rédigé de nouvelles propositions, qui différaient des précédentes plutôt pour la

1. Walpole au duc de Newcastle, 28 avril 1727.
2. White Hall, 6 avril 1727.

forme que pour le fond, il les envoya à l'Empereur et au roi d'Espagne, en leur signifiant que si, dans le délai d'un mois, leurs ministres en France n'avaient pas reçu des pleins pouvoirs pour signer les préliminaires, ils devaient compter sur une déclaration de guerre collective des puissances alliées. Mis ainsi au pied du mur, l'Empereur, qui ne se sentait plus disposé à courir les chances d'une rupture ouverte, n'hésita pas à accepter les préliminaires tels qu'il les avait reçus, et ils furent signés à Paris, le 31 mai, par son plénipotentiaire, le baron de Fonseca, avec une telle hâte que la cour d'Espagne ne fut ni avertie, ni consultée. Les plénipotentiaires furent le comte de Morville, Horace Walpole, le baron de Fonseca, le nonce Maffei, et M. Borel, ambassadeur de Hollande [1].

1. Ces préliminaires de Paris portaient qu'il y aurait un armistice de sept ans; que, pendant cette période, la compagnie d'Ostende serait suspendue et que, dans quatre mois, on tiendrait un congrès à Aix-la-Chapelle pour arranger tous les différends. Une seconde expédition de ce traité devant être regardée comme originale aussi bien que la première, ayant été envoyée à Vienne,

La défection de la cour impériale excita, jusqu'au plus haut degré, la colère du roi catholique et le plongea en même temps dans un véritable désespoir, qui produisit en lui de graves désordres au physique et au moral. Cependant la reine d'Espagne, que les artifices du ministre impérial à Madrid leurraient toujours de la perspective du mariage de l'infant, ne pouvait se résoudre à rompre définitivement avec Charles VI. Mais le roi Philippe, se sentant abandonné par son unique allié, voyant à la fois ses frontières exposées à une invasion française, ses côtes menacées par la flotte d'Angleterre et ses trésors arrêtés en Amérique, se

il s'éleva des difficultés sur la forme de la signature; elles ne furent levées que le 13 juin. Le ministre d'Espagne signa alors, mais le roi refusa sa ratification à cause de l'article 5, qui assurait aux navires marchands de différentes nations de retourner en Europe, disposition qui obligeait l'Espagne à restituer un bâtiment anglais pris sur les côtes de la Vera-Cruz, et dont la cargaison était estimée à deux millions de livres sterling. Philippe V refusa aussi de lever le siége de Gibraltar. Il fallut une nouvelle négociation, à la suite de laquelle fut signée à Madrid, le 6 mars 1728, une convention entre l'Espagne et la Grande-Bretagne; ainsi, les préliminaires de Paris reçurent leur exécution. (F. Schœll, *Histoire abrégée des traités de paix,* t. I, p. 244.)

trouva contraint d'accepter enfin les conditions déjà obtenues par l'Empereur. Les préliminaires furent signés à Vienne, au mois de juin, par son ambassadeur, le duc de Bournonville.

Tout paraissait donc sourire aux alliés de Hanovre, lorsque ces horizons brillants se trouvèrent tout à coup singulièrement assombris par la mort subite de George Ier. Ce prince, qui avait conservé pour son pays natal le plus vif attachement, y revenait toujours avec joie, dès que les affaires le lui permettaient : ce fut en se rendant à Hanovre, pendant un de ses voyages, qu'il fut pris, dans son carrosse, d'une attaque violente, qui laissa à peine le temps de le transporter jusqu'à Osnabruck, où il expira le 30 juin 1727, à l'âge de soixante-sept ans [1].

Ainsi finit ce règne, qui avait été moins glorieux qu'utile pour la Grande-Bretagne. Si la personnalité, un peu bourgeoise, du monarque manque de relief dans l'histoire, il n'en est pas moins vrai que c'est à son bon sens, autant qu'à

1. Voir tous les détails de sa mort dans les *Mémoires de sir Robert Walpole,* t. II, p. 256.

l'habileté de son ministre Robert Walpole [1], que l'Angleterre fut alors redevable de la paix, du développement de son crédit et du jeu régulier de ses institutions. « C'était plutôt un brave homme qu'un brillant souverain, a dit le second Horace Walpole : on lui rendait d'ailleurs pleine justice, car on l'aimait peu, mais on l'estimait beaucoup. »

1. Ce qu'il y a de remarquable et ce qui est peut-être sans exemple, c'est que sir Robert gouverna George Ier en se servant seulement de la langue latine, car le roi ne savait pas l'anglais, et son ministre n'entendait ni l'allemand ni même le français. Aussi Robert Walpole disait-il lui-même en plaisantant que, sous ce règne, l'Angleterre avait été traitée au latin de cuisine. (*Horace Walpole's Reminiscences.*)

CHAPITRE X

Inquiétudes de Walpole par suite de la mort du roi. — Il part pour Londres d'après le conseil du cardinal. — Sir Spencer Compton. — Walpole obtient une audience du nouveau roi. — Les ministres anglais restent au pouvoir. — La reine Caroline. — Lettre de George II au cardinal. — Vive satisfaction de ce prélat. — Lettre de Walpole. — Il revient à Paris. — Nouvelles intrigues de l'Empire et de l'Espagne. — La reine Marie Leczinska accouche de deux jumelles. — Déception de la France. — Changements dans le cabinet de Versailles. — M. d'Aguesseau. — M. de Chauvelin remplace M. de Morville. — Son portrait. — Walpole voit avec chagrin cette nomination. — Il fait part de ses craintes au cardinal. — Cabales de lord et de lady Bolingbroke. — Loyauté du cardinal envers le cabinet anglais.

La mort inattendue de George I[er] placait Walpole dans une situation fort critique. Dès que la nouvelle s'en répandit, l'évêque de Rochester, Atterbury, alors exilé à Paris, et les plus accrédités parmi les Jacobites s'empressèrent de

proclamer que cette mort allait rallumer les discordes civiles et provoquer en Angleterre une révolution sanglante, dont l'avénement du nouveau roi déviendrait le signal[1]. Leurs agitations et leurs espérances ne connurent plus de limites; ils affirmèrent, sur la foi de l'abbé de Montgon[2], qui passait pour l'agent confidentiel de Philippe V, que toutes les forces de l'Espagne allaient appuyer la cause du prétendant, que les deux branches de la maison de Bourbon seraient bientôt réconciliées, et ils ne parlèrent plus que de la dissimulation profonde du cardinal, auquel

1. *M. Walpole's Apology.*

2. Il avoua plus tard, en confidence, à Walpole qu'il avait écrit au confesseur de la reine d'Espagne en lui prédisant de grands troubles en Angleterre et en pressant la cour de Madrid d'agir en conséquence, mais que le cardinal l'avait détourné d'envoyer cette lettre. (Walpole au duc de Newcastle, 16 août 1727.)

Montgon rapporte dans ses Mémoires une conversation curieuse qu'il eut avec le cardinal au sujet de la mort de George Ier. L'abbé parlait de la restauration des Stuarts comme d'un fait certain. Fleury, après lui avoir répété combien ses vœux étaient conformes aux siens : « Mais, ajouta-t-il, il est inutile de se repaître de chimères, et c'en est une de croire que la mort du roi George causera du changement en Angleterre; il n'y a qu'un miracle qui puisse en opérer un favorable au Prétendant. » (T. V, p. 5.)

ils prêtaient l'intention positive d'agir en faveur du souverain légitime de l'Angleterre.

D'un autre côté, on prétendait que si George II parvenait à monter sans obstacle sur le trône, l'administration anglaise serait radicalement changée, que lord Townshend et sir Robert Walpole en seraient exclus, qu'on rappellerait Horace Walpole de son ambassade et que la politique du nouveau règne inaugurerait une marche toute différente de celle qui avait été suivie jusque-là. Dans les deux éventualités dont nous parlons, le cardinal, toujours d'accord avec l'Espagne, devait empêcher la réunion du congrès indiqué d'abord à Aix-la-Chapelle pour régler toutes les difficultés que les préliminaires n'avaient point encore applanies et arriver ainsi à la paix générale [1].

Walpole, qui avait garanti à son gouvernement la loyauté du cardinal, se refusait à croire à toutes les rumeurs répandues à dessein par leurs ennemis communs; mais pour savoir au juste à quoi

1. *M. Walpole's Apology.*

s'en tenir, il demanda une entrevue à Fleury, qui se trouvait alors avec le roi à Rambouillet. Le ministre revint sur-le-champ à Versailles, et la conférence eut lieu le lendemain. Les premières paroles auraient suffi pour dissiper tous les doutes de l'ambassadeur, s'il avait pu en concevoir de sérieux sur la sincérité du cardinal ; ce dernier le reçut avec une cordialité parfaite : il lui témoigna la plus vive amitié pour sa personne et les plus grands égards pour son frère, et il lui exprima ses vœux les plus ardents, pour que rien ne fût changé dans l'administration anglaise. Il nia formellement que la France voulût intervenir dans les questions du gouvernement de la Grande-Bretagne, et il protesta qu'elle était résolue à rester fidèle à tous ses engagements. Cette conversation, pleine d'une affectueuse intimité, dura jusqu'à minuit et Walpole revint à Paris, dans l'intention d'expédier immédiatement un courrier à Londres ; mais à peine était-il arrivé, qu'il reçut la lettre suivante du cardinal :

A Versailles, ce 26 juin 1727.

« Après avoir réfléchi, depuis votre départ, Monsieur, sur tous les partis qu'il y a à prendre dans la perte que nous venons de faire, je suis persuadé que Votre Excellence ne peut mieux faire que d'aller incessamment à Londres, recevoir les ordres de Sa Majesté britannique, et la mettre au fait de toutes les affaires présentes, dont elle ne peut pas être encore parfaitement instruite ; Votre Excellence en fera plus en un ou deux jours de conversation qu'elle ne le pourrait en des volumes de lettres, et vous pourrez régler avec Sa Majesté britannique tout ce qui peut regarder les intérêts communs des alliés de Hanovre. Je ne doute pas que de la manière dont Votre Excellence m'a parlé de votre nouveau roi, il ne suive les mêmes principes et le même système du roi son père. Pour nous, Votre Excellence peut assurer Sa Majesté britannique que nous ne nous en départirons pas et que no-

tre sûreté réciproque consiste à demeurer bien unis. Il ne me reste qu'à vous assurer, Monsieur, de toute la part que je prends à votre douleur et que je vous honorerai toute ma vie plus parfaitement qu'homme du monde[1].

« LE CARD. DE FLEURY. »

Walpole s'empressa de mettre à profit ce conseil aussi amical que prudent, et il partit aussitôt pour l'Angleterre. En arrivant à Londres, il trouva ses amis dans un grand embarras et la position de lord Townshend et de sir Robert singulièrement compromise, le nouveau roi ayant annoncé son intention de remplacer à la Trésorerie Walpole par sir Spencer Compton : l'opposition se flattait même déjà de voir entrer au ministère quelques tories. Sir Robert eut besoin, dans cette circonstance critique, de toute son adresse, appuyée par l'intervention de la reine[2].

1. L'original de cette lettre, écrite de la propre main du cardinal, est conservé dans les archives de la famille Walpole.

2. Caroline-Wilhelmine, fille de Jean Frédéric, margrave d'Anspach, née en 1683, morte en 1737. Elle avait épousé, à l'âge de vingt-deux ans, George, alors prince héréditaire de Hanovre : « Un noble cœur et une grande intelligence, telle est

Il avait été le premier à connaître la mort de George Ier, Townshend qui accompagnait le feu roi dans son voyage la lui ayant immédiatement communiquée; Walpole alla donc l'annoncer à son successeur et le saluer comme roi. Il demanda ensuite à Sa Majesté qui elle voulait désigner pour rédiger son discours au conseil. « Ce sera sir Spencer Compton, » répliqua le nouveau monarque. La réponse était décisive et indiquait nettement la disgrâce de Robert Walpole. Sir Spencer Compton était le *speaker* de la Chambre des Communes et le trésorier de Son Altesse royale qui, par cet ordre, montrait son intention formelle de le faire premier ministre. C'était un brave homme, très-compassé dans ses manières, mais de peu de moyens, comme sa conduite le prouva bientôt. Il se trouvait si peu en état de s'élever à la hauteur des circonstances et de concevoir quel devait être le langage d'un nou-

l'idée qui reste attachée au nom de Caroline d'Anspach. » (*Dix années de la cour de George II,* p. 373.) George II, qui avait des maîtresses, n'aimait point la reine Caroline, mais elle lui était fort utile, et il le savait.

veau souverain en s'adressant à ses ministres, et il était si loin de penser à supplanter Walpole, que, dans un moment de détresse, ce fut á lui qu'il s'adressa pour rédiger le discours du roi. La nouvelle reine appréciait mieux que son mari le mérite des deux candidats, et elle avait guetté en silence le moment favorable, pour faire annuller la nouvelle nomination. Elle ne perdit pas un instant pour faire observer au roi combien ses affaires en souffriraient, s'il préférait prendre un ministre, qui lui-même reconnaissait son prédécesseur comme plus propre à cet emploi. Dès lors il ne fut plus question de sir Spencer Compton pour premier ministre[1].

Tout était encore en question, lorsqu'à son arrivée l'ambassadeur obtint une audience du roi[2]. Ce prince le reçut avec une extrême froi-

1. Horace Walpole, *Reminiscences*.

2. George II, fils de George Ier et de Sophie-Dorothée de Zell, était né en 1683. Voici le portrait que font de lui les Mémoires anglais du temps : « George était d'une petitesse remarquable : de grands yeux à fleur de tête, un nez aquilin, et un menton proéminent déparaient un visage trop long, où cependant un certain air de bonté et de majesté tempérait l'irrégularité des traits. Il parlait l'anglais correctement, mais avec un accent hanovrien

deur et se montra fort mécontent qu'il eût quitté son poste, sans y avoir été autorisé. Pour expliquer la précipitation de ce départ, Walpole s'empressa de lui remettre la lettre du cardinal, qui parut calmer un peu la mauvaise humeur du roi; profitant alors de cet instant favorable, l'ambassadeur lui déroula toutes les péripéties de la politique étrangère, en lui confirmant de la manière la plus absolue les intentions favorables du cabinet français, telles que les lui manifestait la lettre du cardinal. Le roi en fut vivement impressionné, car après une audience de deux heures, il le congédia, en lui témoignant qu'il approuvait pleinement toute sa conduite.

Cet entretien et la lettre de Fleury vinrent puissamment au secours de la reine Caroline, en faveur des ministres et déterminèrent le roi à persister dans le système qu'avait suivi son père.

très-prononcé. Son instruction littéraire était nulle; mais, en revanche, il avait fait de l'histoire une étude approfondie : il embarrassait souvent ses ministres par sa connaissance parfaite des traités, de leurs moindres clauses et des dates où ils avaient été conclus. Avec peu de talent, il était emporté et absolu, et personnifiait en lui les défauts de sa race. »

Sous l'inspiration de ces sentiments, il se décida même à écrire de sa propre main au cardinal la lettre suivante en français :

« Mon cousin, la manière obligeante dont vous avés souhaité que mon ambassadeur Walpole parte incessamment, pour me donner les assurances les plus positives de l'intention de mon bon frère le roi très-chrestien, de cultiver cette union qui est si heureusement établie entre nos deux couronnes, aussi bien que son désir de perfectionner le grand ouvrage d'une pacification générale et les expressions fortes dont vous vous êtes servi dans la lettre que vous aves écrite dernièrement à mondit ambassadeur pour témoigner votre zèle pour le bien public, et l'intérest particulier que vous prenés à tout ce qui regarde ma personne et mon gouvernement, m'ont si fort touché que je n'ay pas voulu différer de vous marquer combien j'y suis sensible et de vous faire connoître la ferme résolution dans laquelle je suis de poursuivre les mesures sages et soutenues qui ont amené les affaires dans une si heureuse situation et de serrer

de plus en plus les nœuds de l'amitié dont je suis lié avec Sa Majesté très-chrestienne. Je me sers très-volontiers de cette occasion pour vour témoigner le cas que je fais de votre mérite, la confiance que j'ay en votre sincérité et la bienveillance avec laquelle je suis,

« Mon cousin,

« Votre affectionné,

« GEORGE, REX[1]. »

A Kensington, le 20 juin 1727.

Cette lettre, si flatteuse pour l'amour-propre du cardinal, lui donna un vif sentiment de plaisir, et il ne le dissimula point à M. Robinson, qui écrivait le 4 juillet au duc de Newcastle :

« La dépêche de Votre Grâce, qui renfermait une lettre de Sa Majesté pour le cardinal, voulait qu'elle fût remise dans le plus court délai : ayant donc appris que Son Éminence, au lieu d'être avec le roi à Rambouillet, comme on l'avait prétendu, se trouvait à Issy près Paris, je lui ai fait demander une audience pour l'heure

1. *Walpole papers.*

qu'elle voudrait bien m'indiquer. Le cardinal m'en laissa le choix en me donnant rendez-vous, et, sans perdre une minute, je suis parti pour lui remettre la lettre du roi ; il l'a ouverte aussitôt et l'a lue en ma présence. Il était facile pendant cette lecture de voir éclater sur son visage la vive satisfaction qu'elle lui causait, avant même qu'il ne l'exprimât, ce qu'il a fait ensuite avec une grâce parfaite et dans les meilleurs termes du monde, en me témoignant toute sa reconnaissance pour une marque si haute et si prompte de l'estime et de l'affection de Sa Majesté. Il avait osé espérer déjà, me dit-il, que le roi avait bien voulu prendre une bonne opinion de lui, d'après les sentiments qu'il avait exprimés sur son compte à M. de Broglie, au moment de son départ de Londres, et il m'a répété plusieurs fois qu'il n'avait pas été moins heureux des politesses gracieuses du prince de Galles que de la distinction particulière que le Roi avait aujourd'hui la bonté de lui accorder. Pour moi, voyant l'impression que cette faveur avait produite sur Son Éminence et désirant lui rendre

encore plus sensible l'estime que lui accordait Sa Majesté, je lui ai raconté, qu'étant en Angleterre, j'avais eu l'honneur d'être présenté au roi actuel et que ce prince, en s'informant des affaires de France, avait bien voulu faire porter toutes ses questions sur ce qui était personnel au cardinal. Il s'était surtout montré inquiet de la santé de Son Éminence, qui était alors aux eaux. « Le roi a-t-il eu vraiment cette bonté? « s'écria le cardinal, est-il possible qu'il ait su « que je prenais les eaux? »

« Pardonnez-moi, Milord, d'entrer dans tous ces détails de conversation ; ce sont des bagatelles, mais telles qu'elles sont, vous y verrez peut-être à quel point le cardinal a été heureux et flatté des bontés présentes et passées du Roi pour lui. »

Si la vanité de Fleury avait été vivement touchée du souvenir obligeant de George II, son cœur ne le fut pas moins d'une attention délicate de Walpole. Ce dernier n'attendit par son retour à Paris pour remercier le cardinal du bon conseil qu'il lui avait donné et lui faire part de

l'heureux résultat qu'il avait obtenu de son voyage : il lui écrivait de Londres le 3 juillet :

« Monsieur,

« Votre Éminence aura déjà reçeu, par la lettre que le roi lui écrivit mardi dernier et qui fut envoyée par un exprès, les assurances de l'intention fixe de S. M. de maintenir l'amitié et la bonne correspondance qui subsiste entre elle et S. M. T. C. et de poursuivre le système et les mesures qu'on avait prises du temps du feu Roi. J'aurais eu l'honneur de vous écrire, Monsieur, en même temps, si je n'avais cru être à Paris presqu'aussitôt que le courrier ; mais ayant depuis eu une audience de S. M., elle a eu la bonté de me témoigner que comme l'ouverture est si prochaine de la séance du Parlement, où on doit délibérer de certaines affaires importantes à régler dans ce commencement du règne, qui regardent principalement la continuation des revenus pour le soutien du gouvernement civil[1],

1. Il s'agissait d'une augmentation de la liste civile et du douaire de la reine Caroline.

il serait à propos que je diffère mon départ, à moins que quelque occasion pressante ne me rappelle à Paris ; je n'ay pas voulu différer plus longtemps de dire à Votre Éminence qu'il ne se peut rien de plus gracieux que la réception que j'ai eue du roi mon maître, ni de plus fort que ce qu'il eut la bonté de me déclarer de sa ferme résolution de maintenir l'union intime entre les deux couronnes, et il est impossible de rien ajouter aux fortes expressions dont S. M. se servist pour marquer son estime pour vous et sa grande confiance en la vertu et l'intégrité de Votre Éminence. C'est, Monsieur, ce que je prends la liberté de vous assurer, non-seulement par ordre exprès du roy, mais sur le pied de la franchise et de la sincérité avec laquelle j'ai toujours agi avec vous, et Votre Éminence peut estre entièrement persuadée que tout ira ici, soit pour l'intérieur du royaume, soit pour les affaires étrangères, de la manière que vous auriés pu le souhaiter [1]. »

1. *Walpole papers.*

Le 4 juillet, sir Robert Walpole fut maintenu officiellement dans son poste de premier lord de la trésorerie, lord Townshend et le duc de Newcastle dans ceux de secrétaires d'État, et Horace Walpole reçut ses nouvelles lettres de créance, en qualité d'ambassadeur à Paris. La session du parlement dura peu : les deux chambres s'entendirent pour appuyer le Roi dans tous ses engagements avec l'étranger et la liste civile fut votée à l'unanimité, moins la seule voix de Schuppen [1]. Walpole partit le 18 pour Paris et le 22 il était reçu par le cardinal, avec un redoublement de considération et d'amitié. Ce n'était plus deux hommes d'État discutant les affaires ensemble, c'était plutôt deux amis, réunissant tous leurs efforts pour maintenir la paix du monde, qui, malgré les résultats obtenus par la diplomatie, restait encore, pour ainsi dire, suspendue à un fil.

Philippe V, comptant toujours sur les troubles qu'un changement de règne pouvait faire éclater en Angleterre, continuait à se leurrer

1. L'un des chefs de l'opposition jacobite.

du concours de la France et ne se lassait point d'éluder l'exécution des préliminaires de paix, en refusant de lever le siége de Gibraltar et de rendre à l'Angleterre le *prince Frédéric*[1]. Charles VI avec sa politique astucieuse appuyait sous main l'Espagne, bien qu'il affectât en même temps de travailler de tout son pouvoir à la conclusion définitive de la paix : mais pour faire réussir toutes ces manœuvres, il fallait avant tout que la France se séparât de l'Angleterre, et rien ne fut épargné pour obtenir ce point important. Le cardinal se vit littéralement assiégé par des cabales de toute espèce et sa fermeté fut battue en brèche par une foule d'influences étrangères, qui trouvaient de l'appui même parmi les Français ; cependant il sut se défendre contre toutes les tentatives et soutenir de la manière la plus péremptoire les prétentions de l'Angleterre, sans se laisser jamais ébranler ni par les offres spécieuses ni par les menaces[2].

Pendant toutes ces agitations au dehors et au

1. Navire anglais pris par les Espagnols.
2. *M. Walpole's Apology.*

dedans, la grossesse de la reine de France était venue dissiper bien des craintes et encourager enfin bien des espérances; dès qu'on en avait eu la certitude, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, avait prescrit par un mandement des prières publiques pour obtenir un dauphin. Les églises en même temps ne désemplissaient pas dans la plupart des villes du royaume, tant la France souhaitait avec ardeur de voir assuré par la naissance d'un prince l'avenir de la couronne. Le Roi et la nation tout entière devaient cependant éprouver une cruelle déception ; Marie Leczinska mit au monde deux jumelles le 14 août 1727. Voici comment Walpole raconte au duc de Newcastle l'impression produite par cet événement, ainsi que les nouvelles modifications qu'allait subir le cabinet de Versailles :

Paris, 16 août.

« Mylord,

« J'ai eu l'honner d'annoncer à Votre Grâce, par une lettre du 14, que S. M. T. C. était heu-

reusement accouchée de deux princesses [1], le matin de ce même jour. Je suis allé hier à Versailles, autant pour faire ma cour à Leurs Majestés, en prenant des nouvelles de la santé de la reine, que pour m'entretenir avec le cardinal sur différents sujets ; car j'étais resté quelque temps sans le voir, pendant qu'il accompagnait le roi à Rambouillet.

« J'ai trouvé la cour quelque peu remise du désappointement pénible qu'avaient éprouvé son ardent désir et son espérance d'avoir un dauphin; on se console en comptant sur une meilleure chance la prochaine fois, puisque l'heureuse et facile délivrance de la reine, attestée par la sage-femme et par les médecins qui assistaient à la naissance des deux princesses, prouve qu'on avait bien tort de craindre qu'elle ne fût pas capable d'avoir des enfants. Quant au cardinal, malgré son calme habituel, sa fermeté et sa résignation,

1. L'une était Louise-Élisabeth de France, qui devint duchesse de Parme, et fut connue sous le nom de madame Infante, l'autre, Anne-Henriette de France, morte en 1752 sans avoir été mariée.

il n'a pu m'en parler que les larmes aux yeux, tant son cœur avait été rempli de l'espoir d'avoir un prince; il avait néanmoins préparé le roi à ne pas trop s'affliger dans le cas contraire.

« Son Éminence prend courage par la perspective de la fécondité de la reine, qui, jointe à l'âge du roi, ne laisse aucun motif de désespérer d'avoir un héritier; elle m'a exprimé surtout une vive satisfaction de la conduite du roi pendant l'accouchement; car, malgré sa timidité naturelle et sa froide indifférence pour la reine, dont cette princesse avait eu si souvent lieu de se plaindre, il lui a montré dans cette circonstance beaucoup de tendresse et de compassion, aussi bien pendant les douleurs, que quand elle a été portée sur le lit ; enfin il lui a prodigué les encouragements et les consolations, de manière à lui donner la force et l'énergie nécessaires et à charmer tous les assistants.

« M. de Morville m'a dit que cet événement ne serait signifié aux cours étrangères que par des lettres et par la poste ordinaire ; on n'attend le retour des compliments que par la même voie.

Le chancelier d'Aguesseau était revenu à la cour ce matin-là, on l'avait envoyé chercher la nuit précédente ; bien que la charge de chancelier soit distincte de celle de garde des sceaux, que ces deux emplois aient été souvent remplis par des personnes différentes et qu'on n'ait point redemandé les sceaux à M. d'Armenonville, ce dernier n'en a pas moins quitté Versailles hier matin à huit heures : c'est M. de Morville qui a rendu à midi les sceaux au Roi de la part de son père. On prétend que le chancelier ne les aura pas et qu'ils seront donnés à M. de Chauvelin[1],

1. Germain-Louis de Chauvelin, d'une famille aussi distinguée dans la magistrature que dans les armes, était né en 1685. Doué d'une intelligence vive et d'une instruction profonde qu'il avait puisée en partie dans les manuscrits précieux sur le droit que lui avait légués le président de Harlay, il fut pendant dix ans l'homme de confiance du cardinal; mais en 1737, ce prélat le soupçonna de vouloir le supplanter, et il fut aussitôt exilé. D'Argenson dit que l'influence anglaise, représentée alors par lord Waldegrave, contribua puissamment à cette disgrâce. M. de Chauvelin mourut en 1762 sans être rentré au pouvoir. « C'est, dit encore d'Argenson, un grand travailleur par goût et d'une assiduité surprenante. Il se vante d'écrire tout de sa main, et il se rompt l'estomac, assis à son bureau : petitesse de génie, étendue d'avidité. Il y a un secret d'État, qui est que les Anglais donnent gros à nos ministres; peut-être le trône en tolère-t-il une partie? » Plus tard, d'Argenson revint sur ce premier juge-

président à mortier : un homme qui s'est beaucoup remué dans ces derniers temps et dont on a parlé pour divers emplois. On présume que la chute du père entraînera naturellement celle du fils, et Votre Grâce ne devra point s'étonner si elle apprend bientôt la disgrâce de M. de Morville.

« Mais de ce fait et de tous les autres détails dont S. M. devra être informée, je vous rendrai un compte exact par le prochain courrier. En même temps le roi peut être convaincu que rien ne fait présager ici un changement de système politique et que le cardinal persévère toujours dans sa première résolution de conserver la plus étroite union avec nous. »

Walpole était bien renseigné : la charge de chancelier fut enlevée à M. d'Armenonville et rendue à M. d'Aguesseau [1], qui en avait été privé

ment, et reconnut dans M. de Chauvelin une véritable habileté pour les affaires. Il est certain, du reste, qu'il était peu sympathique à l'alliance anglaise et qu'il se trouvait d'autant plus porté vers un accommodement avec l'Espagne.

1. Henri-François d'Aguesseau, qui est resté dans l'histoire le type du magistrat intègre, éloquent et éclairé, était né à Limoges en 1668. Nommé chancelier par le régent en 1717, il

en 1722 par le cardinal Dubois. Quant à M. de Morville, son attachement à l'Angleterre l'avait rendu suspect à la cour d'Espagne, et dès les premières ouvertures de raccommodement avec cette puissance, on avait fait comprendre au cardinal que son renvoi des affaires ne pourrait être qu'agréable à Leurs Majestés catholiques. Fleury avait découvert en même temps qu'il s'efforçait de faire naître des germes de jalousie et de division parmi les principaux membres du cabinet et du conseil d'État, et il avait fini par encourir complétement la disgrâce du cardinal, en tenant des conférences secrètes avec l'abbé de Montgon et en cabalant avec M. le Duc, pour réunir les princes du sang contre l'administration présente. Toutes ces raisons ou ces prétextes lui firent perdre sa place de secrétaire d'État pour

avait été destitué et exilé l'année suivante pour avoir fait de l'opposition au système de Law. Rappelé en 1720, il fut de nouveau renvoyé par le cardinal Dubois en 1722; Fleury lui rendit d'abord la charge de chancelier, et il y joignit ensuite celle de garde des sceaux, à l'époque de la disgrâce de M. de Chauvelin, en 1737. D'Aguesseau conserva ses fonctions jusqu'en 1750, où il les résigna de lui-même. Il mourut l'année suivante, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

les affaires étrangères[1]. Alors à la recommandation du maréchal d'Huxelles et par suite des intrigues de Pecquet, premier commis du ministère, partisan acharné de la vieille école opposée à l'Angleterre, ainsi que grâce à l'influence de quelques dames de la cour, ennemies de la famille de Morville, M. de Chauvelin fut fait à la fois garde des sceaux et secrétaire d'État pour les affaires étrangères[2].

1. « Le 18, on a été étonné de voir M. de Morville remettre aussi au roi, de son bon gré, la place de ministre et secrétaire d'État aux affaires étrangères, qui a été donnée sur-le-champ à M. de Chauvelin : *Habenti dabitur.* Il a tout pris, il a la dépouille du père et du fils, et comme on parle de lui faire passer un cordon bleu, on dit qu'il est *le père, le fils et le saint esprit.* Les étrangers ont grand regret de M. de Morville; c'est un homme d'esprit, attentif, doux et fort instruit. Il se retire âgé de quarante ans au plus. » (Mathieu Marais, *Journal,* t. III, p. 230.)

« On donne 36,000 livres de pension à M. d'Armenonville et 20,000 livres à M. de Morville. C'est ainsi qu'on agit dans ce pays : on retranche à cent pauvres familles des rentes viagères dont le fonds est éteint, tandis qu'on donne 56,000 livres de pension à des gens qui ont occupé des postes élevés, où ils ont amassé des biens considérables aux dépens du peuple. » (Barbier, *Journal,* t. I, p. 261.)

Outre sa pension, on donna à M. de Morville l'agrément du premier régiment qui vaquerait pour son fils et un logement dans le château de Versailles.

2. *Memoirs of lord Walpole,* t. I, p. 292.

« C'est un légiste infatigable (*a busy lawyer*), écrivait M. Walpole, qui ne manque ni de talent ni de connaissances, mais sournois, menteur et ambitieux à l'excès ; tout cela avec des manières attentives, hypocrites, souples et insinuantes, lorsque son intérêt est de plaire. Il paraît qu'il avait su se rendre plusieurs fois utile au cardinal, en lui fournissant des lumières sur les affaires intérieures de la France, pour lesquelles le génie étroit de M. de Morville s'était montré tout à fait insuffisant [1]. »

Walpole n'avait jamais rencontré de difficultés en traitant avec ce dernier ; mais il n'en devait pas être de même avec le nouveau ministre, dont le caractère lui était d'ailleurs fort bien connu. Avant que ce changement de personnes ne fût un fait accompli, Walpole était allé trouver le cardinal, pour le conjurer de ne pas mettre à la tête des affaires un conseiller aussi dangereux que M. de Chauvelin. Mais la décision du cardinal était irrévocable, et malgré

1. *M. Walpole's Apology.*

son désir d'être agréable à l'ambassadeur et à son gouvernement, il persista dans son choix. Il le rejeta sur l'incapacité et les petites intrigues de M. de Morville et sur la difficulté, pour le remplacer, de trouver mieux que M. de Chauvelin. Walpole attaqua le caractère et les principes de ce dernier en le désignant comme une créature du maréchal d'Huxelles : « Je sais bien, « répondit le cardinal, que M. de Chauvelin a « beaucoup d'ennemis et de jaloux, mais j'ai « examiné scrupuleusement sa conduite, ainsi « que les faits allégués contre lui, et malgré « tout cela je n'ai pas trouvé l'ombre d'un motif « pour suspecter son honnêteté. Quant à ses « talents, personne n'en peut douter, et vous « reconnaîtrez bientôt qu'en dépit de tous les « airs que peut se donner le maréchal d'Huxelles, « M. de Chauvelin sera complétement à ma dé- « votion. Je vous prie, ajouta-t-il, de me garder « le secret sur le renvoi de M. de Morville, dont « je n'ai encore parlé qu'à vous seul. Bien qu'il « doive quitter son poste cette nuit même, vous « irez à son audience comme d'habitude avec

« les autres ministres et vous ne laisserez rien « voir de ce que vous savez [1]. »

Cependant le cardinal, pour prouver à Walpole qu'il se trompait dans son jugement, amena M. de Chauvelin à déclarer, en leur présence à tous deux et dans les termes les plus forts, qu'il travaillerait sous la direction du cardinal à maintenir son système politique, et qu'il ferait tous ses efforts pour mériter l'amitié et la confiance de l'ambassadeur, qui crut devoir paraître satisfait de cette profession de foi, sachant bien que sa parenté avec les ministres anglais ne lui permettrait pas de quitter son poste à Paris, tant que les importantes négociations qui étaient en jeu demanderaient à être menées avec activité et énergie.

Nous ne détaillerons point ici plusieurs circonstances désagréables, qui prouvèrent à l'œil clairvoyant de l'ambassadeur les rapports intimes de M. de Chauvelin avec les adversaires de l'union entre la France et l'Angleterre. Sa

1. Walpole au duc de Newcastle, 16 août 1727.

manière toujours équivoque et sournoise de parler et d'écrire à différentes personnes sur des questions qui intéressaient fortement les relations entre les deux cours, donnèrent à Walpole un profond dégoût : le cardinal ne négligeait rien, il est vrai, pour dissiper tous les motifs de jalousie ou de plaintes, mais par son adresse, ses flatteries et ses attentions incessantes pour complaire en tout à Son Éminence, Chauvelin avait su prendre tant d'ascendant sur elle, que les derniers temps de l'ambassade de Walpole ne lui donnèrent que désagréments et ennuis[1].

Nous en trouvons la preuve dans un curieux passage du journal de lord Waldegrave, qui attendait alors à Paris le moment de se rendre à son ambassade de Vienne : « 28 *septembre*. M. Walpole est allé ce matin voir le cardinal, qui lui a renouvelé l'assurance qu'il appuierait nos prétentions dans l'affaire du *prince Frédéric* vis-à-vis de l'Espagne. M. Walpole lui a ré-

1. *M. Walpole's Apology.*

pondu que son gouvernement ne se fiait à Son Éminence que parce qu'il lui avait répondu de sa loyauté ; que le ministre de Hollande à Madrid ne disait pas autre chose, et que c'était connu de tout le monde. Le cardinal lui a parlé alors dans les termes les plus obligeants et lui a prouvé, sans réplique, qu'il ne devait avoir aucune inquiétude à cet égard ; bien que la veille l'ambassadeur, en se promenant avec M. Pesters et moi, nous eût paru fort embarrassé de sa situation, attendu que si, après avoir si souvent répondu du cardinal, ce dernier venait à le tromper, il se trouverait lui-même exposé à des jugements d'une sévérité extrême. Il a dit à ce sujet au cardinal, en plaisantant, que si Son Éminence lui jouait ce mauvais tour, il en serait quitte pour une forte réprimande et probablement pour un séjour de cinq ou six mois à la tour de Londres ; mais que le cardinal aurait à en souffrir encore davantage dans son honneur et par conséquent dans sa personne ; qu'il serait donc ainsi le plus à plaindre des deux. »

L'attitude cauteleuse et ambiguë de M. de

Chauvelin ne semblait pas être la seule pierre d'achoppement qui pût faire trébucher la marche politique du ministère de Robert Walpole. L'opposition anglaise, qui avait résolu alors de le renverser à tout prix, était allée chercher des auxiliaires en France, dans le parti qui, de tout temps, s'était montré l'ennemi de l'Angleterre et surtout de son gouvernement. Dans le nombre des agents les plus actifs de cette coalition, presque tous Jacobites, se distinguaient au premier rang lord et lady Bolingbroke[1] : le premier toujours inconsolable de n'avoir pu reconquérir son siége à la chambre haute, la seconde, qui, née Française, mettait au service des Stuarts ses nombreuses relations de famille ou d'amitié. Le complot, assez grossièrement tramé d'ailleurs, ne laissa pas de donner des inquiétudes à Robert Walpole; il en fit part à son frère en le chargeant de surveiller attentivement les intrigues de ses adversaires à Paris, et de lui faire savoir s'il voyait là, pour le cabi-

1. Mademoiselle de Marcilly, veuve du marquis de Villette et nièce de madame de Maintenon.

net, un danger sérieux. L'ambassadeur, à qui ses rapports fréquents avec le cardinal permettaient d'apprécier nettement l'importance réelle de ces manœuvres, écrivait de Fontainebleau à sir Robert pour le rassurer sur ce point, à la date du 19 novembre 1727 :

« J'ai reçu votre lettre du 3 octobre, qui me raconte en détail les menées et la correspondance établies au moyen de quelques bâtiments de commerce entre lady Bolingbroke et quelques personnages d'ici, à la tête desquels figure le duc du Maine, qui serait même en cela de connivence avec le cardinal. Elles auraient pour but la chute du cabinet actuel en Angleterre et la reddition de Gibraltar, comme prix de l'intervention de la France. Du moment que j'ai vu désigner le duc du Maine comme ayant part au gouvernement et à la confiance du cardinal, je suis resté convaincu qu'il n'y avait rien de sérieux dans ce complot, malgré les fanfaronnades de lady Bolingbroke. Bien que de temps en temps, et récemment encore, quelques flatteurs du duc du Maine et surtout les Jacobites aient

donné à entendre que ce prince était sur le point de prendre la direction des affaires, rien au monde n'est plus faux, en tant que cela regarde le cardinal. Il n'existe, en effet, aucun personnage important, en France, que ce prélat juge aussi peu capable des grandes affaires et avec lequel il ait si peu d'occasion de s'en occuper. Je suis certain que le duc du Maine serait le dernier de tous ceux que le cardinal recommanderait au roi, dans le cas où il lui arriverait malheur. Vous pouvez tenir ce que je vous dis pour l'exacte vérité, car je crois deviner déjà à qui reviendrait le pouvoir en pareil cas, mais, tant que le cardinal vivra, sa loyauté et son affection sincère pour le roi, qu'il regarde en quelque sorte comme son fils, ainsi que l'amour réciproque de Sa Majesté, ne permettront jamais à personne de partager son autorité dans l'État; autorité dont jamais ministre n'a été plus jaloux que Son Éminence, malgré l'extrême douceur de son caractère, car personne n'a su maintenir les autres membres du cabinet à une plus grande distance ni dans une dépendance plus

absolue. Ceci posé, je vous dirai, qu'en vertu de l'étroite amitié, de l'intimité même qui existent entre le cardinal et moi et dont il me donne chaque jour des preuves plus marquées, j'ai cru devoir m'ouvrir à lui sur les prétendus complots et la correspondance de madame Bolingbroke. Il m'a affirmé aussitôt de la manière la plus positive et avec cet air de vérité qu'il est impossible de feindre, qu'il n'avait pas la moindre connaissance de ces intrigues, mais que madame Bolingbroke était d'un caractère à dire et à faire tout ce que je lui avais répété et que M. de Belle-Isle était assez ambitieux pour se prêter à toutes les combinaisons qui pourraient servir à sa fortune; que, quant à M. Leblanc, il était, par nature, trop porté aux intrigues, mais qu'en traitant avec lui les affaires de la guerre, où le duc du Maine est fort intéressé à cause de ses emplois militaires, il n'avait jamais remarqué qu'il fût plus disposé à favoriser ce prince que tout autre officier de l'armée, ni qu'il existât entre eux aucune intimité particulière. Il m'a dépeint alors le duc

comme un homme qui ne manquait pas d'esprit dans la conversation ni de quelques connaissances, mais avec un caractère tellement craintif, irrésolu et versatile, que de tous les personnages importants de la cour, c'était assurément le moins propre aux affaires et à l'administration; qu'en somme, il considérait comme fort possible l'établissement d'une correspondance entre madame Bolingbroke et quelques-unes des personnes désignées dans votre lettre, mais que ses soupçons portaient spécialement sur madame Lepelletier des Forts [1], femme du contrôleur général des finances, qui a été l'amie intime de madame Bolingbroke, ce qui est parfaitement exact. Il faut donc engager la personne qui vous a donné ces renseignements, à la sonder sur sa liaison avec madame des Forts, ainsi que sur leur manière de correspondre par des navires de commerce. Ces navires sont-ils anglais ou français? Son Éminence désire avoir

1. Mademoiselle de Lamoignon de Basville, fille du célèbre intendant de Languedoc.

le fin mot de tout cela, car elle ne déteste rien tant que toutes ces cabales souterraines.

« Je ferais presque le serment que le cardinal est complétement étranger à toute cette affaire, et il s'est exprimé devant moi et devant d'autres à l'occasion, sur le compte du ministère anglais, sur son intégrité et sur ses talents, en des termes tels qu'aucune considération, j'en suis persuadé, ne pourrait le déterminer à contribuer à sa chute; c'est au contraire sur son maintien, je puis le dire sans flatterie, qu'il compte pour conserver la paix actuelle et le repos de l'Europe.

« Nous sommes donc tombés tous les deux d'accord que madame Bolingbroke pouvait fort bien correspondre avec quelques personnes d'ici, et tâcher, à force d'artifices, de leur faire croire que le cabinet britannique actuel n'a pas assez de racines pour ne pas tomber, si l'appui de la France venait à lui manquer. Elle désigne sans doute pour le remplacer sir Spencer Compton, M. Pulteney et d'autres d'égal mérite, et d'un autre côté elle cherche à persuader à ces der-

niers que la France, pour prix de l'abandon de Gibraltar, se déciderait à trahir votre ministère. Elle voudrait ainsi, à force de manœuvres et d'intrigues, amener les uns et les autres à embrouiller tellement les affaires, que l'ambition de lord Bolingbroke pût y pêcher en eau trouble; car il n'y a rien de si noir ni de si bas que ce couple intéressant ne soit disposé à mettre en œuvre, bien que Sa Seigneurie soit le plus grand poltron qu'on ait jamais vu.

« Tant que vivra le cardinal, je les défie eux et toutes leurs machinations : quant à Gibraltar, vous pouvez être sûr de trouver Son Éminence, avec son calme habituel, aussi prêt à appuyer l'Angleterre qu'il l'a été dans l'affaire du *prince Frédéric*. Je suis certain qu'il considère les intérêts de son maître comme reposant complétement sur une stricte fidélité envers ses alliés, et que Sa Majesté George II, en montant sur le trône dans des circonstances aussi favorables, peut, s'il conserve la même politique et le même ministère, rendre plus étroite que jamais l'union entre les deux couronnes; il faut

pour cela, bien entendu, que toutes les vues du cardinal soient dirigées de ce côté, et je le répète encore, il se montre à mon égard meilleur et plus confiant que jamais. »

CHAPITRE XI

Négociations particulières du cardinal avec l'Espagne. — Concessions de l'Angleterre. — Signature des préliminaires au Pardo. — Congrès de Soissons. — Le comte de Sinzindorff. — Mauvais procédés des ministres impériaux vis-à-vis de l'Espagne. — Irritation de Philippe V contre l'empereur. — Négociations séparées avec l'Espagne. — Plaintes des ministres anglais. — Walpole obtient de Fleury qu'il soutienne le projet de traité de l'Angleterre. — Il est signé à Séville. — Le maréchal d'Huxelles quitte le conseil d'État. — Lord Townshend se retire du ministère. — Naissance du Dauphin. — Loyauté de Walpole. — Influence de M. de Chauvelin sur le cardinal. — Inaction de la France. — Dégoût qu'en éprouve Walpole. — Il demande son rappel en Angleterre. — Question de Dunkerque. — Walpole est rappelé. — Il désigne lord Waldegrave pour lui succéder. — Éloges que lui méritent ses succès diplomatiques. — Faveurs du roi George et de la reine Caroline. — Conclusion.

La politique des alliés du Hanovre ne subit, en somme, aucune atteinte, par suite des changements survenus dans le cabinet de Versailles. L'Angleterre, la France et la Hollande ne se

démentirent pas un instant et le faisceau demeura étroitement uni, malgré tous les efforts de ses adversaires pour le rompre. Charles VI, de plus en plus isolé dans le Nord, souffrait de la pénurie d'argent à laquelle l'Espagne ne pouvait plus remédier, et les choses en vinrent à ce point que l'Empereur commença à souhaiter lui-même que la reine Élisabeth se montrât un peu plus traitable.

Depuis longtemps déjà le cardinal négociait secrètement avec le cabinet de Madrid, pour opérer un rapprochement entre les deux cours : il sentait que sa popularité en France était à ce prix. Pour se débarrasser de l'entremise de l'abbé de Montgon, il faisait suivre ces négociations par les nonces du pape à Paris et à Madrid. Fleury en avait fait part à Walpole, et, pour atténuer la mauvaise impression que ces démarches pourraient faire sur le ministère anglais, il lui avait communiqué les brouillons des lettres de Louis XV au roi et à la reine d'Espagne [1]. Il

1. Le roi avait écrit une lettre à Philippe V, par laquelle Sa Majesté le félicitait sur l'heureux accouchement de la reine

avait assuré en même temps qu'en écrivant de son côté au roi Philippe, il ne lui avait pas dissimulé l'amitié et les égards qui le liaient à l'Angleterre et sa résolution de rester uni avec elle : il avait même avoué à Walpole qu'il travaillait également à disposer S. M. C. à une réconciliation sincère avec la Grande-Bretagne, et qu'il espérait que cette négociation était en bon train.

« A tout cela, écrivait l'ambassadeur au duc de Newcastle, je n'ai fait aucune objection, en causant avec le cardinal. Il est bien entendu qu'il n'y a pas là autre chose que l'arrangement d'une querelle de famille : affaire que j'ai toujours eu l'air d'approuver et qui est trop populaire en France pour qu'un dissentiment de ma part à ce sujet n'eût pas risqué d'offenser le cardinal. Cette négociation d'ailleurs se traite sans aucune

d'Espagne, qui avait mis au monde, le 25 juillet, l'infant Louis-Antoine-Jacques. Le roi d'Espagne la reçut le 11 août, et, après l'avoir lue, il déclara publiquement que sa réconciliation avec le roi son neveu était faite. Et en effet, peu de jours après, le roi fit partir le comte de Rottembourg pour porter le cordon bleu au nouvel infant. (*Journal historique de Louis XV.*)

condition qui puisse nuire aux intérêts de Sa Majesté, ni tendre à séparer la France de l'Angleterre. »

Lorsqu'au commencement de 1728, Walpole retourna à Londres pour la session du parlement, en laissant cette fois lord Waldegrave pour le remplacer à Paris, le cardinal obtint de lui qu'il s'entremettrait activement pour obtenir le libre passage des galions. C'était là un des points les plus importants pour aboutir à une solution pacifique et donner en même temps satisfaction au commerce du monde entier. Walpole ayant fait valoir chaudement ces considérations auprès du roi George II, obtint l'autorisation de régler pour le mieux cette question entre son frère et lui. On changea aussitôt les amiraux qui avaient été envoyés d'abord avec les escadres anglaises, on choisit pour les remplacer des hommes d'un caractère plus conciliant, et on leur donna des instructions conformes au désir du cardinal, avec défense de se livrer à aucun acte d'agression contre les navires espagnols revenant d'Amérique. Cet arrangement amiable avait

déjà puissamment contribué à calmer les esprits, lorsque le roi Philippe V, qui était tombé malade sur ces entrefaites, arriva à un état tellement grave, que la reine, en proie aux plus vives alarmes, n'hésita plus, en mars 1728, à laisser signer les préliminaires de paix au Pardo, près de Madrid, par les ministres d'Espagne, de France, d'Angleterre et de Hollande. Par cet acte, la plupart des difficultés étaient écartées, et des ordres furent donnés en conséquence pour la levée du blocus de Gibraltar. Le roi se rétablit bientôt, mais les plénipotentiaires des puissances intéressées n'en reçurent pas moins l'ordre de se réunir en congrès à Soissons, pour mettre la dernière main à la paix générale.

Le 18 mai, Walpole présenta au roi Louis XV MM. Stanhope, depuis lord Harrington, et Stephen Poyntz, les deux plénipotentiaires désignés pour représenter avec lui la Grande-Bretagne à Soissons. Cette ville avait été choisie au lieu d'Aix-la-Chapelle, sur la demande du cardinal de Fleury, qui voulait assister en personne à cette réunion diplomatique, sans être obligé à

un voyage, qui l'aurait tenu trop longtemps éloigné de Versailles. L'ouverture du congrès eut lieu le 14 juin; le cardinal, le marquis de Fénelon et le comte de Brancas-Céreste, plénipotentiaires de France, reçurent à la porte de la salle de l'Hôtel-de-Ville ceux des autres puissances[1] et, sans autre cérémonie, ils allèrent s'asseoir sur les fauteuils qui leur étaient destinés, autour d'une table tellement ronde, qu'il n'y avait ni haut ni bas bout. La séance commença par une harangue du comte de Sinzindorff à laquelle le cardinal répondit, et les ministres exhibèrent leurs pleins pouvoirs[2].

Il serait trop long de rapporter en détail toutes les intrigues et les artifices sans nombre qui, furent mis en jeu pendant ce congrès, et spécialement les manœuvres tentées par le comte de Sinzindorff[3], sur le caractère souple et conciliant

1. Les plénipotentiaires de l'empereur étaient les comtes de Sinzindorff, de Windischgraëtz et de Penterieder; ce dernier étant mort peu après son arrivée, fut remplacé par le baron de Fonseca. L'Espagne y avait envoyé le duc de Bournonville, le marquis de Santa-Cruz et M. de Barnachea.

2. *Journal historique de Louis XV.*

3. « Le comte de Sinzindorff, originaire de la comté de Bour-

du cardinal, pour semer la discorde et les méfiances entre les alliés de Hanovre et faire traîner les affaires en longueur[1]. Heureusement ces efforts malveillants n'eurent d'autre résultat que de rendre la position des ministres impériaux eux-mêmes tellement fausse, qu'ils se virent contraints de traiter enfin sérieusement de la paix, sans même attendre l'assentiment ni le concours des plénipotentaires d'Espagne[2]. Bien que le

gogne et de la maison de Watteville, passe encore les Allemands dans leur caractère naturel, je parle des Allemands impérialistes, c'est-à-dire vains, glorieux, méprisants et faibles, se ressentant en tout de la mauvaise et ridicule idole colossale qu'ils desservent; ce premier ministre de l'empereur, dis-je, vient en France, au congrès de Soissons, et de là à Paris; il arrive prévenu du dessein secret de se payer de la peine qu'on lui donne d'apporter en France la négociation générale que l'âge du cardinal et le respect réel dû à la France s'y sont attirés. Sinzindorff est régalé, enfestiné, caressé, respecté et, en un mot, mieux traité qu'il ne méritait au fond..... Cet Allemand superficiel et méprisant n'emporta à Vienne que de l'ingratitude de nos égards pour lui. » (D'Argenson, *Mémoires*, t. I, p. 337.)

1. Il ne semble pas, du reste, que personne fût bien pressé d'en finir. Barbier dit, au mois d'août 1728 : « Le congrès de Soissons va très-doucement. La plupart des plénipotentiaires sont à Paris, où ils font belle figure et où il y a beaucoup d'étrangers. » (T. I, p. 278.)

2. Le comte de Bonneval (le futur pacha, alors au service de l'empereur) écrivit à la cour d'Espagne de ne se fier nullement

comte de Sinzindorff n'eût pas osé la signer encore, cette manière de procéder à part, quand elle vint à la connaissance des Espagnols, les exaspéra à un tel point, qu'ils se répandirent en invectives amères contre les ministres impériaux, tout en les sommant de remplir leurs engagements secrets, surtout en ce qui regardait le mariage convenu du prince des Asturies; mais à toutes leurs remontrances, ils ne reçurent que des réponses froides et évasives. Leurs Majestés Catholiques furent profondément blessées d'un pareil outrage, et des récriminations les plus violentes, elles passèrent à une sorte de rupture

à toutes les belles promesses de la cour de Vienne; qu'elle ne cherchait qu'à la tromper, et que l'empereur ne permettrait jamais que Don Carlos passât en Italie. Il en déduisait les motifs et conseillait à la cour d'Espagne de prendre des mesures, avec la France et l'Angleterre, pour hâter le départ de Don Carlos. Entre autres, il disait dans sa lettre : « L'empereur est un fort honnête homme, qui ne refusera pas que sa fille, seconde archiduchesse, épouse don Carlos aux conditions convenues; mais vous devez être assuré que le prince Eugène, ennemi irréconciliable de toute la famille des Bourbons, s'y opposera; et, comme chef du conseil, il entraînera tant qu'il pourra les autres dans son parti. Cependant, le comte Louis de Sinzindorff, grand chancelier, peut être gagné, car il aime beaucoup l'argent. » (*Mémoires et Lettres du prince de Ligne,* t. I, p. 172.)

ouverte avec l'Empereur. Comme la cour d'Espagne donne généralement à ses transactions un caractère de soudaineté et de violence, elle se déclara aussitôt disposée à s'entendre avec l'Angleterre et la France.

Le plan d'un traité dans ce sens fut élaboré par M. Patino, premier ministre d'Espagne, et transmis à M. de Chauvelin, qu'on soupçonnait déjà d'être en correspondance directe avec la cour de Madrid à l'insu du cardinal. Chauvelin s'en empara aussitôt, pour le présenter à Son Éminence sous un jour si favorable et comme un si bon moyen pour rétablir une paix absolue et durable avec l'Espagne, que le cardinal se montra charmé de cette solution en se flattant qu'il en serait de même des plénipotentiares anglais, MM. Stanhope, Poyntz et Walpole. Mais ceux-ci, après avoir examiné de près ce projet de traité, reconnurent que les articles en étaient conçus en termes vagues et embrouillés, en ce qui touchait aux intérêts de l'Angleterre et laissaient à régler devant les autres puissances les anciens priviléges de son commerce avec l'Espagne et le droit

de possession de Gibraltar et de Port-Mahon. Ils représentèrent donc au cardinal qu'il leur était impossible d'accepter un plan aussi incomplet et aussi défectueux dans toutes ses parties; l'Angleterre ayant été entraînée à la guerre par la siége de Gibraltar, tous les traités existant jusqu'alors s'étaient trouvés rompus de fait entre les deux royaumes; la réconciliation et la paix absolue ne pouvaient donc se fonder que sur le renouvellement spécifié des anciens traités avec des garanties aussi larges que par le passé. Son Éminence montra alors autant de trouble que d'embarras, tout en protestant de la manière la plus formelle que les plénipotentiaires britanniques pourraient toujours compter, lorsqu'il s'agirait de débattre leurs prétentions légitimes, sur la vigueur et la loyauté que la France avait montrées dans le reste des négociations. Trop bien renseignés sur les artificieux desseins de M. de Chauvelin, qui tenait à laisser en suspens les droits de l'Angleterre, pour qu'ils restassent ainsi entre les mains de la France, connaissant également tout son pouvoir sur le

cardinal, ces diplomates avouèrent franchement à Son Éminence qu'ils ne pouvaient se contenter d'une semblable déclaration et le laissèrent de fort mauvaise humeur, en lui disant qu'ils attendraient, pour prendre un parti, de nouveaux ordres du roi.

La conduite des plénipotentiaires obtint une complète approbation à Londres et à Hanovre, et ils reçurent l'ordre de dresser le plan d'un nouveau traité, explicite et décisif, qui confirmât les anciennes conventions avec l'Espagne, sans discussion ni intervention de la part d'aucune autre puissance. La question des prises ne pouvant être réglée par une autre voie, serait vidée, comme c'est l'usage en pareil cas, par des commissaires anglais et espagnols. Dès que ce nouveau projet de traité fut prêt, MM. Stanhope et Poyntz pressèrent vivement Walpole d'aller à Versailles pour le communiquer au cardinal en audience particulière et d'employer, pour le faire accepter, toute l'influence et toute l'adresse, dont il avait si heureusement usé dans les conjonctures les plus

difficiles. Walpole, en présence de l'ascendant pris par M. de Chauvelin et des fortes préventions qu'il avait su donner au cardinal en faveur du premier projet, se défiait pour la première fois du succès et répugnait à agir directement dans cette grave question. Mais ses collègues lui ayant démontré que, dans une pareille urgence, c'était là le seul moyen de bien servir Sa Majesté, il prit jour avec le cardinal et vint le trouver à Versailles à six heures du matin. Son Éminence fit à Walpole le plus aimable accueil, en lui reprochant avec bonté de n'être pas venu le voir depuis longtemps; et, sur sa demande, il donna l'ordre à son valet de chambre de tenir sa porte fermée pour tout le monde, pendant cette conférence, d'où dépendait, lui dit l'ambassadeur, l'avenir de l'alliance entre l'Angleterre et la France, aussi bien que la paix de l'Europe. Il se mit aussitôt à lui lire le contre-projet de traité, article par article. L'entrevue dura d'abord toute la matinée, et après qu'ils eurent dîné en tête-à-tête, elle continua encore pendant plusieures heures. M. de Chau-

velin tâcha d'entrer à diverses reprises sous prétexte de graves affaires à traiter avec le cardinal; mais Barjac, son valet de chambre, dont Walpole s'était fait un ami, resta fidèle à sa consigne et se refusa même, jusqu'à la fin de la conférence, à transmettre à Son Éminence le message du secrétaire d'État. Sans entrer dans le détail des observations échangées de part et d'autre, il suffira de dire que le cardinal finit par approuver tous les articles du nouveau traité, sans proposer aucune modification importante et remit par écrit à Walpole l'engagement formel d'appuyer ce projet au conseil de tout le poids de son autorité, s'il s'y élevait quelque opposition.

On se figurera aisément la joie qu'un succès aussi complet dut causer aux collègues de Walpole; il les avait laissés à la campagne, dans un état de découragement profond, surtout M. Poyntz, dont l'abattement moral était tel qu'il avait dégénéré en fièvre nerveuse; ce diplomate recouvra aussitôt la santé et l'énergie.

M. de Chauvelin n'ayant pu obtenir de Fleury aucun changement dans la nouvelle rédaction

du traité, le maréchal d'Huxelles, avec lequel il avait souvent concerté des mesures politiques ignorées du cardinal, demeura tout abasourdi, quand il l'entendit lire au conseil. Comme le prélat le recommandait fortement au roi, il n'osa pas prendre la parole pour le combattre, mais, huit jours après que le traité fut approuvé, il donna sa démission de secrétaire d'État. Bien qu'il prît sa santé pour prétexte, il ne dissimula point à ses amis dans l'intimité qu'il ne voulait plus rester au conseil, pour y subir les ordres de l'ambassadeur d'Angleterre et se voir réduit à ne servir que les intérêts de cette nation [1].

En transmettant à Londres le projet de traité tel qu'il avait été réglé et consenti en France, Walpole, par déférence pour ses collègues, ne voulut pas que, dans la dépêche collective, le

1. « Le maréchal d'Huxelles a quitté la cour avec courage; mais il est comme Charles-Quint, il s'en repent. Il se flatte, dit-on, que le roi lui ordonnera de revenir, mais il ne lui a rien dit. On assure que c'est à l'occasion du traité avec l'Espagne qu'il l'a quittée : cela lui fait honneur, car le public n'en a pas été content. » (Mademoiselle Aïssé, *Lettres,* publiées par M. Ravenel, p. 224.)

succès fût attribué exclusivement à son influence personnelle sur le cardinal; aussi ces détails n'ont-ils été connus que de quelques amis.

Le traité[1] envoyé à Madrid fut, d'après les ordres de Fleury, fortement soutenu par M. de Brancas, ambassadeur de France à cette cour; puis, après avoir subi de nouvelles modifications insignifiantes pour le fond, mais qui retardèrent la conclusion définitive, il fut enfin signé à Séville par les plénipotentiaires d'Angleterre, de France et d'Espagne, le 29 novembre 1729; l'ambassadeur de Hollande y accéda immédiatement. Ainsi furent brisés tous les

1. Cette convention renouvelait et confirmait tous les articles de la quadruple alliance, particulièrement en ce qui touchait la succession éventuelle de don Carlos aux duchés italiens. Pour affermir ses droits, le roi d'Espagne était autorisé à y faire passer six mille Espagnols, au lieu des Suisses, stipulés par la quadruple alliance, comme troupes neutres. Les rois de France et d'Angleterre devaient agir de concert pour assurer la possession de l'infant : au surplus, les contractants se garantissaient réciproquement leurs royaumes, États et domaines dans toutes les parties du monde, avec leurs droits respectifs de commerce, ce qui emportait la suppression de la compagnie d'Ostende : ils stipulaient en même temps les secours réciproques qu'ils se donneraient si les circonstances amenaient une nouvelle guerre.

liens entre l'Empereur et Leurs Majestés Catholiques. Le premier, désabusé enfin de ses vues chimériques, se décida plus tard à renouer de bonnes relations avec le roi George, par une convention qui fut conclue à Vienne, le 16 mars 1731 [1]. » Mais cet acte politique, qui eut de graves conséquences, dépasse les limites que nous nous sommes tracées ici [2].

Au moment où ces difficultés diplomatiques se dénouaient enfin à Séville, la mésintelligence qui régnait depuis longtemps entre lord Towshend et sir Robert Walpole était arrivée à un tel degré d'irritation, que le premier, se sentant hors d'état de continuer la lutte avec avantage, prit le parti de donner sa

1. *M. Walpole's Apology.*

2. Ce traité, négocié par M. Robinson au nom de l'Angleterre, de concert avec la cour de Madrid et avec les états généraux, mais sans la participation de la France, garantissait la pragmatique sanction d'Autriche, supprimait définitivement la compagnie d'Ostende et rétablissait dans le royaume de Sicile le commerce de l'Angleterre et de la Hollande sur le pied où il était du temps de Charles II. Enfin, pour assurer la succession de don Carlos aux duchés italiens, il reconnaissait à l'Espagne le droit d'introduire six mille hommes de garnison dans ces duchés.

démission de secrétaire d'État[1]. Cet événement, bien que prévu depuis longtemps, ne laissa pas d'affecter profondément H. Walpole, tant à cause de son attachement et de ses obligations personnelles envers lord Townshend, que parce qu'on le soupçonna bien injustement d'avoir fomenté lui-même ces querelles intestines, avec l'espoir de succéder à son beau-frère dans sa place de secrétaire d'État. Il avait, il est vrai, désapprouvé la violence des projets de Townshend contre l'empire, en soutenant le

1. La divergence d'opinions sur la politique étrangère pourrait bien n'avoir été que le prétexte de cette rupture.

Le véritable motif en aurait été l'extrême ambition des deux ministres : Townshend avait fait la fortune de Walpole, et il espérait trouver dans son beau-frère un collègue soumis à ses moindres volontés. D'un caractère haut et emporté, Townshend se plaignait à tout le monde de l'opposition et de la résistance qu'il trouvait souvent en sir Robert Walpole. Celui-ci, plus adroit et plus conciliant, mais ambitieux par-dessus tout, poussé à bout par les récriminations de son beau-frère, avait résolu de l'éloigner à tout prix.

Ces divisions, d'ailleurs, étaient entretenues avec soin par la reine Caroline, qui croyait d'une bonne politique de fomenter la discorde entre les ministres. De là des scènes d'une violence extrême qui nuisaient aux affaires et devaient produire forcément la chute de l'un des deux. L'avantage resta au plus habile, et Walpole gouverna sans partage.

parti de la modération que défendait son frère, mais en même temps il avait déclaré franchement à leur ami commun M. Poyntz, que si un accès de mécontentement poussait lord Townshend à quitter son poste au ministère, il n'y aurait ni considérations, ni personne au monde, qui pussent le forcer à prendre sa place, dans le cas où on la lui proposerait. Il tint parole, car au moment de la retraite de son beau-frère, le duc de Newcastle ayant recommandé pour l'emploi de secrétaire d'État M. Stanhope, le plénipotentiaire de Soissons, Walpole appuya ce choix de tout son pouvoir [1].

Ces événements ne s'étaient pas encore accomplis, lorsque la reine Marie Leczinska mit au monde, le 4 septembre 1729, un prince [2], dont la naissance fut saluée par une allégresse universelle. En assurant l'avenir de la maison

1. *M. Walpole's Apology.*

2. Louis, Dauphin de France, qui fut le père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X : il mourut en 1765. La reine était déjà accouchée le 28 juillet de l'année précédente d'une princesse nommée Louise-Marie, qui ne vécut que jusqu'au 19 juillet 1733.

royale de France, elle fermait la porte à toutes les ambitions, que surexcitait depuis si longtemps la perspective d'une succession éventuelle à la couronne, et Philippe V y vit enfin le coup mortel porté à ses dernières espérances. Nul doute que la naissance du Dauphin n'ait puissamment contribué à la conclusion du traité de Séville : elle assurait du reste le repos de l'Europe. La joie des nations étrangères fut aussi sincère qu'elle fut vive et presque immodérée chez les Français. Les États de Hollande firent présent d'une médaille d'or de cent ducats au courrier que M. Vanhoey, leur ambassadeur, envoya à La Haye, pour porter cette nouvelle[1], et lorsque le roi Louis XV vint à Paris pour assister au *Te Deum* et au souper à l'Hôtel-de-Ville, le peuple l'accueillit avec des témoignages d'affection et d'enthousiasme, peut-être sans exemple jusque-là.

Par le traité de Séville, Fleury avait atteint le but qu'il s'était proposé depuis si longtemps et qu'il n'avait jamais perdu de vue une seule

1. *Journal historique de Louis XV*, p. 101.

minute : la réconciliation de l'Angleterre et de la France avec l'Espagne. Pour le moment, il ne fallait pas lui en demander davantage : quoi que pût faire la Grande-Bretagne pour l'amener à prendre une décision violente contre l'empereur Charles VI, Walpole reconnut bientôt qu'il n'y avait plus à compter sur une coopération vigoureuse de la France, pour le contraindre à accepter enfin les propositions qui lui étaient faites. Il sentit que, dans un avenir prochain, l'Angleterre se verrait forcée à agir séparément et qu'alors un refroidissement avec la France deviendrait inévitable. Son séjour à Paris était donc désormais à peu près inutile, et il n'hésita point à demander qu'on le relevât de ses fonctions : « Je suis convaincu, écrivait-il à son frère, le 12 juillet 1730, que le cardinal est fermement résolu à ne rien faire cette année : les impériaux ne tarderont pas à s'en apercevoir à notre inaction, en voyant que la saison se passe sans aucune démarche décisive de notre part..... Les alliés réunis n'obtiendront rien de l'Empereur, à moins qu'ils ne prennent une at-

titude tellement menaçante, qu'elle finisse par lui en imposer. L'Angleterre et la Hollande ne pourraient le ramener à la raison qu'en se séparant complétement de la France, ce qui aurait l'inconvénient de rendre l'empereur maître de la situation et de blesser la France assez profondément pour qu'on puisse en augurer les plus tristes conséquences. Ainsi, comme il n'y a ici pour cette année aucune apparence de mouvement ni même de plans arrêtés de négociations, nous avons écrit aujourd'hui, M. Poyntz et moi, pour demander notre rappel immédiat à Londres, où je me flatte de pouvoir être plus utile qu'ici.

« Je vous l'ai déjà dit, M. de Chauvelin est le maître absolu du cardinal et conséquemment de toutes les affaires, sans que Son Éminence s'en rende peut-être bien compte à elle-même. Le garde des sceaux, par le soin continuel qu'il prend de lui alléger le fardeau des affaires et par son talent pour l'amuser, deux excellents moyens de plaire à un homme faible et âgé, arrive à faire du cardinal tout ce qu'il veut.

J'aurais désiré pouvoir me mettre en confiance avec M. de Chauvelin, mais c'est un homme sans vues et sans principes arrêtés, dont toute la politique n'est que petites chicanes d'avocat, au point que, même dans ses rapports avec ses amis, il semble toujours qu'il s'agisse pour lui d'un procès à débattre : il est donc impossible de se lier avec lui. Il se montre souvent d'une complaisance servile, mais ce n'est là qu'une feinte pour amuser les gens : ma seule intimité possible avec lui ne dépasse donc pas les limites de la plus extrême civilité et de la plus stricte convenance. Je dois vous avouer que je regarde lord Waldegrave comme le meilleur ministre qu'on puisse envoyer ici pour me remplacer : outre qu'il est fort intelligent, ses manières, souples et inoffensives, seraient la meilleure défense à opposer aux artifices de M. de Chauvelin. Lord Waldegrave, assez prudent pour ne rien prendre sur lui sans ordres, aura en même temps la patience et le sang-froid nécessaires pour parer les coups perfides de son adversaire, sans jamais rompre avec lui.

« D'après la peinture que je vous ai faite du garde des sceaux et de son ascendant sur le cardinal, il vous est facile d'imaginer combien ma position est peu agréable ici. Quoique je sois encore fort bien personnellement avec Son Éminence et qu'elle me donne en toute circonstance des marques certaines de son amitié, comme je ne peux plus me servir d'elle, de même qu'autrefois dans l'intérêt de Sa Majesté, la prolongation de mon séjour ici ne pourrait qu'être nuisible à ses affaires, puisque les autres ministres ne manqueront pas de reconnaître, à la première occasion, que j'ai perdu mon ancienne influence. J'espère donc que vous m'aiderez de toutes vos forces dans la demande que je fais pour être autorisé à revenir immédiatement à Londres. Si en prenant congé du cardinal, je trouvais qu'il fût avantageux de conserver une correspondance particulière avec lui et que cela pût se faire sans désobliger M. de Chauvelin, je prendrais mes mesures en conséquence [1]. »

1. *Memoirs of sir Robert Walpole,* t. III, p. 8. — Cette cor-

Robert Walpole, qui avait eu jusque-là tant à se louer de la présence à Paris d'un frère aussi habile que dévoué, regrettait amèrement de le voir abandonner ainsi ce poste de confiance ; il sentait qu'un des plus fermes soutiens de sa politique à l'étranger allait lui faire défaut et il avait, alors plus que jamais, besoin de toutes ses forces pour lutter contre les tentatives désespérées de l'opposition. Un des points sur lesquels se portaient principalement les attaques de ses ennemis dans le parlement, c'était les délais interminables que le gouvernement français apportait à l'exécution de la clause du traité d'Utrecht, qui concernait la destruction du port et des jetées de Dunkerque. Le ministère anglais tenait à se laver des reproches de faiblesse ou de connivence qui ne lui étaient pas épargnés, et il savait que, si cette question, qui blessait profondément l'amour-propre national en France, pouvait enfin obtenir une so-

respondance secrète de Walpole avec le cardinal s'établit, en effet, par l'entremise du baron de Gedda, ministre de Suède à Paris.

lution, c'était Horace Walpole seul qui était capable de l'arracher à l'amitié du cardinal. Aussi sir Robert le pressait-il vivement, dans sa correspondance, d'y employer tout son crédit : « Si votre résolution de quitter Paris est inébranlable, lui disait-il, tâchez au moins d'enlever cette affaire avant votre départ ; prouvez au cardinal que son amour-propre personnel est aussi intéressé que le nôtre à en finir sur ce point délicat, puisque nos ennemis prétendent que son pouvoir décline, et qu'il n'ose plus, comme autrefois, prendre sur lui de décider seul une question de quelque importance. »

Walpole, pour ee conformer au désir de son frère, mais sans se faire illusion sur les chances de succès, avait déjà fait auprès du cardinal plusieurs tentatives, sans obtenir autre chose que des paroles vagues, qui laissaient toujours l'affaire en suspens. Enfin, pressé de nouveau par sir Robert, il fit un dernier effort, pour emporter de Paris une réponse qui pût paraître satisfaisante : « Le 5 septembre 1730, dit lord Waldegrave dans son journal, M. Walpole

a profité d'une occasion favorable, pour parler encore au cardinal de l'affaire de Dunkerque : Son Éminence a semblé plus disposée qu'à l'ordinaire à nous donner satisfaction sur ce point et elle lui a dit : « *Je suis presque convaincu.* » M. Walpole lui a montré alors la partie de la lettre de son frère, disant que lord Bolingbroke prétendait que le cardinal n'avait plus ses coudées franches et qu'il était contraint désormais de soumettre toutes les affaires au conseil. M. de Fleury a nié complétement qu'il y fût obligé ; il a ajouté cependant que la question dont il s'agissait serait présentée quatre ou cinq jours après au conseil et qu'il était certain que sa conduite aurait toujours l'approbation de ceux qui en faisaient partie. »

Les espérances que cette réponse, un peu ambiguë, avait pu laisser à Walpole ne se réalisèrent pas. Le gouvernement français ne pouvait se résoudre à subir une pareille humiliation et la destruction du port de Dunkerque resta indéfiniment ajournée. Où l'influence et l'adresse de Walpole avaient échoué, aucun de

ses successeurs ne pouvait avoir de chances pour réussir.

Les recommandations que Walpole avait envoyées à lord Waldegrave, son futur successeur, pendant son dernier voyage à Londres, indiquent les moyens dont il avait usé pour ménager le cardinal et conserver sa confiance : « Je crois que Votre Seigneurie a eu profondément raison de cultiver autant que possible l'amitié de M. de Chauvelin, à cause de son ascendant sur l'esprit du cardinal, mais comme cette amitié me semble assez superficielle et fort *journalière*, je vous engage à agir de temps à autre directement sur le cardinal et à lui faire sentir en confidence que vous le mettez à part et au-dessus de tous les autres ministres, pour sa probité et ses bonnes intentions. Je sais qu'il aime ce genre de distinction et si on s'adresse poliment à lui, en faisant appel à sa loyauté, il se montre toujours sensible à cette flatterie : en lui parlant donc sur le pied d'une confiance entière et sans réserve, vous pouvez aller très-loin avec lui, en ce qui regarde ses propres sentiments, aussi

bien qu'en ce qui touche la conduite des autres ministres[1]. »

Walpole obtint donc enfin d'être rappelé; le 19 septembre 1730, il présenta au roi Louis XV lord Waldegrave, qui devait le remplacer, et bientôt après il quittait définitivement la France, en y laissant de nombreux amis et des regrets sincères. Ce départ fut pour le cardinal une véritable douleur, et au moment de la séparation, il en donna au diplomate anglais les témoignages les plus touchants. De son côté, le cabinet britannique appréciait dignement les services qu'il lui avait rendus pendant le cours de son ambassade : les dépêches et les lettres privées du duc de Newcastle, de lord Townshend et de sir Robert Walpole, ne tarissent pas en éloges sur sa conduite pendant ces sept années. Nous nous contenterons de citer, parmi tant d'autres non moins flatteurs, ce passage d'une lettre de lord Townshend : « Vous avez montré, écrivait-il le 4 janvier 1728, des talents

1. M. Walpole à lord Waldegrave, Cockpit, 14 janvier 1730. (*Waldegrave papers.*)

hors ligne dans les négociations importantes dont vous avez été chargé, mais quant à vos derniers travaux, je ne sais comment vous exprimer toute la satisfaction que votre zèle, votre habileté et vos succès ont donnée ici à tout le monde. Je vous félicite bien cordialement des services que vous avez rendus au roi et à la patrie par votre haute capacité et votre esprit supérieur, dans les dernières affaires..... Vous verrez par ce que vous mande le duc de Newcastle, que le roi consent à vous laisser revenir [1], mais je saisis en même temps cette occasion de vous dire que toutes les lettres de France sont remplies de la haute réputation d'adresse et d'influence que vous avez su vous y attirer, ainsi que du chagrin, des regrets et des inconvénients que votre absence va y causer dans des conjonctures aussi critiques, parce qu'on ne voit personne qui puisse vous remplacer : après votre départ, les affaires ne feront plus que languir et décliner. »

1. C'était pour un des voyages qu'il faisait tous les ans en Angleterre.

Walpole, à son retour à Londres, reçut l'accueil le plus gracieux de la part du roi, qui le nomma trésorier de l'épargne (*cofferer of the household*). A cette époque également, la reine Caroline se plut à lui témoigner toute sa satisfaction personnelle pour ses succès diplomatiques[1], et depuis elle n'a jamais cessé de lui donner les preuves les plus marquées de sa confiance et de sa protection : ce fut ainsi qu'en 1733, il devint ambassadeur en Hollande, au moment où la France déclarait la guerre à l'Autriche. Il fut aussi assez heureux pour faire récompenser le zèle et la fidélité de M. Robinson, en obtenant pour lui le poste d'envoyé et de ministre plénipotentiaire à la cour de l'empereur; ce diplomate justifia la faveur qui lui était accordée, en déployant pendant une période de dix-huit ans, à Vienne, autant de finesse que d'activité et de prudence[2].

1. Elle lui fit présent de son portrait, de plusieurs tableaux de prix et d'un magnifique mobilier, destinés au salon et à la galerie du château de Wolterton. Elle conserva aussi depuis cette époque une correspondance active avec lui.

2. *M. Walpole's Apology.*

En 1743, le cardinal de Fleury venait de terminer sa longue carrière, à l'âge de 90 ans, laissant son pays en proie aux violences du cardinal de Tencin; Robert Walpole avait dû quitter le ministère pour faire place à M. Pelham, et la guerre éclatait entre la France et l'Angleterre. Horace Walpole, qui avait conservé le plus profond respect pour la mémoire de son vénérable ami, et qui s'était toujours montré le zélé partisan de la paix européenne, déplorait amèrement les changements survenus dans les deux royaumes. Il disait que si le cardinal et son frère Robert avaient encore été à la tête des affaires, ces deux hommes d'État auraient pu facilement s'entendre et éviter ainsi les plus funestes calamités : il n'attribuait les campagnes d'Italie et d'Allemagne, sous le gouvernement du cardinal de Fleury, qu'à la fougue et à la susceptibilité caractéristiques de la nation française, auxquelles l'humeur pacifique du prélat avait dû céder malgré lui, et il croyait que les différends entre la France et l'Angleterre pouvaient toujours être applanis sans qu'il en coûtât rien à

l'honneur ni à la prospérité des deux nations [1]. S'il en est ainsi, quelle responsabilité pèsera donc sur ceux qui prétendent, au contraire, qu'il n'y a pas assez de place dans le monde pour que deux grands peuples puissent s'y mouvoir sans se heurter?

1. Coxe, *Memoirs of lord Walpole,* t. II, p. 66.

APPENDICE

APPENDICE

I

(Page 32.)

LORD TOWNSHEND A SIR ROBERT WALPOLE.

Hanover, sept. 25, 1723.

Dear Sir,

You will see by the inclosed, which the King has seen and approved of, that I have had the good fortune to bring about in a quiet way, and without our colleague's being consulted, what we of all things had the most reason to whish for, which is the prevailing with the King to take such a step, as cannot fail to set our interest in a clearer light, and to put us on a better foot with the court of France. For tho'my Brother Horace

Walpole's instructions are not to own to any one living, his being employed by the King (which he must be sure strictly to comply with, that we may be irreproachable on that head) yet all the world will easily comprehend, that he does not take Paris in his way to Hanover, merely out of curiosity, or without the King's approbation . . . .

If Horace Walpole executes his commission with his usual dexterity, the effect will either be that he will make such discoveries as must end in getting Schaub recalled, or at least that Schaub, finding we have credit enough to get so near a relation sent over to superintend him, will so far consider his own situation, as to act in a more open and sincere manner towards us, and think it necessary to make a merit to himself, of appearing to throw that interest into our hands, which, after such a tacit declaration in our favour, it may no longer be in his power to withhold from us. And as that interest has hitherto been the chief, and is at present in a manner the only hold on support of our antagonists, this affair, if managed with discretion, will wound them in the most vital and sensible part.

(*Walpole papers.*)

II

(Page 102.)

H. WALPOLE A LORD TOWNSHEND.

Paris, x^{ber} the 6 th N. S. 1723.

My Lord,

Without troubling yr Lordship with Sir Luke Schaub's thoughts that the Duke of O. was determined, had he lived, to grant the Dukedom, and particularly from a conversation of an hour he had with Him the very afternoon he dyed (which I am perswaded was only to amuse him on the Duke's side) he is still bent upon having this thing done immediately (and with all my heart, I have none nor ever had any objection to it) but I am obliged to acquaint you, I think, with what passed between us last night at Versailles, least he should represent anything in a wrong light. He told me that he must exact it of me to know whether upon his renewing his application to have the Dukedom granted by speaking to Mr le Duc I would joyn with Him in it; I let him know that I would speak freely to him, viz that

he knew very well I had no knowledge before I left England of this negotiation besides what my Brother Walpole hinted to me in an accidental conversation as what was in agitation, and as what every body wished might succeed for the sake of the countess of Platen who was generally esteemed, and that since I came hither I had received no orders about it, nor any other information but what he communicated to me, that the matter was gone so far before my Arrival by a particular negotiation through his hands, that he was the only judge of the manner in which it was carried on, and of the D. of Orleans's disposition to do it during the course of transacting it, that I had said or done nothing against it, but behaved myself otherwise where it properly occurred in my way, that as he had once or twice after we had talked with the late D. of Orleans of other matters, mentioned this thing to H. R. H. while I was by, so I was willing to accompany him in the same manner if he thought proper to renew his Instances to the D. of Bourbon, but that I hoped he would first consider whether it was adviseable, since His Majesty's letter had not been yet delivered to the M. C. King, to stir in this matter, unless the D. of Bourbon Himself should take notice of it first, until he should

hear from Hanover on occasion of the D. of Orleans's death, and in answer to what I suppose he had wrote on this affair, since he had delivered His Majesty's letters to H. R. H. especially unless he was firmly perswaded that Mr le Duc would immediately dispatch it : He told me he was sure the D. of Bourbon was for it, and had spoke for it before the D. of Orleans's death, and even sincc the delivery of the Letters, and had assured Madame de la Vrilliere that he would wave His pretentions for making the marquis de Prie a Duke (whose wife is the D. of Bourbon's mistress and Favourite) which He had formerly so earnestly sollicited, to make this thing more easy, I then asked him whether supposing the D. of Bourbon was well disposed for the thing before He came to be Prime minister, he had since been assured his Highness continued still of the same mind ; he told me he had not thought it yet proper to mention it any where by which he might be certainly informed, but he did not at all doubt it, because Mr de Morville had told Him thus much, that when Mr le Duc examined with Him the D. of Orleans's papers and had found His majesty's letter in the Portefeuille He had put that letter into His own Pocket; I confess, my Lord, I am not able to determine how far

that is a proof, and then I left the matter with Him by letting him know that I was ready to joyn in any thing that he thought adviseable for His majesty's service and Honour.

I was in hopes by this time to have seen Mr de Morville alone, because as soon as I had seen M^r le Duc on Fryday in the Crowd, Morville appointed me at 4 a clock in the afternoon at his own Lodgings, but ordered the Porter afterwards to let me know that he was, since he saw me, obliged to go at 3 a clock with Mr de Maurepas et M^r d'Argenson to the late D. of Orleans's Palace at Paris, as he accordingly did for some papers there, and He has been so taken up since and I so attended by my colleague that I have had no opportunity since to see him in particular; but I hope to do it soon, tho' I am not in so much haste because I would willingly first learn from others how Morville stands and is like to support himself at court, etc.

P. S. The Duke of Berwick in a Visit Crawfurd made to him Yesterday, said he believed Schaub was not sorry for the D. of Orleans's death, H. R. H. being grown very weary of his impertinent behaviour, and had of late made him sensible of it.

(*Walpole papers.*)

III

(Page 103.)

H. WALPOLE A SON FRÈRE.

Paris, January 31, 1724.

DEAR BROTHER,

If some hasty expressions fell from my pen, last night, you must attribute it to the disorder I was in, upon the receipt of your letter of the 12 th and 13 th, which struck me all of a heap : my heart was full, and is still so, even ready to burst; and upon mature thoughts of a restless night, my sentiments are still the same, that the step you have taken to make me more easy [1], and some amends for not getting Schaub recalled, will make my situation more uneasy, and less capable to act for the service of his majesty, of my friends, and myself.

Whether you were able to succeed in the at-

1. Il venait d'être nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, ce qui le mettait avec sir Luke Schaub sur le pied d'une égalité parfaite.

tempt for recalling Schaub, and whether that success might not be attended with the ill consequences you apprehended, you certainly are the best judges. But to think the character you have obtained will give such marks of distinction as must bring all the credit and confidence of the court and ministers to center in me, is the weakest of imaginations; for it cannot fail of having, if I take it upon me, a quite contrary effect.

A minister that is occasionally sent to act here, by virtue of a letter of cachet, as plenipotentiary for his master, is considered as having the credit and perhaps the secret of his court, and is regarded accordingly; but as soon as he is invested with the lowest character, that is admitted here, the friends under whose protection he is sent, are looked upon as not having the chief interest at home, or as having a mean opinion of the person they send. This is so true, that no crowned head, nay no republic, ever employs a minister in France, that they intend shall have credit, but that they make him embassador extraordinary, or let him act as plenipotentiary by virtue of a private letter; that of a public envoy being no ways considered or respected here. This may look like pride or partia-

lity in me; but I am afraid the application is too strong in the present case, with this difference only, that the credit and confidence I had at first by a private letter, is by the continuation of Schaub, and the support he has met with from friends at home, displayed in a proper manner, by his airs and insolence, already become doubtful and precarious, and, should I take upon me the public character of envoy, whill be sunk to nothing; so that I cannot possibly rest any longer here, in either capacity, with honour, or be of any use at all.

For some time the circumstance of being related to lord Townshend and you, and of being known to several foreign ministers of the first rank, the little reputation of my own, as to foreign affairs, gave me immediately credit and attention, and, in the minds of all sensible persons, foretold with pleasure the fall of Schaub; but he having had time to recollect himself, his being engaged in a transaction that his majesty has secretly much at heart, has suspended the judgment of people, and begins to make them imagine it a doubtful case : who has the credit at home, Townshend or Carteret, or who the credit abroad, Schaub or Walpole. Several little incidents, too trifling in themselves to name, which he impro-

ves to his own advantage, and which I scorned to take notice of, thinking the essential stroke would come at last, have contributed to this opinion; and however mortifying this honour done to me may be to Schaub's patron, Schaub himself will despise it; for as it is in itself here no great honour, he will say with justice, it only puts me upon an equal foot with him; he has already the pay of it, and nothing but his being a foreigner has hindered his having that and a greater character too. That as I had at first only a full power to sign the accession of the king of Portugal, so I have now the character of Envoy, to enable me to act in some cases where he cannot; but the secret is still with him, and that will be soon seen. This is his language, and I am afraid the consequence will prove it too true; and you yourself will be startled when you read in the inclosed paper, marked n° 1, concerning an intrigue I have discovered carrying on, and is to be put in execution by count de Buy.

The circumstance of that gentleman's being sent as ambassador to England, and of my being declared about the same time envoy extraordinary in France, will confirm all I have said, and expose my relations and me to the greatest degree. The pitiful circumstance of all the dispat-

ches wrote to us both jointly being carried (I suppose by private intimation to the messengers) to Schaub directly to Versailles, being opened by him first, and communicated to Morville, or other ministers there, before I know any thing of the matter; the dispatches for Spain and Cambray being inclosed to him, perused by him, forwarded by him, and made such use of as he shall think fit, without my communication or knowledge, I have thought hitherto below me to take notice of, and 'tis too late to do it now.

Hæ nugæ seria ducunt
In mala.....

In short, I am determined not to deliver my credentials, but have wrote a letter to lord Carteret acknowledging the receipt of them, and have given such a turn to it that I dare say you will not be uneasy at it, and therefore I send you a copy inclosed. His letter, by the bye, was the most dry, not to say the most impertinent, I ever read from a secretary of State to a minister: but that don't trouble me at all. I have wro a letter to you, marked n° 3, on this occasio thal perhaps you may not think it amiss to be imparted to his majesty, although it is conceived in terms as designed only for yourself.

(*Walpole papers.*)

IV

(Page 191.)

M. DE FRÉJUS AU DUC DE RICHELIEU AMBASSADEUR A VIENNE.

A Fontainebleau, ce 29 aoust 1725.

Je n'ay iamais apprehendé, Monsieur, de reproches sur votre compte et j'ay touiours été persuadé que vous rempliries parfaitemant le poste important que le Roi vous a confié, mais ie vous avoue que ie n'eusse pourtant pas cru que vous vous fussiés trouvé tout d'un coup égal aux plus habilles qui ont vieilli dans les négotiations. Je ne puis vous dire à quel point M. le Duc et M. de Morville sont contents de la conduite également sage et haute que vous avés tenue au suiet de la compétence dont le duc de Riperda vous faisait menacer peut-être en vue de vous intimider plutost que de vous disputer quelque chose. Quel qu'ait été son motif, Monsieur, vous avés soutenu parfaitement la dignité de votre cour avec les

ministres de l'empereur, et vous avés justifié ce que vous m'aviés fait l'honneur de me mander qu'il n'est pas impossible de se faire craindre à Vienne. On travaille abilement à vous donner de nouvelles armes pour augmenter cette peur, et il faut espérer qu'on pourra rendre bientost la fureur de la reine d'Espagne inutille, vous vous y prenez de façon à mériter plutot des éloges que des conseils, mais s'il y avait pourtant quelques avis à vous donner, je prends trop d'intérêt, Monsieur, à ce qui vous regarde pour négliger aucune des choses dont il serait bon de vous avertir. On lira ce matin au conseil votre dernière dépêche et je ne doute pas qu'on ne vous y rende la même justice que nous vous avons deja rendue. C'est avoir tout gagné que de vous être fait connoistre homme ferme et haut, quand il en a été question parce qu'on ne pourra vous accuser de faiblesse quand vous vous rendrès plus facille sur des choses moins importantes. Il y a ici un M. de Schlender, ministre autrefois du feu czar, grand frippon et entièrement livré à la cour de Vienne, ie dois en avertir ce matin M. le Duc et i'ay cru devoir vous en avertir à l'avance afin de vous mettre sur les voies de cet homme qui s'était offert plusieurs fois de s'attacher à la France. Ie laisse à M. de Morville de vous apprendre d'autres choses sur

ce malheureux et sur ceux avec qui il est lié que ie lui découvrirai auiourd'hui, au reste vous devés estre content de toutes les relations qui nous viennent sur votre compte par les étrangers, qui sont toutes infiniment à votre avantage, et vous avés désia fait en deux mois ce qui est le plus essentiel pour un ministre qui est d'avoir établi votre réputation. Ne croyés pas que je veuille vous gater, car rien ne seroit si dangereux que de vous donner trop de confiance, mais i'ay assés bonne opinion de vous pour croire qu'en vous encourageant vous n'en serés pas moins circonspect et sage dans toutes vos démarches. I'ay une vraie ioie de vous voir si bien commencer et ie vous supplie d'estre persuadé que personne au monde n'est avec un plus respectueux attachement, Monsieur, votre très-humble, très-obeissant serviteur.

A. H.,
Anc. év. de Freius.

Si vous trouvés occasion de marquer à M. le p. Eugène que ie me souviens toujours avec beaucoup de reconnaissance des marques de bonté dont il m'honora à Freius en 1707 [1], ie vous en

1. Fleury l'avait reçu pendant trois jours dans son palais épiscopal, lorsque ce prince accompagna Victor-Amédée, duc de Savoie, dans son expédition infructueuse contre Toulon.

serai, Monsieur, très-obligé. On vient de lire au conseil vos dépêches en entier, et elle y ont été generalement approuvées; vous y faites le portrait du marquis de Brük d'une manière à faire croire que Tacite vous l'avoit dicté. Il est en vérité de main de maître qui réfléchit sur les hommes et qui en peint le caractère iusqu'a la dernière précision.

(Collection d'autographes de M. le marquis de Biencourt.)

V

(Page 211.)

SIR ROBERT WALPOLE A L'ÉVÊQUE DE FRÉJUS.

A Londres, ce 19 juin 1726.

Monsieur,

Je ne doute pas que la justice que Sa Majesté Très-Chrétienne vient de rendre à Votre Excellence en se reposant sur elle du soin de ses affaires, ne soit applaudie de tous ceux qui sont zélez pour le bien public et pour la gloire de la France, et je vous supplie de croire que c'est avec un plaisir extrême, que je prends cette première occasion pour vous en faire mes compliments très-sincères.

Mais l'estime particulière que j'ay pour votre personne et la haute idée que j'ai conçue de votre mérite ne tirent pas leur origine d'un événement de si fraîche date : il y a longtemps, Monsieur, que je sçay avec combien de zèle et d'ap-

plication vous travaillez pour la tranquillité de l'Europe et pour la gloire et l'union des deux couronnes, qui, dans cette conjoncture délicate, en est le plus ferme et solide soutien; et la grande marque de confiance dont Sa Majesté Très-Chrétienne vient de vous honorer, m'assure que la réussite en sera glorieuse et que le succès de vos soins répondra à leur assiduité.

J'ose vous assurer, Monsieur, que le Roy mon maître prend beaucoup de part à votre avancement, et Sa Majesté se promet d'un ministre aussi droit et éclairé que Votre Excellence la continuation et même l'accroissement, s'il est possible, de cette bonne intelligence qui règne si heureusement entre les deux couronnes, laquelle seule, peut-être, pourra tenir en respect des puissances, qui veillent avec une attention très-vive pour profiter de notre désunion. J'ose promettre que rien ne manquera de la part de Sa Majesté pour resserer les nœuds de cette amitié encore plus étroitement. Voilà des sentiments, Monsieur, que je croy avoir en commun avec toute l'Europe sur cette occasion, mais l'amitié et la bienveillance dont vous honorez mon frère me mettent en droit de m'intéresser encore plus particulièrement et plus sensiblement en tout ce qui vous regarde, et je prie Votre Excellence

d'être persuadée, que nous tâcherons, l'un et l'autre de nous en rendre dignes par une affection pleine de reconnaissance et d'un attachement très-sincère.

(*Correspondance of sir Robert Walpole.*)

VI

(Page 279.)

H. WALPOLE AU DUC DE NEWCASTLE.

Paris, april 28 N. S. 1727.

My Lord,

I have the hon[r] to send Y. G. inclosed a copy of a letter which I wrote to the card[l] the 26 Inst in answer to his of the 25; which I thought necessary to do, that he might perceive that I still insisted in sticking close to the Preliminaries which we vent to the Imp[l] court, in order to dispose him to declare his opinion to that purpose at the Council of State, which was to be held the next day, or at least to shew him, that there were not the least hopes of his Ma[tys] departing from them. M[s] Crawfurd the Mess[r] carryed this letter to the Card[l], who was at his Country house at Issy, a league and a half from hence, H. E. after having made him wait about a quar-

ter of an hour, called him into his closet, and bid him tell me for answer, that I should not be uneasy, for that he would certainly do (which he repeated twice) what I desired.

I have, since I wrote to Y. G. by Crew the Messenger, been informed from undoubted hands, that after the long conference, which I had whith M. de Morville on Thursday morning, Baron Fonseca being returned from Versailles had likewise an Audience the same day of that Minister, who talked so warmly and in so high a strain to him upon the subject of the Emp$^{r's}$ Counterproject as being exceptionable and captious in every article, and as by no means shewing the least inclination on the part of the Imp^{l} court to come to a general pacification, that he, M. Fonseca, went that very afternoon to Issy and made his complaint to the Cardinal of the manner in which M. de Morville had rec^{d} him. H. M. may depend upon the truth of this fact, and to give M. de Morville his due, his conduct ever since the arrival of the Counterproject from Vienna, in his discourse with me, as well as with some of the foreign Ministers, has been such as could be desired.

I have been this day with the Card^{l} at Versailles, where after some strong but friendly expostu-

lations between us, in which we differed about the way of treating the Imp[l] court in order to bring them to reason, and in which he renewed on his part his solemn protestations of standing by his engagements to which I readily agreed, but earnestly prest him on my part, to put them in execution at this juncture, by keeping to our Preliminaries, and by concurring with H. M. in an immediate declaration of war against Spain, he at last to convince me, that he had fully pursued H. My's intentions with regard to the preliminaries, produced a paper he had drawn, of which the inclose is a copy, and desired me to read it aloud, which I having done he asked me, whether he had not effectually kept up to the substance of our Preliminaries, altho' he had in some places given a turn or extention to them, that might be more agreable to the temper of the Imp[l] court, and said that if I approved them, they should be immediately sent by express to Vienna, and Madrid, and no longer time allowed for the acceptation of them, than what was necessary for their being considered there, and for the going and returning of the courier between this place and Vienna, which he imagined might be about the space of a month from this time. In the mean while copies of this paper

might be sent to H. M. and the states for their approbation, and for authorising the Ministers here to be ready to sign in case these Preliminaries as now drawn should be accepted by the Emp[r], or else he would do nothing in this matter, untill I had sent an Express into England and rec[d] his Maj[tys] sentiments upon it.

I told him that I had no exception to the paper with regard to the preliminaries, but I must observe to him that no time was set and expressed in this new draught for the accepting of them, that I thought, considering the expedition which Couriers could make, at this season of the Year, and the time, which the Imp[l] court has already had to weigh and reflect upon what has been offered to the same purpose, three weeks at most would be sufficient to have their answer, and in the mean while I did not believe H. M. would forbear declaring war against Spain, and would require France to do the same thing.

The Card[l] did not oppose H. M's doing it, but intimated that France should be allowed some time, after his M's declaration of war against Spain. I told him I believed that after so great a forbearance, and considering the solemn declarations and assurances H. M. had so often rec[d] from hence, and that the case of its being a common

cause, by the siege of Gibraltar had so long existed, the King would expect that the two Crowns should declare war the same-day against Spain, but that I should soon know H. M's sentiments on this head. In the mean time I had nothing to say against his sending this paper, as from himself by express to Vienna in case he took care to let that court know, that these preliminaries must be accepted or refused in three weeks from the day of their being sent from hence, and yet as France as well as England had suspended their declaration of war against Spain, on account of the Siege of Gibraltar, purely for the sake of Peace, and in expectation that the preliminaries lately offered would have been accepted, so France dayly expected considering the reception which the late offers had met with at Vienna, that England would require France to joyn in a declaration of war against Spain, which H. M. C. M. must, on such a requisition, be obliged to do, pursuant to the Engagements he is under to England. This I told him was necessary to be made known both to the Courts of Vienna and Madrid, at the same time that he should send this new draught of preliminaries to them, which he must do as from himself, since I could not pretend to take any thing upon myself in so weighty

a matter, and at so critical a juncture. The Card[l] said that he would certainly write to the D. of Richelieu in a manner that he hoped would please me upon this whole affair, et would send me a Copy of his letter to be transmitted to H. M. and would take care that the same sentiments should likewise be conveyed by a proper canal to their C. Majesties. I shall not trouble Y. G. with a great deal of discourse which we had about the conduct of the D. of Richelieu, wherein I treated him as he deserves, and altho' I cannot flatter myself that the Card[l], who seems by no means satisfyed with him, will give him a reprimand suitable to his behaviour, yet I am persuaded that he will absolutely tye up his hands and confine him entirely to the present project.

As this is entirely the Card[l's] own plan, and I am persuaded his intentions are sincere, and that besides his being desirous to avoid coming to a rupture with Spain as long as he can, consistent with his engagements, he thinks he shall be sufficiently justifyed, even in the Eyes of France, after he has made this last effort for preserving the peace.

For these reasons I was induced to believe that H. M. would pardon my having without expecting an answer from Y. G. not opposed the

Card[l's] dispatching immediately this new model of Preliminaries to the Imp[l] court, for I look upon it as so much time gained, since I cannot help thinking but the representation that C. Broglio will have orders to make of the Card[l's] steadiness and integrity, and of the advantages he proposes by this way of proceeding, would have obtained H. M's consent to it, as what will leave the Card[l] without excuse, and oblige him to joyn with us in pursuing the most vigorous measures, should these preliminaries be refused a second time, under his sole conduct and management. In the mean time H. M. may, if he thinks fit take the method I hinted in my last of writing to the French King and the Card[l] in a stile full of confidence and affection to require that France should joyn with him in declaring war against Spain at a fixt time as supposing about three weeks from Wednesday next, which is the day the Card[l] proposes for having the Preliminaries dispatched to Vienna by M. Fonseca, and to Spain by the Nuntio, so that the consent of France and every thing necessary may be ready for the declaration of war, as soon as the Preliminaries shall be rejected, and likewise care should be taken to obtain from C[t] Broglio a positive assurance that the negotiation shall not be spun out

any longer, by answers backward and forward of a trifling and dilatory nature, which is what the Card[l] and M[r] de Morville have both promised me.

I asked H. E. before I took my leave of him, whether he really was of opinion that the Imp[l] court would accept of the preliminaries as now explained; he said he would not pretend to judge of the heart of man, but by the dispatches which Fonseca shewed him, as well as by his discourse, and other intelligence he has had from the Court of Vienna, he is disposed to think they will come into them and on this occasion he desired I would send for a full power without the title of Ambassador, or any other character but that of Plenipotentiary for that purpose, that there might be no difficulty in my signing after M[r] Fonseca, who has a full power, but no character, and yet thinks that he must not condescend to sign after any other Minister.

In a short conversation I had alone with M. de Morville, he took a great deal of pains to assure me, that I might depend upon the Card[l's] performing his promise in case these preliminaries should not be accepted, and told me in confidence, that it is impossible to speak stronger than the Card[l] did to that purpose, when he

opened his sentiments Yesterday in Council, in presence of H. M. C. M. but owned at the same time that he was not entirely of the Card[l's] opinion, with respect to the disposition of the Imp[l] court. I must not forget to tell Y. G. that they begin to think here by the intelligence they have lately rec[d] from Spain and the West Indies that the Gallions are careened and are preparing to come home, if that should happen, it will strike such a damp upon their spirits here, as well as keep them so much in awe, on account of the considerable effects which the French nation has in them, and which would be at the mercy of the King of Spain, that I cannot tell what ill effect it may have.

The Mars[l] de Berwick is likewise of an opinion that there will be certainly a war, and he told me this day that he likes the plan, which M. Armstrong read to him, very well in the main, and seems much disposed to act in such a manner, as will be agreeable to H. M. and hinted to me, desiring me not to take notice of it as from him, as if he should be extremely glad of an opportunity of waiting upon the King in person; I must own I think it would be of great service to H. M's affairs, in case of a war, but where and when it can be done I do not pretend to say, in

case such a thing should be agreable to the King, intimation of it should, I suppose, come from H. M. to me to mention it to the Card[1].

(*Walpole papers.*)

FIN

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES



